


Med
K25900

LE BIEN-ÊTRE RURAL

PRÉCIS PRATIQUE ET POPULAIRE

DE MÉDECINE, DE PHARMACIE

ET

D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Le prix commercial de l'ouvrage est de 2 fr. Le prix de transport, affranchi par la poste, est de 40 c.

Le recevra franc de port, et par le retour du courrier, toute personne, quelle que soit sa résidence en France, qui le demandera à l'auteur, M. **AUG. GAFFARD** à AURILLAC, ou aux Éditeurs, à Paris, en joignant à sa demande affranchie, 2 fr. 40 c., en un mandat ou en timbres de poste.

IMPRIMÉ A LA PRESSE MÉCANIQUE DE L. BONNET PICUT,
Imprimeur de la Préfecture à Aurillac.

LE BIEN-ÊTRE RURAL

PRÉCIS

PRATIQUE ET POPULAIRE

DE MÉDECINE, DE PHARMACIE

ET

D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE,

OUVRAGE DESTINÉ AUX HABITANTS ÉCLAIRÉS DE LA CAMPAGNE,
COMPOSÉ SUR DES DOCUMENTS LAISSÉS PAR
FEU J. GAFFARD PÈRE,
ANCIEN MÉDECIN, GRADUÉ EN MÉDECINE ET EN PHARMACIE,

PAR

AUG. GAFFARD FILS,

Chimiste, Pharmacien de 1re classe de l'école de Paris; Membre de plusieurs
Sociétés savantes; honoré, pour ses travaux, de plusieurs
Médailles et Mentions honorables.

PARIS,

DEZOBRY, E. MAGDELEINE ET Cie,

Libraires-Editeurs, 78, rue des Ecoles.

1869.

7350

AVANT-PROPOS.

Ce petit livre, plus spécialement destiné à MM. les Ecclésiastiques, les Maires et les Instituteurs ruraux, a pour but essentiel de les mettre à même de rendre de grands services à la partie la moins éclairée et la plus pauvre de nos campagnes, qu'ils sont appelés à enseigner et à diriger. I leur indique la conduite à tenir dans une infinité de cas où, éloignés du médecin et du pharmacien, il convient de porter des secours prompts et éclairés : tels que les cas d'invasion d'épidémies ou de maladies graves, les cas d'empoisonnement, les cas d'asphyxie par submersion ou inhalation ; les cas de morsures d'animaux enragés ou vénimeux, etc.

Il leur expose les moyens que l'hygiène recommande comme les plus propres à prévenir les maladies, à éviter les infirmités et à prolonger la vie.

Il leur donne, sous la forme la plus simple et débarrassée des mots techniques, la description des maladies, surtout de celles qui sont les plus fréquentes chez les travailleurs de nos campagnes, et leur fait connaître le traitement qu'une longue expérience a consacré, dans chaque cas, comme le meilleur au double point de vue de l'efficacité et de l'économie.

Il leur indique aussi les médications qui réussissent le mieux pour le traitement des maladies externes des animaux de la ferme rurale.

Il leur fournit encore les meilleurs moyens de conservation des substances alimentaires, et un grand nombre de procédés pour la préparation de produits qui se rattachent à l'alimentation : conserves, condiments, sirops, limonades, liqueurs de table, etc., etc.

Il leur enseigne enfin à composer et à employer une foule de produits qui sont du domaine de la chimie et d'un emploi fréquent en économie domestique : tels que encre, cirage, couleurs, vernis, encaustiques pour cirer les meubles et les parquets; substances pour la conservation des meubles, pour le polissage des métaux, le nettoiement des vêtements, l'empoisonnement des animaux nuisibles, etc., etc.

Cet opuscule est, en somme, un petit cours

familier de médecine, de pharmacie et de chimie pratiques, ou un compendium général dans lequel tous les hommes pourront puiser lorsqu'il s'agira des applications simples et économiques de médecine, de pharmacie et de chimie domestiques.

On y a évité avec grand soin l'emploi de termes scientifiques et toute expression qui serait de nature à choquer l'oreille la plus délicate, de telle sorte qu'il peut être mis, sans inconvénient, entre les mains des dames et des jeunes personnes de tout sexe.

Cet ouvrage a été conçu par notre père, il y a une trentaine d'années, et c'est de cette époque que date là réunion des premiers matériaux d'une œuvre qu'il considérait comme éminemment philantropique. Divers empêchements, mais surtout le désir de finir des études qu'il avait commencées depuis longtemps sur les fièvres intermittentes, en avaient retardé l'apparition, en sorte qu'il est mort en nous léguant le soin de mettre son travail au net et de lui donner le jour. Ces études, disons-le en passant, avaient surtout pour but de constater l'effet comparatif réel de divers fébrifuges récemment proposés, comme devant remplacer avantageusement les préparations de la précieuse rubiacée du Pérou, tels que l'arsenic, l'hydroferrocyanate de potasse et d'urée, l'apiol, etc. Il fallait du temps

pour se fixer et se convaincre. D'ailleurs, en attendant, se poursuivait, sur les propriétés toniques, préventives des fièvres, l'essai comparatif de tout ce que la thérapeutique des savants ou du vulgaire préconisait comme tel. Le temps passe vîte quand on expérimente ; c'est ce qui expliquera à la fois la longue incubation de ce petit travail et les perfectionnements nouveaux apportés au fébrifuge déjà si connu en France qui porte son nom. Disons-le encore, de tous ces prétendus fébrifuges, rien ne vaut pour couper les fièvres, sans fatiguer l'estomac, les préparations rationnellement combinées de l'écorce de Lacondamine, et pour en prévenir le retour, l'usage longtemps combiné des toniques.

Ce petit livre résume une expérience de près de cinquante années de pratique médicale chez un homme d'initiative et bon observateur. Ainsi que lui, nous croyons faire une œuvre méritoire en le publiant.

Si, contre notre attente, la crainte de voir cette publication porter une atteinte aux intérêts de leur profession pouvait nous susciter un blâme de la part de quelques hommes peu généreux, nous le déplorerions pour l'honneur du corps estimable auquel ils appartiennent, et nous ne nous féliciterions pas moins d'avoir mis au jour un travail qui doit avoir pour effet essentiel, selon nous, de vulgariser

le bien-être, en même temps que nous y trouvons l'accomplissement du vœu d'un mourant qui est sacré pour nous. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, nous croyons la chose méritoire à tous les points de vue.

Ce n'est pas une œuvre littéraire que nous entendons produire. Mettant de côté tout luxe de langage, pour nous attacher à être intelligible à toutes les classes, nous n'avons d'autre but que de nous faire comprendre, seul moyen d'être réellement utile.

Nous éviterons donc avec soin, et autant que possible, l'emploi d'expressions scientifiques relevées; et comme, avant tout, il faut s'entendre et que chaque science a son glossaire, nous consacrerons les premiers chapitres de notre livre à fixer nos lecteurs sur le sens de certaines expressions et même sur quelques fonctions et phénomènes qu'il est indispensable de connaître.

Quiconque a observé la belle conduite de nos prêtres, dans nos campagnes, leur dévouement pour tout ce qui intéresse la paroisse, et leur sollicitude pour les familles pauvres dont ils sont la providence; quiconque sait combien le clergé français a pris au sérieux la morale de l'Evangile et

s'est identifié avec les idées sublimes du Christ; avec quel zèle, avec quel courage il remplit sa belle et pénible mission d'éclairer, de moraliser, de ramener ceux qui s'égarent, et tout cela aux dépens de peines infinies, de sa santé quelquefois et souvent de sa bourse, comprendra sans peine que notre livre, qui se propose d'amoindrir les souffrances de l'humanité, lui soit plus spécialement destiné. Le prêtre, dit-on, est le médecin de l'âme. Pourquoi, dans nos campagnes où le rôle des spécialités n'est pas toujours possible, où le même individu est obligé souvent d'exercer deux ou trois professions à la fois, pourquoi le prêtre ne serait-il pas, dans des circonstances pressantes, le médecin du corps? Comment celui qui est le conseiller permanent de la commune, s'abstiendrait-il de donner des conseils sur les moyens de rétablir la santé, des avertissements sur les causes qui peuvent la détruire, lorsque d'ailleurs ses connaissances littéraires et scientifiques, telles qu'on les donne aujourd'hui dans les séminaires, le rendent si apte à posséder tout ce qu'il faut pour cela? C'est cette pensée qui nous a guidé dans le projet et dans la disposition de notre œuvre.

A côté du curé, à côté du vicaire qui rivalisent de zèle dans leurs actes de charité, nous trouvons le maire, chef de l'administration communale, mû aussi par le même désir de faire le bien. Mais sa

position, en dehors de sa dignité municipale, sa profession et souvent ses nombreuses occupations le mettent peut-être moins à même de se mêler fructueusement des intérêts dont ils s'agit. Aussi, dans notre idée et dans l'ordre des moyens que nous avons conçus pour nous venir en aide, avons-nous placé après les ecclésiastiques des communes rurales, non plus ce magistrat qui, souvent, il faut le reconnaître, se met à la tête de l'œuvre, mais un fonctionnaire ordinairement aussi instruit que modeste, qui marche sous le patronage et sous la direction de MM. les maires et de MM. les ecclésiastiques, avec lesquels il rivalise de zèle dans les actes de bienfaisance : nous voulons parler de l'instituteur; de l'instituteur qui, dans ces circonstances où chacun embrasse des fonctions d'un ordre bien différent, se trouve à la fois le précepteur de la commune, le secrétaire de la mairie, le scribe de toutes les familles, le conseiller sur toutes choses, etc. C'est encore à ces honorables fonctionnaires que s'adresse notre livre, et c'est à eux que nous faisons un appel spécial. Leur concours ne nous fera point défaut, nous le savons, et n'en voulons d'autre assurance que celle que nous puisons dans l'empressement qu'ils ont déjà mis, de concert avec MM. les curés, les vicaires et les maires, à répandre dans les campagnes l'usage de notre fébrifuge. Nous

leur en savons le meilleur gré, comme à MM. les ecclésiastiques et à MM. les maires; et, si nous ne saisissons pas cette occasion pour les remercier collectivement, c'est qu'ils doivent trouver dans les résultats de l'œuvre même une partie de la récompense dont ils se rendent dignes en y coopérant.

Disons-le en terminant, on peut s'estimer heureux de vivre dans un pays et à une époque où les bonnes choses trouvent des patronages honorables et influents. C'est dans ces patronages que nous avons puisé le courage qu'il nous a fallu pour achever l'œuvre de notre père, comme c'est en eux que nous trouverons encore le courage et le zèle nécessaires pour perfectionner de plus en plus, s'il est possible, le fébrifuge qui porte notre nom.

PRÉCIS PRATIQUE ET POPULAIRE
DE MÉDECINE, DE PHARMACIE
ET
D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

CHAPITRE Ier.

DÉFINITIONS. — PHYSIOLOGIE. PATHOLOGIE.

Notre corps reçoit la vie de l'âme, et c'est par elle que s'exécutent toutes les fonctions de l'économie (1). Les lois de la physiologie, en vertu desquelles notre estomac a le pouvoir de choisir, parmi

---

(1) Cette opinion sur le principe vital, la plus morale, la plus consolante pour l'humanité et la seule admissible, selon nous, émise d'abord par le grand Aristote avant l'avènement du Christ, a été l'objet, comme on le sait, de grandes controverses Elle est de nos jours partagée par les hommes les plus éminents et même par des médecins du plus grand mérite, qui perpétuent les principes élevés de la grande école de Stahl

les aliments, ce qui, étant propre à la nutrition, va se déverser dans le sang; ces lois, sous l'influence desquelles le cœur palpite et propulse dans toutes les parties du corps le sang réparateur qui lui apporte cette nutrition; ces lois, d'après lesquelles ce qui est impropre à la nutrition est rejeté au dehors à l'état de matières fécales, d'urine ou de sueur; ces lois enfin, dont l'étude bien faite embrasserait plus que la vie d'un homme, et dont la description, même incomplète, ne pourrait être faite dans dix volumes; ces lois, disons-nous, cessent d'exister dès que cette âme se sépare de notre corps qui, n'étant plus alors régi que par les lois physiques et chimiques, tombe en dissolution ou putréfaction. Mais cette âme, que le Créateur a unie à notre corps pour le vivifier, semble ne vouloir s'en séparer (Dieu l'a ainsi voulu), que lorsque les divers organes qui servent aux fonctions précitées cessent d'y être propres par usure ou par lésion. Les progrès de l'âge produisent cette usure d'une part, et des évènements imprévus ou volontaires, des accidents et souvent des imprudences, occasionnent ces lésions qui, selon qu'elles sont plus ou moins grandes, constituent des maladies plus ou moins graves, et peuvent avoir pour conséquence la séparation ou l'éloignement de notre âme, c'est-à-dire la mort.

La science qui enseigne les moyens d'éviter le plus possible ces lésions ou de conserver la santé, se nomme *hygiène*, du nom d'Hygie, déesse de la santé, d'après la fable.

La science ou l'art qui nous donne le moyen de rétablir nos organes lésés est la *médecine*.

La *pathologie* est la partie de la médecine qui traite de ces lésions, et la *thérapeutique*, celle qui enseigne les moyens d'y remédier.

La thérapeutique a ordinairement recours à l'emploi de médicaments, et c'est cette branche de l'art qui se nomme *matière médicale* ou *pharmacologie*. Enfin, la *pharmacie* ou l'art du pharmacien est l'art de bien connaître, de préparer et de conserver ces médicaments. La pharmacie emprunte ses connaissances aux sciences naturelles : physique, chimie, botanique, minéralogie et zoologie.

L'homme appartient, en histoire naturelle, à la grande division des mammifères, et constitue à lui seul l'ordre des bimanes. Il diffère à tel point des autres animaux, soit par sa conformation, soit surtout par son organisation intellectuelle, qu'on ne peut se refuser à le considérer comme un être à part, soumis, quant à son corps, aux grandes lois qui régissent les êtres organisés, mais planant sur tous ces êtres de toute la hauteur que lui donne son âme, véritable étincelle divine qui en fait un être

destiné à représenter sur cette terre le Dieu souverain, à la ressemblance duquel il a été fait.

La pensée, la mémoire, le raisonnement, la volonté, l'âme enfin semble avoir plus spécialement son siége dans le cerveau. Le cerveau sera donc considéré par nous comme le centre où nos sensations vont aboutir. Ce cerveau n'est point limité, comme beaucoup le croient, par l'enveloppe crânienne : il se prolonge d'avant en arrière et en bas, dans le *rachis* ou colonne vertébrale, et descend ainsi, sous le nom de *moelle épinière*, jusquè dans le *sacrum*, qui fait partie du bassin ; à tel point que, lorsque l'homme est assis, la moelle épinière descend jusqu'au niveau du siége qui le supporte.

Cette moelle épinière n'est même pas l'unique prolongement du cerveau : il part encore de cette moelle des ramifications innombrables qui se divisent à l'infini, et portent leurs rameaux dans toutes les parties du corps sous le nom de *nerfs*. Ces nerfs, destinés à transmettre au cerveau toutes les sensations que reçoivent nos cinq sens, et à nos muscles la volonté du cerveau, ne doivent pas être confondus avec les tendons qui impriment le mouvement à nos membres ou à nos organes. Ce serait une erreur grossière que de prendre les uns pour les autres. Ce qu'on appelle vulgairement un nerf de bœuf, par exemple, n'est pas un nerf véritable, mais

un tendon de cet animal. Les nerfs n'ont pas une si grande résistance : ils sont de la même nature que la moelle épinière que tout le monde connaît, et sont enveloppés d'une gaîne assez peu résistante. Ils accompagnent presque toujours, dans leur direction, une veine et une artère, se divisant les uns et les autres à l'infini, dans toutes les parties de chair musculaire, à tel point qu'il est impossible d'enfoncer une aiguille, quelque déliée qu'elle soit, dans notre corps, sans rencontrer des veinules, des artérioles et des nerfs, réduits à un grand état de ténuité, et c'est même de la rencontre des pointes avec les nerfs, que résulte la douleur que produisent celles-ci lorsqu'elles pénètrent dans nos chairs (1).

Nos cinq sens sont, comme chacun sait, la *vue*, l'*ouïe*, l'*odorat*, le *goût* et le *toucher*.

---

(1) Dans une opération connue en médecine sous le nom d'*acupuncture*, on parvient à introduire dans les parties charnues de notre corps, sans produire presque aucune douleur, des aiguilles d'une longueur considérable. Ce phénomène curieux confirme ce que nous venons de dire au sujet des nerfs : outre que ces aiguilles sont d'une ténuité extrême, on les enfonce dans les chairs avec une telle lenteur, que la pointe de l'aiguille glisse sur les gaînes des nerfs sans qu'ils en reçoivent d'atteinte.

Le *toucher* transmet la forme des objets au moyen des nerfs qui s'épanouissent à la surface cutanée de nos doigts.

Le sens du *goût* est encore constitué par des nerfs qui tapissent la surface de la langue et d'une partie de notre bouche, et qu'affectent, par leur contact, les aliments dans leur passage de la bouche à l'œsophage.

L'*odorat* s'exerce encore au moyen de nerfs qui se distribuent à la surface des fosses nasales et qui reçoivent, par l'aspiration, les émanations des corps volatils ou dissous dans l'air.

L'*ouïe* est aussi un appareil nerveux destiné à recevoir, par l'intermédiaire de l'air, les vibrations que reçoit celui-ci par des impulsions ou chocs divers.

Quant au sens de la *vue*, il se compose d'une sorte de loupe qui converge les rayons de lumière vers un autre point de l'organe qu'on nomme *rétine*, et sur lequel se produit l'image de l'objet qu'on regarde. Cette rétine, appareil nerveux extrêmement intéressant, transmet la sensation de cette image au centre nerveux ou cerveau, par l'intermédiaire du *nerf optique*. On appelle *iris* cette partie de l'œil dont la teinte sert à désigner la couleur des yeux. Tantôt noir, tantôt gris, tantôt roux, tantôt bleu, l'iris présente dans son milieu un petit

disque noir qui reçoit le nom de *pupille*, et par laquelle passe la lumière pour aller frapper la rétine. A l'intérieur de cette ouverture se trouve une sorte de lentille transparente qu'on appelle *cristallin*, et que traverse aussi la lumière pour arriver à la rétine. C'est l'opacité accidentelle de ce cristallin qui constitue la maladie connue sous le nom de *cataracte*. La pupille se resserre ou s'agrandit, se contracte ou se dilate suivant que l'œil veut recevoir moins ou plus de lumière. Aussi, dans l'obscurité voit-on se dilater cette pupille qui, au contraire, se contracte à la lumière vive. Qu'on ferme les yeux d'une personne en plein jour et à la lumière, en maintenant les doigts sur ses paupières pendant quelques minutes, si on cesse tout à coup d'y tenir les doigts et qu'elle rouvre subitement les yeux, on verra cette pupille, qui s'était dilatée par l'obscurité, se contracter rapidement.

La douleur, comme toutes les sensations, se transmet au cerveau par l'intermédiaire des nerfs, dont la paralysie en entraîne la cessation pour l'organe qui y correspond. Au reste, il ne faut pas confondre la paralysie de l'organe ou des membres avec la paralysie des nerfs de cet organe; car il peut y avoir paralysie d'un membre, sans que pour cela les nerfs qui donnent la sensibilité à cet organe soient eux-mêmes paralysés.

Nutrition.

La nutrition, chez l'homme, se fait par l'absorption des aliments qu'il avale. Ces aliments, broyés par l'appareil buccal, et délayés au moyen des liquides qu'on avale, constituent le *chyme* ou bol alimentaire. Les *glandes salivaires*, par la salive qu'elles secrètent, aident aussi à délayer les aliments de nature sèche, en facilitent la déglutition, et apportent au chyme certains sels qui en favorisent la macération. Nous ne parlerons pas de l'action de la *bile* ni du *suc pancréatique* sur le chyme, attendu que le rôle de ces sécrétions, dans les fonctions digestives, est encore aujourd'hui sujet à controverse : nous nous bornerons à dire que l'agent dissolvant principal de l'estomac, agent qui a le pouvoir de dissoudre les cartilages, les os, etc., est la *pepsine* ; que la bile est sécrétée par le foie, viscère qui est placé chez l'homme au-dessous des dernières côtes à droite, et que cette bile, déversée dans l'estomac en trop grande, en trop petite quantité ou en mauvaise qualité, donne lieu à des désordres divers.

On est convenu d'appeler *tube digestif* tout l'appareil de la digestion à partir de la bouche jusqu'au *rectum* et même jusqu'à l'*anus*. On entend par *œsophage* la partie de ce tube comprise entre l'ar-

rière-bouche et l'estomac. L'*estomac* est une sorte de poche qui reçoit, comme nous l'avons dit, le bol alimentaire, et qui se distend plus ou moins, selon le volume de ce bol. L'estomac correspond extérieurement à ce qu'on appelle creux de l'estomac ou *épigastre*, qu'il ne faut pas confondre avec le *thorax* qui est plus haut et qui correspond plus spécialement avec la poitrine. Les *intestins* font suite à l'estomac et se divisent en intestins *grêles* qui partent de l'estomac, et en *gros* intestins qui s'ouvrent au-dehors par l'anus, et par où s'écoulent les matières fécales. Les intestins pliés en zig-zag sont enveloppés par une membrane *séreuse* qu'on appelle *péritoine*; enfin, le tout est retenu serré au moyen de muscles tendus, et renfermé dans l'abdomen. Le péritoine est, comme toutes les séreuses, une sorte de poche mince et fermée qu'on ne saurait mieux comparer qu'à un bonnet de coton étendu et non rentré sur lui-même. D'autres séreuses, ainsi que nous le verrons, enveloppent incomplètement de la même manière la poitrine et le cœur.

Lorsque le bol alimentaire, formé de ce qui a été ingéré dans l'estomac, a subi une certaine macération dans ce viscère, il prend le nom de *chyme*. Ce chyme doit être considéré comme composé de deux matières : l'une qui doit servir à la nutrition

et qui reçoit le nom de *chyle*, l'autre inerte et qui sera rejetée extérieurement sous le nom d'excréments. La séparation de ces deux parties se produit par l'absorption exercée sur le chyle par une infinité de vaisseaux dits vaisseaux *chylifères*, qui ont pour effet de le transporter de l'estomac ou des intestins dans le torrent de la circulation.

C'est dans les *reins* que se produit l'urine, et les matériaux de son élaboration proviennent du sang. Des reins, l'urine est amenée par les uretères dans la vessie, d'où elle est expulsée de temps en temps au dehors.

Circulation du sang. — Respiration.

Le cœur est le centre du système circulatoire. Il est de plus l'agent ou le moteur de la circulation du sang.

Les artères, en se divisant à l'infini, portent le sang rouge ou artériel du cœur dans toutes les parties du corps. Ce sang est repris par les *veines* et ramené au cœur à l'état de sang *veineux* ou sang *noir*. Du cœur, il est poussé dans les vaisseaux ramifiés des poumons, et là ce sang veineux, mis en contact avec l'air de la respiration, repasse à l'état de sang artériel. Amené de nouveau au cœur, il reprend de nouveau la voie artérielle par l'*aorte*, va porter son action nutritive dans toutes les parties

du corps et est de nouveau ramené par les veines dans le ventricule droit du cœur d'où il ira de nouveau se purifier et se vivifier dans les poumons ou poitrine, etc.

Le sang artériel recevant du chyle le pouvoir nutritif, ainsi que nous l'avons dit, va porter la nutrition dans toutes les parties du corps. Le sang veineux, à son tour, enlève à ces mêmes organes les parties impropres à la nutrition, résidus essentiellement composés de carbone qui donnent au sang veineux la couleur noirâtre qui lui est propre. Ce carbone, transporté dans les poumons par la circulation, est ensuite éliminé par la respiration à l'état d'acide carbonique, en produisant une combustion véritable, d'où résulte une source abondante de calorique, foyer de la chaleur de notre corps.

Inflammation.

On entend par *inflammation* ou *phlegmasie*, en médecine, un état particulier, anormal qu'affectent un ou plusieurs de nos organes et qu'on ne saurait mieux comparer qu'à la brûlure de premier degré, c'est-à-dire à la brûlure qui ne va pas jusqu'à produire une phlyctène. Dans cet état, le sang afflue vers la partie qui est le siége de l'inflammation, sans que les veines puissent reprendre, dans

le même temps, le sang que les artères y ont amené. Dès lors, il y a rougeur, gonflement des tissus et douleur.

On admet, en médecine, deux sortes d'inflammation : 1° l'inflammation aiguë, c'est celle que nous venons de décrire ; 2° l'inflammation chronique qui diffère de la première en ce que son existence est de date ancienne, et que la douleur est moindre, bien que l'engorgement persiste.

Lorsque l'inflammation est poussée assez loin, il y a impossibilité à ce que le sang amené par les artères revienne intégralement au cœur par les veines ; il s'altère alors par sa stagnation et se transforme en liquide purulent ou pus. Ce pus altère à son tour les tissus avec lesquels il est en contact, le tout se putréfie, et il en résulte un abcès qui se fait jour au dehors en déterminant l'altération et la rupture de la peau qui le recouvre. Du reste, ces altérations varient à l'infini et constituent toute une série de maladies, selon la place qu'elles occupent et selon le genre de tissus ou les parties qui s'altèrent.

La *congestion* diffère peu de l'inflammation.

Les nerfs que nous avons dit être des prolongements du cerveau, étant des organes qui transmettent nos sensations, se trouvent lésés eux-mêmes lorsqu'il y a inflammation, puisque de cette inflam-

mation résulte une lésion plus ou moins grande des tissus. Il est donc naturel que toute inflammation soit plus ou moins douloureuse et que cette douleur soit en raison directe de l'étendue et de l'intensité de la lésion.

Il y a chez l'homme un genre de maladies sans inflammation apparente, qu'on est dans l'impuissance de bien expliquer, et qu'on est convenu d'appeler *nerveuses*, parce que le système nerveux semble seul les accuser : telles sont les névralgies, les névroses en général, et quelques rhumatismes.

CHAPITRE II.

HYGIÈNE.

Un grand moraliste, Benjamin Francklin, a dit dans ses sentences : « On ne connaît le prix du savoir que lorsqu'on le possède, et on ne connaît celui de la santé que lorsqu'on l'a perdue. » C'est une vérité incontestable que l'homme oublie trop facilement les bienfaits de la santé, et néglige, par conséquent, de faire ce qui peut la conserver. L'*hygiène* est la science de cette conservation, ou, si l'on préfère, la science qui enseigne les moyens de prévenir les maladies.

Nous avons dit un mot des fonctions de nos organes, et ces notions, toutes faibles qu'elles sont, rendront plus intelligible ce que nous avons à dire sur l'hygiène; car tout ce qui favorise la régularité de ces fonctions est avantageux à la santé, comme tout ce qui les trouble lui est nuisible.

Une des fonctions qu'il importe le plus de ne pas troubler, c'est la transpiration. Nous dirons à ce sujet qu'il existe deux transpirations aussi importantes l'une que l'autre à la bonne harmonie physiologique : l'une est la transpiration de la peau, l'autre est celle des poumons. Un certain nombre de maladies ont pour cause la cessation subite de la transpiration cutanée ; d'autres résultent de la cessation plus ou moins complète, plus ou moins rapide de la transpiration pulmonaire ; un très-grand nombre, enfin, sont occasionnées par l'arrêt plus ou moins complet des deux transpirations. Les *douleurs rhumatismales*, si variées et si nombreuses, les *névralgies*, les *angines*, etc., n'ont ordinairement d'autre cause qu'un froid qui saisit ou un changement subit de température. Les *bronchites*, les *pneumonies*, les *pleurésies* résultent presque toujours de la respiration plus ou moins prolongée dans un milieu froid, lorsque les bronches, la poitrine et tout le corps sont à une température élevée, et qu'ainsi la transpiration pulmonaire est active. C'est surtout lorsqu'en hiver on s'est livré à un travail pénible ou à une marche forcée, et qu'on s'arrête à un courant d'air ; lorsqu'en été on avale une boisson froide, que se contractent une foule d'affections des poumons ou de la plèvre. Les fièvres se produisent souvent par les mêmes causes, princi-

palement quand le corps est déjà affaibli par un excès de travail, et qu'on fait usage d'une eau corrompue ou qu'on habite un milieu malsain, dans lequel on respire des miasmes putrides ou paludéens.

Lors même qu'on ne transpirerait pas, le refroidissement partiel d'un de nos organes ou d'une région de notre corps est toujours nuisible. En effet, par suite de la dilatation des vaisseaux, la circulation du sang se produit avec facilité, et partant, avec activité dans la partie chaude de notre corps, tandis que cette circulation se trouve enrayée dans son mouvement par la contraction que produit le défaut de calorique dans les parties refroidies. Ce manque d'harmonie, on le comprend, peut causer de grandes perturbations. Non seulement donc, pour conserver la santé, il faut, par toute sorte de soins, éviter d'arrêter la transpiration pulmonaire ou cutanée, se mettre à l'abri des courants d'air, surtout lorsqu'on transpire ou qu'on a fait un travail pénible, une course qui a donné de l'activité aux poumons; non seulement il faut éviter alors d'ingérer dans l'estomac une boisson froide, mais il est bon encore d'éviter, dans des conditions moins tranchées, tout refroidissement partiel du corps, tel que celui de la tête, des pieds, etc.

Les désordres pathologiques que détermine l'infraction à cette grande règle hygiénique, sont bien

plus marqués encore si le sujet est en état d'ivresse (condition qui détermine une transpiration pulmonaire très-active), et s'il est plus faible et par conséquent moins résistant.

Les soins hygiéniques doivent être poussés pendant l'été jusqu'à éviter de se reposer à l'ombre quand on transpire. A plus forte raison doit-on s'interdire, dans ce cas, de se baigner ou seulement de se laver la tête ou les pieds. Quand on fait une marche ou un travail long et pénible en été, on doit se reposer sans doute, mais seulement au soleil, du moins jusqu'à ce que la transpiration ait cessé ; et, si l'on a soif, éviter de boire de l'eau fraîche : le vin, qui d'ailleurs n'est jamais bien frais dans cette saison, est moins à redouter à cause de sa propriété stimulante ; mais on devra néanmoins attendre pour en boire que la transpiration soit devenue naturellement moins abondante. L'eau tiède, à la température du corps approximativement, peut être bue sans le moindre inconvénient. Lorsqu'après s'être reposé un moment, on ne peut avoir une boisson à la température désirable, on se trouve bien de prendre par gorgées celle dont on peut disposer, en ayant soin, à chaque fois, d'agiter le liquide dans la bouche, avant de l'avaler. Les parois chaudes de la bouche échauffent ainsi le liquide de manière à faire disparaître en partie le contraste de température qui

existait entre la boisson et l'œsophage, et il y a dès-lors moins à redouter pour une angine et même pour une maladie de poitrine.

Comme conséquence de ce que nous venons de dire, relativement à l'importance qu'il y a à éviter tout changement brusque de température, il sera bon de se vêtir d'habits qui soient mauvais conducteurs de la chaleur et partant du froid, et qui, d'ailleurs, laissent passer facilement la transpiration : tels sont les gilets de flanelle ou de laine sur la peau. La laine vaut mieux, à ce point de vue, que la soie, la soie que le coton et le coton que le fil ou tissu de chanvre ou de lin. La laine est si mauvais conducteur de la chaleur, qu'elle est journellement employée, en été, à transporter la glace qui nous arrive des régions polaires ou qu'on a conservée dans des glacières; et que, dans les pays chauds, comme l'Espagne, on voit les indigènes se couvrir d'un manteau pour se garantir de la chaleur de l'été, à la condition, dans ce cas, de garder l'état de repos.

Un grand nombre de bronchites et surtout de coryzas ou rhumes de cerveau se contractent, en hiver, lorsque l'air extérieur est froid, et qu'on s'y expose, en quittant un bon feu. Le meilleur moyen de prévenir alors les accidents serait de ne jamais sortir de la maison sans s'envelopper le bas

de la figure dans un bon cache-nez, de telle sorte que l'air qui pénètre dans les bronches, par la bouche ou par le nez, se soit un peu réchauffé par son passage à travers les mailles claires d'un tissu de laine. A défaut d'un cache-nez de laine, on s'envelopperait avec avantage d'un mouchoir de soie, de coton ou de fil.

Si les transitions de température sont nuisibles à l'homme dans l'état physiologique ou de santé, combien ne deviennent-elles pas plus dangereuses lorsqu'il est déjà malade ou valétudinaire? C'est alors surtout qu'il convient de redoubler de soins. L'homme en état d'ivresse cesse d'être bien portant; sa résistance est moindre, et c'est ce qui explique, nous le répétons, la fréquence des pneumonies et des pleurésies chez les travailleurs de nos campagnes, lorsqu'ils sont en état d'ivresse. D'ailleurs, l'homme qui perd ainsi la raison n'est plus maître de lui-même, et commet une foule d'imprudences.

L'abus habituel des boissons prédispose encore aux inflammations du cerveau, à l'aliénation mentale, aux attaques d'apoplexie, aux maladies des voies digestives et urinaires.

L'abus des aliments solides prédispose aussi aux attaques d'apoplexie; en sorte que la tempérance est un des grands principes d'hygiène, et que la

sobriété en tout genre contribue pour une large part à la longévité de l'homme. Aussi est-il rare de rencontrer un octogénaire, par exemple, qui n'ait été sobre au moins pendant la dernière moitié de la vie.

Nos aliments varient entre eux par leurs propriétés nutritives : les viandes, par exemple, composées plus spécialement d'azote, sont plus nourrissantes que les légumes et que les fruits surtout, qui ne renferment point ou presque point de ce corps simple. Nos céréales tiennent le milieu, par leur constitution chimique, entre les viandes et les légumes, c'est-à-dire que les céréales sont plus nutritives que les légumes et moins que les viandes. Parmi les viandes, celles qui proviennent d'animaux adultes, c'est-à-dire d'animaux faits, tels que le bœuf, le mouton, la poule, etc., sont plus nutritives que celles qui appartiennent à de jeunes animaux, comme le veau, l'agneau, le poulet.

Sous le rapport de la division zoologique, les aliments sont généralement d'autant plus nourrissants, qu'ils proviennent d'animaux plus élevés dans l'échelle animale. C'est ainsi que la viande des mammifères est plus nutritive que celle des oiseaux, celle des oiseaux que celle des poissons, et celle des poissons que celle des mollusques (telles que l'huître, les moules).

Nous avons dit que les aliments azotés sont ceux dont le pouvoir nutritif est le plus grand, et c'est par la proportion de l'azote, qui domine dans la constitution des viandes, que s'explique la supériorité des unes sur les autres, considérées comme aliments. Cet azote fait partie de trois principes immédiats que renferment les viandes, et qui se remplacent les uns les autres dans la constitution des matières animales. Ces trois principes, qui portent en chimie le nom de *principes protéiques*, sont la *fibrine*, l'*albumine* et la *gélatine*, disposés ainsi dans l'ordre de leur pouvoir nutritif. La fibrine domine dans la viande des adultes et dans la constitution du sang; elle est remplacée par la gélatine dans la viande des jeunes animaux. Cette gélatine domine encore dans la constitution des pieds et de la tête des animaux. L'albumine existe en notable quantité dans le sang de tous les animaux, et le blanc d'œuf n'est autre chose que de l'albumine à l'état pur.

Le *gluten* que renferme le froment, et la *légumine* des semences oléagineuses ont une composition chimique qui les fait considérer encore comme des principes protéiques, ayant la plus grande analogie de composition et de propriétés avec la fibrine, l'albumine et la gélatine.

Les aliments, les plus nutritifs surtout, détermi-

nent dans l'estomac une légère inflammation locale qui doit en faire rejeter ou diminuer l'usage dans les cas d'inflammation du tube digestif. Aussi, la diète plus ou moins complète est-elle un puissant moyen employé en médecine pour venir en aide, dans toutes les maladies en général, à l'action d'une médication quelconque; car il est rare que notre corps soit malade sans que le tube digestif n'en reçoive un retentissement plus ou moins grand.

Les aliments légers, c'est-à-dire ceux qui sont d'une facile digestion, sont généralement peu nutritifs; tels sont le sucre, la gomme, les substances amylacées ou qui ont pour base de composition la fécule. L'usage en est donc indiqué toutes les fois que l'estomac digère mal, et surtout dans les convalescences.

Le sucre favorise la digestion, par la facilité avec laquelle il se transforme, dans l'estomac, en acide lactique qui joue un grand rôle dans l'acte de la digestion. La gomme ne renferme pas d'azote et a une grande analogie avec le sucre, étant comme lui peu nutritive; elle est de facile digestion, et la partie non digérée forme un mucilage qui tapisse les parois du tube digestif et agit comme le ferait un cataplasme émollient. La fécule amylacée ou amidon se transforme, par la digestion, en une matière tout à fait conforme à la gomme. On pourra, d'après

ces données, se rendre approximativement compte de la valeur, comme aliments, des fruits cuits et des confitures, lorsqu'on saura qu'ils renferment du sucre, de la gomme et de la fécule amylacée. Le tapioka, le salep, le sagou représentent presque uniquement de la fécule amylacée. Le racahout, dit des Arabes, le palamout des Turcs contiennent, en sus de la fécule, du sucre et un arôme. Quant au vermicelle, à la semoule, au gluten granulé, ce sont encore des pâtes amylacées qui renferment plus ou moins de gluten.

Le bouillon gras est de l'eau tenant en dissolution ou suspension de la fibrine, de l'albumine et de la gélatine; mais, comme ces principes protéiques y sont très-divisés, le bouillon se trouve être à la fois un aliment léger et nutritif.

L'eau n'est pas un aliment et ne sert qu'à former le bol alimentaire; aussi, la proportion d'eau qui entre dans le régime de l'homme diffère-t-elle beaucoup selon les tempéraments et l'habitude.

Le vin, le cidre, le poiré, la bière, l'hydromel et toutes les boissons alcooliques sont des liquides alimentaires. Pris avec des aliments solides, non seulement ils ont pour objet de les délayer pour composer un chyme facilement assimilable, mais encore ce sont de vrais aliments par l'alcool qu'ils renferment, sans compter la gomme et le sucre que

contiennent certains vins, et la gélatine qui est renfermée dans la bière.

L'alcool forme à lui seul un genre d'aliments à part dont il est essentiel de connaître les effets. Celui qui est le plus saillant, c'est de passer sans élaboration de l'estomac dans le sang, et de produire, presque instantanément, une augmentation de forces. Aussi, lorsqu'il est sagement administré, rend-il de grands services pour la production de la force musculaire, chez l'homme, dans son application au travail (1). Malheureusement, cet alcool, si précieux dans tant de cas, a l'inconvénient de déterminer l'ivresse lorsque la quantité ingérée est trop forte ; et, comme il est doué d'une saveur extrêmement agréable, il est peu d'hommes qui sachent en prendre avec modération, et seulement en vue de produire une augmentation ou un maintien convenable de forces.

C'est, en effet, un grand mal que l'excès des boissons alcooliques ; elles aliènent, chez l'homme, la faible dose de raison que le Créateur lui a dévolue. Aussi, quiconque a les sentiments élevés ou l'esprit éclairé, considère-t-il comme un acte coupable en-

(1) **Sous le nom d'alcool, nous entendons parler de toutes les boissons alcooliques, telles que vin, cidre, etc.; eau-de-vie, rhum, tafia, kirch, liqueurs de table, etc.**

vers Dieu et la société que d'abuser ainsi des boissons spiritueuses. Le défaut d'instruction et d'éducation, trop commun dans la classe pauvre, l'empêche de comprendre les inconvénients qui proviennent de l'abus des spiritueux, en sorte que nous voyons encore un grand nombre de personnes se livrer, sans retenue, à ces excès, d'où résultent, pour elles et pour leurs familles, une foule de maux. On perd à la fois, au cabaret, son temps, son argent, sa raison et sa santé; et, ce que nous disons du cabaret, s'applique, bien entendu, aux divers lieux où l'on se livre à l'abus des boissons. Que de malheurs découlent de cette affreuse habitude! Que de familles, qui pleurent, ne doivent leurs souffrances qu'à l'ivrognerie de l'un et trop souvent de plusieurs de leurs membres! L'homme qui perd volontairement la raison se ravale au niveau de la brute. Nous ne finirions pas si nous voulions énumérer tous les maux attachés au vice de l'intempérance. Ne sortons pas plus longtemps de notre sujet, et parlons des inconvénients que ce vice présente au point de vue de la santé.

L'alcool, en dehors de l'action générale que nous lui connaissons, a une action locale irritante : c'est ainsi qu'il détermine une inflammation, aiguë d'abord, du tube digestif. Aussi, les sujets atteints d'une gastralgie ou d'une entéralgie (maladies de

l'estomac et des intestins), ne peuvent-ils le supporter. Tous les vieux ivrognes, ceux qui, par une constitution robuste, ont résisté aux fluxions de poitrine, meurent généralement d'une inflammation chronique ou de toute autre lésion organique des intestins et de la vessie.

Notre corps, sous l'influence de l'alcool, devient plus propre au développement des maladies inflammatoires en général, et les maladies mentales ont, nous le répétons, très-souvent pour cause l'abus des spiritueux. Comment en serait-il autrement pour ce qui touche les affections mentales, puisque l'ivresse est une sorte de folie? Qui ne sait que, plus ce vice est grand chez un individu, moins il lui faut de boissons alcooliques pour le mettre en état d'ivresse. Cet état finit par devenir permanent, et l'homme, arrivé à ce point de dégénérescence, semble tout hébêté; il est agité, irascible; la moindre inquiétude lui enlève le peu de raison qui peut lui rester encore; et, sans même qu'il ait bu, son état prend tous les caractères de l'ivresse, ce qui est encore une sorte d'aliénation mentale, un véritable état d'imbécillité.

On admet généralement que, plus une boisson renferme d'alcool, plus elle est propre à produire l'ivresse. Cependant, ce n'est point d'une rigoureuse exactitude; car certains vins, et notamment

les vins blancs, renferment, en dehors de l'alcool, une huile volatile qui porte spécialement son action sur le cerveau à la manière des stupéfiants. C'est ce qui explique pourquoi les vins blancs portent si souvent à la tête, tandis qu'une quantité égale de vin rouge n'eût rien produit.

L'action générale de l'alcool qu'on avale est proportionnelle à la quantité d'alcool ingéré, qu'on y mêle peu ou beaucoup d'eau : par exemple, qu'on avale un petit verre d'eau-de-vie pure ou que ce petit verre soit préalablement étendu d'un litre d'eau, son action générale, sur l'économie comme sur le cerveau, sera identique, dans l'un et l'autre cas. Il n'en est pas de même de l'action irritante locale, qui sera d'autant moindre que cette eau-de-vie sera plus diluée. Si donc une personne est déjà atteinte d'une gastrite ou inflammation de l'estomac, maladie dans laquelle l'eau-de-vie est fort nuisible, le mal produit par l'ingestion de ce petit verre d'eau-de-vie dans son estomac sera bien plus grand à l'état pur que si cette même quantité est étendue d'un litre d'eau.

Règle générale, en hygiène, on doit choisir une alimentation appropriée à la quantité de forces qu'on a à dépenser. De plus, les personnes qui font un travail pénible peuvent se permettre l'usage d'aliments grossiers peu nutritifs, en en prenant une

plus grande quantité, comme compensation, tandis que les personnes de cabinet, qui digèrent mal, devront faire choix d'une alimentation plus légère et en même temps plus nutritive, mais à la condition d'en prendre peu. Le paysan cultivateur pourra impunément se nourrir de pain bis, d'une soupe maigre et de choux, de pommes de terre à peine assaisonnées, et en manger copieusement sans que sa santé en souffre, tandis que l'écrivain, l'avocat, le notaire, etc., ne pourront se bien porter qu'à la condition de manger régulièrement une décoction de viande (du bouillon gras) et des plats qui auront pour base la chair musculaire de mammifères, d'oiseaux ou de poissons; mais tout cela pris avec discrétion, sous peine de contracter de l'embonpoint et de se prédisposer ainsi à l'apoplexie, à moins toutefois qu'on ne tempère cette tendance aux congestions cérébrales par un grand exercice.

Le vin, dont le manouvrier peut user avec une certaine liberté, ne saurait être pris qu'avec grande réserve par l'homme de cabinet, sans qu'il y ait pour lui des dangers à courir. Les personnes riches qui aiment le vin préviennent, jusqu'à un certain point, le mal qui pourrait résulter de son usage copieux, en substituant aux gros vins, chargés en alcool et en huile essentielle enivrante, l'usage de

vins légers, tels que ceux de Bordeaux, de Bourgogne ou du Rhin.

En général, l'homme riche et qui fait un travail peu pénible, boit trop de vin, et l'ouvrier sage n'en boit pas assez, du moins d'une manière réglée. C'est surtout de l'ouvrier de nos campagnes que nous voulons parler : un peu de vin à chaque repas serait pour sa santé du meilleur effet, tandis qu'il n'en prend qu'à de rares occasions et presque toujours alors avec excès. L'usage modéré du vin lui serait surtout utile pour braver les intempéries et mieux résister aux refroidissements partiels qui déterminent trop souvent, en hiver, des affections de poumon, et pour se préserver, en été, de l'action délétère des émanations paludéennes qui lui donnent si souvent les fièvres.

L'usage du café, si répandu aujourd'hui dans notre société, est généralement bon. Le café n'aurait-il, d'ailleurs, d'autre effet que de détourner un grand nombre de gens de l'abus du vin, qu'il rendrait un grand service ; mais il rend des services réels aux hommes de cabinet, et généralement à quiconque fait métier de travail intellectuel. Autant le vin congestionne le cerveau, en développant nos forces physiques, autant le café prédispose le cerveau aux travaux de l'esprit, et ses services sont d'autant plus réels que l'abus qu'on pourrait en

faire n'a guère d'autre inconvénient que de produire l'insomnie. Son usage modéré exalte la sensibilité, donne de la mémoire, facilite le jeu de l'intelligence et élève le sens moral chez l'homme. Malheureusement, les personnes nerveuses en sont un peu incommodées, et n'en peuvent toujours faire un usage régulier. Dans ce cas, on peut, jusqu'à un certain point, en tempérer l'effet par un mélange de café de gland ou gland doux. Le gland doux, soit pur, soit mêlé au café des îles, constitue d'ailleurs un aliment tonique, extrêmement propre aux personnes lymphatiques. On peut le préparer à l'eau ou au lait. Les vieillards, que le café excite ordinairement trop, se trouvent bien de l'usage du gland doux. Il convient encore aux enfants, qu'il fortifie et prévient chez eux les engorgements des glandes; il est indiqué, comme régime, à tout âge pour l'état de maigreur et d'épuisement, et les femmes en éprouvent d'heureux effets depuis l'âge de quinze jusqu'à cinquante ans, pour favoriser certaines fonctions naturelles et les régulariser. Il est assez difficile, du reste, de se rendre compte des effets du gland doux comme régime hygiénique; aussi, se prendrait-on à douter de ces effets, si l'on ne voyait l'expérience les constater sans cesse.

Le thé renferme de la *cafeine*. Ses propriétés ressemblent beaucoup à celles du café des îles,

avec la différence qu'elles sont moins prononcées. Comme le café, le thé favorise la digestion, pourvu qu'on ait l'estomac sain.

L'usage du *tabac* est d'une grande inutilité, fût-il démontré qu'il n'est pas nuisible. Nous aurions beaucoup à dire, à d'autres points de vue, sur les inconvénients de cet usage, si nous ne devions sortir ainsi de notre cadre.

Pour nous renfermer dans ce cadre, nous devons, en hygiène comme en tout, nous borner à dire ce qu'il y a de plus essentiel, laissant de côté ce qui n'est que d'une utilité secondaire. Aussi allions-nous passer à un autre chapitre, à la description et au traitement des maladies, lorsque nous nous sommes décidé à ajouter encore les considérations hygiéniques suivantes, qui ne manquent pas d'importance.

Les habitations de nos campagnes présentent généralement de mauvaises conditions de santé. Presque toujours, au rez-de-chaussée, elles sont humides et malsaines ; mais elles sont surtout insalubres lorsque, basses, mal éclairées et ayant des cheminées qui tirent mal, elles sont dépourvues de plancher, et qu'un mauvais pavé ou simplement la terre constituent seuls le palier de la demeure. Les hommes jeunes qui vont habituellement aux champs se ressentent peu de ces conditions ; mais

les femmes, les vieillards et surtout les enfants en subissent les rigoureuses conséquences.

En résumé, nous recommandons comme essentiel à la conservation de la santé, comme favorable à son rétablissement lorsqu'elle est altérée, en un mot, pour arriver à un âge avancé avec peu d'infirmités, non seulement la sobriété, une nutrition saine et réglée, mais encore le soin d'éviter les courants d'air, les refroidissements du corps, l'arrêt subit de la transpiration, la respiration d'un air froid quand la poitrine sort d'un milieu chaud ou qu'elle est en état de transpiration, l'ingestion d'une boisson froide quand le corps est en sueur. Il faut aussi ne mouiller les pieds, et la tête surtout, qu'avec la plus grande circonspection; se couvrir toujours selon la saison; porter la laine sur la peau, au moins sur le tronc et les bras, si ce n'est même sur les jambes. Nous insistons encore, comme conditions d'une grande importance, sur l'habitation d'une demeure salubre, et nous entendons par salubre : peu humide, planchéïée, élevée d'un degré au moins au-dessus du sol, bien éclairée, exposée au midi; *car l'homme, ainsi que les plantes et tous les êtres organisés, a besoin d'insolation*; enfin, qu'elle soit munie d'une cheminée dont le tirage se fasse bien, afin qu'on ne soit pas exposé, l'hiver, au double inconvénient des courants d'air et de la

respiration d'un air constamment chargé de fumée. Sans compter les ophtalmies et les dartres que peut développer cette fumée, elle est impropre à la combustion pulmonaire, et peut, par les vapeurs âcres et acides qu'elle renferme, produire à la longue de grands désordres dans les organes de la respiration.

Nous terminerons ce chapitre par un mot sur l'importance réelle qu'on doit accorder à la propreté en général, et spécialement sur le soin qu'on doit mettre à écarter des habitations les fumiers et tout foyer d'infection. Un grand nombre de maladies et la plupart des épidémies ont pour cause la respiration prolongée des miasmes putrides et paludéens ; de là la nécessité d'habiter une demeure qui soit éloignée des marais et des fumiers en putréfaction.

Quant à la propreté du corps, son importance découle de celle qu'on doit attacher : 1° à ce que les fonctions de la peau et d'abord la transpiration se produisent facilement ; 2° à ce que cette peau, qui jouit aussi de facultés absorbantes, ne soit pas réduite à absorber des saletés. Ainsi, pour que rien ne porte obstacle aux fonctions de la peau, il faut la maintenir constamment propre ; et, comme les bains sont peu à la portée des gens de la campagne, ils devront les remplacer par des lotions souvent renouvelées d'eau fraîche, avec ou sans le concours du savon et suivant la nécessité.

CHAPITRE III.

MALADIES.

LEUR DESCRIPTION ET LEUR TRAITEMENT PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Abcès.

On appelle *abcès*, autrefois *apostème*, tout amas de pus dans une cavité naturelle ou accidentelle de notre corps.

Le pus est toujours le résultat d'une sécrétion morbide ; il provient d'une altération du sang, et la suppuration est toujours la conséquence d'une inflammation. La formation du pus est toujours accompagnée de frissons ; c'est à ce symptôme surtout que le médecin reconnaît que, dans une inflammation, il y a production de pus ou formation d'un abcès.

Les abcès se divisent en *abcès chauds* et en *abcès froids*. Ces derniers se liant à une constitution scrofuleuse ou tout au moins très-lymphatique, nous renvoyons le lecteur aux articles *Scrofules* et *Tumeurs froides*.

Nous ne parlerons que des abcès chauds les plus

fréquents, les moins graves, de ceux surtout qui ont leur siége à la surface du corps.

Tous les abcès chauds débutent par une inflammation. La période inflammatoire est caractérisée par de la chaleur, de la douleur pulsative et par un engorgement avec tuméfaction des tissus. La production du pus vient ensuite.

Les abcès s'ouvrent presque toujours, et c'est en quelque sorte leur terminaison naturelle. Cette ouverture se produit ordinairement vers le point de la peau le plus rapproché de leur siége.

Traitement. — 1° Chercher à faire avorter l'inflammation pour prévenir la formation du pus, et pour cela tenir constamment sur la partie de larges cataplasmes de farine de lin, arrosés de laudanum. Quelques praticiens conseillent à cet effet des frictions avec l'onguent mercuriel double, frictions qu'on renouvelle plusieurs fois le jour. Mais de tous ces moyens abortifs, le meilleur, sans contredit, consiste dans une large application de sangsues, après laquelle on revient à l'emploi des cataplasmes laudanisés.

2° Si, malgré l'emploi de ces moyens, il y avait formation de pus, ce qu'on reconnaîtra, nous le répétons, à la production de frissons et à la fluctuation, il conviendrait de pratiquer une ouverture avec un bistouri ou simplement avec la lame

d'un canif. On comprime pour expulser, autant que possible de la plaie, le pus, ou seulement la matière sanguinolente qui s'y est accumulée, et on panse, soir et matin, avec une pommade suppurative : du baume d'Arcœus, ou, à défaut, de l'onguent basilicum qu'on étend sur du linge et qu'on maintient sur la partie. Si la douleur le permettait, et lorsque l'ouverture est assez grande, on y introduirait de la charpie enduite de la même pommade. Lorsque la douleur est très-vive, on fait bien de débuter par l'emploi du cérat opiacé en place des pommades suppuratives précitées. Lorque la suppuration a cessé, et que d'ailleurs les tissus ont repris leur premier volume, on passe à l'emploi de notre pommade siccative rouge pour en hâter la cicatritrisation, et si des bourgeonnements qui s'opposeraient à cette cicatrisation venaient à s'y produire, on les combattrait en les saupoudrant légèrement avec de l'alun pulvérisé, sans préjudice de l'application par dessus des pommades précitées. (Voir l'article *Panaris* et *Furoncle.*)

Nous terminerons l'article *Abcès* en disant un mot des abcès du sein, dits *laiteux*. Ces abcès, qui paraissent occasionnés par le défaut d'allaitement ou par un allaitement insuffisant pour enlever au sein tout le lait sécrété par les glandes mammaires, doivent recevoir le traitement que nous venons d'indi

quer pour les abcès en général ; mais en ajoutant à ces moyens tout ce qui doit diminuer la sécrétion du lait. Or, ce que nous connaissons de mieux est l'usage réitéré de purgatifs légers, et, par exemple, de deux verres, tous les matins, de notre tisane antilaiteuse.

Acne (*voy. Dartres*).

Acne-Rosea (*voy. Couperose*).

Acidité (*voy. Aigreurs*).

Affections (*voy. la Maladie en particulier*).

Age critique.

Cette époque, qui varie ordinairement chez les femmes entre 45 et 50 ans, demande, en outre d'un régime doux, l'usage de purgatifs légers, tels que la limonade de citrate de magnésie, à la dose d'une demi-bouteille dans la matinée ; quelques bains de temps en temps. L'usage des antispasmodiques, tels que la tisane de feuilles d'oranger, de valériane, lorsqu'il y a des douleurs vives de tête, est encore indiqué. Enfin, nous conseillons l'usage de nos pilules sédatives, à la dose de trois par jour, le matin, à midi et le soir, lorsque les digestions sont difficiles. On aura soin de boire par dessus un verre de tisane de fleurs de tilleul. Régime doux ; absten-

tion de boissons alcooliques (y compris le vin) et de café des îles, qu'on peut remplacer par celui de gland doux. Exercice soutenu.

Aigreurs.

Les aigreurs d'estomac tiennent ordinairement à une mauvaise digestion. On les combat d'abord par l'usage de pastilles de Vichy, à la dose de trois à six après les repas; et si ce moyen échouait, on passerait au traitement qui sera indiqué à l'article *Gastralgie.*

Aliénation.

Manie. — Démence. — Monomanie.

On doit, dès qu'un dérangement intellectuel se produit chez l'homme, agir d'abord par les moyens moraux. Sont indiqués en conséquence, d'une part, la tranquillité et l'éloignement des causes qu'on suppose avoir contribué à la production de la maladie; d'autre part, des entretiens dans lesquels on fait intervenir le raisonnement, mais sans trop brusquer les idées du malade.

Le régime a aussi une grande importance dans le traitement de l'aliénation : sont rigoureusement indiquées la suppression du vin et de toute liqueur alcoolique; la diète, l'abstention de café, etc. Nous avons connu plusieurs sujets qui cessaient de dérai-

sonner dès le moment que ce régime leur était appliqué. On le conçoit, en effet, puisque l'abus de liqueurs alcooliques suffit pour déterminer une sorte de folie chez certains, on pourrait même dire chez tout le monde. L'ivresse est un état passager de démence, et c'est d'autant plus vrai, que chez des sujets qui s'y livrent fréquemment, de transitoire, cet état devient permanent : tel ivrogne, à jeun, fait déjà des actes de folie, parce qu'il a seulement pris une inquiétude, qu'il a eu une contrariété, etc.

Le régime a, nous le répétons, une grande importance dans le traitement de la folie ; nous ne saurions trop insister sur ce point. Quant aux autres moyens à lui opposer, nous devons mettre au premier rang les émissions sanguines et les révulsifs, tels que vésicatoires, cautères, etc. Nous avons vu la folie cesser tout à coup chez une personne robuste à laquelle on avait appliqué les ventouses scarifiées à la nuque ; et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette personne, qui est morte à un âge avancé, vingt ans après, n'avait plus ressenti le moindre dérangement dans ses facultés. Nous avons connu encore une femme ivrogne chez laquelle la folie allait souvent jusqu'au point où il fallait l'intervention de la force brutale : dans un de ses moments de turbulence, elle se renversa sur les jambes

plein un chaudron d'eau bouillante. Dès ce moment, la folie cessa : toute la raison lui revint; elle cessa de boire, et cette raison, qui est restée ensuite à peu près intacte pendant plus de dix ans, se serait très-probablement maintenue si cette femme n'eût succombé encore à la passion de boire.

Amaurose. — Goutte sereine.

Cette affection de l'organe de la vision est le résultat de la paralysie de la rétine ou du nerf optique. La rétine cesse, dans ce cas, de transmettre au cerveau l'image qu'elle reçoit des objets extérieurs par l'intermédiaire de la chambre noire de l'œil. C'est l'affection qui produit le plus de cas de cécité sous la zone tempérée; mais c'est surtout sous la zone torride que l'amaurose est fréquente. On attribue, dans les pays chauds, la production de cette maladie, au froid extérieur qu'éprouve l'œil, chez les personnes qui couchent dehors pendant les nuits sereines, et c'est de là que lui vient le nom de *goutte sereine.*

Cette affection est facile à reconnaître en ce que l'œil fermé un moment, au moyen de la main, et ouvert subitement, ne présente point de contraction dans sa pupille. Pour rendre ceci compréhensible, nous renvoyons nos lecteurs à ce que nous avons

dit, Chapitre Ier *(Physiologie)*, sur la constitution de l'œil. Dans l'amaurose encore, le cristallin est ordinairement transparent, à moins, toutefois, qu'il y ait en même temps cataracte, maladie caractérisée, ainsi que nous l'avons dit, par l'opacité du cristallin.

Le traitement de l'amaurose, s'il n'est pris au début de la maladie, et lorsque la vision en est peu altérée, ne présente guère de chances de réussite. Quoi qu'il en soit, il doit consister dans l'application et le maintien longtemps prolongé d'un cautère à la nuque, d'une part, et, d'autre part, dans l'emploi souvent répété de purgatifs drastiques, tels que celui de nos pilules écossaises. On y joindra l'usage de l'huile de foie de morue, ou mieux de notre mixture à l'huile de foie de morue. Enfin, on y ajoutera des frictions pratiquées tous les jours, autour de l'œil ou des yeux malades, avec la teinture de noix-vomique. Elles seront faites au moyen d'une toute petite pièce de linge, et plus spécialement sur le sourcil et sur la tempe.

Aménorrhée.

Ce nom sert à désigner la suppression accidentelle, chez le sexe, d'une fonction naturelle qui commence à se produire vers l'âge de quinze ans et cesse ordinairement de quarante-cinq à cinquante.

L'aménorrhée est rarement par elle-même une maladie : elle est le plus souvent le résultat d'autres affections aiguës ou chroniques ; elle occasionne une foule de désordres. Dans l'état de santé, ces fonctions se suppriment d'autant plus facilement que le sujet est plus impressionnable : une émotion vive, une frayeur, une grande peine, un froid, un accident physique peuvent les supprimer. Dans ces cas, l'usage des ferrugineux, de nos pilules antichlorotiques au lactate de fer les rappelle presque toujours. On les administre à la dose de deux par jour en commençant, et en augmentant de deux tous les jours, jusqu'à ce qu'on arrive au nombre de huit matin et soir. On fera usage, pendant les premiers jours, d'une infusion de notre thé antispasmodique, à la dose d'un paquet par litre, à laquelle on substituera, six à huit jours après, celle de feuilles d'oranger. Dans le cas où ces pilules produiraient sur l'estomac un sentiment de pesanteur qui incommoderait la malade, on pourrait les administrer au commencement des deux principaux repas.

Lorsque l'aménorrhée tient à une autre maladie, la guérison de cette maladie, par les moyens qui lui sont propres, amène tout naturellement le retour de la fonction supprimée. Parmi ces maladies, nous devons mettre en première ligne les inflammations ou les affections nerveuses de l'estomac (voy. *Gas-*

tralgie); celles des autres parties du tube digestif peuvent produire aussi le même effet.

Quant au régime, il devra être doux dans le début : se priver de boissons alcooliques, de café et de tout aliment trop épicé. Lorsque les fonctions supprimées auront reparu, on pourra alors se mettre à un régime tonique : boire un peu de vin et faire usage du café de gland doux, etc.

Amygdalite (*voy. Angine.*)

Anémie.

L'étymologie de ce mot vient du grec et veut dire privation de sang. On appelle ainsi une maladie dans laquelle la masse du sang semble diminuer ou tout au moins se décolorer. C'est un état opposé à la *pléthore*, et il présente de grandes analogies avec la chlorose. Tous les sexes y sont sujets. L'anémie est caractérisée encore par des désordres dans les fonctions digestives, par des palpitations de cœur; la peau prend une teinte jaune et blafarde; le sujet est faible, sans énergie morale, etc.

Le traitement qui réussit le mieux est le même que nous venons de tracer au mot *aménorrhée;* et le même régime lui est applicable.

Anévrismes.

Le plus fréquent des anévrismes est celui du

cœur. Son nom, qui vient du grec, veut dire dilatation, distension. On appelle ainsi une sorte de tumeur produite par la dilatation d'une artère et même d'une veine. Comment qu'il en soit, ces maladies sont trop graves pour que le malade ne doive en référer aux lumières des hommes de l'art qui, à un régime approprié, joignent ordinairement l'emploi des préparations de digitaline, les émissions sanguines, l'application de la glace, la ligature quelquefois, etc.

Angine. — Amygdalite, Esquinancie, Mal de gorge.

Ce mot vient du mot latin *angere*, suffoquer. On entend par angine l'inflammation de la muqueuse, depuis l'arrière-bouche jusqu'à l'estomac et même jusqu'aux poumons ; mais cette dénomination désigne ordinairement une inflammation plus restreinte et qui a spécialement son siége sur les amygdales ou sur le pharynx. Elle se termine ordinairement par la résolution et par une abondante exhalation de mucosités. Quelquefois, il se forme un abcès dans le tissu cellulaire : le pus amincit, par degrés, les parois du pharynx et se fait jour dans le conduit, d'où il est entraîné par la bouche, ou descend dans l'estomac. Dans quelques cas, heureusement très-rares, l'angine devient gangréneuse.

Le diagnostic de l'angine n'est difficile que lorsque

le siége du mal se dérobe à nos yeux. On s'aide dans ce cas d'une spatule ou d'une cuiller, pour abaisser la base de la langue et arriver ainsi à voir jusqu'au siége du mal. L'angine ordinaire, qu'elle ait son siége au pharynx ou aux amygdales, a presque toujours une issue heureuse. Lorsque l'angine est gangréneuse, ce qui se reconnaît aux taches cendrées qui s'aperçoivent dans le pharynx ou sur les amygdales, et à la production d'une respiration fétide, on doit recourir au plus tôt aux lumières du médecin. On peut au contraire la traiter soi-même lorsqu'elle est réduite à l'état de simple esquinancie, et voici le traitement qui réussit le mieux. Diète ; envelopper le cou avec de la laine ; boissons sudorifiques, telles que de l'infusion de fleurs de sureau ; gargarisme astringent au sulfate d'alumine. Si ces moyens sont insuffisants et qu'après vingt-quatre heures de leur emploi il n'y ait une amélioration, application de huit à dix sangsues à la partie extérieure du cou qui correspond à l'inflammation. Il est encore bon, pour favoriser l'effet de tous ces moyens, de bien se couvrir la tête et de tenir les pieds chauds.

Anthrax.

Mot grec qui veut dire charbon. On appelle ainsi une inflammation gangréneuse du tissu cellulaire sous-cutané et de la peau, qui est due à une cause

soit interne, soit externe. Cette dénomination s'appliquant à deux affections bien différentes : au charbon proprement dit et au furoncle, nous renvoyons le lecteur à ces deux articles.

Aphonie. — Enrouement, Raucité.

Le mot *aphonie* dérive du grec, de *a* privatif et de *phoné*, voix, c'est-à-dire privé de voix. Lorsque l'aphonie est incomplète, et c'est de ce cas dont nous parlons, elle prend le nom de *enrouement*, *raucité*. Altération de la voix qui perd de sa netteté, devient obscure et basse. Ce phénomène est ordinairement la conséquence d'une maladie du larynx ou de la trachée. Quoi qu'il en soit, on est presque sûr de rétablir l'intégralité de l'organe par l'application des sangsues; mais l'usage de notre gargarisme astringent réussissant assez souvent, il conviendra de l'essayer avant d'en venir à l'emploi des sangsues. Il est encore utile de bien envelopper le cou avec une cravate de laine, de faire usage de notre pâte de lichen opiacée, etc. (Voy. *Angine*.)

Aphtes.

On entend sous cette dénomination deux genres d'affections qui diffèrent cependant entre elles : 1° les aphtes proprement dits ou des adultes ; 2° les

apthes des enfants ou *muguet*. L'une et l'autre de ces affections ont des causes enveloppées d'obscurité. Chez les adultes, comme chez les enfants, une mauvaise nourriture et une habitation malsaine, des usages de malpropreté semblent y prédisposer. Chez les uns et chez les autres, l'aphte se présente sous forme de tubercules blanchâtres de la grosseur d'un grain de millet, disséminés en pustules solitaires ou réunis de manière à former une croûte dense et luisante. Ils sont transparents ou opaques, jaunâtres ou livides. Après avoir persisté pendant quelque temps, la surface se dénude et il reste une excoriation qui est douloureuse et gêne la mastication et la déglutition. Chez les enfants, l'aphte bénin ou muguet provoque une chaleur, de la fièvre, du malaise, un dérangement dans la digestion, et leur caractère local est une apparition de boutons blancs qui ont d'abord leur siége sur les gencives d'où ils s'étendent sur la surface des lèvres, la muqueuse des joues et enfin sur la langue ; il y a souvent du dévoiement. A ces boutons succède une excoriation qui guérit le plus souvent d'elle seule et reparaît.

Le traitement du muguet se borne ordinairement à l'emploi local des astringents ; ainsi, l'onction de l'éruption par du miel rosat, avec une plume, suffit très-bien chez les enfants à la mamelle. On renouvelle ces onctions trois ou quatre fois dans les vingt-

quatre heures, et, en cas d'insuccès, on ajoutera 2 à 4 gr. d'alun pulvérisé par 10 gr. de miel rosat. Disons encore que les enfants privés de nourrice sont souvent cruellement affectés de cette maladie, et que, chez presque tous, il suffit de leur donner l'allaitement naturel pour que cesse l'effet produit.

Quant aux adultes qui sont affectés d'aphtes, il suffit ordinairement de toucher les ulcérations, au moyen d'un peu de sulfate de cuivre, pour les faire cesser. On prend, pour cela, un petit cristal de ce sel, et on en presse un angle sur la surface excoriée.

Si, par cas, ce traitement fort simple venait à échouer, on en triompherait aisément en joignant, à cette médication locale, l'emploi de purgatifs, et, de préférence, de l'eau de sedlitz, à 45 gram., administrée une couple de fois, à quatre ou cinq jours d'intervalle. Quelques bains sont aussi indiqués.

L'affection aphteuse revêt quelquefois une forme plus grave qui lui fait donner la dénomination de *maligne*. Nous n'avons voulu nous occuper que des aphtes désignés sous le nom de *bénins*, le traitement des premiers éxigeant les soins d'un médecin.

Apoplexie.

Du grec *apoplettein*, frapper avec violence. Affection caractérisée par la perte plus ou moins complète du sentiment et du mouvement, pendant

que la respiration et la circulation continuent à s'exercer.

Plusieurs affections, de nature fort différente par les causes qui les déterminent, portent le nom d'*apoplexie*. Nous ne traiterons, dans notre opuscule, que de celle qui a pour cause l'hémorragie cérébrale, et qu'on appelle vulgairement *coup de sang*.

Cette apoplexie consiste en un épanchement de sang dans l'intérieur du crâne, survenu sans violence extérieure.

Les sujets sanguins, qui ont le cou court et gros, la tête volumineuse, y sont plus disposés que les autres, et c'est ordinairement après cinquante ans qu'on l'observe. Personne n'en est à l'abri; mais ceux qui font une *bonne chère et peu d'exercice* y sont plus sujets. Tout ce qui favorise la stagnation ou l'afflux du sang vers la tête peut provoquer l'apoplexie : tels sont la pression exercée sur les vaisseaux du cou par des liens ou des tumeurs; la position horizontale; les efforts pour aller à la selle, vomir, crier, tousser, uriner, éternuer, etc.; la satisfaction de passions vives; les méditations; les violents chagrins; l'usage et surtout l'abus des boissons alcooliques; l'abus de l'opium, etc.

L'apoplexie est presque toujours précédée, quelques jours ou quelques heures avant l'attaque, des

signes de la pléthore cérébrale, tels que douleurs, rougeur et pesanteur de tête, bourdonnements d'oreilles, étourdissements ou vertiges, battements des carotides. Il y a encore souvent engourdissement de certains muscles d'un même côté du corps; picotements ou fourmillements dans les jambes, dans les pieds ou dans les mains. Ces signes précurseurs se manifestent surtout après les repas et après le sommeil. Comme l'attaque suit souvent de très-près l'apparition de ces symptômes, il est de la plus grande importance d'employer, dès leur première manifestation, les moyens qui peuvent la prévenir; et d'abord, si on est à proximité du médecin, ne pas perdre un instant pour recourir à ses soins. En cas d'éloignement de l'homme de l'art, il sera de la plus rigoureuse nécessité de faire, à l'anus ou derrière les oreilles, une application de vingt à trente sangsues; en même temps, de mettre les pieds dans de l'eau chaude, dont on élèvera le plus possible la température, peu à peu, par de nouvelles additions d'eau plus chaude. Il serait bon que ce bain de pieds montât jusqu'aux jarrets du malade, et on y ajoutera deux ou trois pelletées de cendres de bois, toutes choses qui ont pour effet d'attirer le sang vers le bas et de détourner son afflux du cerveau. Ce bain de jambes devra durer vingt-cinq minutes environ. Après la chute des sangsues, les

piqûres seront bassinées avec un linge mouillé d'eau tiède, de manière à en favoriser le plus possible la saignée. Enfin, on administrera, dans les vingt-quatre heures, une bouteille d'eau de sedlitz à 64 grammes, et pour boisson, limonade, petit-lait ou tisane de pruneaux.

L'attaque proprement dite ou l'invasion de l'apoplexie correspond au moment où l'hémorragie se produit et comprime le cerveau. Selon que l'un des hémisphères est comprimé, il y a paralysie de l'un ou de l'autre des côtés, et, chose singulière, la lésion est du côté opposé à la paralysie. Lorsque l'hémorragie s'exerce sur les deux hémisphères, la paralysie est générale et la mort peut être instantanée. Dans la plupart des cas, il y a seulement hémiplégie, c'est-à-dire paralysie d'un seul côté. La face participe plus ou moins à cette paralysie, en sorte que, l'équilibre étant rompu dans cette partie du corps, il en résulte des déviations de la bouche et dans les muscles, qui changent étrangement la physionomie des sujets. La langue ressent plus ou moins les effets de cette paralysie, en sorte que le malade a plus ou moins de peine à parler.

Cette affreuse maladie, quand elle n'a pas la mort pour conséquence, laisse presque toujours après elle des traces ineffaçables ; au moins est-il extrê-

mement rare qu'il en soit autrement. De plus, si on en guérit, les rechutes en sont toujours imminentes, et le malade devra toujours se tenir en garde contre une nouvelle attaque. Aussi y a-t-il lieu d'employer les moyens les plus énergiques pour la prévenir. Ces moyens sont en tout point ceux que nous venons d'indiquer, lorsque, malgré les soins hygiéniques, les symptômes précurseurs apparaissent.

Quant au traitement à employer pour combattre les effets de l'attaque même, lorsque la mort subite n'en a pas été le résultat, on ajoutera aux moyens préconisés, comme préventifs, l'application du froid sur la tête et des révulsifs tels que le fer rouge à la plante des pieds. L'emploi des cautères, des vésicatoires, etc., avec l'usage des purgatifs, doit succéder à ces moyens.

On a encore vanté l'usage du café, sans addition d'alcool, lorsque la convalescence commence à se produire, et nous connaissons un médecin de nos amis qui, sous l'influence de cette médication fort agréable, a vu se dissiper tous les désordres occasionnés chez lui par deux attaques successives d'apoplexie. Lorsque le malade a l'estomac chargé d'aliments, il est bon de provoquer des vomissements, quoique l'action de vomir soit par elle-même nuisible. La diète, l'abstention de liqueurs alcooliques,

l'exercice au grand air, mais en évitant l'action de la lumière directe du soleil, doivent être employés pour arriver à une guérison plus ou moins complète, comme pour prévenir le retour de la maladie.

Pour combattre la paralysie qui persiste ordinairement après une attaque, on peut pratiquer, avec utilité, des frictions sur la colonne vertébrale et sur les membres paralysés, avec la teinture de noix-vomique pure. L'usage des eaux de Balaruc produit souvent d'heureux résultats dans les mêmes cas.

Asphyxie.

Le mot *asphyxie*, dont l'étymologie vient du grec, veut dire suppression du pouls. L'asphyxie est de deux sortes bien distinctes : 1° celle qui provient par défaut d'air dans les poumons : telle est l'asphyxie des pendus, des noyés et des nouveaux-nés ; 2° l'asphyxie produite par l'introduction, dans les poumons, de gaz non respirables ou délétères : telle est celle qui a lieu par l'aspiration du gaz des cuves vinaires en fermentation et du gaz de la combustion ; celle qui résulte de la respiration du gaz des fosses d'aisance.

Asphyxie des Pendus.

La première chose à faire est de couper la corde qui étreint le cou ; de poser le corps à terre sans

le blesser et avec le moins de secousses possibles. Tout cela sans délai et, bien entendu, *sans attendre l'arrivée de l'officier public.* On défait les vêtements qui peuvent gêner le sujet, et nuire ainsi à la respiration et à la circulation. On place le corps sur un lit ou sur un matelas, la tête et la poitrine élevées, et on cherche à le réchauffer en promenant des fers à repasser chauds sur tout le corps, et en pratiquant des frictions sur ces mêmes parties avec une pièce de laine qu'on imbibe avec un mélange d'ammoniaque et d'huile dans le rapport de un à quatre.

Le corps légèrement incliné à droite, sur le matelas, on place sous son nez un flacon d'acide acétique ou d'ammoniaque étendue, et on exerce de légères compressions alternatives sur la poitrine ou sur le ventre, en vue de rétablir la respiration, car c'est vers ce but que doivent tendre tous les efforts. Si ce moyen est infructueux, après quelques secondes, on devra recourir au grand moyen, celui qui produit de merveilleux effets dans ces cas : nous voulons parler de l'insufflation de l'air de bouche à bouche, en alternant cette insufflation avec la pression précitée des mains sur la poitrine et l'abdomen. Lorsque le sujet revient à la vie, il est quelquefois nécessaire de saigner, de purger et de faire vomir ; mais on soumet l'appréciation de cette mé-

dication aux lumières d'un médecin. Si le médecin appelé n'a pu parvenir encore au lit du malade, on fera bien de lui faire avaler des boissons vinaigrées d'abord, et puis alcoolisées avec un peu d'eau-de-vie. Des lavements au vinaigre et au sel sont encore indiqués. S'il se plaint de céphalalgies, lui appliquer des compresses d'eau salée et vinaigrée sur la tête. Enfin, si la face est injectée et surtout violacée, on appliquera six à huit sangsues derrière chaque oreille ou des synapismes aux jambes.

Asphyxie des Noyés.

Dès qu'on retire le noyé de l'eau, se bien garder de le suspendre par les pieds. On le débarrasse, à la hâte, des vêtements qui le gênent, au moyen de ciseaux ou d'un couteau, surtout si on est en hiver; on le couche sur le dos, un peu tourné à droite; on le penche légèrement, pour faire couler les liquides muqueux que renferme ordinairement la trachée, et, avec les doigts qu'on introduit dans la bouche, on en retire les mucosités qui s'y sont accumulées. Ceci fait, et le plus rapidement possible, on cherche, comme nous l'avons dit dans le cas précédent, à rappeler la respiration par la pression des mains, alternant avec l'insufflation par la bouche. On cherche en même temps, surtout en hiver, à ramener la chaleur du corps d'abord, en le couchant dans un

lit bassiné très-chaudement, ainsi que par le contact de fers chauds ou de briques chaudes et au moyen de frictions avec de la laine. On place sous le nez soit de l'acide acétique, soit de l'ammoniaque étendue d'eau. On emploie enfin tous les moyens que nous venons d'indiquer, à l'article précédent.

On ne doit point se décourager dans l'emploi de ces moyens ; car on a vu quelquefois des noyés ne revenir que quelques heures après l'emploi de ces manœuvres. Cependant, si au bout d'une heure, aucun résultat ne s'était produit, ce serait le cas d'employer les grands révulsifs, tels que de faire brûler de l'amadou ou des pièces de linge, imbibées d'eau-de-vie et du diamètre de trois à quatre centimètres, sur le creux de l'estomac ou sur la partie interne des cuisses.

Le noyé revenu à la vie, on lui administrera quelques cuillerées d'eau-de-vie allongée avec un volume égal d'eau, et on cherchera à provoquer des vomissements à l'aide du doigt ou la barbe d'une plume, surtout s'il a l'estomac plein. Ne négliger, comme dans le cas précédent, ni l'application de compresses sur la tête, ni l'application de sangsues et même de synapismes.

Asphyxie des Nouveaux-Nés.

Même traitement que pour les pendus. On doit

pratiquer les frictions avec les flanelles légèrement imbibées de vin, et l'insufflation par la bouche doit se faire doucement et avec beaucoup de soins. Enfin, on place l'enfant dans un bain tiède auquel on ajoute un peu de vin.

Asphyxie par les gaz du charbon ou par les gaz des cuves vinaires.

On place le malade sur un lit, la poitrine et la tête élevées ; si c'est dans une pièce, les croisées devront être ouvertes. On projète sur la figure de l'eau vinaigrée et on pratique des frictions avec une pièce de laine légèrement imbibée d'eau de cologne ou d'eau-de-vie. On excite les narines avec la barbe d'une plume et on fait sentir, avec précaution au malade, de l'amoniaque étendue d'eau.

On administre un lavement d'eau salée ou vinaigrée. Enfin, on pratique des insufflations, dans les poumons, comme nous l'avons dit, dans le cas d'asphyxie par strangulation ou par submersion.

Une saignée au bras ou à la jugulaire serait quelquefois utile pour rappeler la circulation.

Lorsque le malade est revenu à lui-même, on lui administre quelques cuillerées de bon vin ou d'eau-de-vie allongée.

Ne pas se décourager dans le défaut de résultat, après une heure et même deux heures de soins.

Asphyxie par les émanations méphitiques.

Mêmes soins que pour les asphyxies par le gaz du charbon ; mais au lieu de faire respirer de l'ammoniaque au malade, on lui place, sur la bouche, des linges imbibés de chlorure de chaux ou d'eau de javelle, dont on lui aspergera la figure, en en préservant les yeux. Synapismes aux jambes.

Asthme.

L'asthme, qui est une affection nerveuse des poumons, est caractérisé par une gêne très-grande dans la respiration ; gêne qui va jusqu'à la suffocation, produisant ainsi des sortes d'accès qui viennent plus particulièrement de dix heures du soir à deux heures du matin.

L'asthme est rarement une maladie essentielle : il est le plus souvent le symptôme d'une lésion du cœur, d'une affection catarrhale ou d'une accumulation de liquides dans la plèvre. Il est héréditaire, et les vieillards y sont plus sujets que les personnes jeunes.

Les asthmatiques, c'est-à-dire les personnes qui ont été sujettes à des attaques ou accès d'asthme ou qui le seront ultérieurement, présentent les symptômes suivants : ils éprouvent le besoin, lorsqu'ils sont couchés, d'avoir la tête et la poi-

trine élevées ; ils sont essoufflés , en montant un escalier ou une côte et sont très-sujets à s'enrhûmer. Les rhûmes qu'ils ont les fatiguent beaucoup en ce qu'ils les privent de sommeil. Tous ces symptômes sont, sinon d'une cure ou guérison faciles, du moins d'un soulagement presque certain par l'usage des préparations combinées de digitaline, ou alcooliques de digitale, et de datura-stramonium. Pour ces rhumes et pour la gêne de la respiration, nous conseillons donc, comme d'un effet qu'on pourrait dire admirable, l'usage de notre sirop antiasthmatique, à la dose de trois à quatre cuillerées par jour, dans une tasse d'infusion chaude d'hyssope ou de lierre terrestre. Cette tisane, d'ailleurs, devra constituer la boisson ordinaire du malade. Lorsque les symptômes d'asthme iront jusqu'à la suffocation, on devra faire fumer au malade une demi-pipe ou plus de feuilles de stramonium, sans cesser l'usage du sirop ; et comme aidant l'effet du stramonium, dans les crises fortes, on y ajoutera l'application de synapismes aux jambes.

Lorsque, avec l'existence des symptômes déjà décrits, le malade a les pieds enflés et surtout les jambes, on substitue à la tisane de sommités d'hyssope et de lierre terrestre, celle faite avec du cerfeuil frais, des feuilles vertes de céleri, de chaque une poignée, graine de genévrier une pincée pour un litre de

décoction à laquelle on ajoutera un gramme de nitre par litre, à boire à la soif du malade.

Lors des crises, on joindra aux moyens que nous venons d'indiquer, l'élévation de la tête et de la poitrine, l'agitation de l'air et surtout d'un air qu'on a soin d'impreigner d'éther, en en versant quelques gouttes sur le lit ou sur les vêtements du malade. Avoir soin, si on ouvre les croisées, de bien recouvrir le malade de couvertures pour éviter le froid.

On substitue, sans inconvénients, les fumigations de stramonium à l'usage de la pipe. Ces fumigations se pratiquent en mettant quelques feuilles de cette plante sur des charbons ardents, dans une pelle à feu ou sur une pelle rougie, et en disposant la production de la fumée sous la tête du malade, ou, tout au moins, en sollicitant, avec la main, l'air, imprégné de cette fumée, à aller vers la tête du malade, de manière à ce qu'il la respire. Nous conseillons aux personnes qui s'enrhument facilement, de porter leurs observations du côté des symptômes propres aux asthmatiques ; et si, par exemple, elles éprouvent le besoin d'avoir la tête haute dans leur lit, et surtout si elles sont essoufflées en montant des degrés, nous leur conseillons, comme moyen héroïque, pour triompher de ces rhumes, l'usage du sirop antiasthmatique précité. Nous le recommandons surtout aux vieillards, à qui, presque tou-

jours, ce sirop fait le plus grand bien, lors même que ces symptômes existeraient à peine.

Les asthmatiques doivent s'abstenir de tout travail pénible ; ils devront s'appliquer à conserver toujours les pieds chauds et à l'abri de l'humidité ; éviter de respirer un air froid et humide. La sobriété leur est encore indiquée, et l'abstinence du vin et celle du café surtout sont de la plus grande importance. Ils devront, le soir, éviter de faire un repas copieux, et reporter, autant que possible, au matin ou à midi, l'usage des aliments nécessaires.

Les transitions subites de température leur étant très-nuisibles, nous leur recommandons encore l'usage des gilets de laine sur la peau.

Bronchite ou Rhume de poitrine.

Les bronches sont, comme on le sait, des tubes ramifiés qui amènent l'air de la respiration dans les poumons. La bronchite est l'inflammation des bronches. La bronchite affecte plusieurs formes : aiguë dans le rhume simple et la grippe ; chronique dans le catarrhe pulmonaire ; nerveuse dans la coqueluche.

Les rhumes de poitrine sont presque toujours le résultat d'un refroidissement qui a pour effet de rompre l'équilibre de la transpiration et par suite de la circulation. Respirez un air froid quand vous

êtes chaud ; éprouvez un froid humide et prononcé aux pieds ou à la tête ; déshabillez-vous à un courant d'air ; arrêtez-vous soudainement à l'air, après une marche forcée qui aura provoqué la transpiration, et vous vous enrhumerez. Heureux lorsque cette inflammation se borne aux bronches et ne s'étend point jusqu'aux poumons ou à la plèvre. Du reste, ceci varie selon l'impressionnabilité du sujet, et cette impressionnabilité est singulièrement augmentée lorsque le sujet est à l'état d'ivresse : tel, dans l'état normal, ne contracterait qu'une bronchite, laquelle ne présente ordinairement aucune gravité, qui, dans l'état d'ivresse, se voit atteint d'une inflammation des poumons ou de la plèvre (pneumonie ou pleurésie) souvent mortelles.

Les causes qui produisent les bronchites ont très-souvent pour effet de déterminer un rhume de cerveau ou coryza, qui n'est autre chose que l'inflammation de la muqueuse du nez et de l'arrière-bouche. De cette partie, l'inflammation se propage, par continuité de tissu, jusque sur le larynx, ce qui provoque l'enrouement ou raucité, et enfin elle gagne les bronches, où ordinairement s'arrête le mouvement de déplacement.

La médication à suivre, pour le traitement du coryza ou rhume de cerveau, consiste à se tenir les pieds chauds et à chercher à y rappeler ou à y en-

tretenir la transpiration. On doit aussi éviter le froid à la tête. On peut, lorsque ce rhume persiste, le combattre avec avantage en reniflant, de temps en temps, une dissolution chaude d'extrait gommeux d'opium, 10 centigr. de cet extrait dans 250 gr. d'eau simple. L'eau chaude, employée en reniflements dès le début de la maladie, est, à elle seule, un bon moyen de guérison du coryza, et ce moyen peut le faire avorter dans une infinité de cas. L'usage d'un gilet de laine sur la peau est encore indiqué.

Quant à l'enrouement ou raucité, qui est l'inflammation du larynx et spécialement des cordes vocales, les mêmes moyens sont indiqués, si ce n'est qu'on substitue, au liquide à renifler, le gargarisme opiacé et aluminé de notre Formulaire. (Voir les articles *Aphonie*, *Laryngite* et *Croup* comme complément de cet article.)

Le rhume simple de poitrine ou bronchite aiguë, lorsqu'il n'y a pas de symptômes d'asthme (voy. l'article *Asthme*), se traite de la manière suivante : Usage de tisane chaude de fleurs pectorales gommée ; les pauvres se contenteront d'ajouter à l'infusion de fleurs pectorales, 15 grammes par litre de gomme, tandis que les personnes aisées substitueront à la gomme du sirop de gomme, à la dose d'une cuillerée de sirop par tasse de tisane. Lorsque

le rhume persistera, on se trouvera bien de joindre, à ces moyens, l'usage de pilules de 2 centigr. d'extrait d'opium, à la dose de trois par jour, une le matin, l'autre vers midi et la troisième le soir. Pour les personnes qui répugneraient à l'usage de l'opium, ou qui le supporteraient mal, on substituerait, à l'usage de ces pilules, celui des pilules sédatives. (Voir notre Formulaire.)

Si le rhume ne cédait à aucun de ces moyens, on joindrait, à l'usage de ces pilules et de la tisane, l'application d'un emplâtre de poix blanche entre les épaules. S'il persistait plus de quinze jours, ce qui pourrait faire craindre qu'il ne dégénérât en phthysie pulmonaire (maladie des poitrinaires), on en viendrait à l'application d'un même emplâtre, mais émétisé (voir le Formulaire), et enfin si, en toussant, le malade éprouvait une douleur dans la région pectorale au-dessous des seins, il serait prudent d'y pratiquer des frictions avec la pommade émétisée, jusqu'à production de gros boutons; ces frictions seraient pratiquées sur ce point, matin et soir, avec la main, et chaque fois avec, gros comme un haricot, de cette pommade; pansement avec sparadrap-diachylon. Dans ces circonstances, il serait prudent de faire constater l'état de la poitrine par l'osculation pratiquée par un médecin.

Catarrhe pulmonaire.

Le catarrhe pulmonaire chronique, ou bronchite chronique, est beaucoup plus fréquent dans la vieillesse qu'aux autres époques de la vie. Ses principaux symptômes sont une toux fréquente et grasse; l'expectoration facile ou laborieuse de crachats opaques blancs ou verdâtres, rejetés en plus grande abondance le matin qu'aux autres moments du jour; et, chez quelques sujets, il existe un mouvement fébrile avec dépérissement progressif.

La marche de ce catarrhe chronique varie souvent aux changements de l'atmosphère; il diminue ou même disparaît dans les saisons chaudes; il se reproduit ou s'aggrave dans les temps froids; quelquefois il cède définitivement à l'apparition d'une maladie nouvelle.

Le diagnostic en est quelquefois difficile à établir; car il peut coïncider avec l'existence de la phthysie pulmonaire, ce qu'un médecin devra encore apprécier par l'auscultation.

Le traitement du catarrhe pulmonaire ou bronchite chronique est long et difficile; les moyens suivants sont ceux qui nous ont paru le mieux réussir: tisane d'hyssope et de lierre terrestre; pilules anticatarrhales, à la dose de trois par jour. De temps en temps, quelques pastilles d'ipécacuanha, de

quatre à six, qu'on alternera avec celles de kermès. La réglisse semble aussi réussir.

Coqueluche.

La *coqueluche*, que tout le monde connaît, est un rhume opiniâtre qui se distingue de la bronchite aiguë en ce que les caractères en sont essentiellement nerveux ou spasmodiques ; aussi les enfants, qui y sont plus spécialement sujets, éprouvent des quintes extrêmement fortes, à formes convulsives, dans lesquelles les inspirations sont bruyantes, pénibles, avec provocation de nausées ou envies de vomir, assez souvent même des vomissements. La coqueluche atteint de préférence les enfants de l'âge de un à sept ans. Elle dure de un à plusieurs mois. Une foule de préparations ont été vantées sans raison pour combattre cette affection, qui résiste peu cependant à l'emploi de l'ipécacuanha. Des expériences récemment renouvelées tendraient à faire penser que le sirop de belladone, additionné de deux fois son poids de sirop de gomme, administré par petites cuillerées à café, de deux en deux heures, est aussi un bon moyen. Quant à l'ipécacuanha, on l'administre : 1° à l'état de sirop pour amener des vomissements, une ou deux fois par semaine, à la dose, chaque fois, d'une cuillerée à café répétée tous les quarts d'heure jusqu'à pro-

duction de trois ou quatre vomissements ; 2° à l'état de pastilles, données tous les matins à l'enfant pendant une semaine, non pour provoquer des vomissements, mais seulement des nausées. Ces pastilles se donneront, dans ce cas, tous les matins, à un nombre égal aux années d'âge de l'enfant. L'usage du café noir, à haute dose, semble réussir dans quelques cas.

Grippe.

La *grippe* est une maladie épidémique qui débute ordinairement par un malaise général et même par un accès de fièvre, en même temps qu'on éprouve une inflammation générale de la muqueuse du nez (coryza), du larynx et surtout des bronches. On ne peut, quoi qu'on fasse, faire avorter cette maladie ; mais, un moyen d'en atténuer beaucoup l'intensité et d'en réduire la durée, consiste, dès l'apparition des premiers symptômes, à favoriser, par des moyens inoffensifs, un mouvement de transpiration vers la peau. Pour obtenir cet effet, nous conseillons au malade de se coucher, de se bien couvrir et d'user copieusement, comme boisson, d'une infusion très-chaude de sureau, de tilleul ou de toute autre tisane sudorifique. La transpiration, une fois bien établie, on traitera les symptômes qui se produiront comme nous l'avons indiqué à l'article *Bronchite*.

Brûlures.

Les brûlures affectent divers degrés d'intensité qu'il est essentiel de distinguer : 1° brûlures de 1er degré, lorsque la chaleur n'a produit qu'une inflammation avec rougeur ; 2° brûlures de 2e degré, lorsqu'il y a formation de vésicules ou phlyctènes ; 3° brûlures de 3e degré, lorsqu'il y a mortification du tissu cellulaire sous-cutané. Dans ce cas, la partie est entièrement désorganisée et comme charbonnée : il se forme une eschare noire qui doit tomber par la suppuration, si le malade survit à l'accident.

Le pronostic des brûlures, c'est-à-dire de leur conséquence, varie suivant le degré et l'étendue de la lésion, son siége, l'âge, la constitution des sujets, etc. Le traitement doit aussi varier. Lorsque la brûlure, sans être intense, occupe une grande étendue sur notre corps, elle peut déterminer la mort. Elle peut encore l'occasionner, lorsque, occupant une moindre surface, elle est plus profonde.

Certains acides, tels que l'acide sulfurique, nitrique et chlorhydrique, et tous les agents corrosifs, produisent, sur nos tissus, une désorganisation qu'on traite en tout point comme la brûlure. Lorsqu'une brûlure vient de se produire, le premier soin à prodiguer, quel que soit le degré d'intensité, est, sans contredit, de plonger la partie brûlée dans

l'eau froide. Lorsque la circonstance ne s'y prête point, on se borne alors, soit à verser constamment de ce liquide sur la surface brûlée, soit à y maintenir dessus des compresses d'eau simple souvent renouvelées.

Le traitement de la brûlure de 1er degré est toujours assez simple : il se borne à maintenir, sur la partie, des compresses constamment imbibées avec le liquide suivant :

Prenez :

Sous-acétate de plomb ou extrait de saturne....	10	gram.
Eau de fontaine, de rivière ou mieux de pluie..	200	—
Laudanum de Sydenham	6	—

Mêlez.

Il existe, pour le traitement de la brûlure au 2e degré, un moyen dont nous ne saurions trop recommander l'emploi; nous voulons parler de l'application du coton dit en rames, c'est-à-dire du coton cardé. Après avoir combattu les premières douleurs, ainsi que nous l'avons dit, avec l'eau froide, on vide les phlyctènes, s'il y a lieu, avec une épingle ou une aiguille; ou, si les phlyctènes sont déchirées, on ramène la peau en place, de manière à recouvrir, autant que possible, les parties dénudées. Enfin, on applique par dessus une couche de coton cardé, couche qu'on augmente d'épaisseur, sans enlever le premier placé, à mesure qu'il s'imbibe de sérosité. On laisse le tout en

place jusqu'à l'époque à laquelle cesse le suintement, ainsi que l'adhérence du coton à la peau; on enlève alors le tout, et la brûlure est ordinairement guérie. Un moyen qui réussit encore bien, consiste à panser, soir et matin, la brûlure avec parties égales de cérat opiacé et de pommade de stramonium, pendant les huit premiers jours, et, dès le neuvième jour, substituer à ces pommades, notre pommade rouge siccative. Dans ce cas, on fait bien de n'employer les linges qu'après y avoir pratiqué un grand nombre de petits trous avec les ciseaux, pour favoriser l'exsudation de la plaie. On complète le pansement par de la charpie ou des linges en compresses.

Quant à la brûlure du 3e degré, c'est-à-dire celle qui présente une eschare, il convient de lui appliquer, pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures, le traitement des brûlures au 1er degré; ensuite on panse, avec le mélange de cérat opiacé et de pommade de datura-stramonium, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de douleur. Enfin, on substitue à ces pommades le pansement avec l'onguent d'althéa, pour provoquer la chute de l'eschare, et pour favoriser la formation de nouveaux tissus. On passe ensuite à l'emploi de la pommade siccative rouge.

Dans le début de toute brûlure et pendant qu'il

y a fièvre, le malade sera tenu à la diète ; il s'abstiendra de vin et de toute boisson alcoolique ou excitante ; il fera usage, comme boisson, d'infusions adoucissantes ou antispasmodiques : tilleul, feuilles d'oranger, etc.

Dans les brûlures de 2e et de 3e degrés, lorsque, par suite d'une abondante suppuration, le malade sera affaibli, il conviendra, au contraire, de lui maintenir les forces par un régime substantiel, tel que : usage de bouillons gras, œufs et viandes ; vin vieux coupé avec de l'eau ferrée ; café de gland, deux fois par jour ; vin de quinquina, une cuillerée soir et matin ; etc

Calculs urinaires.

Pierre.—Gravelle.

Les calculs urinaires peuvent se former dans tous les points des voies urinaires, telles que les reins, les uretères, la vessie. Leurs causes sont peu connues : une disposition héréditaire, des excès dans certains plaisirs, une constitution faible ou détériorée, ont été considérés comme causes prédisposantes par certains auteurs. Le défaut d'exercice, le séjour prolongé au lit, une conformation particulière des organes urinaires, qui permet à quelques portions de liquide d'y séjourner plus longtemps, peuvent, d'après M. Chomel, favoriser la formation des cal-

culs. Les calculs de la vessie peuvent se former dans la vessie elle-même; mais ils proviennent le plus souvent des reins. On reconnaît que la vessie renferme un ou plusieurs calculs, à un sentiment de pesanteur vers la région du périnée; à une douleur plus ou moins obscure, plus ou moins vive qui se produit dans la vessie, et à une augmentation dans la quantité de mucus sécrétée par la vessie. Pour saisir ce dernier caractère, on fait uriner le malade dans un verre de forme allongée, tel qu'un verre à champagne, et qu'on regarde, en l'interposant entre la lumière et les yeux. Ce mucus présente quelque chose de filant comme de la glaire d'œuf. On le reconnaît encore à un trouble produit dans l'excrétion de l'urine, qui est suspendue tout à coup, une ou plusieurs fois, avant de s'achever; enfin, à ce que la sonde introduite dans la vessie produit, par son contact avec le calcul, un choc tel que celui d'un corps dur.

On remarque encore, dans les cas de calculs urinaires, que la course, certaines fonctions, certains mouvements augmentent l'intensité de la douleur, à moins toutefois que le calcul ne soit point mobile, auquel cas tous ces signes peuvent manquer.

On a proposé différents moyens pour dissoudre la pierre; mais aucun ne nous paraît d'une efficacité réelle. Le bicarbonate de soude, à la dose de 5 gr.

dissous dans un litre d'eau, à boire dans la journée, est, de toutes les préparations, celle qui a le mieux réussi; mais encore ne peut-on citer que peu de cas de guérison. C'est donc le seul à essayer, ce nous semble; et, en cas d'insuccès, nous conseillons de recourir, sans retard, aux soins des hommes spéciaux qui parviennent le plus souvent à délivrer les malades des calculs urinaires, par des moyens nouveaux et très-ingénieux constituant l'art de la lithotritie.

Calvitie ou Alopécie.

La calvitie ou chute des cheveux à la tête est un état presque normal chez l'homme âgé. Elle se produit ordinairement graduellement, et ses premiers symptômes se manifestent plus ou moins tard, selon les individus ; on sait que certaines habitudes y prédisposent : par exemple, celle de se couvrir la tête, celle surtout de la couvrir avec des bonnets de laine. Nous n'avons pas à nous occuper de cette calvitie, contre laquelle aucun moyen thérapeutique ne réussit. Une autre calvitie qui se produit subitement, souvent après une longue maladie, sans qu'il y ait, sur l'épiderme de la tête, aucun symptôme de dartres, nous semble encore incurable, lorsque le sujet surtout a dépassé la cinquantaine. Lorsqu'il n'a, au contraire, qu'une quarantaine d'années ou

au-dessous de cet âge, on peut tenter avec succès quelques moyens.

Ces moyens, que nous avons vu réussir quelquefois, sont les suivants :

Frictions, matin et soir, sur la tête, avec la pommade suivante :

Extrait de stramonium.	4 gram.
Extrait d'opium	2 —

Faites dissoudre dans eau q. s.

Incorporez dans :

Axonge récente.	60 gram.
Aromatisez avec essence de bergamote ou de Portugal fraîche	20 gouttes.

Continuer l'usage de cette pommade pendant quinze jours. On suspend ; et, si quinze jours après il n'y a pas d'apparition de cheveux, on passe à l'usage de notre pommade au tannin contre l'alopisie ; enfin, en cas d'insuccès, on emploie le liquide suivant, en frictions légères, soir et matin :

Alcool à 86 centigrades	75 gram.
Teinture de benjoin ou de Tolu.	5 —
Id. de cantharides	2 —
Alcoolat de Fioraventi.	10 —

On continuera l'usage de ce liniment pendant une série de quinze jours.

Si, par l'emploi de tous ces moyens, les cheveux n'apparaissent pas, huit jours après les avoir achevés, et que la personne n'ait qu'une trentaine

d'années, on devra considérer cette affection comme dartreuse, surtout si le cuir chevelu présente, çà et là, des pellicules qui se détachent sur un fond d'épiderme luisant, et on passera, dans ce cas, au traitement suivant, que nous avons vu bien réussir :

Soir et matin, une cuillerée à bouche d'huile de foie de morue composée, suivant notre Formulaire. On peut, pour en masquer le mauvais goût, manger par-dessus une ou deux bouchées de pain, et surtout de pain bis, qui en dissimule mieux le goût que le pain blanc. Tous les soirs, et mieux soir et matin, frictions, sur le cuir chevelu dénudé, avec la pommade suivante :

Biiodure de mercure	1 gram.
Axonge fraîche	60 —
Teinture de benjoin.	1 —
Huile essentielle de bergamote fraîche ou de Portugal.	1 —

Broyez le biiodure, et ajoutez peu à peu l'huile volatile, puis la teinture de benjoin ; puis et peu à peu l'axonge.

Observation. — Lorsque dans les divers cas d'application des moyens indiqués, on pourra raser la tête, ces moyens agiront un peu plus efficacement; il en sera de même si, pour l'application des pommades ou des topiques sur le cuir chevelu, on recouvre la tête, au moins pendant la nuit, avec un taffetas gommé, ou même beaucoup mieux

avec une vessie de cochon d'une dimension appropriée à la tête du sujet, et qu'on découpe avec les ciseaux, de manière à ne point dépasser, sur les bords, les parties qu'elle doit recouvrir.

Cancer.

Notre cadre ne nous permet pas de traiter du cancer en général ; nous nous bornerons à dire un mot du cancer qui se produit, soit à la figure, soit au sein, et ce que nous en dirons n'aura même d'autre but que de faire reconnaître cette affection, afin que ceux chez qui elle se produira sachent, assez tôt, à quel hôte dangereux ils ont affaire, et qu'ils emploient, dès le début, tout moyen propre à en produire la guérison, guérison toujours douteuse, il faut le dire, quoique le mal soit attaqué à son origine, à moins, toutefois, que le nouveau spécifique de M. Vriès n'ait la valeur que sembleraient attester les résultats des premiers essais qu'il en a fait en France, et qui font grand bruit en ce moment. Le cancer à la figure se rencontre le plus souvent sur les lèvres, et de préférence sur la lèvre inférieure. Nous nous bornerons ici à établir que, lorsqu'un petit ulcère se déclare sur une des lèvres, et que, offrant très-peu d'étendue, il sera de couleur noirâtre, douloureux, et persistera, au lieu de guérir spontanément, comme le font les excoria-

tions simples de ces parties, ces signes suffisent pour faire craindre la présence d'une affection cancéreuse. Lorsqu'une femme constatera sur le sein ou près de l'aisselle, des glandes, d'abord très-petites, qui grossiront insensiblement, et qui seront douloureuses et lancinantes, elles devront éveiller son attention ; car elles pourraient être cancéreuses. Mais, dans toutes ces circonstances, il sera prudent d'en référer, sans retard, aux lumières d'un médecin qui, seul, pourra statuer sur leur nature.

Cardialgie ou Crampes d'Estomac.

Le mot *cardialgie* vient des mots *cardia*, estomac ou partie de l'estomac, et de *algos*, douleur, et veut dire *douleurs d'estomac*. La cardialgie est presque toujours le symptôme d'une autre maladie, et principalement de la gastralgie (voy. ce mot). Elle a quelquefois aussi pour cause la présence de vers dans l'estomac. Dans le premier cas, c'est-à-dire lorsqu'elle tient à une gastralgie, il convient d'employer les moyens qui sont propres à cette affection, et tenir sur le creux de l'estomac ou épigastre, un écusson d'extrait de datura-stramonium, de la grandeur de trois pièces de cinq francs, étendu sur du sparadrap.

Lorsque la cardialgie tient à la présence de vers dans l'estomac, on peut employer le même écusson ;

mais il convient alors d'administrer au malade, pendant deux matins consécutifs, cinq paquets de santonine de 10 centigrammes chacun, à prendre un toutes les demi-heures dans un peu de confiture ou de fruit cuit. Après chaque paquet, il doit boire une tasse d'infusion légère de thé. Ce moyen est le vermifuge par excellence pour les personnes adultes.

Carie des Dents.

C'est la carie des dents qui, en mettant à découvert les nerfs qui tapissent leur cavité intérieure, provoque ces atroces douleurs qui font le désespoir de ceux qui en sont atteints, comme celui de la médecine, qui est encore à en chercher le spécifique. La chirurgie, il est vrai, trouve un moyen efficace dans l'avulsion de la dent; mais que de personnes reculent devant son emploi, lorsque, d'ailleurs, on se prive ainsi d'une dent nécessaire à la mastication! Nous donnerons dans notre Formulaire la composition de deux liquides, la créosote dentaire et le chloroforme dentaire, qui semblent le mieux réussir pour cautériser le nerf. On place un petit fragment d'amadou ou un petit sphéroïde de coton imbibés de ces liquides dans le trou de la dent; on évite de parler pendant un moment et on attend que l'effet se produise. On renouvelle ces applications, selon le besoin. Quant au choix à donner à ces

deux préparations, il est difficile de se prononcer, attendu qu'on ne peut prévoir d'avance celui qui soulagera le mieux. On essaye donc, en commençant par l'un ou par l'autre indistinctement, et si l'on échoue avec l'un et l'autre de ces odontalgiques, on devra avoir recours aux applications suivantes :

1° Introduire dans l'oreille, du côté de la douleur, un sphéroïde de coton imbibé de notre odontalgique calmant (voir le Formulaire) ; 2° placer du même liquide, avec un peu de coton, dans le creux de la dent ou à côté de la dent, s'il n'existe pas de creux ; 3° et enfin appliquer à la tempe un petit écusson de la grandeur d'une pièce de 2 francs, fait avec de l'extrait de datura-stramonium et saupoudré avec 5 ou 10 centigrammes de chlorhydrate de morphine. Ce dernier médicament possède surtout une puissante action sédative sur les douleurs dentaires, lorsqu'il est employé par la méthode dite *endermique*. Voici comment on procède : on prend un fragment d'amadou ou de linge de la grandeur d'une pièce de 1 franc. On l'imbibe avec de l'ammoniaque à 22 degrés ; on l'applique ainsi imbibé sur la tempe, dans le trajet du nerf douloureux ; on place une pièce d'argent par-dessus, et l'on maintient ainsi, par la compression de la main, l'ammoniaque sur la partie. Au bout de dix minutes on

retire, et il s'est déjà produit une phlyctène ou tout au moins la mortification de l'épiderme. On enlève cet épiderme, ce qui ne produit presque pas de douleur, et on applique sur ce derme, ainsi dénudé, 1 centigr. de chlorhydrate de morphine ; on met pardessus un petit écusson de sparadrap, et on renouvelle trois fois par jour cette application. Elle peut encore réussir dans d'autres névralgies faciales qui n'auraient pas pour cause la carie des dents. Pour maintenir le soulagement ou la guérison obtenue, on devra pratiquer des onctions derrière l'oreille, du côté douloureux, avec la pommade épispastique verte ou de Grandjean, dans le but de produire une suppuration que l'on entretiendra par une application quotidienne de la même pommade.

Nous devons dire un mot sur la manière de plomber ou de mastiquer les dents. De tous les moyens proposés pour arrêter les progrès de la carie des dents, le plombage au moyen de la limaille d'argent et du mercure est, sans contredit, le plus efficace. Outre que cet amalgame durcit considérablement et s'oppose, en cela, à ce que le nerf soit au contact de l'air, le mercure semble, par une propriété qui lui est spéciale, arrêter la carie elle-même ; en sorte que des dents cariées étant mastiquées avec soin par ce procédé, font souvent le même usage et aussi longtemps que si elles étaient saines. Nous allons,

en conséquence, indiquer le moyen de bien pratiquer cette opération. On se procure, d'une part, de la limaille d'argent au premier titre, ou mieux encore d'argent vierge, c'est-à-dire pur d'alliage, 1 ou 2 grammes; d'autre part, on se procure encore une même quantité environ de mercure liquide. Avec la pointe d'un couteau et dans le creux de la main, on fait un mélange d'une partie de ces métaux, et on fait dominer, selon le besoin, la proportion de l'un ou l'autre, de façon à obtenir un amalgame de consistance pâteuse. Avec un peu de coton ou de charpie, on essuie le creux de la dent qui doit recevoir l'amalgame, après avoir, toutefois, nettoyé cette ouverture avec une petite curette de bois ou de métal, et on introduit cette pâte métallique dans cette ouverture, en l'y faisant pénétrer par la pression du doigt. On applique par-dessus un peu de coton ou de linge, pour éviter la sortie de cet amalgame. Après une ou deux heures, l'alliage a acquis une consistance suffisante et qui, du reste, augmente encore pendant plusieurs jours, au point de résister parfaitement à tous les agents extérieurs, ainsi qu'à l'action de la mastication. Non seulement on peut remplir ainsi les excavations dentaires, mais on peut même, avec succès, en placer dans l'intervalle de deux dents, pourvu toutefois que, s'y prenant avec adresse, on l'applique en dedans et en dehors, de manière à ce

que les deux fragments se rencontrent vers le milieu, sans quoi il n'y aurait pas d'adhérence, et tout retomberait bientôt. Quant aux moyens de conserver les dents saines, ils sont nombreux et plus ou moins efficaces. Nous conseillerons aux personnes qui tiennent, avec raison, à la conservation de leurs dents : 1° de se rincer la bouche après chaque repas ; 2° tous les matins, de nettoyer les dents avec une brosse et notre poudre dentifrice, et de se laver ensuite la bouche avec une cuillerée à café de notre élixir dentifrice, préalablement mêlé à trois fois son volume d'eau. Nous pensons que, par ce moyen, on prévient plus ou moins complètement la carie dentaire.

Qnant aux personnes qui songent un peu tard à porter ces soins à leur bouche, et lorsque déjà les dents sont recouvertes de tartre, nous donnons dans notre Formulaire la composition d'une poudre dite *contre le tartre des dents,* qui produit les meilleurs effets pour le détruire. On devra l'appliquer, comme l'autre poudre, avec une brosse un peu forte, et cesser son emploi pour passer à l'usage de notre poudre dentifrice au charbon, dès que le tartre sera à peu près enlevé.

Carie des os.

La carie est considérée, par un grand nombre

d'auteurs, comme l'ulcération des os ; elle est ordinairement précédée d'une douleur locale plus ou moins vive et profonde. L'os se gonfle, s'ulcère et donne lieu à une suppuration plus ou moins abondante. Cette suppuration a son siége dans les parties organisées de l'os ; la membrane qui tapisse les cellules de sa substance spongieuse, sécrète un liquide puriforme qui se ramasse facilement en foyer, à raison de la communication établie entre toutes ces cellules ; le périoste externe participe à l'inflammation ; les parties molles qui recouvrent l'os malade s'engorgent ; une fistule s'établit du dedans au dehors. Il en découle une sérosité noirâtre, d'abord inodore, mais qui bientôt, dépravée par le contact de l'air, exhale une odeur fétide. La carie attaque spécialement la partie spongieuse des os. Ses causes sont externes ou internes : parmi les premières, une des plus communes est une forte contusion sur la partie spongieuse des os. Les causes internes proviennent des vices syphilitique, scorbutique et surtout du vice scrofuleux. La carie des vertèbres est souvent produite par des excès que repousse la pudeur.

Nous nous abstiendrons de parler de la carie qui provient des causes externes : outre que cette carie est rare, elle demande l'application de caustiques qui exigent l'intervention du médecin. Nous dirons

quelque chose seulement de la carie qui se lie à un défaut de pureté du sang. Que le vice qui le produit soit de nature scrofuleuse ou de la nature des maladies secrètes, le traitement est le même, et on peut, dans beaucoup de cas, sans opération chirurgicale, produire la cure de cette maladie. Nous engageons cependant les malades qui en sont atteints à recourir aux lumières du médecin; car cette affection est grave et demande quelquefois l'application du bistouri, ne serait-ce que pour favoriser la sortie, du point en suppuration et de la fistule, de portions d'os qui agiraient comme corps étranger, ce qui s'opposerait à la guérison.

L'important, dans la carie des os qui nous occupe, est d'assainir le sang; car, une fois la cause qui l'a produite détruite, la nature tend à ramener l'économie dans son état normal, et tout rentre dans l'ordre. L'iodure de potassium et l'huile de foie de morue sont les dépuratifs auxquels on a recours dans ce cas. On fera donc prendre au malade, matin et soir, une cuillerée à bouche de notre huile de foie de morue composée (voir notre Formulaire). Les symptômes inflammatoires qui caractérisent le début de la maladie devront être combattus par les antiphlogistiques et les émollients (application de sangsues et cataplasmes de farine de lin). La tumeur qui résulte du gonflement de l'os sera traitée par des

frictions, matin et soir, avec la pommade d'iodure de potassium, iodurée et recouverte constamment avec un emplâtre de vigo mercuriel. Lorsque la maladie semble ne vouloir pas se terminer par la résolution, il convient d'ouvrir l'abcès et de maintenir, dans la fistule ou passage du pus, de la charpie enduite de pommades suppuratives, telles que basilicum, baume d'arcœus, etc.

Carreau.

Le carreau est la dégénérescence tuberculeuse des glandes mésentériques. Cette maladie, qui reconnaît en général les mêmes causes que les scrofules, attaque particulièrement les enfants. Ses symptômes sont obscurs dans le principe; le ventre devient peu à peu plus gros et plus dur; il y a du dévoiement par intervalles; l'accroissement est retardé, et le volume du ventre augmente pendant que celui du reste du corps diminue; rarement il y a des douleurs habituelles ou passagères : l'appétit diminue, la langue est chargée d'un enduit musqueux, l'haleine est fétide, la digestion stomacale se dérange; il survient quelquefois des vomissements et de la difficulté de respirer. Dans tous les cas, le teint devient pâle, et la faiblesse fait de jour en jour des progrès. Tels sont les symptômes que présente le carreau dans son premier degré.

Dans le deuxième degré de la maladie, le volume et la dureté du ventre sont plus considérables : souvent alors on distingue, au travers des parois abdominales et des intestins, des tumeurs arrondies ou bosselées plus ou moins nombreuses, résistantes, placées, en général, au-devant de la colonne vertébrale ; mais ce signe peut manquer. Dans tous les cas, le trouble des digestions augmente ; l'appétit cesse entièrement ou devient vorace ; le dévoiement est continuel, les matières sont grisâtres, cendrées, mêlées de fragments blanchâtres, puis complètements blanches. A cette époque, le chyle ne peut plus traverser les glandes mésentériques ; il est évacué avec la partie excrémentielle des aliments ; l'amaigrissement et l'affaiblissement ont lieu dès-lors avec une extrême rapidité. Enfin, quand la maladie est parvenue au dernier degré, les aliments ne sont même pas convertis en chyle avant d'être évacués. Ils n'ont subi qu'une altération si légère, quand ils sont excrétés, qu'il est facile de reconnaître leur nature ; la faiblesse et le marasme sont portés au dernier point.

Quelquefois, il se forme d'autres engorgements tuberculeux dans les glandes lymphatiques du reste du corps : souvent les jambes s'infiltrent ; un épanchement séreux se forme dans le ventre, et le malade succombe à la fièvre hectique.

Le traitement est celui des scrofules, c'est-à-dire qu'on soumet les jeunes malades à l'usage de l'huile de foie de morue composée (voir notre Formulaire), à la dose d'une cuillerée à café, soir et matin, pour les enfants au-dessous de six ans; d'une cuillerée un peu plus forte au-dessus de cet âge, et d'une cuillerée à bouche après neuf ans; mais on ajoute à ce moyen l'usage du café noir à la dose de deux, trois et quatre petites tasses par jour, suivant l'âge. Ces deux médications combinées obtiennent les meilleurs résultats.

Dans le cas où il surviendrait une hydropisie symptômatique, ce qui se reconnaît à l'enflure des pieds, surtout vers le soir, on ferait user au jeune malade de notre tisane diurétique.

Cataracte.

Le mot *cataracte*, qui tire son étymologie du grec, veut dire privation de la vue. Cette affection consiste dans l'opacité du cristallin ou de sa membrane, opacité qui s'oppose au passage des rayons lumineux et empêche la vision.

Cette maladie se produit graduellement, le plus souvent lentement. Dans le début de la cataracte, les malades voient les objets comme à travers une gaze légère ou un brouillard qui va en augmentant d'intensité; ils aperçoivent des corpuscules légers,des

flocons noirâtres qui leur semblent suspendus dans l'air; enfin, la vue s'affaiblit graduellement au point de ne pouvoir plus reconnaître les objets et de devenir complètement aveugles. Dans cet état, l'œil du malade présente une pupille qui, au lieu d'être de couleur noire et telle qu'une ouverture libre, semble être bouchée par un corps blanchâtre. (Voy. l'article *Amaurose.*) Cependant elle se dilate et se resserre, ce qui diffère beaucoup de l'amaurose; à moins, toutefois, qu'il y ait à la fois amaurose et cataracte.

La cataracte ne paraît curable que par l'opération chirurgicale qui porte son nom et qui consiste à abaisser ou à extraire le cristallin, qui, devenu opaque, ainsi que nous l'avons dit, intercepte le passage de la lumière et l'empêche de pénétrer ainsi jusqu'à la rétine. Nous ne dirons rien de cette opération, si ce n'est qu'on doit la confier à un homme de l'art expérimenté; nous devons ajouter seulement que, dans le début de la maladie, il est possible d'en retarder plus ou moins les progrès par l'usage des révulsifs, tels que l'application du moxa ou seulement d'un cautère à la nuque. On y joindra l'usage fréquent de purgatifs drastiques, tels que pilules écossaises, préparées selon notre formule, c'est-à-dire avec l'aloès des Barbades, à la dose de deux ou trois et même quatre, prises le soir en se

couchant. On boit par-dessus une tasse de thé léger. Une large suppuration ainsi produite et maintenue pendant un couple de mois, à la nuque, avec l'usage fréquent de nos pilules, semble avoir arrêté, dans bien des cas, les progrès de la cataracte commençante, et même quelquefois l'avoir guérie.

Catarrhe pulmonaire (*voy. Bronchite*).

Catarrhe de la vessie.

Les maladies connues sous le nom de *catarrhe de la vessie*, *catarrhe aigu* ou *catarrhe chronique*, sont trop difficiles à guérir pour que nous conseillions à quelqu'un de ne pas recourir aux lumières d'hommes spéciaux. Nous nous bornerons à dire que ces maladies sont caractérisées par une plus ou moins grande douleur dans les régions de la vessie, et que les urines, vues au travers d'un verre à boire, laissent voir une grande quantité de mucus purulent qu'elles charrient.

Céphalalgie.

Ce nom vient des mots grecs *kéfalé*, tête, et *algos*, douleur, et veut dire douleur de tête.

La céphalalgie est presque toujours le symptôme d'une maladie. Lorsqu'elle est idiopathique ou une maladie par elle-même, elle prend alors le nom de

migraine. Nous nous occuperons seulement de cette dernière.

La migraine varie à l'infini d'un sujet à l'autre ; nous n'essaierons pas de la décrire. Quant à son traitement, il n'en existe point de bien efficace. La diète ; l'application de la moutarde, soit comme pédiluve, soit comme synapismes, soulage assez souvent. On doit, en même temps, tenter l'usage des antispasmodiques, tels que notre potion qui porte ce nom ; les tisanes de tilleul, de valériane, de fleurs d'oranger. L'usage de nos pilules sédatives, à la dose de trois par jour, a quelquefois produit la guérison ; d'autres fois seulement une amélioration plus ou moins grande. On doit en faire consécutivement usage pendant les huit ou quinze jours qui précèdent ou qui suivent l'invasion de la maladie. Lors des crises, on se trouve souvent bien de l'application de compresses, sur le front, avec l'éther sulfurique et le vinaigre.

Des sujets se sont bien trouvés de l'administration, dès l'apparition des premiers symptômes, d'une copieuse tasse de café.

Nous signalerons un moyen préconisé dans ces derniers temps. Il consiste à prendre, chaque soir en se couchant, une pilule contenant : sulfate de quinine, 10 centigr. ; poudre de digitale, 5 centigr. L'usage de ces pilules doit être longtemps continué.

Charbon (*voy. Pustule maligne*).

Chlorose ou Pâles-Couleurs.

Du grec *chloros*, vert-pâle, à cause de la coloration de la peau des chlorotiques qui est jaune-verdâtre. Affection à laquelle le sexe féminin seul est sujet, et qui attaque plus spécialement les jeunes filles : caractérisée par une grande faiblesse, des palpitations; inertie physique et morale; inappétence ou appétit dépravé. Le ventre est assez souvent tendu ou météorisé; il y a dévoiement ou constipation; la respiration est assez souvent courte; le pouls est faible; la chaleur du corps est diminuée; la transpiration est presque nulle. Dans le début, la couleur du visage est d'abord peu altérée; la pâleur devient progressivement plus marquée; elle finit par tirer sur le vert, particulièrement aux lèvres; les paupières sont cernées; les yeux mornes et languissants. Le matin, on observe un peu de bouffissure à la face, surtout aux paupières; les chairs sont molles; mais le caractère capital est, avec la décoloration de la peau, la *suppression de certain flux* qui est souvent remplacé par l'écoulement d'une matière muqueuse.

La base du traitement doit être le fer; et, parmi les sels de fer, nous n'en connaissons point qui vaille

le lactate de fer. Nous conseillons donc l'usage de nos pilules de lactate de fer, à la dose d'abord de une soir et matin, à augmenter de deux par jour, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au nombre de huit matin et soir, auquel on les continuera. Pendant les quatre ou six premiers jours, faire usage, pendant trois fois le jour, d'une infusion de thé antispasmodique. (Voir l'article *Aménorrhée.*)

Choléra.

Cette affreuse maladie, dont tout le monde a entendu parler, dont un trop grand nombre a eu à compter des victimes dans sa famille, est originaire de l'Inde. Partie aux diverses époques modernes (1832, 1849, 1853), auxquelles elle est venue faire des ravages en Europe, des bords du Gange où elle est endémique, elle nous est arrivée en France, non par un bond, mais en sévissant sur son passage dans une foule de contrées. Le choléra affectionne de préférence les grandes cités, quoique l'humble village n'en soit pas à l'abri. Il suit assez souvent les vallées des fleuves, et son maximum d'intensité se produit depuis l'équinoxe du printemps jusqu'à celui d'automne ; il disparaît presque complètement à l'approche de l'hiver.

Le choléra ne paraît pas contagieux. On ne peut encore préciser les causes qui y prédisposent le

plus ; mais on a remarqué que les personnes sobres y sont moins exposées, et qu'il fait, au contraire, un grand nombre de victimes parmi les gens adonnés à l'ivrognerie. Il est reconnu encore que le choléra sévit plus rigoureusement dans la classe des hommes livrés à une grande fatigue et mal entretenus. Les personnes épuisées par une longue maladie, ou par des souffrances physiques ou morales, en deviennent plus spécialement les victimes. On ne saurait donc trop recommander, comme moyen préservatif : 1° la sobriété ; 2° une nourriture saine et substantielle.

Le choléra est toujours ou presque toujours précédé de symptômes qu'on nomme la *cholérine,* et dont le caractère saillant est la diarrhée, un malaise général, un abattement profond. Il y a, en outre, des sueurs abondantes, et la langue, blanche et sale, dénote une plénitude générale. Quelquefois, cependant, le choléra débute subitement par ce qu'on appelle en médecine la *période algide ;* c'est-à-dire que, sans aucun symptôme précurseur, le sujet se trouve pris tout à coup de nausées, de vomissements, d'abord bilieux, puis de matières blanchâtres qu'on ne saurait mieux comparer qu'à du petit-lait ou à de l'eau de riz, par leur couleur. Ces évacuations, par le haut et par le bas, sont d'ordinaire très-abondantes. Le malade éprouve, en

même temps, des crampes douloureuses dans les bras et dans les jambes; affaiblissement du pouls; perte de forces; affaissement des traits; excavation des yeux, qui sont ternes et entourés d'un cercle noirâtre. Douleurs à l'épigastre ou creux de l'estomac; soif ardente; altération de la voix; refroidissement, et quelquefois sueurs froides et gluentes (ce sont les cas les plus graves). Coloration livide, puis violacée, des extrêmités, et bientôt de tout le corps, qu'on nomme *cyanose*, et qui donne à la maladie un aspect effrayant. La voix s'éteint de plus en plus; les yeux et les narines se dessèchent; tous les symptômes redoublent; l'oppression est au comble, et le malade succombe ou est sur le point de succomber.

Voilà ce qu'on nomme période algide, et comment quelquefois, trop souvent, débute cette terrible maladie, sans prélude, sans avertissement aucun.

Après cette période, s'en produit une autre qui est la période de chaleur, dans laquelle tous ces symptômes diminuent insensiblement : la chaleur revient, le malade semble renaître; la peau reprend sa couleur, les urines reparaissent, la voix reprend son timbre, et la guérison peut se produire très-rapidement. Mais très-souvent cette réaction n'est qu'incomplète, et de grands désordres pathologiques amènent la production d'autres affections qui ont souvent la mort pour conséquence.

L'Académie de médecine et le Conseil d'hygiène de la Seine ont publié diverses instructions relatives aux soins préventifs, ainsi qu'aux précautions hygiéniques contre le choléra. Nous allons en donner un extrait :

1° Comme le plus important, sans contredit, de tous les soins, chercher à respirer un air pur, et, pour cela, éviter de coucher en trop grand nombre dans la même pièce, comme s'enfermer dans les rideaux. Dès le matin, renouveler l'air de la chambre en ouvrant les fenêtres et en établissant un courant dans lequel on évitera de se placer. Répéter cette opération, dans la journée, plus ou moins souvent, suivant le nombre de personnes qui habitent la pièce. Du feu, allumé dans les cheminées, facilite beaucoup cette ventilation. Eloigner tout ce qui peut donner lieu à un dégagement d'humidité ou d'émanations malsaines. Eviter de faire sécher du linge dans les appartements. Les eaux ménagères seront emportées à mesure qu'elles seront produites. Les plombs qui les reçoivent, les tuyaux qui les conduisent au dehors seront, tous les jours, lavés à grande eau. Toutes les parties de la maison : les escaliers, les cours, mais surtout les latrines seront entretenus avec une exacte propreté ; les ruisseaux balayés et lavés chaque jour, afin que les eaux infectes n'y séjournent point.

2° Se bien garder de dormir avec les fenêtres ouvertes. Se tenir les pieds et la tête à l'abri de l'humidité. Se couvrir le corps de flanelle.

3° Observer la sobriété et faire choix d'aliments nutritifs et de facile digestion. Usage très-modéré de vin, de cidre et d'eau-de-vie. Les eaux gazeuses sont encore salutaires, mais non celles qui sont produites avec les poudres. Se garder des excès de vin et de liqueurs fortes, qui sont les causes déterminantes les plus actives du choléra. Eviter de rester trop longtemps à jeûn.

4° Les excès de tout genre, les fatigues corporelles et intellectuelles, devront soigneusement être évitées ; car la tranquillité du corps et d'esprit, un régime doux et tempéré, de la régularité dans toutes les habitudes sont les conditions les plus favorables pour éviter ou affaiblir les attaques du choléra.

Quant au traitement, nous allons résumer ce que nous croyons qui a été fait de mieux, soit pour combattre les effets de la cholérine, soit pour combattre le choléra confirmé.

1° Traitement de la Cholérine.

Placer le malade au lit, s'il se peut, et dans un lit préalablement bien chauffé ; le couvrir de couvertures, pour favoriser une transpiration modérée. En même temps, infusion de tilleul ou de feuilles

d'oranger, gommée avec 30 gr. de gomme par litre; quarts de lavement avec de l'eau amidonnée renfermant chacun de dix à quinze gouttes de laudanum de Sydenham, selon l'âge. Ces lavements devront être renouvelés toutes les trois heures, si le malade ne garde point les premiers, et jusqu'à ce qu'il en ait gardé un, cas auquel on ne les renouvellera que toutes les six ou dix heures. Diète presque absolue, et, dans tous les cas, n'user que de légers potages.

2° Traitement du Choléra proprement dit.

Ici, tous les soins devront tendre à réchauffer le malade. On devra les prodiguer avec toute la persévérance possible. Ne pas se décourager des premiers insuccès, car c'est souvent au moment où le malade semble ne présenter aucune ressource, que la réaction salutaire se produit. On le couchera dans un lit fortement chauffé et dans de la laine, c'est-à-dire dans des couvertures de laine et sans draps de lit. Des briques chaudes ou des cruchons remplis d'eau chaude seront placés sur les pieds, aux mains et surtout aux parties les plus refroidies. On pratiquera en même temps des frictions, sur tout le corps, avec des pièces de laine imbibées d'eau de cologne, d'alcool vulnéraire ou de baume de Fioraventi. Elles seront pratiquées par plusieurs personnes à la fois, sous les couvertures, pour éviter tout refroidisse-

ment. On appliquera en même temps des synapismes aux membres, sur le ventre et sur l'épigastre, mais en ayant soin de les changer souvent de place. Un grand bain synapisé avec un kilogr. de moutarde sera souvent avantageux. Lorsqu'on sortira le malade du bain, on le replacera avec beaucoup de soins dans son lit, qu'on aura préalablement bien chauffé.

En même temps que tout ce que nous venons de dire, on fera prendre au malade, et toutes les demi-heures, des petites tasses de thé ou d'infusion de camomille, de sureau, de punch léger ou de café ; et si les vomissements persistaient , on substituerait à ces boissons l'usage de l'eau glacée par petites gorgées, et l'application de la glace sur l'épigastre, sans préjudice de l'administration de quarts de lavement laudanisés, ainsi que nous l'avons indiqué pour le début de la maladie.

Nous conseillons, dans ces cas, bien entendu, l'appel du médecin ; mais, outre que dans les épidémies de choléra, le nombre des médecins ne peut, malgré leur zèle, suffire aux besoins des malades, leur présence est plus spécialement utile dans la période de réaction, alors que des accidents imprévus se déclarent à chaque instant. Nous dirons, pour finir, que l'usage de tous ces stimulants doit cesser lorsque la chaleur est bien rétablie : on leur subs-

titue, alors, celui de boissons rafraîchissantes ; aux synapismes, l'application de cataplasmes, soit sur le ventre, sur l'estomac, etc.

Chorée ou danse de Saint-Guy.

Maladie caractérisée par des mouvements convulsifs qui se succèdent plus ou moins rapidement.

La chorée peut attaquer à la fois tous les muscles, comme être bornée à ceux d'une partie, d'un côté du corps, par exemple.

Les enfants et les jeunes pubères y sont plus sujets. Les excès dans certains plaisirs, les affections morales, un accroissement rapide y prédisposent. La chlorose et l'aménorrhée (voir ces articles) semblent aussi agir comme cause déterminante. Ne pas confondre la chorée avec les symptômes des maladies cérébrales et vermineuses (Voir l'aricle *Apoplexie* et *Vers intestinaux.*)

La chorée commence par un sentiment de faiblesse dans la partie qui doit être affectée, le plus souvent dans la jambe gauche. L'enfant la traîne en marchant ; à cette faiblesse se joint un fourmillement continuel ; l'un et l'autre s'étendent au bras correspondant, puis au reste du corps. Plus tard les parties affectées sont le siége de soubresauts, de mouvements involontaires, qui deviennent de plus en plus manifestes et qui s'étendent à toutes les parties du

corps, même à la figure, ce qui détermine des grimaces et des contorsions affreuses. Les bras ne peuvent plus obéir à la volonté ; de là cette sorte de mouvement perpétuel qui empêche le malade de pouvoir les employer à la satisfaction de ses besoins. Quant aux jambes, le nom de danse, que porte cette maladie, dit assez ce qu'il y a d'insolite dans la progression de ces organes. Ce n'est que pendant le sommeil que cessent ces mouvements involontaires. Quant aux fortes sensations de l'âme, telles que la crainte, la honte, etc., elles augmentent ces mouvements. Lorsqu'il y a trouble dans ces fonctions intellectuelles, on doit admettre que la chorée n'est que symptômatique, d'une affection du cerveau.

La chorée est ordinairement d'une assez longue durée, de plusieurs mois à une année.

Les moyens curatifs de la chorée consistent surtout dans l'administration des antispasmodiques et dans le régime. L'exercice au grand air, et surtout l'exercice gymnastique, ainsi que l'administration de bains froids répétés tous les jours, suffisent, dans la plupart des cas, à opérer la guérison ; et, parmi les préparations auxquelles on doit recourir, en cas d'insuccès de ce moyen, nous devons mettre, en première ligne, l'usage des pilules antispasmodiques de notre Formulaire ; la tisane de valériane, et, lorsque les fonctions digestives se font mal,

l'usage de nos pilules sédatives avec l'extrait de stramonium.

Lorsqu'on ne sera point fixé sur la nature des symptômes choréiques qui se produisent, il ne faudra pas perdre de vue qu'ils peuvent tenir à la présence de vers dans les intestins. (Voy. *Vers intestinaux.*)

Coliques d'Estomac (*voy. Cardialgie*).

Coliques intestinales ou Entéralgie.

Ces douleurs ont ordinairement leur siége autour du nombril. Lorsqu'elles ne sont pas de nature nerveuse, elles sont le symptôme d'une entérite, c'est-à-dire d'une inflammation intestinale. Dans ce cas, il y a presque toujours constipation ou diarrhée. Quelquefois, la colique tient à une mauvaise digestion et à des vents qui en résultent. D'autres fois, elle se rattache à la production d'une hernie, ce que l'on reconnaît à l'existence d'une tumeur, à l'endroit où se manifeste la douleur. Les hernies ont ordinairement leur siége, soit au nombril, soit, et le plus souvent, à proximité de l'aine.

Règle générale, lorsqu'une personne éprouvera des coliques dont elle ne connaîtra point la cause, la première chose à faire est d'aller à la garde-robe, pour y faire des efforts ayant pour objet d'expulser

au dehors les matières fécales. Ce moyen fort simple réussit assez souvent. On se sera préalablement assuré, au moyen de la main, qu'il n'existe pas de hernie; car, dans ce cas, il n'y aurait qu'à la faire rentrer et à maintenir un bandage sur place, pour voir cesser la colique. (Voy. *Hernie*.)

Les efforts qu'on aura faits pour aller à la garde-robe auront eu pour résultat, ou un soulagement presque instantané, ou de démontrer qu'il y a constipation ou diarrhée, ou enfin qu'il n'y a ni l'une ni l'autre. S'il y a constipation, l'administration d'un lavement simple d'eau chaude, avec addition de deux cuillerées d'huile d'olive, ramollissant les excréments, aura pour effet d'expulser les matières fécales, et il y a presque toujours alors une amélioration manifeste. Si la douleur persistait, ce serait le cas de prendre un demi-lavement d'eau simple, avec addition de cinq gouttes vin de stramonium, ou dans lequel on aurait fait dissoudre deux de nos pilules sédatives. S'il était rejeté, on le renouvellerait jusqu'à conservation, ou tout au moins jusqu'à cessation de la douleur. S'il n'y a pas constipation et que la défécation n'ait pas amené d'amélioration, ce sera le cas de prendre un demi-lavement calmant, qu'on fera avec les trois-quarts environ d'un verre d'eau simple tiède, à laquelle on ajoutera de cinq à dix gouttes de laudanum de Sydenham.

On cherchera à le garder, et si, malgré les efforts tentés, il était rendu, on en prendrait un nouveau de même volume, et toujours avec la même quantité de laudanum. Enfin, on en redonnerait un troisième, si celui-ci était encore rejeté, et on continuerait consécutivement d'en administrer jusqu'à ce qu'il y en eut un de gardé, ou que la cessation de la douleur se fût produite. On pourra aussi obtenir un très-bon effet en administrant au malade de quatre à six gouttes de laudanum de Sydenham, et de six à huit gouttes d'éther, sur un morceau de sucre; enfin, en faisant prendre, toutes les heures, une cuillerée à bouche d'huile fraîche de graine de lin. Il serait inutile d'administrer un lavement huileux, si la colique était nerveuse, ce que l'on reconnaîtrait à ce que le ventre, pressé avec les mains, ou comprimé, en s'y couchant dessus, n'en est pas plus douloureux. Ce serait le cas d'administrer des lavements calmants au stramonium surtout, et de donner, toutes les heures, une cuillerée à bouche de notre potion calmante, ou, en cas d'insuccès, de notre potion antispasmodique.

Dans tous les cas de coliques, on fera bien de joindre, aux moyens qui précèdent, l'usage d'une infusion aròmatique, telle que de tilleul ou de feuilles d'oranger, et à l'emploi des lavements calmants précités, celui de frictions, sur le ventre,

avec parties égales d'huile camphrée et de baume tranquille. Enfin, s'il y avait du ballonnement, c'est-à-dire du gonflement dans l'abdomen, cataplasmes de farine de lin, arrosés avec parties égales de laudanum et de teinture d'assa-fœtida.

Nous compléterons notre article *Coliques* par un mot sur les coliques hépatiques et sur les coliques néphrétiques.

Colique hépatique.

Cette colique se produit à droite de l'estomac. Elle est la conséquence du passage d'un calcul au travers des voies biliaires. Ces douleurs sont ordinairement très-vives et s'étendent quelquefois jusqu'à l'épaule du même côté. Elles sont souvent accompagnées de vomissements. La compression augmente la douleur, et le malade, exprimant l'angoisse la plus cruelle, reste le corps plié en avant. Tant que le calcul n'est pas passé dans les voies digestives, la douleur persiste. Ce qui semble le mieux favoriser le mouvement du calcul, est l'administration d'un bain entier dans lequel le malade restera le plus longtemps possible. On appliquera ensuite des cataplasmes laudanisés ou des fomentations avec la tête de pavot. Le malade fera, en même temps, usage de boissons antispasmodiques (soit de l'infusion de tilleul, soit de l'eau sucrée

additionnée de quatre à six gouttes d'éther), qu'il prendra par petites gorgées. On devra appeler au plus tôt le médecin.

Coliques néphrétiques.

Elles résultent du déchirement produit, dans les uretères, par le passage de calculs qui partent des reins et arrivent dans la vessie. La douleur est peut-être plus intolérable que dans le cas précédent, et se produit dans la partie comprise entre les reins et la vessie. Elle s'étend même jusque dans l'aine. Il y a souvent des nausées et même des vomissements. Les urines sont ordinairement rares et quelquefois sanguinolentes.

Quant au traitement, il devra être à peu près le même que dans le cas qui précède, si ce n'est qu'on pratiquera des frictions, dans le trajet de la douleur, avec notre liniment opiacé camphré, et, s'il y a constipation, on y joindra l'administration de lavements huileux, à la dose de deux cuillerées d'huile d'olives par chaque lavement. La boisson du malade devra consister en une décoction de graine de lin nitrée, à la dose de 1 gramme de nitre par litre de décoction.

On devra recourir au plus tôt encore à l'intervention du médecin.

Conjonctivite (*voy. Ophthalmie.*)

Constipation.

La constipation est, on le sait, l'état d'une personne qui ne peut aller librement à la selle, ou qui n'y va que rarement. La constipation n'est pas, à proprement parler, une maladie, car nous supposons que toutes les fonctions, si ce n'est celle-là, s'exécutent bien. Elle détermine certains symptômes, tels que pesanteur, douleur de tête, douleur et chaleur dans le ventre, défaut d'appétit; l'accumulation des matières fécales, dans les intestins, donne encore lieu à la production de sortes de tumeurs, à des ballonnements, à des borborygmes, enfin à des vomissements, lorsque la défécation est trop longtemps retardée. Nous devons ajouter encore que la présence des matières fécales, dans le rectum, occasionne parfois une sécrétion qui ressemble à la diarrhée, et que les efforts qu'on fait pour provoquer la sortie de ces matières peuvent déterminer des fistules à l'anus ou des hernies, en même temps qu'une congestion vers la tête.

Toute personne, pour bien se porter, doit aller une fois par jour, ou au moins une fois tous les deux jours à la selle. Cela varie cependant selon les autres habitudes du sujet : ainsi, nos paysans, qui mangent beaucoup, parce que, d'une part, les ali-

ments grossiers nourrissent peu, qu'ils font ainsi un plus grand volume, et que, d'ailleurs, les travaux pénibles auxquels ils se livrent, demandent une nutrition copieuse ; nos paysans, disons-nous, vont ordinairement deux fois à la selle par jour, lorsque les hommes de cabinet, qui mangent peu, peuvent se porter fort bien, en n'y allant qu'une fois tous les deux jours. Lorsque la constipation n'est que passagère, et qu'elle n'est pas habituelle, l'usage d'un lavement huileux, l'administration de 60 grammes d'huile de ricin, d'une bouteille d'eau de sedlitz, d'une bouteille de limonade de citrate magnésien, la détruisent très-bien ; mais il n'en est pas de même lorsqu'elle est habituelle, à moins de se purger continuellement, ce qui serait un inconvénient pire que le mal. Il faut, dans ce cas, se soumettre à un régime qui triomphe de cette indisposition, par une action faible, mais constante, sur la cause. L'exercice au grand air, l'usage de légumes verts, de fruits, de potages dits *juliennes,* de viandes blanches, de boissons acidules, continués longtemps, amènent assez souvent une amélioration notable dans l'état du ventre. On peut ajouter, à ces moyens, l'usage de quelques lavements à l'eau tiède seule, et mieux à l'eau froide. Enfin, dans l'hiver, l'usage de quelques potages, dans la composition desquels on fera entrer de la farine de lentilles.

Si tous ces moyens étaient impuissants, nous conseillerons de passer à l'usage de la limonade laxative de notre Formulaire, qui serait administrée à la dose d'un litre par jour, et pendant une huitaine de jours.

Nous nous abstiendrons d'indiquer, pour combattre la constipation, l'usage des pilules d'Anderson, de Morison, et d'une infinité de drastiques, décorés des noms trompeurs de : *rafraîchissants, laxatifs, digestifs*, etc., et qui n'amènent la liberté du ventre qu'en déterminant l'inflammation des gros intestins, inflammation qui a pour résultat d'augmenter davantage encore la constipation, lorsque cesse l'effet des purgatifs.

A l'usage de notre limonade laxative, on peut joindre l'emploi des pilules aloétiques de notre Formulaire, des émollients tels que tisane de graine de lin, bains tièdes, et l'adoption d'un régime antiphlogistique, dans lequel les boissons alcooliques et le vin lui-même seront presqu'entièrement proscrits.

(Voir l'article *Gastralgie*).

Contusions.

Du latin *contundere*, meurtrir, écraser. La contusion est une lésion produite par l'action ou le choc d'un corps à large surface, sans qu'il y ait perte de substance et sans solution de continuité appa-

rente. Lorsque la peau se trouve divisée, la maladie prend le nom de *Plaie contuse*.

La contusion offre différents degrés : quand elle est légère et n'affecte que les parties superficielles, la peau devient brunâtre ou violacée et légèrement douloureuse ; le sang est en stagnation dans les vaisseaux capillaires, ou bien infiltré dans le tissu cellulaire. Nous ne traiterons pas de la contusion considérable, qui demande l'application de moyens chirurgicaux, et jusqu'à l'amputation des membres. Nous nous bornerons à indiquer le traitement des contusions légères, et d'abord des contusions dans lesquelles il n'y a pas eu de déchirure de la peau et encore moins la fracture des os : nous voulons dire des contusions dans lesquelles il y a *échimose*, c'est-à-dire accumulation du sang, qui ne peut circuler. Ce genre d'accidents se produit fréquemment aux doigts des pieds et des mains. Dans ce genre de contusion, nous conseillons ce qui suit : 1° faire tremper la partie contusée dans l'eau froide, pendant une demi-heure environ ; puis l'envelopper de compresses, maintenues avec une bande, imbibées de mixture résolutive du docteur Bos. (Voir le Formulaire.) Ces compresses peuvent être avantageusement faites avec de la ouate ou coton cardé, et recouvertes avec du taffetas ciré ou gommé. On a soin de tenir constamment ces compresses mouillées, et sans déranger

le bandage qui les maintient. Ce moyen obtient de grands succès dans ces circonstances; mais au cas cependant où, malgré son application, il se déclarerait une inflammation; que la partie s'échaufferait, que la peau deviendrait rouge et tendue, on en suspendrait l'application, pour y substituer celle d'un cataplasme de farine de lin, ou, à défaut, de mie de pain, arrosé avec du laudanum; enfin, si malgré ces moyens, l'inflammation persistait, on en viendrait à l'application de six, huit, dix sangsues et plus, selon la gravité des accidents. Après la cessation de l'inflammation, on reviendrait à l'emploi du mélange résolutif en compresses.

Quant aux plaies contuses, c'est-à-dire les plaies où la contusion a produit la déchirure des tissus, et que le sang s'est fait jour au-dehors, nous conseillons encore l'application, en compresses, du mélange résolutif du docteur Bos; mais, toutefois, après avoir ramené les parties déplacées et déchirées dans leur position normale, et les y avoir maintenues, s'il y a lieu, au moyen de bandelettes étroites de sparadrap-diachylon, ou mieux de notre taffetas vulnéraire, disposées de manière à ce qu'elles ne puissent s'opposer à la suppuration qui est presque inévitable; mais qui, par l'emploi de la mixture résolutive précitée, se trouve toujours considérablement réduite. On se trouvera bien, lorsque la suppuration sera

presque étanchée, de substituer, à ces fomentations, le pansement à la pommade siccative rouge.

L'orsqu'après l'accident, ou pendant le pansement qu'on fait au blessé, il éprouve du froid, qu'il devient pâle, il convient de le réchauffer. S'il se trouvait mal, il serait nécessaire, comme dans toute syncope, de le renverser en arrière, de manière à ce que la tête arrive au niveau du tronc.

Quant au régime,la diète et l'abstention de liqueurs alcooliques sont expressément recommandées.

Il n'est pas nécessaire, à moins de cas graves, que les blessés fassent usage de tisane ; mais on est dans l'habitude, comme il faut d'ailleurs une boisson, de leur administrer de l'infusion de tilleul, de camomille, de feuilles d'oranger et de thé léger. Quand le malade éprouve du froid et qu'il a peine à se réchauffer, on ajoute même, à l'infusion légère de thé, une cuillerée d'eau-de-vie. On a beaucoup vanté la teinture d'arnica arômatique, dont on fait encore grand usage, dans certaines contrées de la France, à la dose d'une cuillerée à café, dans un demi-verre d'eau sucrée, deux ou trois fois par jour; on a préconisé aussi l'emploi de l'eau de mélisse des Carmes, administrée de la même manière que la teinture d'arnica; on peut, sans inconvénients, recourir à ces moyens; mais leur utilité est loin de nous être démontrée.

Nous ne dirons rien des plaies par les armes à feu, attendu qu'elles sont ordinairement trop graves, et qu'elles demandent impérieusement l'intervention du médecin.

Convalescence (*voy. Maladies en général*).

Convulsions chez les adultes, ou Attaques de nerfs, d'hystérie, etc.

On entend par convulsions une série de contractions violentes et involontaires des muscles soumis à la volonté, se produisant à de courts intervalles. On les a nommées encore *spasmes*, *attaques d'hystérie*, *de nerfs*. Dans ce dernier cas, elles constituent une maladie qui peut se reproduire plus ou moins fréquemment sous l'influence de causes connues, et surtout de fortes émotions. D'autres fois, les convulsions sont le symptôme d'affections, telles que l'épilepsie, la rage; d'autres fois, elles dépendent de la présence de vers dans les intestins. Nous nous occuperons, dans notre article, des convulsions considérées comme attaques de nerfs et d'hystérie, et nous renverrons aux mots *Epilepsie*, *Vers intestinaux*, *Rage*, *Tétanos*, pour ce qui est des convulsions symptômatiques. (Voir aussi l'article suivant, qui traitera des convulsions chez les enfants.)

Les femmes sont presque exclusivement exposées aux attaques de nerfs. Ces attaques sont toujours précédées de symptômes précurseurs auxquels les personnes qui y sont sujettes ne se trompent jamais : tels sont une pesanteur de tête, étourdissement, picotement dans les mains et une sorte de malaise, etc. Les convulsions qu'ils semblent annoncer peuvent cependant être prévenues par certains soins : l'exercice, la distraction, l'administration de boissons antispasmodiques; mais, dans ce cas, la malade ne se remet que difficilement et lentement, et mieux vaudrait souvent pour elle que l'attaque se fût produite, parce que tous les symptômes plus ou moins douloureux, plus ou moins pénibles, disparaissent alors comme par enchantement. Il reste cependant une grande fatigue, après les attaques; souvent même de la céphalalgie, un peu de fièvre, symptômes d'autant plus marqués que l'attaque a été plus intense ou plus longue; mais ils disparaissent le plus souvent assez rapidement. Les attaques de nerfs, proprement dites, diffèrent de celles dites d'*hystérie*, en ce que les sujets en sont ordinairement bien portants, frais, bien réglés, sobres de tout plaisir, mais doués d'une grande sensibilité et menant une vie trop sédentaire pour leur constitution, lorsque au contraire les attaques d'hystérie semblent ne frapper que des sujets d'une cons-

titution délicate, maigres, mal réglés, adonnés souvent à certains excès, d'une imagination ardente et souvent contrariée. Le remède à opposer à la reproduction des attaques de nerfs, se borne à l'exercice violent du corps et à la distraction, en même temps qu'à obtenir la tranquillité d'esprit. Quant aux attaques d'hystérie, une vie réglée sous tous les rapports, un régime sobre et réparateur sont les meilleurs moyens à leur opposer. Néanmoins, et lorsque les attaques continuent à se reproduire, il convient alors de passer à la médication antispasmodique. (Voir, à notre Formulaire, nos pilules antispasmodiques.) Enfin, lorsque certaines fonctions périodiques ne s'accomplissent pas régulièrement, on doit passer à la médication antichlorotique, qui consistera à faire usage de nos pilules de lactate de fer composées.

Lorsque les attaques, soit de nerfs, soit d'hystérie se produisent, les précautions à prendre sont exactement les mêmes : 1° empêcher la malade de se blesser au contact avec les corps durs; 2° desserrer tous les vêtements qui la gênent; 3° lui faire respirer un air pur et lui frictionner légèrement la face, surtout le front et les mains, avec de l'eau de cologne. Quelques malades craignent l'odeur de l'éther, en sorte qu'il sera prudent de ne le faire sentir qu'après qu'on se sera assuré qu'il n'est point contraire. On

couchera les malades, de manière à ce que le tronc et la tête soient élevés, et, lorsque la parole reviendra et que la déglutition pourra s'établir, on leur administrera quelques gorgées d'eau sucrée, arômatisée avec la fleur d'oranger et même avec quelques gouttes d'éther, si ce médicament ne déplaît point. Dès que les malades sont revenus, on se trouve bien de les faire promener en les soutenant, dans la chambre, dont on aura soin d'ouvrir les croisées. Tisane de tilleul ou de fleur d'oranger pour boisson.

Convulsions chez les enfants.

Les convulsions chez les enfants sont presque toujours accompagnées de perte de connaissance. Elles sont presque toujours précédées de signes tels que la mauvaise humeur, l'insomnie, les alternations de pâleur ou de rougeur. Le traitement des convulsions chez les enfants devra varier avec la cause qui les produit. Lorsqu'elles sont dues à la dentition et que la dent est sur le point de percer, on en favorisera la sortie en incisant la gencive avec un canif. Lorsqu'on soupçonnera la présence de vers dans les intestins, on leur administrera un peu de lait sucré auquel on ajoutera une cuillerée à café d'eau de fleur d'oranger, et on leur donnera, quelque temps après que les crises auront cessé, des pastilles de Santonine (voir notre Formule), en

nombre double, tous les jours, des années d'âge de l'enfant. Enfin, si, après avoir employé ces moyens, les convulsions persistaient, ce qui est fort rare, on leur administrerait, par petites cuillerées à café, un mélange d'une partie de sirop de belladone avec quatre parties de sirop de gomme ; le nombre des cuillerées à administrer dans la journée sera double du nombre d'années d'âge de l'enfant. Tisane de tilleul lorsque l'âge des enfants le permettra.

Il arrive quelquefois que les nourrices d'un tempérament passionné, d'un caractère emporté, sujettes à la colère, donnent une lactation impropre au nourrisson, et qui détermine chez lui des convulsions ; le seul remède à apporter dans ce cas, est, tout naturellement le changement de nourrice.

Coqueluche (*voy. Bronchite*).

Cors-aux-Pieds.

Il n'existe pas encore de remède efficace pour les cors-aux-pieds. Nous indiquerons, à défaut de moyen curatif certain, ce qui réussit le mieux, soit pour obtenir la guérison, toujours incertaine, soit, au moins, pour produire du soulagement.

Nous admettrons deux variétés de cors-aux-pieds : 1° les cors qui ont leur siége entre les orteils, ou œils-de-perdrix ; 2° les cors ou durillons qui ont leur siége sur le pied, partout ailleurs qu'entre les orteils.

OEils-de-Perdrix.

Le traitement consiste, après avoir aminci le cor, avec un canif et mieux avec des ciseaux à broder, à y maintenir une petite quantité de poudre pour les cors, de notre Formulaire, recouverte et maintenue en place au moyen d'un petit parallélogramme de sparadrap-diachylon. On en renouvelle l'application tous les jours, ou, au moins, tous les deux jours. De temps en temps on amincit de nouveau le cor.

Durillons.

Le traitement des durillons est d'un succès encore moins certain. On doit se borner à l'amincir avec des ciseaux à broder et à le recouvrir d'un peu de sparadrap, lorsque, par maladresse, on a fait saigner la partie. Cette pratique, avec l'usage de chaussures larges, suffit néanmoins, avec le temps, à amener la guérison d'un assez grand nombre de ces cors.

Coryza ou Enchifrènement (*voy. l'article Bronchite*).

Couperose.

On désigne sous ce nom, des taches rouges, rugueuses, irrégulières, qui surviennent à la peau du visage et qui ont toujours une marche chronique. Cette éruption se montre particulièrement dans l'âge mûr, et le plus souvent chez des individus plétho-

riques, sujets à des hémorrhagies qui se sont supprimées ou sont devenues abondantes; chez les femmes nerveuses, à l'âge dit *critique*; chez les individus surtout qui ont un teint brillant, qui sont adonnés à la bonne chère et aux liqueurs spiritueuses, etc. La couperose commence ordinairement par de petites taches à peine visibles et un peu farineuses. Ces taches s'étendent, se couvrent de petits boutons rouges, faisant saillie sur la tache qui est elle-même rugueuse et élevée, etc. Cette affection, considérée autrefois comme incurable, est aujourd'hui d'une guérison, sinon facile, du moins à peu près sûre. Le traitement devra être à la fois interne et externe. *Interne*, il consistera à faire usage d'huile de foie de morue composée, (voir le Formulaire), à la dose d'une cuillerée soir et matin. *Externe*, à faire, soir et matin, des frictions, sur la partie affectée, avec de la pommade de biiodure de mercure. (Voir le Formulaire.) Les personnes qui ne pourraient supporter le mauvais goût de l'huile de foie de morue, peuvent la remplacer par les préparations d'hydrocotyle asiatique, mais dont le prix élevé n'est point à la portée de toutes les fortunes.

Coupures.

Ces accidents, extrêmement fréquents, varient beaucoup entre eux : 1° par l'étendue de la solution

de continuité ; 2° par la profondeur de cette solution ; 3° et enfin par la partie du corps où elle se produit.

Traitement. — La condition importante à remplir pour guérir, en peu de temps, une coupure est celle de rapprocher, le plus tôt possible, les parties séparées et d'éviter le contact de l'air. Plusieurs moyens sont en usage pour rapprocher ces parties : le taffetas d'Angleterre, ou mieux notre taffetas vulnéraire, lorsqu'il s'agit d'une coupure légère ; les bandelettes de sparadrap, lorsque l'étendue de la coupure est plus grande ; enfin, la suture, sorte de couture, lorsque ce rapprochement se produirait difficilement avec le sparadrap.

Le taffetas vulnéraire s'emploie comme le taffetas d'Angleterre, en mouillant le côté vernissé de ce tissu, avec de la salive ou de l'eau, et on l'applique sur la coupure de manière à obtenir, à la fois, et la réunion des lèvres de la plaie, et la préservation du contact de l'air. Lorsque la surface à recouvrir présente une saillie, on se trouve bien de faire, autour de la pièce de taffetas, des incisions qui, partant de la circonférence, se dirigent vers le centre : de cette façon les bords peuvent chevaucher les uns sur les autres, et la pièce prend une forme convexe, se moulant ainsi sur la partie à recouvrir. Nous ne saurions trop recommander ce taffetas vulnéraire, qui a, sur le taffetas d'Angleterre, des avantages bien marqués : 1° il est

souple, lorsqu'il est mouillé, et se prête beaucoup mieux que le taffetas dit *anglais* à prendre toutes les formes de la surface où on l'applique; 2° il ne durcit jamais, comme ce dernier, et se prête ainsi aux mouvements de la partie qui le reçoit; 3° il est beaucoup plus adhésif; 4° et enfin, il renferme un principe calmant on ne peut plus propre, dans les cas de déchirure surtout, à prévenir l'inflammation de la partie, et par suite la suppuration. Il viendra nécessairement un temps où son emploi se substituera complètement à celui du taffetas d'Angleterre. Nous devons, en attendant, c'est notre devoir, faire tout ce qui dépendra de nous pour le faire connaître. Un médecin de nos amis, M. le docteur Bos, l'emploie très-fréquemment, non seulement pour des coupures ou des déchirures dans lesquelles, dit-il, il fait merveille, mais encore, après des opérations chirurgicales, pour produire la réunion de la plaie par première intention, et il obtient, dans tous les cas, les résultats les plus heureux.

Le sparadrap s'emploie ordinairement à l'état de bandelettes qui sont destinées, comme le taffetas vulnéraire, à rapprocher les lèvres de la coupure; mais le sparadrap, loin de jouir de propriétés calmantes, comme notre taffetas vulnéraire, possède, au contraire, une action irritante qui s'exerce plus ou moins sur la partie où on l'applique; en sorte qu'on

ne devra recourir, selon nous, à son emploi, qu'autant que l'étendue de la coupure ou l'hémorrhagie qui en résulterait, s'y opposerait. Nous dirons cependant qu'en employant notre taffetas vulnéraire, à l'état de bandes assez longues, on peut l'appliquer dans à peu près tous les cas.

Après avoir placé sur une plaie large et profonde, des bandelettes de sparadrap ou de notre taffetas vulnéraire, il faut encore, pour préserver la coupure du contact de l'air, recouvrir le tout d'une couche de corps gras. On enduit de cérat simple une pièce de linge de forme et de dimension convenables, et on l'applique par dessus le tout. Il est rare, nous le répétons, que la réunion ne se fasse pas par première intention, c'est-à-dire sans production de suppuration ; mais à la condition qu'on réunira, sans délai, les lèvres de la plaie, et qu'on n'y aura fait aucune application de substances irritantes, comme on le fait trop souvent.

Lorsque dans une coupure on ne pourra arrêter facilement le sang, on se rappellera qu'on doit la laver ou y appliquer des compresses avec notre eau hémostatique, et si ce moyen était insuffisant, après avoir rapproché les parties avec des bandelettes de notre taffetas ou de sparadrap, on en viendrait à l'application de la liqueur de Pravaz (perchlorure de fer), au moyen de compresses de linge ou d'amadou.

On enlève, le plus tard possible, les bandelettes qui réunissaient la plaie; mais si, après leur enlèvement, il existait de la suppuration, on panserait, matin et soir, avec de la pommade siccative rouge, étendue sur du linge et jusqu'à guérison.

Les coupures qui demandent l'emploi d'une suture sont trop graves pour qu'on n'en confie le traitement à un médecin. (Voy. *Plaies contuses.*)

Crampes d'estomac (*voy. Cardialgie*).

Crevasses au sein (*voy. Gerçures*).

Croup (*voy. Laryngite*).

Cystite.

Le mot *cystite* veut dire inflammation de la vessie. Cette inflammation peut être aiguë ou chronique. (Voy. *Catarrhe vésical.*)

Dartres.

Maladie de la peau, caractérisée par de petits boutons ou des pustules qui causent de la démangeaison, et sont réunis en plaques plus ou moins larges, communément arrondies, sur lesquelles se forment des écailles, des croûtes et quelquefois des ulcérations,

Une disposition héréditaire favorise singulièrement leur développement; les professions sédentaires semblent y prédisposer. Les vêtements de

laine appliqués immédiatement sur la peau, la malpropreté, les écarts de régime, l'usage d'aliments âcres et indigestes, du café, des liqueurs alcooliques, paraissent aussi concourir à leur production. On les considère généralement comme contagieuses.

Leur durée est communément longue. Quelquefois elles semblent céder au temps, mais elles reparaissent plus tard. Chez quelques individus, les dartres font des progrès continuels; elles couvrent, peu à peu, presque toute la surface du corps; elles s'ulcèrent, entraînent le dépérissement, produisent le trouble de la plupart des fonctions et finissent par emporter le malade, cas heureusement fort rares.

Nous aurions trop à dire, si nous voulions parler, dans notre opuscule, de toutes les variétés de dartres reconnues en médecine, depuis le travail remarquable d'Alibert, et ce serait d'autant plus inutile que notre traitement, que nous considérons comme d'un effet à peu près certain, étant applicable, sauf quelques variantes, à toutes les affections herpétiques, nous n'avons à exposer, à nos lecteurs, que la division rigoureusement nécessaire pour son emploi. En conséquence, nous diviserons les affections dartreuses ainsi qu'il suit :

1° *Teigne* ou *favus*, caractérisée par une sorte de lichen qui se fixe au cuir chevelu de la tête et qui y produit la chute des cheveux. Dans cette di-

vision, nous ferons entrer toutes les affections qui y ressemblent, soit par leur siége, soit par leurs effets; c'est ainsi que la teigne muqueuse des enfants se traitera encore de même, et que la même indication s'appliquera à une dartre presque invisible sur le cuir chevelu, si ce n'est qu'elle y produit la chute des cheveux sur toute la surface qui en est le siége.

2° *Dartre rongeante (lupus).* Elle affecte particulièrement le visage; commence par une douleur sourde dans l'endroit que la dartre doit occuper; la peau rougit, devient dure, inégale; l'épiderme, le corps réticulaire, puis le derme se déchirent, s'ulcèrent, fournissent une matière ichoreuse qui, tantôt s'écoule au dehors sur les parties voisines qu'elle excorie, et tantôt se dessèche et forme des croûtes sur lesquelles l'ichor s'accumule. De la peau, la dartre rongeante s'étend par degrés au tissu cellulaire, aux muscles, aux cartilages ou aux os.

3° *Dartre pustuleuse;* c'est une des plus fréquentes. Elle a ordinairement son siége au menton (mentagre) ou à la lèvre supérieure; elle se produit encore aux épaules, etc. Elle consiste dans des boutons proéminents, dont le sommet blanchit; le pus qui y est contenu se dessèche et forme une croûte légère qui tombe au bout d'un temps plus ou moins long; des taches rougeâtres, et souvent un durcisse-

ment circonscrit de la peau, succèdent à la croûte. Il y en a un grand nombre de variétés.

4° *Dartre furfuracée ;* sèche, bénigne, dartre farineuse. Tout le monde la connaît sous ce dernier nom. Elle se produit sur toutes parties du corps, et ressemble, en effet, à de la farine qu'on aurait passée sur la partie affectée.

5° Nous plaçons, dans cette division, toutes les autres dartres, et particulièrement celles qui se bornent à l'épiderme, produisant une suppuration abondante, telles que la dartre *crustacée, squameuse, vive, féroce*, etc., etc.

Nous établirions une sixième division pour la couperose, si déjà nous n'en avions fait l'objet d'un article spécial, auquel nous renvoyons.

Le traitement interne des dartres sera pour toutes le même, et consistera à faire usage de notre huile de foie de morue composée, à la dose d'une forte cuillerée à bouche matin et soir. Prendre au besoin, par-dessus, pour en masquer le mauvais goût, une bouchée de pain blanc et mieux de pain bis. De temps en temps, et tous les huit, dix ou quinze jours, se purger avec une bouteille d'eau de sedlitz à 45 ou à 60 gram. Le matin de la purgation, suspendre l'administration de l'huile de foie de morue. Tel est le traitement interne, commun à toutes les affections dartreuses. Le traitement local, spécial à

chacune des divisions que nous avons établies, consistera dans les applications suivantes :

1re division ou teigne. — Soir et matin, faire des onctions sur la partie malade, au moyen du doigt, en pressant, pour produire une sorte de friction, avec la pommade antifaveuse de notre Formulaire. Recouvrir avec les cheveux, lorsque le mal a peu d'étendue, et, lorsqu'il en a beaucoup, avec un bonnet.

2e divison. Dartre rongeante (lupus). — Pansement, deux fois le jour, ou onctions, selon la gravité, avec la pommade de bioxide de mercure (voir notre Formulaire). Alterner, de temps en temps, avec la pommade siccative rouge du même Formulaire. Si après un certain temps de traitement, il y a des parties ulcérées qui résistent, pratiquer la cautérisation au nitrate acide de mercure, mais par petites fractions à la fois, en procédant du pourtour vers le centre du mal.

3e division ou *dartre pustuleuse (mentagre).* — Onctions soir et matin, et même plusieurs fois le jour, avec la pommade au bioxide rouge de mercure.

4e division ou *dartre farineuse.* — Onctions avec la même pommade. Cette dartre étant très-souvent le résultat de la contagion, et sans qu'il y ait lieu d'employer des dépuratifs, on pourra essayer

seulement le traitement externe, et ne recourir à l'usage de notre mixture à l'huile de foie de morue, qu'au cas où l'emploi de la pommade serait insuffisant.

5e *division. Dartres produisant une grande suppuration, autres que les précédentes.* — Pansement soir et matin, ou onctions seulement, dans certains cas, avec la pommade siccative rouge.

L'huile de foie de morue, alliée à l'iodure, au brômure de potassium et au chlorure de sodium, fait, ainsi qu'on le voit, la base du traitement, et nous sommes fondé à penser que, dans la plupart des cas, ce moyen, continué assez longtemps, devrait produire, à lui seul, la cure qu'on se propose. Les dartres donc, soumises à ce traitement, ne doivent point faire craindre que, guéries sur un point, elles aillent se porter sur un autre, puisque les topiques que nous employons ne sont que de faibles adjuvants à l'action de notre mixture. Nous dirons encore que, malgré la tendance qu'ont les dartres aux rechutes, on en voit peu se produire après ce traitement. Nous le croyons, avons-nous dit, d'un effet à peu près certain, car nous l'avons vu constamment réussir entre les mains de notre père, qu'on venait consulter de fort loin pour les maladies rebelles de cette nature. Nous ne saurions donc trop recommander cette médication, non seulement aux

personnes charitables qui chercheront à puiser dans notre livre pour faire de la médecine des pauvres ; mais nous la recommandons hautement à tout le corps médical, persuadé qu'en le faisant adopter, nous servons les intérêts de l'humanité.

Débilité générale (*voy. Asthénie*).

Diabète sucré.

Maladie caractérisée par une augmentation considérable dans la sécrétion de l'urine, et par une altération de ce liquide dans lequel l'urine et l'acide urique se transforment en glucose ou sucre de raisin, avec soif vive et dépérissement progressif.

Cette maladie est rare, et les causes qui la produisent fort obscures. Elle se termine rarement par la guérison.

Le traitement doit surtout consister dans le régime : diminuer, autant que possible, la quantité du pain et éviter l'usage de féculents. Faire usage de viande, d'œufs, de poisson ou de légumes non féculents ; le tout en quantité modérée. Introduire, dans la préparation des mets, une grande proportion de sel marin, et faire choix, parmi les viandes, des parties grasses. La quantité de vin sera graduellement portée à un et jusqu'à deux litres, dans les vingt-quatre heures. Eviter l'usage des acides. Se

couvrir de flanelle. Après les repas, usage de cinq à six pastilles de magnésie ou de Vichy.

Diarrhée.

Maladie caractérisée par des évacuations abondantes, liquides et fréquentes. Elle est le plus souvent un symptôme de maladies telles que les entérites, les fièvres typhoïdes, le choléra, la phthysie. Nous la considérerons seulement, dans cet article, comme isolée et constituant ainsi une indisposition fréquente, qui, lorsqu'elle est négligée, peut facilement dégénérer en dyssenterie, en entérite grave, etc.

La diarrhée peut dépendre d'une infinité de causes; mais elle arrive le plus souvent sans qu'on sache à quoi la rattacher. Nous citerons, comme une cause bien connue, l'abus des fruits verts et des raisins surtout, l'action du froid humide aux pieds, les émotions morales. Comment qu'il en soit, elle n'en constitue pas moins la première période de l'entérite aiguë.

Le traitement de la diarrhée devra consister : 1° dans l'éloignement des causes connues qui l'ont provoquée; 2° dans une alimentation composée de substances douces et de facile digestion, abstention de toute liqueur; 3° enfin, dans l'usage de notre tisane antidiarrhéique, en même temps que quelques demi-lavements de décoction de pavot, dans le rap-

port d'une grosse tête de pavot par litre d'eau. (Voy. l'article *Dyssenterie*.)

La diarrhée est très-fréquente chez les enfants à la mamelle ou chez ceux qu'on a sevrés depuis peu. Le traitement devra, dans ce cas, se borner à l'administration de quelques lavements de décoction de graine de lin et d'amidon ; à quelques bains et surtout à l'application, sur le ventre, de cataplasmes de farine de lin, arrosés avec quatre à six gouttes de laudanum de Sydenham. Lorsque, malgré cette médication, la diarrhée s'aggravera et prendra un caractère alarmant, ce qu'on reconnaîtra surtout à la couleur des excréments, qui, du jaune, passent à la teinte verte ; il sera nécessaire de remonter à la cause du mal et d'employer de grands moyens : par exemple, redonner une nourrice à l'enfant quand il a été sevré, ou, s'il ne l'a point été, se borner uniquement à la nutrition par la mamelle. S'il a été sevré depuis longtemps et qu'on ne puisse facilement lui redonner une nourrice, composer uniquement sa nourriture avec un mélange de deux tiers de lait de vache et un tiers de bouillon de poulet ou de maigre de veau. Lorsqu'on a affaire à une nourrice malade, ou d'une nature irascible, ou enfin menant une vie peu réglée, on devra la changer. Cette nourrice devra elle-même recevoir une bonne alimentation, éviter l'usage des crudités, etc.

Si, malgré ces moyens, la diarrhée persistait, on ferait bien de faire prendre à l'enfant du sous-nitrate-de-bismuth délayé dans de l'eau, à la dose de 1 ou 2 grammes, trois ou quatre fois le jour.

Enfin, s'il se déclarait des symptômes cholériques alarmants, on devrait, sans balancer, recourir au médecin, que nous conseillons d'ailleurs de consulter, dès le début de la maladie, si sa proximité et la fortune des parents du jeune malade le permettent.

Diarrhée chronique (*voy. Entérite chronique*).

Digestions difficiles (*voy. Cardialgie, Gastrite, Gastralgie*).

Douleurs (*voy. Rhumatisme et Névralgie*).

Dyssenterie.

On en distingue deux sortes : la dyssenterie aiguë et la dyssenterie chronique. Nous parlerons de la dyssenterie chronique à l'article *Entérite chronique*.

La dyssenterie aiguë est une inflammation des membranes intestinales, caractérisée par une diarrhée, avec douleurs de ventre, efforts considérables pour aller, douleurs à l'anus, malaise ; le tout accompagné d'excrétions muqueuses et sanguinolentes. Cette affection est très grave, surtout quand elle est épidémique, et principalement dans les pays chauds.

Le traitement est exactement le même que celui de la diarrhée : seulement, on insiste sur les bois-

sons gommées et laudanisées, et de plus, on substituera aux demi-lavements de décoction de pavot, des tiers de lavement d'eau tiède dans lesquels on mettra de huit à dix gouttes de laudanum de Sydenham, et qu'on renouvellera consécutivement, si le premier n'est pas gardé, jusqu'à ce que le malade en ait retenu un. Ensuite, on n'en donnera plus un que toutes les six heures environ, mais qu'on renouvellerait immédiatement, s'il n'était point gardé encore, de telle sorte que le malade reçoive, par les intestins, et conserve, toutes les six heures environ, un petit lavement renfermant dix gouttes de laudanum,

La dyssenterie est toujours une maladie très-grave, nous le répétons, et nous ne saurions trop engager les malades à recourir aux lumières du médecin, surtout en cas d'insuccès dès le début.

Dyspepsie (*voy. Gastrite et Gastralgie*).

Dysurie.

On appelle ainsi la difficulté d'uriner. Dans cette maladie, les malades rendent l'urine avec douleur et sensation de chaleur, dans un point plus ou moins étendu du canal de l'urèthre. La dysurie constitue le premier degré de la rétention d'urine.

Le traitement devra être le suivant : Tisane de

graine de lin, avec addition de 1 gramme de nitre, par litre de décoction; bains, cataplasmes de farine de lin sur le ventre; régime doux; abstention de liqueurs alcooliques (y compris le vin), de café et de toute boisson excitante.

Ecchimoses (*voy. Contusions*).

Eclampsie (*voy. Epilepsie*).

Ecorchure.

On entend par écorchure, une plaie légère, produite par l'action d'un frottement violent, et dans laquelle les couches de la peau ont été plus ou moins détruites. Souvent synonyme d'excoriation.

Les écorchures peu intenses se pansent avec notre taffetas vulnéraire. Lorsque la peau a été complètement enlevée et que le tissu cellulaire est mis à nu, on se trouve bien de recouvrir la partie avec un linge doublé, qu'on imbibe de baume du commandeur et qu'on laisse à demeure, mais en mouillant, deux fois par jour, la surface externe de ce linge du même baume, pour fermer toutes les issues par lesquelles l'air pourrait pénétrer jusqu'à la plaie. Dès l'enlèvement de ces compresses, dix ou quinze jours après leur application, on pansera avec notre pommade rouge siccative.

Eczema (*voy. Dartres*).

Empoisonnements.

On appelle poison toute substance qui, introduite dans l'économie, y détermine des désordres graves et qui, à dose assez forte, pourrait occasionner la mort. Que ces désordres soient plus ou moins graves, leur production s'appelle empoisonnement.

On présume qu'il y a empoisonnement lorsque, chez une personne bien portante, on voit, à la suite d'un repas ou de l'ingestion d'une substance quelconque, se manifester des accidents, tels que vomissements, douleurs violentes à l'estomac ou dans la région intestinale. D'autres fois, c'est la stupeur propre aux agents narcotiques qui se produit, ou bien des secousses convulsives des membres, comme dans l'empoisonnement par la noix vomique. Enfin, l'ingestion des liquides âcres ou corrosifs, comme les acides concentrés, produit une brûlure dans le trajet de l'œsophage.

Empoisonnement par les acides.

Il est facile de reconnaître la cause d'un empoisonnement par les acides concentrés, tels que l'acide sulfurique (huile de vitriol), l'acide nitrique (eau forte), l'acide chlorhydrique (muriatique ou esprit de sel), l'acide chloronitrique (eau régale), l'acide acé-

tique concentré (vinaigre radical). Le meilleur antidote à leur opposer consiste à faire avaler au malade une très-grande quantité de magnésie calcinée ou de magnésie carbonatée, ou, à défaut, de blanc d'Espagne (craie), le tout délayé dans de l'eau (30 à 60 grammes par 500 grammes d'eau). Nous supposons, ce qui arrive toujours, que le malade a déjà rejeté, par les vomissements, les matières corrosives dont il s'agit. Ces matières acides se reconnaissent au bouillonnement qu'elles produisent, lorsqu'elles sont mises en contact avec du marbre ou de la craie; mais mieux encore avec le papier tourne-sol, qui rougit par leur contact. C'est donc après que les vomissements se sont produits qu'il convient d'administrer les antidotes précités. Si on ne pouvait disposer de ces substances, on leur substituerait de l'eau de savon, à la dose de 15 à 20 gr. de savon par litre d'eau. Enfin, si on ne pouvait avoir la quantité nécessaire de savon, on remplacerait sa dissolution par le liquide qu'on obtiendrait en mettant deux fortes poignées de cendres de bois, dans un litre d'eau; on passerait au travers d'un linge, pour employer, comme il est dit, des autres liquides. Si ces liquides sont rejetés par les vomissements, on les remplace par une quantité semblable. Enfin, on fait boire au malade du lait dans lequel on a battu des blancs d'œufs, de la décoction de gui-

mauve ou de graine de lin. On administre, en même temps, un lavement avec de la magnésie, de la craie, du savon ou de la cendre, c'est-à-dire avec de l'eau renfermant une des substances qui doivent entrer dans la composition de la boisson précitée.

Le traitement se continuera par l'usage de boissons copieuses, dans la composition desquelles le blanc d'œuf, la décoction de guimauve ou de lin entreront toujours, et par l'application, sur l'épigastre et sur le ventre, de cataplasmes de farine de lin ou de fomentations émollientes, et même par des bains entiers.

Empoisonnement par les alcalis.

Les alcalis tels que l'ammoniaque, les solutions de soude, de potasse, produisent rarement des empoisonnements. Nous dirons cependant qu'on doit chercher, dans ce cas, à provoquer les vomissements s'ils ne se produisaient naturellement, et que, cela fait, on administrera des boissons acides, telles que de l'eau vinaigrée dans la proportion de trois parties d'eau pour une de vinaigre. On emploiera ensuite les émollients soit en boisson, soit en lavements.

Empoisonnement par le sublimé-corrosif.

Le sublimé-corrosif, d'un usage fréquent dans la médecine vétérinaire, donne quelquefois lieu à des

empoisonnements. Le sublimé a une saveur âcre et produit un resserrement à la gorge qui est caractéristique.

Traitement. — 1° provoquer des vomissements avec le doigt, ou en chatouillant la luette avec les barbes d'une plume.

2° Faire boire de grandes quantités d'eau albuminée. Cette eau albuminée se prépare en battant de douze à quinze blancs d'œufs dans un litre d'eau. Si on n'avait pas à sa disposition un nombre d'œufs suffisant, on emploierait alors l'œuf tout entier, et on réduirait ce nombre à dix ou douze.

Empoisonnement par l'acide arsénieux.

L'empoisonnement par l'acide arsénieux ou arsenic est, de tous, le plus fréquent. L'arsenic est l'agent toxique de prédilection des empoisonneurs, car il a pour eux deux grandes qualités : il est le plus facile à dissimuler dans un aliment, comme dans un breuvage, et il est surtout le plus actif de tous les poisons.

L'hydrate de peroxide de fer et la magnésie calcinée sont, heureusement pour l'humanité, des antidotes d'une efficacité réelle pour combattre les effets délétères de l'arsenic.

Voici comment il convient d'agir, dans le cas d'intoxication par l'arsenic :

1° Comme toujours, chercher à produire des vomissements, avec le doigt ou avec les barbes d'une plume, et, si ces moyens sont impuissants, administrer immédiatement, au malade. 20 centig. d'émétique, dans un demi-verre d'eau, ou 20 centig. de sulfate de cuivre, dissous dans deux cuillerées d'eau. On réitère plusieurs fois ces vomissements, qu'on favorise par d'abondantes libations d'eau tiède albuminée.

2° Administrer au malade de l'hydrate de peroxide de fer en consistance de bouillie, jusqu'à ce qu'il en aura avalé un demi-litre et même un litre, ou, à défaut d'hydrate de peroxide de fer, un lait de magnésie calcinée, dans la proportion de 30 grammes environ de magnésie calcinée par litre d'eau.

On donne ensuite un purgatif, avec 50 ou 60 gr. d'huile de ricin et quelques lavements d'eau chaude, le tout pour favoriser l'évacuation; enfin, on fait prendre au malade, et fréquemment, de la tisane de graine de lin, renfermant 4 grammes de nitre par litre.

Si, malgré tous ces soins, ou si ces soins étant trop tardifs, le malade éprouvait de l'abattement, du refroidissement, des syncopes, on pratiquerait des frictions sur tout le corps, avec un alcoolat, tel que celui de Cologne, de Fioraventi, vulnéraire; on

lui administrerait, à l'intérieur, un peu de punch ou de vin chaud ; enfin, on lui appliquerait des synapismes aux jambes. Nous n'avons pas besoin de dire que c'est ici le cas, ou jamais, d'appeler un médecin.

Empoisonnement par le vert-de-gris.

Comme pour l'empoisonnement par l'arsenic, chercher, par tous les moyens, à obtenir des vomissements successifs, et administrer comme contre-poison, par le haut et par le bas, de l'eau fortement albuminée, ainsi que nous l'avons indiqué pour l'empoisonnement par le sublimé. Même régime subséquent.

Empoisonnement par l'acétate de plomb.

Après avoir déterminé des vomissements successifs, ainsi que nous l'avons dit pour les cas qui précèdent, on administrera au malade, comme antidote, une bouteille d'eau de sedlitz, puis des boissons mucilagineuses, telles que décoction de guimauve et de lin.

Empoisonnement par le nitrate d'argent.

Ces cas d'empoisonnement sont fort rares ; mais enfin ils peuvent se produire. Mêmes soins préalables que dans les cas précédents, et, comme antidote, de l'eau salée, dans la proportion de six cuillerées de sel par litre d'eau.

Empoisonnement par l'opium, le laudanum, les préparations de morphine, la belladone, le stramonium, la jusquiame, le tabac, la digitale, l'ellébore, le colchique et le laurier-rose.

Chercher encore, par tous les moyens, à produire des vomissements. Si les agents mécaniques n'aboutissent point, employer, comme vomitif, de 15 à 20 centigr. d'émétique, dissous dans un demi-verre d'eau; ou, si ce moyen échouait, 20 centigr. de sulfate de cuivre, dissous dans deux cuillerées d'eau. Les vomissements obtenus, on administrera un lavement purgatif, avec infusion de 20 gr. de sené et de 50 gr. de sulfate de soude.

Enfin, comme antidote, un bol de café noir très-fort, qu'on renouvellera toutes les trois ou quatre heures; et, dans l'intervalle, de l'eau sucrée vinaigrée (deux à quatre cuillerées de vinaigre par verre d'eau), qu'on fera prendre par demi-tasses, tous les quarts-d'heure. Appel du médecin au plus tôt.

Empoisonnement par la noix vomique, la fève Saint-Ignace, la strychnine, la brucine.

Suivre toujours la règle générale de provoquer des vomissements; puis, pour combattre l'asphyxie qui se produit toujours dans ces cas, insuffler de l'air dans les poumons, de bouche à bouche. Ceci est très-important, car, dans ces empoisonnements, les poumons cessant de respirer, il y aurait as-

phyxie, nous le répétons, comme chez les noyés. Usage de décoction de pavot, une capsule de pavot par litre de tisane.

Empoisonnement par les champignons.

Comme pour les autres empoisonnements, provoquer des vomissements, soit avec 15 à 20 centigr. d'émétique, soit avec 75 centigr. de sulfate de zinc.

Donner, en même temps, un lavement purgatif. Enfin, boissons acides, avec le vinaigre et l'eau.

Tel est le résumé des cas d'empoisonnement les plus fréquents, et l'abrégé des moyens à leur opposer. Nous ne parlerons pas d'une foule d'autres empoisonnements, généralement moins graves ou dans lesquels les vomissements, provoqués à temps, sauvent presque toujours le malade : tels sont l'empoisonnement par les moules, par les plantes dites *irritantes*. Nous dirons seulement qu'il faut, dans ces cas, appliquer la médication qui convient à l'empoisonnement en général, comme on devra le faire, d'ailleurs, toutes les fois qu'on ignorera la nature du poison auquel on doit rapporter les symptômes qui se produisent, médication que nous allons résumer comme de la plus grande importance.

1° Chercher à produire des vomissements consécutifs, d'abord par l'introduction des doigts dans

l'arrière-bouche, et, en cas d'insuccès, au moyen de la barbe d'une plume. Enfin, par l'ingestion de 15 à 20 centig. d'émétique, dans un demi-verre ou un verre d'eau tiède, et, à défaut d'effet, par 60 centigr. de sulfate de zinc, dissous dans un demi-verre d'eau ou même par 20 centigr. de sulfate de cuivre, dans deux cuillerées d'eau. Après chaque vomissement, faire avaler au malade de copieuses prises d'eau tiède albuminée, de manière à expulser ainsi, de l'estomac, toutes matières suspectes qu'il renferme, et à le laver ensuite parfaitement, pour n'en laisser aucune trace.

2° Administrer, dans quatre verres environ d'eau commune, de 60 à 90 grammes du mélange suivant :

Magnésie calcinée.	de chaque, parties égales en poids.
Charbon pulvérisé	
Sesqui oxide de fer hydraté ou safran de mars	

Cette formule, publiée par M. Sauvan, pharmacien de Montpellier, donne un produit qui a été préconisé par M. Alquié, professeur de la Faculté de médecine de cette ville. D'une innocuité complète, ce mélange présente un grand nombre de chances de succès, car il renferme des antidotes qui s'appliquent à plusieurs des poisons les plus actifs, et qui sont l'agent d'un grand nombre d'intoxications.

3° Faire prendre ensuite un purgatif à l'huile de ricin ou une bouteille d'eau de sedlitz, pour empêcher de séjourner, dans les intestins, les parties de poison qui y auraient pénétré.

4° Et enfin, après la purgation obtenue, emploi des adoucissants, tels que cataplasmes, fomentations, potion gommeuse, pour combattre l'irritation produite par l'action des vomitifs et des purgatifs.

Il est évident que si, dans la période d'application de cette médication générale, on arrive à connaître la nature de la substance vénéneuse, cause de l'empoisonnement, on administrera, dès-lors, l'antidote ou contre-poison approprié, mais toutefois après l'obtention des vomissements, si importants à la guérison.

Du reste, qu'on ne néglige point l'emploi de l'eau albuminée à forte dose; car, outre que l'albumine est le contre-poison de plusieurs agents toxiques très-actifs, tels que les sels mercuriels, ceux de cuivre, etc., elle agit encore, comme antiphlogistique, sur la membrane muqueuse du tube digestif, et produit toujours ainsi le meilleur effet, dans tous les cas d'intoxication.

Engelures.

Les engelures sont constituées par l'action du froid sur les tissus, qui détermine leur engorgement

par la stagnation du sang. Comme il est facile de reconnaître une engelure, nous nous abstiendrons de les décrire. Suivant leur période, elles sont avec ou sans excoriation, et leur traitement varie suivant l'un ou l'autre cas. Un moyen qui réussit assez bien, lorsqu'il n'y a pas d'excoriation, consiste dans l'application de notre poudre contre les engelures. (Voir le Formulaire.) Nous conseillons encore, comme d'un bon effet dans les mêmes cas, des frictions, matin et soir, avec la pommade d'iodure de potassium, ou, mieux encore, avec le baume hydriodaté.

Lorsqu'il y aura excoriation, on pansera la plaie soir et matin, avec notre pommade siccative rouge, et si, après la cessation de cette suppuration, il restait encore de la tuméfaction ou de la douleur, on reviendrait à l'application de la poudre ou des topiques précités. Les personnes qui sont sujettes aux engelures, pourront, dans le but de les prévenir, pratiquer avec avantage, sur la partie ou sur les parties qui en sont ordinairement le siége, des lotions astringentes, comme avec l'alcool camphré, une forte décoction de tan, etc.

Engorgements du foie (*voy. Hépatite*).

Engorgements du sein (*voy. Tumeurs du sein*).

Enrouement (*voy. l'article Bronchite*).

Entéralgie (*voy. Gastrite*).

Entérite (*voy. Gastrite*).

Entorses.

Les entorses se traitent à peu près comme les contusions : on applique des compresses avec le mélange résolutif du docteur Bos, et on maintient la partie uniformément serrée au moyen de bandes.

Epanchements séreux ou Infiltration.

L'épanchement séreux ou l'infiltration est souvent symptômatique d'une affection chronique. Que cet épanchement se produise dans une membrane séreuse ou dans le tissu cellulaire, les moyens de le combattre consisteront surtout dans l'emploi des diurétiques, c'est-à-dire des agents qui augmentent la sécrétion des urines. Nous conseillons l'usage de notre tisane diurétique nitrée, et, au besoin, des frictions avec la teinture de scille ou de digitale.

Ephélides ou Taches de rousseur.

Les éphélides ou taches de rousseur à la peau et surtout à la face, se traitent avec succès, assure-t-on, avec la solution de borax ou avec la liqueur de Gowland. (Voir notre Formulaire.)

Epilepsie.

L'épilepsie, mal caduc, haut mal, mal de Saint-Jean, est caractérisée par des attaques soudaines dans lesquelles le malade tombe sans connaissance, avec convulsions violentes, accompagnées de coma et suivies de stertor, ou sorte de ronflement. L'attaque débute ordinairement par une chute et par un cri, et le malade applique le pouce dans la paume de la main. Sa bouche est écumeuse. La maladie revient par paroxysmes, qui ont deux périodes : celle des convulsions, dont la durée varie de quelques minutes à deux ou trois heures, et celle de l'état soporeux ou apoplectique. Quelquefois, l'attaque se produit sans signe précurseur, et le malade est comme foudroyé en poussant un cri. Dans d'autres cas, au contraire, il est prévenu de l'approche de l'attaque par de l'anxiété, de la céphalalgie, des nausées, etc. Chez quelques sujets, le signe précurseur consiste dans ce que la médecine désigne sous le nom de *aura epileptica,* sensation d'un vent ou d'un souffle froid qui se manifeste d'abord à un doigt de pied ou de la main, remonte le long du membre et détermine l'invasion de l'accès, quand il arrive au cerveau. D'autres fois, c'est une odeur ou une saveur particulière, qui est, pour le malade, le signal d'une crise prochaine.

La fréquence de ces attaques varie à l'infini.

La cure de l'épilepsie est difficile. Elle n'est pas mortelle par elle-même; mais lorsque le malade ne succombe point aux chutes ou aux divers accidents qu'entraîne la perte subite de connaissance, elle détermine un affaiblissement des facultés morales, qui va quelquefois jusqu'à l'idiotisme et même jusqu'à la folie.

On n'est pas d'accord sur les causes immédiates de l'épilepsie. Quant aux causes éloignées, on y rapporte une prédisposition héréditaire; l'affaiblissement du système nerveux, par des excès de diverse nature; les frayeurs vives; les vers et notamment le tænia; la cessation de certains écoulements; la suppression d'hémorrhagies; des lésions à la tête, etc.

Le traitement devra consister d'abord dans l'éloignement des causes qu'on suppose avoir occasionné la maladie; ce qui peut suffire, dans certains cas, à amener la cessation des attaques. La présence des vers et surtout du tænia, dans les intestins, produit souvent des attaques d'apparence épileptiforme; on devra soumettre le malade au traitement vermifuge (voir l'article *Vers intestinaux*), et si, par cette médication, on n'obtenait un résultat, on passerait à l'usage du traitement antiépileptique. Le thérapeutique ne possède encore aucun moyen certain pour la

guérison de cette affreuse maladie. Voici néanmoins ce qu'il convient de tenter : usage de nos pilules sédatives à la dose d'abord de trois par jour ; puis de quatre, qu'on administrera à des intervalles à peu près égaux, et à distance d'une heure des repas. Tisane de feuilles d'oranger, abstinence de vin et de toute liqueur alcoolique, de café et de toute boisson excitante. Régime doux, exercice modéré et abstention sévère de tout excès. L'oxide de zinc, la jusquiame et la valériane ont été employés avec succès dans le traitement de cette affection. Voici une formule de pilules dont l'usage a réussi dans quelques cas :

Oxide de zinc.	de chaque	5 centigr.
Ext. de jusquiame. . .		
Ext. de valériane		3 —

Poudre de valériane q. s. pour une pilule. Faites soixante pilules semblables, à prendre de deux à trois par jour. Usage de tisane de valériane. Même régime indiqué plus haut.

Enfin, si ce traitement échouait, on essaierait encore l'usage de nos pilules antispasmodiques ; même tisane et même régime précité.

Epistaxis ou Saignement de nez.

Cette hémorrhagie, extrêmement fréquente, peut être occasionnée par des causes très-variées. Si elle

était liée à la présence d'ulcérations sur la membrane muqueuse des fosses nasales, on pourrait la prévenir en pratiquant, tous les jours, des onctions dans le nez avec la pommade au bioxide rouge de mercure, ou, lorsque le siége de ces excoriations est hors de de la portée du doigt, en reniflant plusieurs fois par jour de l'eau blanche.

Pour arrêter l'hémorrhagie, lorsqu'elle s'est produite, on y parvient, le plus souvent, en saisissant avec les mains un corps métallique froid, tel qu'une clé, ou mieux en l'introduisant entre les épaules. Lorsque, enfin, ces moyens sont insuffisants, on essaie de l'arrêter en reniflant de notre eau hémostatique. Si son emploi échouait encore, on passerait à l'usage, aussi en reniflement, de la liqueur hémostatique de Pravaz (perchlorure de fer), étendue d'eau dans la proportion d'un vingtième à un dixième, et même plus forte si la membrane muqueuse du nez peut le supporter.

M. Négrier a proposé dernièrement, pour arrêter ces hémorrhagies, d'élever le bras du côté de l'écoulement, pendant quinze ou vingt minutes. Nous avons vu ce moyen réussir quelques fois.

Il est, cependant, des cas graves fort rares où tout échoue, et où il convient de pratiquer le tamponnement; on a recours, dans ce cas, aux soins du médecin.

Eruptions (*voy Dartres*).

Erysipèle.

L'érysipèle est une maladie de la peau, caractérisée par une rougeur tranchée de l'épiderme, disparaissant momentanément par la pression, avec tuméfaction plus ou moins grande et douleur plus ou moins vive. L'érysipèle est presque toujours accompagné de fièvre. Il se termine ordinairement assez promptement par la desquamation, quelquefois par la suppuration, rarement par la gangrène.

L'érysipèle peut avoir plusieurs causes, telles que les conséquences d'une contusion, le contact d'un coprs âcre, comme l'urine de crapaud, l'exsudation d'un reptile tel que les salamandres, les tritons, etc. Chez les femmes, la cessation de certaines fonctions.

La durée de l'érysipèle varie de huit à quinze jours.

Le traitement sera de deux sortes : interne et externe. Extérieurement, on se bornera à des onctions d'huiles d'amandes douces, à moins, toutefois, qu'on essaie d'un moyen que M. Velpeau a préconisé dans ces derniers temps, et qui consiste à maintenir sur l'érysipèle des compresses imbibées du soluté de sulfate de fer. (Voir au Formulaire le soluté contre l'érysipèle.) Quant au traitement interne, il devra consister à suivre le mouvement fébrile qui se

produit et à le tempérer par les moyens connus : 1° diète sévère ; abstention de tout ce qui est alcoolique ; 2° application de synapismes aux jambes ou bains de pieds synapisés, et si l'intensité est grande, lavement purgatif pour prévenir, avec l'application de la moutarde, toute congestion du côté du cerveau.

Fétidité de l'haleine (*voy. Haleine fétide*).

Fièvre ou état fébrile.

On entend par *fièvre* ou *état fébrile*, un état pathologique caractérisé par du malaise, assez souvent des frissons, de la douleur ou pesanteur de tête, du dégoût dans les aliments avec soif plus ou moins vive, chaleur brûlante et pénible à la peau, et enfin par de l'accélaration dans les fonctions de la circulation. Ce dernier symptôme se reconnaît surtout à la fréquence du pouls, et c'est à une des artères qui passent au poignet, que les médecins ont l'habitude de constater son état. Le pouls, dans l'état de santé et chez les adultes, donne soixante à soixante-dix pulsations ou battements par minute : quelques personnes cependant ont, dans l'état normal, le pouls plus lent ou plus fréquent. Ces pulsations sont plus nombreuses chez les enfants, et d'autant plus qu'ils sont plus jeunes ; il n'est pas rare

qu'il ne s'élève à cent chez ceux qui sont en bas-âge. Il ne faut pas confondre la fréquence du pouls qui se lie à la fièvre, avec celle qui résulte d'une marche forcée ou d'une émotion vive, ou même celle que produit l'ingestion des alcooliques ou d'un repas copieux. Pour qu'il y *ait fièvre, état fébrile,* il faut, qu'à la fréquence du pouls, se joignent les autres symptômes que nous venons d'énumérer.

Il ne faut pas confondre la fièvre, ou état fébrile, avec les fièvres intermittentes ou périodiques, fièvres d'accès; il ne faut pas non plus les confondre avec les fièvres continues, telles que la fièvre inflammatoire, bilieuse, muqueuse et typhoïde; enfin, il ne faut pas les confondre avec les fièvres dites *éruptives,* telles que la rougeole, la scarlatine, la variole, la varioloïde, etc. La fièvre ou état fébrile peut se produire seule et constitue, dans ce cas, la fièvre éphémère; mais elle est presque toujours le symptôme de maladies graves, telles que les maladies de poitrine. Elle se produit encore à la suite d'une blessure, à la suite d'une opération; dès le début au moins des fièvres dont nous venons de parler; enfin, toutes les fois que l'équilibre physiologique est rompu d'une manière notable.

La fièvre dite *éphémère*, dénomination qui indique qu'elle n'a pas une longue durée, se manifeste uniquement par les symptômes propres à *l'état*

fébrile. Elle ressemble, en tout point, à un accès de fièvres intermittentes, et le malade s'en croit souvent atteint; mais elle a ce caractère particulier, c'est qu'elle ne se reproduit point comme ces dernières.

Le traitement de la fièvre éphémère, synonyme de courbature, doit simplement consister dans l'observation du repos, de la diète; et dans l'administration de boissons chaudes, telles que l'infusion de tilleul ou de sureau, pour favoriser les fonctions de la peau. Le malade fera bien de se mettre au lit, préalablement chauffé, et de favoriser ainsi, par un nombre suffisant de couvertures, la production de la transpiration. Dès que cette fonction se sera bien établie, on diminuera insensiblement le nombre de couvertures, de manière à ne pas fatiguer le malade. Ce traitement convient, d'ailleurs, au début de toutes les maladies graves, lesquelles, ainsi que nous l'avons dit, se manifestent par les mêmes symptômes. Lorsque la céphalalgie ou douleur de tête est très-vive, on fait une application de synapismes sur la partie interne des jambes ou des cuisses, synapismes qu'on change de place, lorsque la douleur produite cesse d'être supportable.

Fièvre bilieuse (*voy. Fièvres continues*).

Fièvre muqueuse (*voy. Fièvres continues*).

Fièvres Continues.

Nous comprenons, dans cet article, tout ce que nous avons à dire des fièvres *inflammatoire, bilieuse, muqueuse* et *typhoïde*. La *rougeole*, la *scarlatine* et la *variole* seront traitées à l'article *Fièvres éruptives.*

Lorsque l'état fébrile dont nous venons de parler, à l'article qui précède, se prolonge, sans amélioration, au-delà de vingt-quatre heures, on doit en conclure qu'il ne s'agit pas d'une fièvre éphémère, mais bien d'une toute autre maladie. Si cet état se prolonge pendant quelques jours, et qu'aucun symptôme de maladie de poitrine ne se manifeste; que, d'un autre côté, aucune éruption à la peau ne se produise, on est presque sûr que l'affection sera une fièvre continue.

Nous venons de dire, à l'article *Fièvre,* ce qu'on entendait par *fièvre éphémère* ou *courbature;* la *fièvre inflammatoire*, qui appartient à la classe des fièvres continues, n'est guère que l'exagération de la fièvre éphémère. Dans cette affection, il se manifeste assez souvent des symptômes dits *critiques,* tels que des sueurs abondantes, parfois fétides, une augmentation dans la sécrétion urinaire; les urines laissent déposer un sédiment boueux, de couleur brique; très-souvent, encore, il se produit

une éruption de boutons aux lèvres. Tous les autres symptômes sont plus marqués, surtout la céphalalgie et le malaise. Les tempes battent avec force, et le visage est vivement coloré. A ces symptômes, se joignent des nausées et même des vomissements. Le sujet est constipé ; la bouche est sèche et pâteuse ; la langue est couverte d'un enduit blanchâtre vers le centre. Les urines deviennent rares ; le ventre est douloureux et tendu ; le pouls plus fréquent ; les membres semblent brisés. Cette fièvre se maintient de quatre à dix jours.

Lorsqu'aux symptômes propres à la fièvre inflammatoire se joignent les caractères suivants : douleurs de tête, spécialement sur les sourcils, et très-vives ; coloration des ailes du nez en jaune orangé ; langue recouverte d'un enduit jaunâtre ; bouche amère ; vomissements de matières âcres, de couleur jaune ou verdâtre ; peau sèche, chaleur brûlante, c'est un cas de *fièvre bilieuse*. Comme les fièvres bilieuses, les fièvres inflammatoires exigent impérieusement l'intervention du médecin.

La *fièvre muqueuse*, qui compte au nombre des fièvres continues, a la plus grande analogie avec la fièvre bilieuse; mais elle en diffère notamment par les caractères suivants : langueur physique et morale; odeur acide de la plupart des matières évacués. Elle s'observe plus spécialement de vingt à

trente ans. L'invasion en est lente ; les symptômes ne se dessinent que peu à peu. Le teint devient pâle et cendré ; la physionomie exprime la langueur et l'ennui. L'esprit est incapable d'application, et le corps de mouvement. La voix est faible, l'appétit perdu ; l'intérieur de la bouche est tapissé d'un enduit blanchâtre ; l'haleine exhale une odeur d'aigre. Le pouls est mou et fréquent ; la chaleur est peu élevée ; la peau est moite, etc.

Quant à la *fièvre typhoïde*, outre les symptômes propres à la fièvre muqueuse, il s'y joint d'autres caractères tels que saignement de nez, affaiblissement plus grand de l'intelligence, stupeur, surdité, délire, diarrhée ; les intestins étant le siége d'ulcérations, le ventre est douloureux. Comme dans les autres fièvres continues, il se produit des exacerbations dans lesquelles l'état fébrile est plus développé encore et dans lequel le malade est quelquefois hors de lui et dans le délire. Il se produit enfin, dans quelques cas, un exanthème caractérisé par de petites taches, peu apparentes, rosées, quelquefois livides ou rouges, arrondies, peu élevées, disséminées sur les diverses parties du corps et particulièrement sur le tronc ; cet exanthème commence à se montrer vers le quatrième jour et disparaît vers le dixième. Nous nous dispenserons d'ailleurs de donner de plus longs détails sur une maladie qui de-

mande, dès le début, les soins assidus d'un médecin.

Le *traitement* des fièvres continues devra être le suivant, dans les deux ou trois premiers jours qui suivent le début, car on devra, rigoureusement, nous le répétons, recourir à l'homme de l'art, surtout si, après l'expiration de cette période, il n'y a pas d'amélioration. Faire coucher le malade, le soumettre à la diète. Usage de boissons acidules telles que limonade, sirop de groseilles, de cerise ou même d'orgeat pour les personnes qui ne pourraient supporter les acides. Lorsque la douleur de tête est très-vive, la combattre par l'application de synapismes ou l'emploi d'un bain de pied synapisé, notamment le soir, pour procurer une nuit calme. Administration de quelques lavements légérement purgatifs, par l'addition d'une à deux cuillerées de sel marin.

Fièvres éruptives.

On comprend sous le nom de *fièvres éruptives*, la *rougeole*, la *scarlatine*, la *variole*, enfin la *varioloïde* et la *varicelle*, ou petite vérole volante.

La rougeole et la scarlatine sont plus spécialement des maladies de l'enfance; la variole atteint plus particulièrement les adolescents ; aucun âge n'en est cependant à l'abri. Il est rare que le même sujet en soit atteint plusieurs fois, dans la vie. Elles

sont épidémiques et même contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se communiquer par le contact.

La *rougeole* débute par un état général de lassitude, d'anxiété. Alternance de froid et de chaleur, picotement dans le nez et souvent saignement; rhume de cerveau accompagné d'une rougeur de la muqueuse du nez, s'étendant jusqu'aux yeux qui sont larmoyants et très-sensibles à la lumière. Cette inflammation de la muqueuse s'étend jusqu'au larynx et aux bronches, et il en résulte une toux rauque, pénible, enfin il se déclare une fièvre inflammatoire. (Voir l'art. *fièvre inflammatoire* au mot *fièvres continues)*. Il est des cas dans lesquels la *rougeole* se complique d'accidents graves tels que délire, convulsions, etc., qui ne disparaissent qu'au moment où se manifeste l'éruption qui peut être avancée ou retardée, mais qui se montre ordinairement vers le troisième jour. Cette éruption se présente sous forme de taches rosées ou rouges semblables à des morsures de puce. Tantôt nombreuses, tantôt rares, leur siége a lieu principalement sur la face, les côtés du cou, la partie supérieure de la poitrine. Au bout de trois ou quatre jours ces taches pâlissent et disparaissent. La peau, sur le lieu qu'elles occupent, se dépouille de son épiderme, sous forme de petites écailles semblables à du son. Le malade entre alors en convalescence.

La *scarlatine* ressemble beaucoup à la rougeole dont elle semble ne différer que par l'intensité. Le malade se plaint surtout de mal de gorge, il y a souvent des nausées, le délire et les convulsions se montrent assez fréquemment, et l'éruption se manifeste dans une période plus courte, ordinairement vingt-quatre heures après l'invasion; les taches paraissent ordinairement à la face et au cou, et de là, descendent au reste du corps. En se réunissant, ces taches forment de larges plaques qu'on dirait cernées avec du jus de framboise. Les accidents de pneumonie peuvent compliquer la scarlatine, et des esquinancies violentes, et parfois d'apparence croupale, viennent l'aggraver. On devra, dans ces deux cas, recourir, sans délai, aux lumières et aux soins du médecin.

La *variole* se manifeste par les symptômes propres à la fièvre inflammatoire, mais le malade éprouve de plus des *douleurs vives* dans les reins et le dos, quelquefois aussi dans les jointures. Il y a des vomissements avec frisson dans le début, une sorte de serrement de tête dans la région du front, et ces symptômes durent pendant trois ou quatre jours, s'aggravant ordinairement vers le soir et produisant ainsi une remission bien marquée. Comme dans la fièvre typhoïde, il y a quelquefois de l'assoupissement et de la stupeur; enfin du délire et des con-

vulsions. L'éruption se manifeste ordinairement bientôt après au visage, d'où elle s'étend ensuite aux autres parties du corps. Elle consiste en de petits points rouges, arrondis, offrant une certaine dureté au toucher, qui s'élèvent bientôt sous forme de petits grains rouges éparpillés sans ordre dans la variole discrète, ou bien serrés et agglomérés dans la variole confluante.

La *varioloïde* est en tout un diminutif de la variole. La *varicelle* est encore moindre dans son intensité, comme dans sa durée.

Le *traitement des fièvres éruptives* est le même, à peu de choses près, que celui des fièvres continues; seulement on emploiera tous les moyens possibles pour maintenir le malade à une température uniforme, ni trop froide ni trop chaude. Les boissons acidules seront remplacées par une infusion légère de violettes, de tilleul ou de sureau. Dès l'invasion de la maladie, les accidents qui se présenteraient seraient combattus par les moyens qui leur sont propres; c'est ainsi que la céphalalgie le sera par l'application de pédiluves synapisés ou de synapismes sur les membres inférieurs; la constipation, par des lavements émollients ou curatifs; la toux, par l'emploi de pâtes pectorales; les angines, par l'usage de gargarismes astringents; etc. Nous n'en dirons pas davantage sur le traitement de ces affections, qui de-

mandent l'intervention du médecin, surtout lorsqu'elles se compliquent d'affections plus graves.

La variole trouve un moyen prophylactice, comme on le sait, dans la vaccination. On n'a pas trouvé, que nous sachions, de bons moyens préventifs pour les autres fièvres éruptives.

Fièvres intermittentes.

M. Beaugrand, auteur d'un petit traité de médecine domestique, ayant résumé de la manière la plus heureuse, dans son ouvrage, ce qu'il y a à dire sur cette affection, nous prenons le parti d'en faire un extrait, avant d'exposer nos propres observations :

Des fièvres intermittentes.— Influence des émanations marécageuses. — Fièvres intermittentes simples, pernicieuses ou rémittentes. — Leur traitement. — Manière d'administrer le sulfate de quinine. — Quelles sont les substances qui peuvent tenir lieu de ce médicament.

Les fièvres *intermittentes*, fièvres d'*accès*, fièvres *paludéennes* ou *paludiques* (1), prennent ces différents noms, soit en raison de la forme particulière sous laquelle elles se montrent, soit en raison de leur cause la plus commune, qui est l'influence des marais.

Les eaux stagnantes ou croupissantes laissent dégager des émanations subtiles dont la chimie, malgré ses

---

(1) Du mot latin *palus*, génitif *paludis*, qui signifie *étang*, *marais*.

progrès, n'a pu encore reconnaître la nature, mais dont l'action sur la santé de l'homme ne révèle que trop l'existence. Ces émanations, nommées aussi *effluves*, *miasmes*, ont des effets variables suivant les régions. Dans les pays chauds, leur influence s'exerce en permanence, et donne lieu aux formes les plus graves des fièvres dont nous parlons ici. Dans les régions tempérées, c'est seulement pendant l'été et l'automne ; et les effets en sont déjà bien moins graves. Enfin, dans les pays froids, c'est seulement pendant les ardeurs passagères de l'été, et sous la forme la plus bénigne.

Sous notre climat tempéré, c'est d'août en octobre que se manifestent les affections paludéennes. A cette époque, le soleil de l'été a desséché en partie les eaux stagnantes et mis à découvert la vase fétide qu'elles recouvrent ; il favorise, en outre, la fermentation des débris de matières végétales et animales qui s'y trouvent en si grande quantité, et d'où s'exhalent, avec l'eau vaporisée, les matières subtiles qui constituent les miasmes. Ces vapeurs, condensées par la fraîcheur du soir et de la nuit, retombent, après le coucher du soleil, sous forme de brouillards chargés de principes délétères. Aussi est-ce pendant la nuit qu'il est le plus dangereux de s'exposer aux émanations marécageuses. Pendant le jour, la chaleur les dissipe momentanément, et le péril est moins grand : aussi, quand on traverse les pays d'étangs, faut-il bien se garder de voyager tant que le soleil est absent de l'horizon ; et encore faut-il attendre vers midi pour se hasarder. L'oubli de ces précautions peut occasionner une fièvre mortelle. Pendant les froids de l'hiver, on n'a rien de pareil à craindre, du moins au même degré.

Bien que les habitants de ces contrées constituent une population malingre, chétive, où les enfants eux-mêmes portent déjà l'empreinte de la maladie et d'une caducité précoce, il n'en est pas moins vrai que certains individus peuvent s'acclimater aux miasmes paludéens et parvenir à un âge assez avancé. Mais c'est là l'exception. Quant aux circonstances individuelles qui rendent l'imprégnation plus facile, il faut noter surtout l'enfance et la vieillesse, la faiblesse originelle de la constitution, l'état de convalescence, les grandes fatigues, les privations, la mauvaise nourriture, etc.

Dans l'immense majorité des cas, les fièvres intermittentes ne se montrent que dans les localités où existent des marais d'eau douce ou salée, ou de grandes masses d'eau, comme aux embouchures des grands fleuves, là où il y a des débordements fréquents : aussi est-on généralement d'accord pour leur reconnaître la cause commune que nous signalons ici. Cependant, on assure les avoir rencontrées dans des localités saines en apparence. Mais que de causes d'infection souvent méconnues !...... Car il faut bien savoir que, depuis la simple mare d'eau croupissante jusqu'aux vastes inondations des plaines d'Asie ou d'Amérique, toutes les eaux stagnantes peuvent donner naissance à des miasmes ; que le sol d'anciens lacs, d'étangs desséchés, ou un sol formé de terres apportées par les eaux (alluvions) ; que les terres ouvertes pour la première fois dans les défrichements, dans le creusement des canaux, des fortifications, etc., exhalent des vapeurs funestes à la santé.

Enfin, les fièvres intermittentes peuvent se développer *accidentellement*, soit sans cause appréciable, soit par suite de causes particulières : certaines opé-

rations chirurgicales, des émotions vives, un refroidissement subit, surtout par une pluie froide, le corps étant en sueur, etc.

Les médecins divisent les fièvres intermittentes en trois groupes principaux : 1° les fièvres simples ou bénignes; 2° les fièvres pernicieuses; 3° les fièvres rémittentes ou pseudo-continues.

1. *Fièvres intermittentes simples.*

Les symptômes se montrent au bout d'un temps très-variable après l'action de la cause, mais cette durée ne s'étend pas au-delà de quelques jours. Ces fièvres, avons-nous dit, sont formées d'accès avec des intervalles de santé. Chaque accès est partagé en trois *périodes* ou *stades*.

1° *Stade de froid* ou *de concentration*. Le sang et les liquides sont, en quelque sorte, refoulés vers les organes intérieurs; le malade pâlit, puis il frissonne, il grelotte, ses dents claquent; il se pelotonne sur lui-même pour se réchauffer; une sorte d'amaigrissement subit creuse ses joues, cave ses yeux et effile ses mains; sa voix est cassée, tremblotante; le pouls est petit, serré, fréquent; il y a de l'oppression; les urines sont claires et limpides. Ce stade, dans lequel le frisson est plus ou moins violent, dure de quinze ou vingt minutes à une ou deux heures, rarement davantage.

2° *Stade de chaleur* ou *de réaction*. Un mouvement en sens inverse s'opère : le froid diminue, et il est remplacé plus ou moins promptement par une chaleur souvent sèche, brûlante; la peau se colore; l'amaigrissement fait place à une sorte de gonflement, de *turgescence*, comme on l'appelle; le pouls est plein et

dur; la tête est douloureuse; la soif vive. Ce stade dure de une à deux ou trois heures, rarement davantage.

3° *Stade de sueur* ou *de crise*. La peau s'humecte, et bientôt une transpiration, quelquefois aussi abondante que dans la suette, se déclare. Il se fait une véritable détente, les accidents se calment, le pouls est plein et large, et des urines rouges, laissant déposer une matière épaisse et couleur de brique, annoncent la fin de l'accès, dont la durée totale a été de trois, quatre, cinq ou six heures, quelquefois plus, rarement moins.

Dans les intervalles, il y a souvent du malaise, de la courbature. Quand la maladie dure depuis longtemps, il survient de l'amaigrissement, une teinte d'un jaune de pain d'épices; la rate se gonfle, devient douloureuse; il y a des hydropisies, etc....

Il faut encore noter la fréquence des récidives, pour la moindre cause, après la guérison, et parfois au bout d'un très-long temps.

L'époque du retour des accès constitue les différents types et les diverses sortes de fièvres. S'il en vient un tous les jours, c'est le type quotidien (*fièvre quotidienne*); si tous les deux jours, le type tierce (*fièvre tierce*); si tous les trois jours, le type quarte (*fièvre quarte*); très-rarement les intervalles sont plus éloignés (*fièvres quintane, sextane*, etc.).

2. *Fièvres intermittentes pernicieuses.*

Ici, les accès s'accompagnent d'accidents très-graves, et souvent portés au point de causer la mort dans le cours de l'un des premiers accès. Ces accidents sont tantôt un froid glacial dont le malade ne peut sortir,

tantôt une sueur si abondante qu'elle l'épuise promptement; ailleurs, un état de somnolence et d engourdissement profond, ou bien au contraire un délire violent; ailleurs, des syncopes; ailleurs encore, des convulsions, des douleurs intolérables au creux de l'estomac, avec des défaillances, de la suffocation, des phénomènes analogues à ceux du choléra, etc. La mort peut survenir au premier accès; mais le plus souvent c'est au second ou au troisième.

La fièvre pernicieuse ne s'observe guère que dans les contrées marécageuses du Midi, ou bien à la suite d'un été très-chaud. Elle se montre ordinairement d'emblée, mais elle peut aussi se déclarer après quelques accès simples.

3. *Fièvres rémittentes et pseudo-continues.*

On rencontre encore, dans les pays chauds, deux formes particulières que nous devons mentionner ici.

Au lieu de laisser un intervalle pendant lequel la santé se rétablit momentanément, la fièvre persiste, quoique à un moindre degré, entre les accès, que le type en soit quotidien, tierce ou quarte. C'est la fièvre *rémittente*, qui peut, elle aussi, offrir des accidents pernicieux Cette fièvre rémittente, il faut en être bien averti, se reconnaît donc à des accès après lesquels persistent la fréquence du pouls, le malaise, la soif, l'état chargé des urines Les stades ne sont pas aussi franchement accusés que dans la fièvre intermittente simple, à laquelle, d'ailleurs, cette variété peut succéder.

Il peut arriver aussi, mais à peu près exclusivement dans les régions tropicales, surtout en Algérie, que la

fièvre ne présente ni intermission ni rémission ; elle suit une marche continue comme celle que nous avons décrite (voy. *Fièvres continues*); seulement sa cause est la même que celle des intermittentes, c'est-à-dire le miasme marécageux, et elle ne cède qu'au spécifique de ces maladies, le quinquina. Ce sont les fièvres pseudo-continues (1), ou fièvres à quinquina, ainsi nommées par les médecins de notre armée d'Afrique, qui nous les ont fait connaître.

Enfin, sans entrer dans les détails, nous devons avertir les personnes qui habitent les pays d'étangs, que les fièvres intermittentes sont quelquefois *anomales*, comme on les appelle, c'est-à-dire qu'elles ne suivent pas la règle ordinaire : l'un des stades peut manquer, ou bien les stades ne se succèdent pas dans l'ordre ordinaire ; la chaleur peut se produire, puis viendront des frissons, puis de la sueur, etc. Il ne faut pas s'en laisser imposer par ces irrégularités.

Il y a encore les fièvres *larvées* (2) ou *masquées*, dans lesquelles il n'y a pas de fièvre, mais seulement des accidents le plus souvent nerveux, des douleurs névralgiques, des convulsions, parfois des douleurs rhumatismales, revenant périodiquement et guérissant par le quinquina ; mais ceci regarde le médecin.

Le traitement est ici très-important à faire connaître, car on peut sauver la vie d'un malade qui, dans le cas de fièvre pernicieuse, mourrait peut-être dans l'espace de quelques heures. Nous avons à considérer les soins à donner *pendant l'accès*, pour l'amoindrir ; *dans*

---

(1) Le mot *pseudo* est tiré du grec *pseudès*, qui signifie *faux*. Ainsi, fièvre pseudo-continue veut dire fausse-continue.

(2) Du latin *larva*, masque.

les intervalles, pour guérir la maladie; et *à la suite*, pour empêcher la récidive et combattre les accidents consécutifs.

Soins pendant l'accès. — Quand le frisson commence à se faire sentir, le malade doit se coucher dans un lit bassiné et se tenir bien chaudement couvert; il boira quelques tasses d'une infusion chaude de tilleul, de camomille, de sauge, de thé ou de toute autre plante aromatique. On parvient quelquefois ainsi à diminuer la longueur et la violence du stade de froid. — Quand la réaction se déclare, on débarrasse le malade de ses couvertures; au lieu de tisanes chaudes, ce sont les boissons rafraîchissantes qui conviennent : la limonade, la solution de sirop de cerises, de groseilles, d'orgeat; l'eau sucrée additionnée de quelques gouttes de vinaigre, voire même de l'eau pure, si le malade en désire, à condition de n'en boire que par petites tasses. — Pendant la sueur, on n'a pas besoin de couvrir beaucoup le malade, de le couvrir autant, par exemple, que pendant le stade de froid. Il faut seulement éviter qu'il ne se refroidisse : on revient aux boissons sinon chaudes, du moins tièdes. Si la transpiration est très-abondante, on peut, on doit même changer le malade de linge, avec les précautions nécessaires pour éviter tout refroidissement, et pendant le cours même du stade de sueur. Enfin, si le malade est très-épuisé, on relèvera ses forces avec quelques cuillerées de vin vieux ou de bon bouillon.

Soins pendant les intervalles.—On administre les médicaments destinés à détruire la fièvre, et que pour cette raison on nomme *fébrifuges*.

1° Quand un individu est atteint d'une fièvre *intermittente simple,* que l'affection soit ancienne ou récente,

la première chose à faire, c'est de l'éloigner de l'endroit où il l'a contractée (en tant que faire se pourra, bien entendu). On tâchera de choisir un endroit élevé, où l'air soit sec et pur; on lui donnera de bons vêtements; on le placera, en un mot, dans les conditions hygiéniques les plus favorables. Ce moyen suffit quelquefois seul pour guérir la fièvre, surtout au début. Si le mal persiste ou si le malade ne peut quitter la localité malsaine, il faut avoir recours à un traitement plus actif.

Lorsqu'il y a du dégoût pour les aliments, que la langue est blanche et pâteuse, et qu'antérieurement à la fièvre l'estomac était bon, il est très-utile de commencer la cure par un vomitif: un gramme de poudre d'ipécacuana dans un demi-verre d'eau ou bien de cinq à dix centigrammes d'émétique, également dans un peu d'eau sucrée, seront administrés au malade. On a vu aussi, quelquefois, l'affection céder à cette évacuation et à la secousse qui l'accompagne. S'il s'agit d'un homme sanguin, très-vigoureux, que le mal de tête soit violent avec rougeur à la face, persistant dans les intervalles, une saignée, ou du moins une application de dix. douze, quinze ou vingt sangsues à l'anus, est tout à fait indiquée. Si l'on ne peut y avoir recours, une bouteille d'eau de sedlitz pourra, jusqu'à un certain point, y suppléer, surtout s'il y a de la constipation.

Le sujet étant ainsi préparé, on passe à l'administration du fébrifuge Une foule de médicaments ont été préconisés comme tels, mais il n'en existe réellement qu'un, le quinquina. Je ne parle pas ici de l'arsenic, excellent moyen, mais qui ne peut et ne doit être manié que par un médecin exercé. Dans les cas

simples, ordinaires, quand la fièvre est récente ou même quand elle est ancienne, et que, chose rare, elle a résisté au quinquina, il est permis d'avoir recours à certaines médications composées surtout de substances amères, *peu coûteuses*, et qui réussissent encore assez souvent. Nous ne pouvons les passer toutes en revue; nous indiquerons seulement les principales, et celles que l'on peut le plus facilement se procurer.

L'écorce de *saule blanc* vient la première. On peut la faire prendre en poudre, à la dose de quatre, six ou huit grammes (suivant l'âge et la force du sujet), délayée dans une tasse de tisane quelconque, d'eau sucrée, de café très-léger, etc., de quatre en quatre heures, pendant l'intermittence, de manière à en prendre de vingt à trente grammes. On pourra essayer aussi la poudre de feuilles de *houx*, à la dose de dix à douze grammes, délayée dans une tasse de tisane ou dans un verre de vin blanc, cinq ou six heures avant l'accès. La racine de *gentiane* s'emploie également; on fait macérer pendant trente-six ou quarante-huit heures, ou bouillir pendant quelques minutes, vingt grammes de racine de gentiane, coupée menue, dans un kilogramme d'eau. Cette boisson est donnée par tasses, de trois en trois heures, entre les accès. Disons encore que l'on a plusieurs fois coupé les accès d'une fièvre intermittente avec une tasse de café (trente grammes de café), dans laquelle on ajoutait le jus d'un gros citron. Enfin, il faut bien savoir qu'un grand nombre de moyens, et souvent fort divers, la diète, un bain froid, un excès de table, une émotion vive, ont enlevé une fièvre qui avait résisté aux moyens ordinaires. Mais ce sont là des exceptions.

Le remède par excellence est, nous l'avons dit, le

quinquina, ou mieux le sulfate de quinine (1), qui n'est autre chose que la partie active du quinquina. Le sulfate de quinine s'administre à des doses différentes, suivant l'âge du sujet, la gravité, l'ancienneté du mal, etc. Chez un enfant d'un an à quatre ans, la dose est de cinq à vingt centigrammes ; de cinq à dix ou quinze ans, de vingt à trente centigrammes ; chez les adultes et les vieillards, de trente à soixante ou soixante-quinze centigrammes : soit en pilules de dix à vingt centigrammes chacune, pour ceux qui peuvent les avaler ; soit dans un demi-verre d'eau sucrée. Mais, comme le sulfate de quinine n'est pas soluble dans l'eau, et qu'il ne ferait que s'y délayer, il faut y ajouter deux ou trois gouttes d'acide sulfurique ou d'eau de Rabel. Alors le médicament se dissout comme le ferait du sucre. Cette solution se prendra en deux ou trois fois, à deux ou trois heures d'intervalle.

Quand faut-il donner le fébrifuge? Les uns disent avant, d'autres après l'accès : il doit être pris dix à douze heures avant l'accès, en deux ou trois doses. Supposons qu'il s'agisse d'une fièvre quotidienne, existant déjà depuis longtemps chez un homme vigoureux, et dont les accès se reproduisent de cinq heures du soir à une heure du matin : on lui fera prendre trois pilules de deux décigr. chacune, la première à cinq heures du matin, la seconde à six, la troisième à sept heures. De même, si les soixante centigrammes, dose nécessaire, ont été dissous dans de l'eau acidulée, on les donnera en trois fois aux mêmes heures. Autre cas ; c'est une fièvre tierce, les accès ont lieu tous les deux

---

(1) C'est à deux chimistes français feu Pelletier et M. Caventou, que la science et l'humanité sont redevables de cette belle découverte.

jours, à midi ; on peut donner le médicament à la même dose que ci-dessus : or, le dernier accès a eu lieu, je le suppose, un lundi, le suivant aura donc lieu le mercredi ; le fébrifuge doit être pris le mardi, dans la soirée, de huit heures à minuit.

Si l'estomac est mauvais, qu'il ne puisse supporter le sulfate de quinine, on est obligé de le donner en lavement, en une seule dose, dans une petite quantité d'eau (deux cents grammes au plus) ; dissous au moyen de quelques gouttes d'acide, comme il a été dit plus haut. Ce lavement, pris dix ou douze heures avant l'accès, *doit être gardé*.

Il est rare que la fièvre soit coupée dès la première administration du remède ; l'accès n'est ordinairement que retardé ou diminué, ou bien enfin l'un des trois stades peut manquer : en un mot, il est modifié. A la seconde administration ou à la troisième, il manque ordinairement ; s'il survient comme de coutume, il faut augmenter la dose ; ainsi de soixante centigrammes on la portera à soixante-quinze ou même à un gramme et plus. Mais cet accroissement dans les doses exige déjà une certaine habitude de manier le médicament que nous ne pouvons supposer à nos lecteurs. La fièvre une fois coupée, il faut continuer l'emploi du remède à la même dose pendant quelque temps, de trois à quatre jours pour les quotidiennes, de six à huit pour les tierces, de dix à douze pour les quartes, aux mêmes jours et aux mêmes heures où on l'administrait quand on voulait arrêter les accès. Si l'on néglige de prendre cette précaution, on s'expose à voir récidiver les accès, surtout si le mal est ancien.

Dans le cas où l'on n'aurait pas de sulfate de quinine, mais seulement de la poudre de quinquina, il faut

bien se rappeler que cinq centigrammes de sulfate de quinine équivalent à peu près à un gramme de quinquina en poudre. Ainsi, au lieu de soixante ou soixante-quinze centigrammes, on donnera chez un adulte de huit à douze ou quinze grammes de poudre, délayée dans du vin vieux ou dans une tasse de lait, que l'on devra faire avaler aussitôt. La dose susdite peut être partagée en deux ou trois prises, avalées à une ou deux heures d'intervalle, ou à la fois, aux mêmes moments que pour le sulfate. C'est le *quinquina jaune royal* qui doit être préféré.

2° Si l'accès s'accompagne de phénomènes *inquiétants*, tel qu'un délire violent, ou bien au contraire d'un état de sommeil et de torpeur dont on ne puisse tirer le malade, de convulsions, de défaillances répétées, d'un froid glacial, de douleurs violentes dans quelque partie, en un mot, s'il s'agit d'une fièvre *pernicieuse*, il faut la traiter avec énergie, car, à l'accès suivant, le malade pourrait succomber. Alors, aussitôt le calme revenu, on doit commencer à administrer le sulfate de quinine ou le quinquina, et non d'autres substances ; il n'y a pas ici d'essais à tenter. On fera donc prendre, en une seule fois, de *un* à *deux grammes*, puis d'heure en heure, si le médicament n'est pas vomi, des prises de vingt à vingt-cinq centigrammes, de manière à en faire avaler encore trois ou quatre grammes avant l'accès suivant S'il survient de la surdité, des vertiges, ces accidents sont dus au remède ; et il faut alors le suspendre pendant quelques heures, pour le reprendre quand ils sont dissipés. Si le malade vomit le sulfate, on lui en fera prendre une dose de deux à trois grammes en lavement, comme il a été dit ; et, en même temps, on en mêlera la même quan-

tité avec douze ou quinze grammes de saindoux, ou, au besoin, de pommade de toilette, et, après avoir bien trituré le mélange dans un pot, on en frottera les aisselles et les aines, parties où le spécifique peut être facilement absorbé. On continue l'usage du sulfate, mais à moindre dose, après la cessation des accès, et cela pendant huit ou dix jours.

Il va sans dire que, pendant l'accès, on s'efforcera d'adoucir la violence des accidents. — Dans le cas de délire ou de torpeur, on aura recours à de larges synapismes, promenés sur les jambes et sur les cuisses. — Dans le cas de froid violent, on s'efforcera de réchauffer le malade par des frictions, en l'entourant de sachets remplis de sable chaud ou de bouteilles de grès pleines d'eau très-chaude. — S'il y a des convulsions, une douleur très-vive au creux de l'estomac, et aussi dans le cas de délire, on composera une espèce de potion calmante avec douze, quinze ou dix-huit gouttes de laudanum liquide de Sydenham, versées dans un demi-verre d'eau sucrée, que l'on administrera par cuillerées de quart-d'heure en quart-d'heure. Tels sont les moyens que l'on peut mettre en usage quand on est privé des secours de l'art ; une rougeur vive de la face, avec symptômes de congestion au cerveau, exigerait l'emploi de la saignée ; on peut, à la rigueur, y suppléer par une application de douze, quinze ou vingt sangsues à l'anus

3° Dans les fièvres *rémittentes*, c'est dans les moments où la fièvre diminue qu'il faut donner le fébrifuge, aux mêmes doses que dans la fièvre intermittente simple, quand il n'y pas d'accidents graves ; mais il faut l'administrer immédiatement et à très-haute dose, quand les paroxysmes de la fièvre rémittente sont accompagnés de phénomènes alarmants.

Pendant les intervalles, en même temps que l'on fait prendre les fébrifuges, le malade doit être mis à une diète modérée ; on lui interdira l'usage de substances de digestion difficile ; on le traitera comme un convalescent. Quand on emploie le quinquina ou le sulfate de quinine, on peut faire boire concurremment une tisane de camomille ou de petite centaurée.

Enfin, après la guérison de la fièvre, il reste assez souvent des engorgements de la rate, des hydropisies, une teinte jaune de la face. Ces accidents sont combattus par les tisanes amères de petite centaurée ou de gentiane, l'eau ferrée ou même les pilules ferrugineuses de Vallet, les dragées de lactate de fer de Gelis et Conté, plus douces encore à l'estomac ; les frictions sèches ou aromatiques sur les membres, les purgatifs salins (eau de Sedlitz) administrés de temps en temps, etc. Mais le meilleur remède, c'est de changer d'air, d'aller dans une contrée sèche et salubre.

Nous avons bien longuement, trop longuement peut-être, insisté sur le traitement de la fièvre intermittente ; mais c'est là une maladie que des personnes étrangères à la médecine peuvent être appelées à combattre : il fallait donc les initier aux principaux détails de ce traitement.

Telle est l'opinion de M. Beaugrand, qui exprime ainsi de la manière la plus nette, la plus savante, celle de la faculté tout entière sur l'origine, les symptômes et le traitement des fièvres intermittentes. Il serait difficile, selon nous, de mieux dire et de résumer plus exactement ce que sait la science sur l'histoire et la médication des fièvres intermittentes.

Seulement, notre réputation de père en fils et notre propre expérience sur le traitement des fièvres, nous font un devoir d'ajouter quelque chose à l'article de M. Beaugrand; mais ce que nous dirons, loin d'infirmer ce qu'a écrit ce savant, ne fera que le fortifier. Voici donc le complément que nous nous permettrons de donner : 1° Doit être considéré comme fièvres intermittentes ou traité comme tel, tout dérangement de la santé, tout symptôme maladif qui se produit périodiquement. Que ce soit tous les jours, ou tous les deux jours, ou tous les trois jours, ou tous les quatre, etc., pourvu que ce soit à la même heure que ces symptômes se reproduisent, ou que, s'il y a un retard ou une avance sur l'heure, ce retard ou cette avance soient réguliers, ils devront être combattus de la même manière, parce qu'ils seront guéris par le traitement des fièvres. 2° Que l'antipériodique qu'on emploie, soit le sulfate de quinine ou le quinquina, ou un sel de cinchonine ou de quinidine, son administration devra être faite dès la cessation de l'accès et le plus près possible de la fin de cet accès ; c'est, selon nous, de la plus grande importance. 3° Quant au choix à donner à ces divers produits, ce n'est pas au sulfate de quinine que nous donnerions la préférence, mais à la préparation qui se rapprocherait le plus possible de l'ancien électuaire fébrifuge du Codex, et nous sommes arrivés, à ce

sujet, à produire quelque chose qui représente parfaitement cette précieuse préparation, débarrassée des matières inertes et indigestes qui rendent son administration difficile et presque impossible. 4° Nous insisterons, comme M. Beaugrand, mais plus que lui encore, sur l'administration prolongée des toniques, comme moyen préventif des fièvres ; et nous croyons pouvoir dire, à ce sujet, que nous avons fait faire un véritable pas à la science par l'association heureuse, dans la composition des pilules toniques de notre remède, de tout ce qu'il y a de plus fortifiant, dans ce cas, en même temps que nous en avons fait un remède d'une administration extrêmement facile. Nous n'en voulons pas d'autres preuves que les attestations nombreuses que nous avons reçues et que nous recevons tous les jours, de tous les points de la France, des praticiens les plus distingués dans l'art de guérir. Ce remède a la propriété, comme on le sait, de guérir les fièvres les plus rebelles sans fatiguer l'estomac, comme le fait la quinine, et sans être repoussant à prendre, tant s'en faut, comme l'est le célèbre électuaire de quinquina (1).

---

(1) Tout le monde a entendu parler du FÉBRIFUGE-GAFFARD. M. Aug. GAFFARD continue à le faire préparer, sous ses yeux, et l'envoie *franco* à tout domicile en France, contre toute demande renfermant 6 francs en un mandat de poste ou en timbres-poste, de 20 cent.

Notre fébrifuge dont nous sommes obligé de parler et que nous devons conseiller, puisqu'il est l'expression actuelle de ce que la science a trouvé de mieux, se compose de deux parties bien distinctes, savoir : d'une part, l'opiat destiné à couper les accès ; et d'autre part les pilules toniques ou fortifiantes destinées à rétablir les forces et à prévenir tout retour de la maladie.

Les fièvres, on le sait, se coupent assez facilement avec bien des moyens : la difficulté qui, jusqu'à présent a été l'écueil de la médecine, il faut le dire, est d'en prévenir le retour. Or, les fièvres occasionnent un affaiblissement, très-grand dans l'organisme et c'est cet affaiblissement à son tour, qui facilite constamment la reproduction de la maladie : c'est l'opinion de grands médecins. Il fallait, après avoir trouvé un agent capable de couper les accès, sans fatiguer l'estomac, c'est-à-dire sans déterminer dans ce viscère une inflammation, souvent aussi à redouter que les fièvres mêmes, il fallait, disons-nous, trouver une médication réparatrice qui mît rapidement les organes dans un état de forces tel qu'ils pussent résister à une nouvelle infection paludéenne; c'est vers ce but que trois générations d'hommes ont travaillé, et c'est le résultat de ces travaux que nous offrons aujourd'hui à la société. Cette médication réparatrice réside dans l'adminis-

tration, tous les cinq jours, de nos pilules toniques.

Notre fébrifuge ne saurait être mis au rang des remèdes secrets ; en effet, outre que nous n'avons jamais fait de réclame, ni par affiches ni par annonces dans les journaux, ce qui, suivant notre législation, est un des caractères de ces remèdes, nos étiquettes et les notices qui accompagnent chaque remède, en indiquent suffisamment la composition; en sorte que la grande réputation qui s'attache à ce produit, dépend essentiellement du choix des plantes qui entrent dans sa composition, des soins et surtout des bons moyens, la plupart à nous, que nous employons pour les traiter et en obtenir leur principe actif. C'est ainsi que tous nos extraits préparés dans le vide, et qui jouissent ainsi, comme l'a si bien établi l'Académie, de propriétés bien différentes de ceux obtenus par l'évaporation à l'air libre, ne ressemblent en rien à leurs congénères des pharmacies, et l'appareil que nous employons à cette opération atteint si bien notre but, qu'il vient de nous valoir une médaille d'argent de la part du jury de l'Exposition de Toulouse, *section des Arts chimiques.*

Nous n'insisterons pas davantage sur les propriétés de ce fébrifuge qui se recommande tant par lui-même ; on nous pardonnera, au contraire, d'en

avoir parlé si longuement ; mais il nous était impossible de le passer sous silence.

Fièvre puerpérale.

Nom donné à la fièvre ou plutôt à une maladie fébrile qui survient après l'accouchement. Cette affection, le plus communément compliquée de péritonite ou de métrite ou de métropéritonite, est toujours une maladie grave dans laquelle il est urgent de faire appeler un médecin.

Fièvre typhoïde (*voy. Fièvres continues*).

Flatuosités (*voy. Gastralgie*).

Fluxion de poitrine (*voy. Pneumonie*).

Foulures (*voy. Contusions*).

Fractures.

Les fractures des os exigent impérieusement l'appel du médecin ou du chirurgien.

Dans le cas de fractures et de luxations, observer le plus grand repos, jusqu'à l'arrivée de l'homme de l'art.

Furoncle ou Anthrax bénin, Clou.

Sorte de phlegmon peu volumineux, très-douloureux, qui a son siége dans le tissu cellulaire

sous-cutané. Cette affection essentiellement gangréneuse, se développe le plus souvent sur le dos, sur les membres, aux aisselles, aux fesses et même à la face ; elle paraît dépendre d'un état saburral des premières voies.

Traitement : 1° purger le malade une ou deux fois ; 2° maintenir des cataplasmes laudanisés sur la partie, lorsqu'on est commode ; et si on ne peut facilement les fixer, on y substitue un écusson de sparadrap diachylon ; 3° ouvrir l'abcès avec un canif, dès que la maturité sera un peu avancée ; et pansement avec le basilicum, jusqu'à ce que le bourbillon ou partie gangrenée sera sorti, par l'effet de la suppuration. Panser ensuite avec la pommade siccative rouge pour obtenir une cicatrisation rapide.

Lorsque les furoncles ont leur siége à la face, et qu'il y a difficulté d'y maintenir un linge enduit de pommade, on y tiendra simplement du sparadrap ou mieux de notre taffetas vulnéraire. Après avoir ouvert le furoncle, au moyen de la lame, nous recommandons de presser fortement pour en expulser les matières purulentes. On renouvelle cette compression, à chaque pansement.

Si le pourtour du point en suppuration était dur et douloureux, on devra continuer encore le pansement suppuratif au basilicum, avant d'appliquer la pommade siccative.

Gale.

La gale est caractérisée par une éruption ,plus ou moins étendue, de boutons pointus, très-petits, quelquefois gros, occasionnant une démangeaison très-vive , surtout par l'effet de la chaleur. Ces boutons qui ont pour cause la présence, sous la peau, d'un insecte du genre *acarus* , ont principalement leur siége sur les parties où notre peau est la plus tendre, aux poignets, entre les doigts, mais surtout à la partie interne des cuisses et à l'abdomen. On peut confondre la gale avec d'autres affections de la peau ; mais la présence d'une goutelette de liquide clair au sommet du bouton et qu'on fait sortir par la compression avec les ongles, constitue un caractère propre de l'éruption galeuse ; d'ailleurs on doit s'assurer si la personne ne couchant pas seule, son compagnon de lit éprouve des démangeaisons, etc. Dans la négative, on s'informe si dans la maison qu'il habite, ou si parmi les personnes qu'il fréquente il y a des galeux. Dans tous les cas, les affections de la peau qui peuvent être confondues avec la gale peuvent recevoir sans inconvénient le traitement que nous allons indiquer. Si on ne réussissait pas, ce qui est fort rare, on traiterait ces boutons, comme nous l'avons dit à l'article *Dartres,* c'est-à-dire par l'usage de l'huile de foie de

morue composée. Seulement, comme topique ou moyen externe à leur opposer, on ferait faire matin et soir des frictions avec notre pommade soufrée-benzinée.

Traitement de la Gale.

Il consiste à prendre consécutivement, pendant six jours, le soir en se couchant, quatre des pilules dépuratives contre la gale, de notre Formulaire, et à se frictionner en même temps, et le soir de préférence, chaque fois avec 10 à 12 grammes de pommade citrine. Ces frictions seront pratiquées avec la main, en appuyant fortement, de manière à bien faire pénétrer la pommade, principalement sur les points où il y a des boutons ou de la démangeaison. Pendant ce temps, et pour ne pas contrarier l'effet des remèdes, il conviendra de ne pas s'exposer à la pluie ou à un froid intense. Ce défaut de précaution pourrait entraîner des accidents graves.

Le lendemain de l'achèvement des pilules et de la pommade, le malade changera de linge et de vêtements, car il sera à peu près guéri. Le surlendemain, et afin d'assurer complètement la guérison, il commencera à pratiquer des frictions sur tous les points où il resterait des boutons ou de la démangeaison, avec de l'eau, dans quatre verres de laquelle on aura mis à bouillir, pendant un quart-d'heure,

50 grammes de racine d'impératoire et 10 grammes de savon commun, blanc ou vert, dit de *Marseille* ; à défaut de racine d'impératoire, on pourra la remplacer par 25 grammes de cévadille concassée. Ces frictions seront continuées tous les soirs, jusqu'à épuisement du liquide, qu'on fera durer six jours environ.

La gale ne résiste jamais à cette médication, lorsqu'elle est suivie avec soin, ce qui dure treize jours, tout compris ; et, lors même qu'il subsisterait encore quelques boutons, ils disparaissent ordinairement, sans rien faire, par l'action ultérieure des remèdes, à moins, toutefois, qu'ils ne fussent de nature dartreuse, ce qui nécessiterait alors le traitement que nous venons de faire connaître, avec l'huile de foie de morue composée, et la pommade soufrée-benzinée.

Il est inutile, pour faire ce traitement, d'attendre que la gale soit sortie, car l'effet des pilules supplée parfaitement à cette précaution.

Pour les personnes au-dessous de seize ans, on diminue ordinairement la dose de ce remède, en proportion de la faiblesse de l'âge.

L'emploi de la pommade citrine présentant quelques inconvénients, lorsque le temps est froid et que la personne ne peut bien s'y soustraire, il faut qu'on sache que notre pommade soufrée-ben-

zinée, jouit exactement des mêmes propriétés, si ce n'est qu'elle a l'inconvénient de répandre une odeur pénétrante et désagréable. Ce sera au malade à faire le choix. Nous ajouterons, que dans ce cas, on peut substituer à la pommade soufrée-benzinée la pommade soufrée-lavandulée de notre Formulaire, qui répand à peine une mauvaise odeur. Dans le cas donc de cette substitution, on fera bien de se faire délivrer 250 grammes, au moins de cette pommade, dont 30 grammes seront employés tous les soirs en frictions, en se couchant, à moins qu'on ne préférât en employer 15 grammes le matin et autant le soir, ce qui vaudrait encore mieux.

On peut, avec l'usage de ces pommades soufrées, se passer très-bien de l'administration des pilules dépuratives.

Il est un traitement pour la gale qui a fait dernièrement beaucoup de bruit, et qui consiste : 1° à se frictionner tout le corps avec du savon noir; 2° à prendre un bain tiède d'une heure, pendant lequel on continue à se frotter; 3° à sortir du bain, et, après s'être essuyé, se frictionner de nouveau tout le corps avec 60 gr. de pommade d'helmérich. Ce traitement est bon; mais, outre qu'il nécessite l'administration d'un bain, ce qui est fort coûteux et fort gênant pour les gens de nos campagnes, nous devons ajouter que cette médication laisse

9

encore beaucoup à désirer, et qu'elle est loin de présenter la certitude d'efficacité qu'on lui prête.

Des expériences plus récentes encore, paraissent avoir constaté l'efficacité de frictions avec la pommade récemment formulée par M. Bourguignon. Nous exposerons cette préparation dans notre Formulaire, bien que nous ne la croyons pas préférable à notre pommade soufrée-benzinée, ou bien à notre pommade soufrée-lavandulée. (Voir l'article du Formulaire, *Pommade acaricide* de M. Bourguignon.)

Gangrène.

Privation de la vie d'une partie de notre corps, qui devient froide, insensible ; se colore ordinairement en brun et en noir, et finit par se détacher, en produisant une escharre.

La production de la gangrène peut tenir à plusieurs causes : l'application de caustiques, acides, alcalis ou substances corrosives ; la brûlure à un haut degré, la gelûre, la compression, certains agents délétères, tels que le contact de la pustule maligne ou charbon, l'usage du seigle ergoté, l'inspiration d'un air chargé d'émanations gangréneuses ; enfin, la vieillesse, les excès, un mauvais régime, les affections morales profondes, etc.

La gangrène peut être accidentelle ou spontanée.

La gangrène accidentelle, produite par des causes extérieures, se présente sous des formes variées, suivant les causes qui l'ont produite : ainsi, celle qui résulte de l'action d'un agent chimique, consiste en une escharre blanchâtre ou jaune, rarement noire, dont la forme ou la profondeur varie. Cette escharre se sépare dans l'espace d'un certain nombre de jours, et laisse une plaie profonde dont la cicatrisation ne tarde pas beaucoup à s'opérer. Lorsque c'est la chaleur qui produit la gangrène (brûlure de 3e degré), l'escharre est noire, si le corps qui a produit la brûlure était solide ; et blanche ou grise, si le corps est liquide. Si la gangrène est produite par le froid, elle occupe les extrêmités ; ses premiers symptômes sont ceux de la congélation : perte complète du sentiment, du mouvement et de la chaleur, suspension de la circulation. Couleur pâle ou livide ou noire, puis séparation progressive de la partie morte.

Celle qu'occasionnent les émanations gangréneuses porte le nom de *pourriture d'hôpital.*

Quant à la gangrène spontanée, elle débute, tantôt par une douleur très-vive et une chaleur brûlante, tantôt par une diminution progressive ou par l'abolition subite de la sensibilité ou de la chaleur : souvent, le malade éprouve une sensation d'engourdissement et de torpeur ; la partie perd sa cou-

leur naturelle; elle devient d'abord pâle, jaune, livide ou marbrée, et tire peu à peu vers le noir ; elle offre également un changement dans sa consistance; elle devient ordinairement flasque, empâtée ; quelquefois, au contraire, elle acquiert une dureté presque ligneuse. Souvent, l'épiderme se décole ou des phlyctènes se forment dans l'endroit malade, dont le volume augmente chez quelques-uns et diminue chez d'autres. Le plus souvent, une odeur infecte, *sui generis*, s'exhale de la partie gangrénée. Quelquefois, la gangrène est une maladie locale, au moins dans son principe; mais, plus tard, un état général de prostration, des défaillances, des sueurs froides accompagnent cette maladie, etc.

Le traitement de la gangrène accidentelle consiste à favoriser la chute de l'escharre avec des cataplasmes ou des fomentations, et, après la chute, à panser : 1° avec du baume d'Arcœus, pour aviver la plaie et faire pousser les chairs; 2° lorsque les chairs sont arrivées à fleur de la peau, substituer au baume d'Arcœus, le pansement à la pommade siccative rouge.

Quant au traitement de la gangrène spontanée, la maladie est trop grave pour qu'on ne doive recourir, sans délai, aux lumières d'un médecin.

Gastralgie.

Nous traiterons, dans le même article, de la *gastralgie* (de *gaster*, estomac, et *algos*, douleur); de l'*entéralgie* (de *enter*, intestins, et *algos*, douleur); de la *gastro-entéralgie* (mot formé des deux précédents); de la *gastrite* (de *gaster*, estomac, et de la désinence *ite*, inflammation); de l'*entérite*, et de la *gastro-entérite*, maladies qui marchent le plus souvent de concert, parce qu'elles ne sont constituées que par l'influence réciproque et la complication de leurs éléments particuliers. En effet, toute irritation d'un point quelconque du tube digestif se traduit d'abord par l'exagération de sa sensibilité, et détermine de la douleur. C'est là, dans l'état pathologique qui en résulte, ce qui constitue l'élément nerveux qui, à son tour, réagit sur l'ensemble de la maladie, en produisant un plus grand afflux sanguin; et celui-ci, à son tour, devient le germe des lésions organiques consécutives. Aussi, la gastrite ou gastro-entérite aiguë, que Broussais et son école ont prétendu être si fréquentes, existent sans doute, mais bien plus rarement, et presque toujours compliquées et dominées par l'état névralgique; tandis que l'inflammation chronique des mêmes viscères s'observe plus souvent, sans cette complication, et comme cause directe de lésions

organiques ultérieures, telles que : ramollissement, épaississement, ulcération, squirrhe, etc.

Ces affections sont ordinairement déterminées par les causes suivantes : l'abus des aliments de mauvaise digestion, des alcooliques ; la vie sédentaire ; les occupations de tête ; les chagrins ; l'arrêt de certaines fonctions, chez les femmes. Les symptômes varient beaucoup ; mais le trouble, dans les fonctions digestives, en est le premier ; et ce trouble se manifeste notamment, et selon les cas, par des flatuosités, des éructations, le pyrosis ou fer chaud, des vents qui fatiguent l'estomac, ou, si la maladie s'étend aux intestins, ces vents ont leur siége dans le ventre ; ils se font jour par le haut ou par le bas, selon la partie affectée. Il y a douleur à l'épigastre, chez les enfants ou chez les adolescents, assez souvent chez les femmes ; mais il y a toujours douleur dans la partie antérieure du cerveau, sur le front ou sur les yeux, ou tout au moins des étourdissements. Il y a aussi souvent de la constipation, surtout dans l'entérite chronique ; mais presque toujours de la pesanteur et même de la douleur dans les jambes, notamment lorsque le malade veut gravir une côte ou monter un escalier. Dans la gastrite aiguë, la langue est rouge sur les bords et pointue. Ce symptôme existe encore à l'état chronique des maladies du tube digestif ; mais, dans ce cas, la langue est

un peu blanche vers le milieu, et souvent elle est gercée ou crevassée.

Les digestions sont toujours difficiles, pénibles, à la période aiguë surtout, lorsque le siége en est à l'estomac; il y a souvent des nausées qui vont jusqu'à des vomissements de tout ce que prend le malade; le caractère est surtout marqué, lorsqu'il se forme un squirrhe ou cancer à l'estomac.

Le traitement de ces affections doit être une médication dont le stramonium sera la base, en raison de la prédominence des phénomènes nerveux. Le régime et le genre de nutrition exercent aussi une grande influence. La médication devra être symptômatique. Ainsi, il conviendra de combattre la cardialgie ou douleur d'estomac, sans préjudice du stramonium à l'intérieur, par un écusson ou épithème d'extrait de cette plante; les aigreurs, par l'administration de quatre à six pastilles de Vichy après le repas; la constipation, par l'administration de lavements d'eau tiède; les vents, par une infusion d'anis ou de coriandre, ou de feuilles de menthe; et, lorsque la constipation sera plus forte, on fera intervenir l'usage de pilules aloétiques, à la dose de deux, le soir en se couchant, renouvelées selon le besoin.

L'important, disons-nous, dans le traitement de ces diverses maladies, est l'usage du stramonium, et

la meilleure administration consiste à le donner à l'état de pilules (voir *Pilules sédatives* à notre Formulaire), à la dose de trois par jour, dont une le matin, une vers midi, et une le soir, en se couchant; on fait usage, en même temps, comme tisane et pour faciliter la déglutition des pilules, d'une infusion de fleurs de tilleul, concuremment avec les moyens précités. S'il y avait de la diarrhée, comme cela arrive assez souvent dans l'entérite chronique, ce serait le cas de substituer à ces pilules, nos pilules d'opium et cachou.

Le régime, qui a une si grande importance, devrait être le suivant : diète, abstention de café, de vin et de toute liqueur alcoolique. Usage, sur la peau, de gilet de laine; exercice modéré au grand air; distraction.

Il est rare, que sous l'influence de ce traitement continué assez longtemps, tous les symptômes ne disparaissent. Cependant, il est une sorte de gastralgie qui se rencontre rarement, il est vrai, dans laquelle les sédatifs et le stramonium échouent : on la reconnaîtra à ce qu'il ne se produit pas d'amélioration après quelque temps du traitement précité. Dans cette circonstance, on devra recourir à l'emploi des toniques et d'un régime extrêmement nutritif : 1° matin et soir prendre, pendant les trois premiers jours, une cuillerée de sirop de quinquina, soit seul,

soit dans un demi-bol de lait ou d'infusion de feuilles d'oranger. La dose de ce sirop sera augmentée d'une cuillerée par jour, tous les trois jours, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au nombre de trois, soir et matin; 2° et enfin, substituer au régime diététique, l'usage d'aliments nutritifs et de vin vieux, en commençant par de faibles doses, augmentant progressivement, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la quantité moyenne de viande et de vin que consomme un homme bien portant. On fera choix de viandes adultes, peu cuites, très-peu cuites, et surtout rôties. On prendra encore une ou deux fois par jour un potage produit par une longue coction de bœuf, mais sans que le malade consomme jamais de ce bouilli, dont le principe nutritif a passé dans le bouillon. Le vin de Bordeaux vieux, ou, à défaut, le vieux Limousin ou même le Bourgogne, etc., devront avoir la préférence sur les autres vins.

Lorsque, après avoir combattu la maladie, il resterait de la constipation, et que l'usage des aliments laxatifs serait insuffisant, on passerait à l'emploi de notre limonade laxative, ainsi que nous l'avons dit à l'article *Constipation*.

Gastrite (*voy. Gastralgie*).

Gastro-Entérite (*voy. Gastralgie et Fièvres continues*).

Gengivite.

Inflammation aiguë des gencives, souvent épidémique, caractérisée par une rougeur et une ulcération des gencives et de la membrane muqueuse de la bouche. Ne pas confondre avec le scorbut (voir ce mot). Le traitement doit être simplement local, et consiste en un collutoire dont on se bassine assez souvent la bouche, composé ainsi qu'il suit :

Acide chlorhydrique.	15	grammes.
Eau simple.	150	—
Sirop de mûres.	30	—

Mêlez :

Si la maladie résiste à l'emploi de ce moyen, on en triomphera aisément par l'application sur la partie, au moyen d'un pinceau ou mieux d'une barbe de plume, du collutoire suivant, beaucoup plus fort que le précédent :

Sirop de mûres	10	grammes.
Eau simple.	25	—
Acide chlorhydrique.	15	—

Mêlez.

On renouvelle trois ou quatre fois par jour l'application de ce topique, en ayant soin d'écarter les lèvres d'une main, afin d'éviter de les toucher avec le liquide; et, comme ce collutoire est extrêmement acide, on pourra se rincer immédiatement après la

bouche avec une ou plusieurs gorgées d'eau simple.

Pour éviter les rechutes, on devra faire usage d'un ou deux purgatifs, tels que l'eau de sedlitz, à deux ou trois jours d'intervalle.

Gerçures.

Les gerçures des lèvres se traitent ordinairement par des onctions avec du cérat, et si ce simple moyen ne suffit pas, on doit recourir à la cautérisation par le nitrate d'argent fondu, que l'on applique sur la partie gercée, de manière à ce que la pierre soit en contact avec le petit espace dénudé. On pourra faciliter son action, en mouillant préalablement la partie à cautériser.

Les gerçures du sein des nourrices sont promptement guéries par l'usage, en onctions, de notre pommade aluminée. Il faut avoir soin, lorsqu'on veut allaiter l'enfant, de bien essuyer le bout du sein. Cette pommade est loin d'être un poison; mais elle aurait pour effet d'irriter légèrement la muqueuse des lèvres de l'enfant.

Les gerçures des mains, soit qu'elles se produisent aux articulations des doigts, soit qu'elles aient leur siége sur la face dorsale, reçoivent divers traitements. On devra commencer par des onctions, le soir en se couchant, avec la pommade siccative rouge, et, si la douleur est trop vive, avec du cérat opiacé.

On a soin de recouvrir d'une paire de vieux gants, dans la nuit, et pendant tout le temps que dure le traitement. Ce moyen réussit ordinairement très-bien, si ce n'est chez quelques personnes dartreuses ; mais, dans ce cas, on en obtient assez facilement la cure en passant matin et soir, sur la partie gercée, avec un peu de linge, une petite quantité, ce qu'il en faut pour la mouiller, d'essence de térébenthine. On peut remplacer l'essence de térébenthine par l'essence de lavande, qui paraît jouir de la même propriété, sans avoir l'odeur désagréable de la térébenthine.

Goître.

Le goître ou cou gros est le développement ou hypertrophie de la glande thyroïde. Il est endémique dans certaines vallées des Alpes et dans une foule de localités sises généralement dans un terrain primitif. L'usage des eaux magnésiennes paraît en favoriser la production. M. Chatin, professeur à l'école de pharmacie de Paris, qui a constaté l'existence de l'iode dans la plupart des sources, attribue le goître au défaut, dans ces eaux, de ce métalloïde. Le goître peut être héréditaire ; il affecte de préférence les individus faibles et lymphatiques. Les femmes y sont plus sujettes que les hommes ; les symptômes qui accompagnent l'accouchement peuvent le dévelop-

per. On pense que les causes qui produisent le crétinisme sont les mêmes que celles qui occasionnent le goître. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans le Valais, où le goître est si fréquent, les mêmes personnes sont souvent atteintes des deux affections à la fois, et que les goîtreux donnent souvent naissance à des crétins.

Le traitement du goître est des plus simples et des plus efficaces, lorsque le sujet est jeune et qu'il a moins de vingt ans surtout.

1° Prendre matin et soir, dans une tasse de café de gland doux, ou tout simplement dans un verre d'eau, lorsque la personne n'est pas riche, chaque fois, quatre gouttes de teinture d'iode. Cette dose sera augmentée de deux gouttes tous les jours, jusqu'à ce que le malade en prendra de dix à quinze matin et soir, selon l'âge (autant de gouttes que d'années d'âge, sans dépasser le nombre de quinze), nombre auquel on continuera jusqu'à guérison.

2° Pendant le même temps, faire des onctions, tous les soirs, sur la glande hypertrophiée, avec un peu de pommade d'iodure de potassium, et recouvrir, d'abord, d'une pièce de taffetas gommé, ou mieux de toile cirée, et par-dessus avec une cravate qui enveloppe tout le cou et y exerce une douce compression.

Lorsque les sujets sont réfractaires à l'action de ce traitement, il est un moyen d'en activer l'effet ; il

consiste dans l'emploi de purgatifs, renouvelés tous les dix ou quinze jours, pendant le cours du traitement. On donnera le choix aux purgatifs drastiques, tels que pilules écossaises, mais préparées suivant notre formule, à la dose de deux ou trois, selon le tempérament de la personne ou plutôt la facilité avec laquelle elle est purgée. Ces pilules seront prises le soir en se couchant, et on boira par-dessus un bol copieux de thé ou de café de gland doux. Le soir de l'administration du purgatif, on suspendra l'usage de la teinture d'iode.

Nous ferons observer encore que, chez les femmes et chez les jeunes personnes surtout, le défaut d'activité convenable dans certaines fonctions, pourrait enrayer l'effet de notre médication antigoîtreuse. Il est donc important de s'assurer qu'il y a de ce côté toute l'activité et toute la régularité désirables. Dans le cas contraire, ne pas manquer de suspendre l'emploi de la teinture d'iode, pour en venir à l'usage de l'iodure de fer. L'iodure de fer, dans ce cas, sera administré sous la forme de pilules (voir les pilules ferrugineuses iodées de M. Bouchardat), à la dose de une, matin et soir pour commencer, en augmentant graduellement d'une pilule tous les jours, jusqu'à ce que la malade en prenne cinq soir et matin.

Goutte (*voy. Rhumatismes*).

Goutte sereine (*voy. Amaurose*).

Grippe (*voy. Bronchite*).

Haleine fétide.

L'haleine fétide peut provenir de plusieurs causes : 1° d'une affection de l'estomac et des mauvaises digestions qui en sont la conséquence ; 2° de la carie des dents ; 3° et enfin, d'une affection de la muqueuse nasale, quelquefois même de la carie des os du nez.

Quant on suppose qu'elle a pour cause de mauvaises digestions, il faut recourir aux moyens indiqués à l'article *Gastralgie*.

Lorsque cette fétidité provient des dents, il faut employer les moyens indiqués à notre article *Carie dentaire*, et à ceux que nous conseillons pour la conservation des dents.

Enfin, lorsque la mauvais haleine tient à une ulcération de la muqueuse ou de la membrane pituitaire, le malade devra se soumettre à l'usage de l'huile de foie de morue, comme il est dit à l'article *Dartres*, et renifler cinq à six fois par jour de l'eau blanche, ou du chlorure d'oxide de sodium, étendu de deux fois son volume d'eau. Si ces moyens étaient insuffisants, on pourra avec avantage, employer la solution suivante :

Iode.	5	centigr.
Iodure de potasium. . . .	60	—
Extrait d'opium.	10	—
Eau distillée	150	grammes.

Hémoptysie.

Mot formé de *aima*, sang, et de *ptuô*, je crache, ce qui veur dire crachement de sang. On nomme ainsi l'hémorragie qui a lieu par la muqueuse du larynx, de la trachée artère, des bronches et des poumons. Elle survient particulièrement dans la jeunesse, depuis quinze à trente-cinq ans; chez ceux qui sont sujets à l'hémmorrhagie nasale. Le tempérament sanguin et nerveux, une constitution faible, une poitrine étroite, des omoplates saillantes, sont des conditions dans lesquelles cette hémorrhagie a souvent lieu. Les maladies chroniques du cœur, celles des poumons, et plus spécialement leur tuberculisation, y prédisposent; les efforts de parler, de chanter, de tousser, d'éternuer, de jouer des instruments à vent, l'introduction dans les poumons de vapeurs irritantes, sont autant de causes qui peuvent la produire.

L'hémoptysie est souvent précédée d'un sentiment de pesanteur et d'anxiété dans la poitrine; de chaleur, de tension derrière le sternum, au dos, entre les épaules. Le refroidissement des extrêmités, les lassitudes, la pâleur de l'urine, l'accélération du pouls, se joignent souvent à ces phénomènes.

Lorsque le sang est exhalé dans les voies aériennes, sa présence donne lieu à des symptômes par-

ticuliers : la poitrine est le siége d'un bouillonnement incommode; la difficulté de respirer augmente; il survient un sifflement produit par l'air qui se mêle au sang. Chez quelques sujets, la titillation du pharynx et une saveur douceâtre ou salée sont les premiers effets de la présence du sang dans les voies aériennes.

L'expulsion du sang a lieu de plusieurs manières; mais il y a, dans tous les cas, des efforts d'expulsion ou une toux qui ont pour effet de pousser une certaine masse de sang dans la bouche. Il est difficile de porter un pronostic certain sur l'hémoptysie; assez souvent, sa terminaison est heureuse. Elle est, dans un grand nombre de cas, le symptôme d'une maladie mortelle, la phtisie pulmonaire. Dans quelques cas, le malade expire, soit par l'affaiblissement qui est le résultat de la perte du sang, soit qu'il soit asphyxié.

Le traitement de l'hémoptysie est basé, en grande partie, sur le même principe que celui des hémorrhagies en général. Le malade sera placé dans la position assise; il respirera un air frais; sa poitrine sera débarrassée des vêtements qui en gêneraient la dilatation. Il gardera un repos complet et un silence absolu. Il résistera, autant que possible, au besoin de tousser. On cherchera à lui inspirer la plus grande sécurité possible.

Si l'hémorrhagie est abondante, il faut recourir à la saignée, et, dans l'attente du médecin, appppliquer des synapismes aux jambes, un corps froid entre les épaules. On fait avaler au malade de l'eau acidulée avec du vinaigre, ou mieux, cinq ou six gouttes d'eau de Rabel par chaque verre d'eau ordinaire ou sucrée. Une médication récente et efficace consiste dans l'emploi, à l'intérieur, des préparations de perchlorure de fer, telles que le sirop formulé par M. Deleau, à la dose de deux à quatre et même six cuillerées par jour. On lui appliquera encore des compresses d'eau vinaigrée et fraîche sur la poitrine.

Lorsque ces symptômes, toujours effrayants, auront cessé, on emploiera comme traitement, et en vue d'arriver au plus tôt à la guérison, quatre demi-verres par jour d'eau hémostatique simple ; éviter les efforts physiques et les excès de tout genre. Enfin, si l'hémorrhagie a eu pour effet d'affaiblir le malade, il faut, par une nourriture choisie, arriver à réparer rapidement cet épuisement. Les viandes d'animaux adultes, bœuf, mouton, peu cuites et rôties, constituent l'alimentation la plus réparatrice.

Hémorrhagies.

Nous avons dit, à l'article *Epistaxis*, ce qu'on doit faire dans le cas d'hémorrhagies du nez et, dans

celui qui précède, ce qui se rapporte à celles des organes de la respiration. Nous nous bornerons ici aux hémorrhagies traumatiques, c'est-à-dire provenant d'une coupure ou d'une contusion.

Lorsque, à la suite d'une coupure, on ne peut arrêter le sang, il convient de rapprocher les parties et de les réunir avec du sparadrap. On en découpe des bandelettes, et la surface de la peau étant essuyée, car le sparadrap n'adhère point à ce qui est mouillé, on applique ces bandes, préalablement chauffées à l'approche de charbons incandescents ou d'une pêle à feu rougie, de manière à ce que les parties, séparées par l'instrument tranchant, reprennent respectivement leur position primitive. On fixe le tout par l'application d'un bandage, mais en recouvrant préalablement les bandelettes d'un linge enduit de cérat; et si enfin, malgré cette disposition raisonnée de la partie lésée, le sang se faisait jour au travers de l'appareil chirurgical précité, on appliquerait au-dessus des bandelettes de sparadrap, des compresses imbibées d'eau hémostatique, ou on saupoudrerait les lèvres de la plaie et les issues par où s'écoulerait le sang, avec de la poudre hémostatique, ou enfin avec une compresse de perchlorure de fer liquide (liqueur de Pravaz).

Lorsque l'hémorrhagie a lieu à la suite de la production d'une plaie contuse, on rapproche les parties

avec du sparadrap, on saupoudre avec notre poudre hémostatique, on fait un pansement avec le cérat simple ou le cérat de Galien, et on recouvre le tout de bandes de linge convenablement serrées. Notre taffetas vulnéraire peut remplacer avec avantage le sparadrap, dans tous les cas.

Lorsqu'il y a rupture d'une varice aux jambes, il suffit encore d'appliquer la poudre hémostatique, de recouvrir de compresses de linge sec et de serrer le tout avec une bande. Dans le cas peu probable où on viendrait à échouer, on substituerait à la poudre hémostatique des compresses imbibées de perchlorure de fer liquide; enfin, lorsque ces moyens échouent encore, on peut avoir recours à l'application du fer rouge. Une précaution indispensable à connaître, en présence d'une hémorrhagie, c'est qu'on peut presque toujours l'arrêter par la compression sur le vaisseau qui l'a produite. Cette compression devra varier dans son application, suivant que ce vaisseau sera veineux ou artériel. Dans le premier cas, elle devra avoir lieu sur un point plus éloigné du cœur que la plaie, et dans le deuxième, sur un point intermédiaire au cœur et à la plaie, et toujours à sa proximité.

Hémorrhoïdes.

Ce mot vient du mot grec *aima*, sang, et de *reo*,

je coule. On entend par ce mot, une hémorrhagie qui a lieu par le rectum et, par extension, des tumeurs qui se produisent à l'orifice de cet intestin, près de l'anus.

La vie sédentaire, l'usage d'aliments échauffants, l'habitude de se coucher dans la plume, etc., y prédisposent.

Elles commencent ordinairement à l'âge adulte et se reproduisent dans tout le cours de la vie. Les hémorroïdes sont souvent héréditaires. Elles sont plus fréquentes dans les villes et presque inconnues à la campagne.

Les signes précurseurs des hémorroïdes sont les mêmes pour les tumeurs que pour le flux du sang. Douleurs dans les lombes; assez souvent, douleur vive au dos; chaleur, démangeaison et même douleur au pourtour de l'anus.

Le traitement des hémorroïdes doit toujours être circonspect, parce que leur répercussion intempestive peut devenir la cause de maladies plus graves; cependant, lorsqu'elles sont accompagnées de douleurs trop vives, on peut obtenir du soulagement des moyens suivants : 1° onctions intérieures avec la pommade de stramonium; régime doux; abstension de tout aliment excitant, de café et de boissons alcooliques; 2° lorsque cette pommade ne suffit point, onctions avec la pommade à la chaux.

S'il y a constipation, la combattre par l'usage des laxatifs; bouillon de veau et à l'oseille; usage de pieds de veau, de tête de veau, assaisonnés à l'oseille; pour dessert, des fruits frais et bien mûrs, à la saison; pruneaux cuits, en hiver. Enfin usage de notre limonade laxative. Si la constipation persistait quand même, user de quelques pilules aloétiques de notre Formulaire. Enfin, l'application des sangsues est un moyen puissant de faire cesser la douleur, lorsque tous les autres ont échoué. Seront avantageux quelques lavements entiers, en vue d'expulser les matières fécales; et, comme calmant la douleur, des quarts de lavements renfermant cinq gouttes de laudanum de Sydenham.

Lorsque l'hémorrhagie qui résulte des hémorrhoïdes est trop abondante, au point d'affaiblir le malade, on peut l'arrêter par l'administration d'un quart de lavement avec notre eau hémostatique, ou dans un cas pressant, par un quart de lavement d'eau simple avec addition d'une cuillerée de vinaigre, et l'usage, comme boisson, de limonade sulfurique ou de limonade ordinaire, très-chargée de citron.

Hépatite.

Ce mot vient du mot grec *hépar*, foie et de la terminaison *itis*, inflammation. Les symptômes de

cette maladie sont une douleur dans l'hypochondre droit et l'épigastre, d'où elle peut s'étendre dans la portion voisine de l'hypochondre gauche (on entend par hypochondre, la région latérale de l'abdomen correspondant aux dernières côtes ou fausses-côtes); un sentiment de chaleur, de pesanteur, accompagné d'un trouble dans la sécrétion de la bile, soit qu'on en rende par le haut ou par le bas, soit qu'elle se répande dans le sang et produise une sorte de jaunisse, maladie avec laquelle il est facile de la confondre. Le diagnostic précis de cette affection est difficile; nous conseillons d'en référer aux lumières du médecin.

Hernies.

Les hernies abdominales, les seules dont nous voulions parler, sont des tumeurs molles, élastiques, sans changement de couleur à la peau qui se produisent au nombril, soit et surtout vers l'aine d'où elles glissent sous la peau et descendent encore plus bas, et qui sont formées par le déplacement et l'issue des intestins et de l'épiploon.

Les hernies portent différents noms, selon le point où elles ont leur siége : *ombilicales*, lorsqu'elles se produisent au nombril; *inguinales* et *crurales*, quand elles se manifestent dans la région de l'aine. On a essayé une infinité de topiques

pour la guérison de cette infirmité, mais ils échouent le plus souvent; en sorte qu'on en est réduit à dissimuler plutôt qu'à guérir cette maladie, par l'application et le maintien, sur la tumeur, d'un bandage herniaire. On voit quelques cas de guérison résulter simplement de cette application longtemps soutenue; mais outre qu'ils sont rares, ils ne se produisent guère que chez des jeunes gens qui n'ont pas dépassé vingt-cinq ans. Chez les enfants, au contraire, ces guérisons sont fréquentes. Quoi qu'il en soit, l'emploi seul de bandages a pour effet de s'opposer au développement ultérieur de la hernie; en sorte qu'il est important d'y recourir au plus tôt. Le choix du bandage et son application importent beaucoup, et ce n'est qu'à la condition que l'un et l'autre seront faits rationnellement qu'on pourra en espérer d'heureux résultats. Nous ne saurions donc trop engager le malade, avant d'adopter un bandage, de s'assurer qu'il lui convient sous tous les rapports, et comme le cadre de notre livre ne nous permet point de donner des notions très-étendues sur cet objet, nous lui conseillons de s'adresser de préférence pour ce choix et cette application à des hommes spéciaux ou expérimentés. Règle générale, tout bandage devra n'être ni fort, ni faible. La pelotte devra être d'une dimension proportionnée au développement de l'ouverture herniaire; en sorte que, pour des

hernies commençantes, on pourra se borner à de petites pelottes, lorsque les vieilles hernies, surtout celles qui sont très-volumineuses, nécessiteront des pelottes plus grandes. Les ressorts ne peuvent être bons et de longue durée, qu'à la condition d'être larges. Une chose extrêmement importante encore pour le maintien de la hernie, c'est que la pelotte du bandage porte naturellement sur l'ouverture et qu'on ne soit pas réduit à l'y ramener sans cesse avec la main. La longueur de la courroie importe peu, lorsque cette pelotte arrive au point voulu ; car il est toujours facile de l'allonger ou de la raccourcir.

Nous avons dit qu'il n'était pas impossible d'obtenir la cure des hernies par l'application de topiques. Un moyen que nous avons vu réussir quelquefois, consiste à maintenir, entre la pelotte du bandage et la hernie, un sachet rempli de poudre de noix de galle, auquel on donne approximativement la forme de cette pelotte, et que l'on y fixe par une couture.

Lorsque l'on néglige de porter un bandage herniaire, et qu'ainsi les intestins ne sont point maintenus rentrés, il peut arriver que cette hernie refuse de se réduire par la compression ordinaire, d'où résulte un accident connu sous le nom d'*étranglement de la hernie*. Si cet accident survenait, il

serait très-important de ne pas le laisser persister, car, par l'effet même de cet étranglement, la portion intestinale herniée est rapidement frappée de gangrène qui conduirait infailliblement le malade à la mort, à moins qu'un effort conservateur de la nature ne rétablît le cours des matières par une ouverture artificielle à travers la peau, et constituât ainsi un anus contre nature. Donc dans le cas d'irréductibilité de la hernie, on doit faire appeler au plus tôt le médecin qui, si ses efforts sont impuissants, jugera de l'opportunité d'une opération chirurgicale, opération qui présente ordinairement d'autant moins de chances de réussite, qu'elle est pratiquée plus tardivement.

D'après cela, on comprend avec quel soin on doit s'appliquer à réduire, et à maintenir réduites, les hernies. Nous ne pouvons établir ici qu'un précepte général : c'est que les efforts doivent consister dans une pression graduelle, uniforme, et continuée avec persévérance. L'application de quelques topiques peut favoriser la réduction : nous mentionnerons les frictions avec la pommade de belladone, un cataplasme émollient, quelques sangsues, l'emploi de la glace, de l'éther, etc.

Hoquet.

Le hoquet est produit par la contraction subite

du diaphragme et le resserrement simultané de la glotte. Il est idiopathique ou symptômatique. Le hoquet idiopathique peut être considéré comme un état névralgique du diaphragme. Sous cette forme, assez rare et généralement de courte durée, il cède facilement à l'emploi de quelques antispasmodiques, tels que nos pilules sédatives, quelques gouttes d'éther sur un fragment de sucre, etc.; à une impression morale subite, à la suspension prolongée de la respiration, à une attention quelconque soutenue longtemps.

Le plus souvent, le hoquet existe comme symptôme et comme complication d'autres maladies, quelquefois légères et d'autres fois très-graves. Dans quelques-unes même, il constitue un phénomène de mauvais augure. Dans ces cas, son traitement est subordonné à la modification de la maladie principale.

Hydropysies.

Terme générique sous lequel on comprend toute accumulation de sérosité, dans les cavités que ce liquide ne doit que lubrifier, ou dans les aréoles du tissu cellulaire.

Les principaux accidents des hydropysies sont dus à la compression exercée par la sérosité sur les organes voisins. Elles peuvent s'accompagner de désordres plus ou moins graves, suivant leur siége,

leur cause, et suivant diverses complications relatives à la constitution, à l'âge et aux maladies concomittentes.

Les hydropysies reçoivent différents noms, suivant les parties qu'elles occupent. Ainsi, on appelle *hydroencéphale,* celle de la cavité crânienne ; *hydrothorax*, celle de la poitrine ; *ascite*, celle du ventre, et *anasarque*, celle qui affecte spécialement le tissu cellulaire.

La marche de l'hydropysie peut être aiguë ou chronique. Sa durée varie depuis quelques jours, jusqu'à des mois et des années. Sa terminaison est variable ; quelquefois elle est heureuse ; elle est alors accompagnée d'une augmentation notable, dans quelques excrétions : dans celles de l'urine, de la sueur et des matières alvines en particulier.

Souvent, l'hydropysie se termine par la mort : il arrive quelquefois, alors, que la résorption du liquide s'opère, en grande partie, dans les derniers moments de la vie.

Quel que soit le siége de l'hydropysie, l'emploi des diurétiques, des purgatifs et drastiques semble constituer la médication la plus efficace. Ainsi, par exemple, faire usage ordinaire de décoction de feuilles vertes de céléri, de cerfeuil, de graine de genévrier ou seulement de spirée ulmaire, dans chaque litre de laquelle on ajoutera de 1 à 2 grammes de

nitrate de potasse ; se purger tous les six à huit jours, au moyen de pilules écossaises (voir notre Formulaire), qui seront prises à la dose de deux ou trois, ou même quatre, le soir en se couchant. On aura soin de boire, par-dessus, une tasse de notre tisane diurétique, sucrée à volonté. Nous recommandons, comme très-efficaces, des pilules composées par l'association de purgatifs et de digitale, ou mieux de digitaline. (Voir le Formulaire, *Pilules hydragogues.*) On pourra pratiquer, avec fruit, des frictions sur la partie infiltrée, avec un mélange de teinture de scille et de digitale.

La diète, un régime doux, l'abstention de vin et de liqueurs alcooliques, favoriseront les effets du traitement.

Hypertrophie du cœur.

Le mot *hypertrophie* veut dire, d'après son étymologie, développement anormal.

Le cœur est un organe souvent atteint d'hypertrophie ; l'importance de ses fonctions explique, à elle seule, la gravité de cette lésion, qui amène toujours un trouble plus ou moins grand dans la circulation, *(Voy. Palpitations.)*

Hypochondrie (*voy. Mélancolie*).

Hystérie (*voy. Convulsions*).

Ictère ou Jaunisse.

Maladie qui tient à un trouble dans la sécrétion de la bile; ne pas négliger de consulter l'homme de l'art si, après s'être soumis, pendant huit jours, à un régime sévère (diète, abstention de spiritueux, de café et même de vin), et avoir fait usage de fruits cuits comme aliments, de limonade comme boisson, il n'y a pas d'amélioration marquée.

Indigestions.

Nous conseillons, dans le cas d'indigestion, l'usage de thé léger à haute dose, d'une part; et, d'autre part, de faire des efforts pour aller à la selle. Rien ne favorise la descente des aliments de l'estomac, dans les intestins, comme d'expulser, des gros intestins, les matières qu'ils renferment. On devra, après cela, se soumettre à la diète, et faire usage, pour boisson, d'eau sucrée arômatisée à l'eau de fleur d'orange, et mieux, d'une infusion légère de tilleul, édulcorée avec le sirop de gomme. Abstention de vin et de liqueurs alcooliques, ainsi que de café, jusqu'à la cessation de l'irritation du tube digestif qui a pu en être la conséquence.

Insomnies.

Les insomnies proviennent souvent d'une mau-

vaise digestion (Voir les articles *Indigestion* et *Gastralgie*..) Dans ce cas, peu manger le soir; régime sévère ; abstention de vin ; usage d'une pilule sédative, une heure après le repas du soir ou en se couchant, sans préjudice, s'il y a gastralgie, de deux autres pilules dans le jour.

Lorsque l'insomnie provient de la douleur, on se trouve bien de l'administration, le soir en se couchant, d'une pilule d'extrait d'opium, d'abord à la dose de 2 centigr., puis ensuite de 3 centigr., enfin de 5 centigr.

Ivresse.

Cet état varie d'intensité, depuis l'ébriété ou gaîté folâtre, jusqu'à l'ébêtement; depuis une augmentation notable de force musculaire, jusqu'à la perte de l'équilibre et même jusqu'à un état de prostration qui simule la mort.

Lorsque l'ivresse est peu intense, le repos et le sommeil suffisent pour la dissiper. Lorsqu'au contraire, elle est portée jusqu'à la perte des facultés physiques et intellectuelles, on peut ramener jusqu'à un certain point le malade à la santé et à la raison, en le faisant vomir et en lui administrant de fortes doses de café. On peut encore employer avec succès l'administration d'un verre d'eau additionnée de huit à dix gouttes d'ammoniaque liquide.

Laryngite.

La laryngite est l'inflammation du larynx. Elle a pour symptôme une douleur qui correspond au milieu de la partie antérieure du cou et à l'endroit protubérant où se produit un resserrement marqué qu'on trouve avec les doigts, lorsqu'on avale la salive. Cette douleur augmente par la pression de la main, ou lorsque le malade veut élever la voix, qui devient rauque, sourde, présente assez souvent une sonorité grave, comme elle devient quelquefois aiguë, ou comme elle s'éteint parfois presque complètement. Les symptômes de la laryngite diffèrent de ceux de l'angine en ce que, dans la laryngite, les boissons sont facilement avalées.

La laryngite prend deux formes particulières, le *faux croup* et le *croup*, qu'il est bon de connaître. Le faux croup, qui affecte les enfants placés dans de bonnes conditions de fortune, consiste en une suffocation qui se manifeste ordinairement pendant la nuit, souvent tout à coup, sans signe précurseur, sans rhume; le rhume apparaît alors, la voix prend une intonation grave, caverneuse; les enfants éprouvent une difficulté de respirer telle, qu'on craint à chaque instant de les voir expirer. Cette affection très-grave, est effrayante dans ces moments. Ces accès reparaissent ordi-

nairement pendant plusieurs nuits consécutives.

Le meilleur moyen à opposer à cette affection consiste dans des fumigations de stramonium : on place des feuilles de cette plante sur des charbons ardents ou sur une pelle à feu rougie par la chaleur, et, avec la main, on entraîne la fumée qui se produit, du côté de la tête du jeune malade, en vue de la lui faire respirer. Il en résulte une amélioration subite, et la maladie cède tout simplement ensuite à l'usage des boissons chaudes et sudorifiques, telles que l'infusion de tilleul et de fleurs de sureau.

Le croup vrai, ou *laryngite couenneuse,* diffère de cette affection, d'abord, en ce qu'il sévit plus spécialement chez les enfants de deux à huit ans; ensuite parce qu'il attaque plutôt les garçons que les filles. Il se déclare plus spécialement encore chez les sujets d'une constitution chétive, ou qui sont dans de mauvaises conditions de santé et de fortune. Il survient très-souvent encore à la suite de fièvres inflammatoires. Il y a une assez grande difficulté à établir une différence tranchée dans ces deux maladies, de la part de personnes étrangères à l'art de guérir; cependant, il est un caractère saillant, mais qui, malheureusement, ne se produit pas au début de la maladie : c'est celui de l'expulsion par la toux, et au moment de la suffocation, de lambeaux de membranes semblables à du blanc

d'œuf durci ou à du parchemin. Il y a encore ce caractère : c'est qu'après l'accès, le jeune malade reste encore très-enroué et fort affaissé, et que les accès vont en augmentant d'intensité ; lorsque, au contraire, dans le faux croup, l'enfant, après l'accès, semble guéri, et les accès vont en diminuant d'intensité.

Le traitement du croup nécessitera une médication énergique : les synapismes aux jambes, d'abord ; puis administrer, au plus tôt, une potion gommeuse de 125 grammes avec addition de 40 grammes de sirop d'ipécacuana, dont on donnera une cuillerée à café d'heure en heure, jusqu'à production de vomissements. A défaut de potion gommeuse, on mettrait 10 centigrammes de tartre stibié dans un verre d'eau sucrée, qu'on donnerait de la même manière, et tout cela, jusqu'à l'arrivée du médecin, qui devra être appelé dès le début de la maladie.

Lèpre (*voy. Dartres*).

Leuchorrhée ou Pertes blanches.

Cette maladie réclame le traitement de la chlorose et de l'asthénie. On y joint une ou deux injections par jour, de décoction d'écorce de chêne ou de feuilles de noyer, avec addition de 5 à 10 gram. d'alun, par litre.

Loupes.

Les loupes sont des tumeurs circonscrites, indolentes, ordinairement arrondies, sans inflammation et sans changement de couleur à la peau.

Les loupes se produisent dans toutes les portions du corps ; leur volume est variable.

Il est rare que le traitement de la loupe cède à l'application des topiques, et qu'il ne faille recourir à l'opération. Certains kystes disparaissent sur le champ, et comme par enchantement, par la rupture de la poche membraneuse au moyen de la pression des doigts, exercée fortement sur la tumeur, et souvent de toutes ses forces ; on applique ensuite des compresses, maintenues mouillées, avec le mélange résolutif du docteur Bos.

On peut aussi obtenir la résolution de certaines loupes, en maintenant à demeure, des compresses constamment mouillées de solution de chlorhydrate d'ammoniaque (sel ammoniac), dans la proportion de 30 grammes par 180 grammes d'eau. On devra employer concurremment la compression, soit momentanée et souvent répétée, soit uniforme et continue.

Lumbago (*voy. Rhumatismes*).

Lupus (*synonyme de Dartre rongeante*).

Maladie du foie (*voy. Hépatite*).

Maladie des gencives (*voy. Gengivite*).

Maladies en général

On entend par maladie ou état pathologique, l'état opposé à la santé, et qui est constitué, soit par un changement dans la position ou la structure des parties de notre corps, soit par un dérangement dans l'exercice d'une ou de plusieurs de nos fonctions.

Dans toute maladie qui n'a pas la mort pour conséquence, il y a à considérer trois périodes : 1° la période d'invasion ; 2° la maladie proprement dite ; 3° la période de décroissance ou de guérison. A cette dernière période, succède la convalescence, qui est un état intermédiaire aux états de maladie et de santé.

L'invasion des maladies graves se manifeste ordinairement par des symptômes communs à bien des affections (voy. l'article *Fièvre*), en sorte qu'il faut souvent un certain temps pour diagnostiquer le mal, c'est-à-dire pour pouvoir préciser à quelle affection on a affaire. Quant au pronostic, c'est-à-dire aux conséquences que doit avoir la maladie, il est difficile de pouvoir le porter certain, avant que cette maladie ne soit parfaitement déclarée.

Règle générale. — Lors de l'invasion d'une maladie, qu'elle soit ou non prévue, le malade devra se mettre à une diète sévère ; il devra se tenir chaudement ; ne prendre que des boissons tièdes et même chaudes qui tendent à rétablir les fonctions de la transpiration, ordinairement suspendues plus ou moins. Ces boissons pourront être une infusion arômatique, telle que de tilleul, de feuilles ou de fleurs d'oranger, de fleurs de sureau, etc. L'abstention de toute boisson alcoolique est aussi indiquée.

Nous ne parlerons pas, dans cet article, de ce qu'il convient de faire pour la cure de la maladie, puisque le traitement trouve naturellement sa place, dans notre livre, à l'article spécial à chacune d'elles. Lorsque le malade est en état de convalescence, il convient de redoubler de soins pour éviter toute imprudence qui amène souvent une rechute. Nous recommandons surtout, dans les fièvres continues, d'être sévère pour l'observation prolongée de la diète, et de ne se relâcher, de ce côté, qu'insensiblement, graduellement, et à mesure qu'on reconnaît que la dose des aliments qu'on donne, passe facilement. Dans les maladies de la poitrine ou de la plèvre, on devra, en même temps, éviter, avec soin, tout refroidissement du corps, ainsi que la respiration d'un air à une température basse.

L'alimentation devra, dans les convalescences,

être d'abord peu copieuse, et, lorsque tout symptôme maladif aura disparu, on la rendra substantielle ou nutritive, afin de réparer rapidement l'amaigrissement qui résulte de la maladie. On y joindra, vers la fin de la convalescence, l'usage du vin et d'un vin peu alcoolique, tel que celui de Bordeaux, lorsque la fortune du malade le permettra. Il conviendra d'éloigner, autant que possible, les causes auxquelles on a attribué la production de la maladie. L'usage du gland doux est parfaitement indiqué dans toutes les convalescences, à la dose de une ou deux tasses par jour, à l'eau ou au lait, suivant le goût des malades.

Les préparations de quinquina sont encore du meilleur effet : d'abord le sirop, à la dose de une à quatre cuillerées par jour ; et tout à fait à la fin de la convalescence, le vin de quinquina, mais tout autant que l'estomac le supportera bien.

Maladies de poitrine (*voy. Bronchite, Pneumonie, Pleurésie, Phthisie*).

Maladies des voies urinaires (*voy. Catarrhe de la vessie, Dysurie*).

Maladies du cœur (*voy. Hypertrophie*).

Maladies nerveuses (*voy. Névroses, Névralgies et Convulsions*).

Maladies laiteuses.

Lorsque le lait des nourrices, par suite du sevrage ou de la mort du nourrisson, est trop abondant, il est un moyen simple de diminuer cette sécrétion, c'est d'administrer à la malade un purgatif, ou mieux une série de légers purgatifs, tels, par exemple, qu'un verre, tous les matins, d'une légère décoction de sené, 15 grammes dans deux verres d'eau, qu'on sucre et qu'on boit à un quart d'heure d'intervalle, ou mieux encore notre tisane antilaiteuse.

Maladies lymphatiques (*voy. Scrofules, Asthénie, Scorbut, Dartres*).

Maladies de la peau (*voy. Dartres et Gale*).

Maladies des os (*voy. Carie des os et Scrofules*).

Maladies des yeux (*voy. Ophtalmie, Amaurose, Cataracte*).

Manie (*voy. Aliénation mentale*)

Mauvaise haleine (*voy. Haleine fétide*).

Mélancolie.

Cette maladie, qu'on nomme aussi *hypochondrie*, provient souvent d'une affection du tube digestif. Nous conseillons l'emploi des pilules sédatives comme dans la gastralgie, voyez ce mot. La mélancolie tient parfois aussi à un dérangement intellectuel. (Voir *Aliénation mentale.*)

Méningite.

Inflammation des méninges, vulgairement transport du cerveau, inflammation du cerveau. Maladie rare, dans nos campagnes surtout, et qui demande, sans aucun délai, l'intervention du médecin.

En attendant le médecin, comme dans toutes les douleurs vives de la tête, appliquer les synapismes aux jambes.

Migraine (*voy. Céphalalgie*).

Miséréré (*voy. Coliques*).

Morsures d'animaux enragés.

Il est difficile, et souvent impossible, de savoir si le chien ou l'animal qui a produit la morsure est ou non enragé : cela importe cependant beaucoup, car l'une est toujours mortelle, si on n'y apporte des remèdes efficaces; et l'autre ne présente ordinairement aucun danger. Malheureusement, dans nos campagnes surtout, on poursuit, jusqu'à ce qu'on l'ait tué, l'animal soupçonné hydrophobe; en sorte qu'on n'a ensuite aucun moyen de constater s'il était ou non enragé.

Lorsqu'on vient d'être mordu par un animal qu'on croit être hydrophobe, un moyen toujours certain d'éviter l'inoculation de la rage, serait de cauté-

riser la plaie au fer rouge : pour cela, on porte au rouge blanc, à un feu de forge ou tout simplement à un feu de cheminée, un bout de fer à gaufrer, ou mieux le bout de la pelle à feu, et, ainsi rougi, on le plonge dans la plaie produite par la dent de l'animal atteint de la rage, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la profondeur, au moins, à laquelle la dent est entrée. Ce moyen, extrêmement douloureux, et qui ne peut jamais être pratiqué par le malade, peut être employé sans crainte de danger. Il n'y a plus ensuite qu'à traiter la plaie, comme on le ferait d'une brûlure au troisième degré. Application de cataplasmes jusqu'à la chute de l'escharre ; panser ensuite avec du basilicum, jusqu'à ce que les chairs aient repoussé à fleur des bords. Enfin, passer au pansement de la pommade rouge siccative, jusqu'à guérison.

Mais, pour se faire cautériser ainsi, il faut, non seulement un grand courage, mais encore, quand on n'a pas de médecin à proximité, une personne intelligente et dévouée qui veuille se charger de cette opération. C'est ce qui manque souvent, et comme il peut s'écouler un temps considérable avant que le médecin soit auprès du malade, et qu'il soit en mesure surtout de commencer la cautérisation, il convient alors de se faire pratiquer, en attendant, une cautérisation provisoire qui doit avoir pour but de prévenir au plus tôt l'inoculation du virus

rabique. Elle pourra être faite avec de l'ammoniaque, de l'acide sulfurique (huile de vitriol), de l'acide azotique (eau forte), ou même avec de l'acide chlorhydrique (esprit de sel). Elle consistera à ouvrir la plaie avec un canif, et à y faire couler quelques gouttes de ces liquides caustiques, de manière à ce qu'ils pénètrent bien jusqu'au fond de la plaie. Si c'est de l'ammoniaque dont on puisse disposer, on en imprégnera fortement un morceau de linge ou de coton, et on le plongera ainsi mouillé jusqu'au fond de la plaie, de manière à ce que toutes les parties qui ont été en contact avec les dents de l'animal, reçoivent parfaitement les effets caustiques du liquide; après quoi on devra songer à obtenir, de l'homme de l'art, une cautérisation au fer rouge.

Un grand nombre d'auteurs sont d'avis aujourd'hui que la cautérisation d'une morsure d'animal enragé, par l'ammoniaque, et mieux par un des acides forts dont nous venons de parler, surtout par l'acide sulfurique, est suffisante pour prévenir tout développement de la rage, et dispenserait ainsi de la cautérisation par le fer rouge. Nous penchons beaucoup à le croire nous-même, mais à la condition, dans ce cas, d'ouvrir parfaitement la plaie et d'y verser de l'acide, du sulfurique surtout, de manière à ce que toutes les parties atteintes par la dent, en reçoivent parfaitement l'effet caustique.

Il paraît que le chien et le chat sont les seuls animaux chez lesquels la rage se développe spontanément. De plus, tous les animaux paraissent être sujets ou aptes à contracter la rage par morsure, et à mourir ainsi de l'hydrophobie ; mais leur morsure, si ce n'est celle du chien et du chat, n'est pas contagieuse, et ne saurait communiquer la rage. Il n'y a donc à redouter, à ce point de vue, que la morsure de ces animaux.

La rage, chez les personnes mordues par un chien ou un chat hydrophobe, se montre ordinairement un mois ou six semaines après l'accident ; rarement avant ou après. On cite cependant des cas où l'incubation de la rage a duré plusieurs mois et même plusieurs années.

Au début de la rage, l'homme éprouve, comme le chien, de la tristesse. Il a des rêves effrayants, puis surviennent des suffocations avec des crachats fréquents ; exaltation des sens, qui rend le moindre bruit pénible et la vue d'un corps brillant insupportable. Les convulsions arrivent ; la soif est ardente ; il y a horreur des boissons et suffocation. C'est vers le troisième ou le quatrième jour que le malade succombe.

Morsure d'animaux vénimeux.

Nous ne parlerons, bien entendu, que de la mor-

sure des animaux venimeux qui vivent en France; or, la zone du globe dans laquelle nous vivons est, heureusement pour nous, peu féconde en animaux de ce genre et, de plus, leur morsure, lors même qu'elle serait négligée, occasionne rarement la mort. Sans doute, on pourrait citer un certain nombre de personnes qui sont mortes des suites de ces morsures; mais il est évident qu'elles n'ont occasionné la mort, dans ces cas, que parce qu'elles se sont produites chez des sujets déjà affaiblis par des maladies, ou d'une constitution extrêmement faible. Quoi qu'il en soit, ces moyens peuvent déterminer, au moins, des accidents graves qu'il est important de prévenir et de combattre même, lorsqu'ils sont survenus.

Les animaux venimeux indigènes à la France sont: 1° les différentes variétés de la vipère commune; 2° différents genres de l'ordre des hyménoptères à aiguillons; 3° l'araignée des caves; 4° et enfin le scorpion.

Morsure de la vipère.

Les différentes variétés de la vipère commune qu'on confond ordinairement avec les couleuvres, qui n'ont rien de malfaisant, se distinguent avec ces derniers reptiles, d'abord en ce que la vipère est proportionnellement plus courte que la couleuvre. Sa longueur totale est ordinairement de 70 c.; rare-

ment davantage. Celle de la queue est de 8 à 10 c. La grosseur, dans le milieu du corps, est d'environ 3 cent.; elle est beaucoup moindre du côté de la queue. Sa couleur, dit Orfila, est d'un cendré-olivâtre, verdâtre ou grisâtre, plus intense sur le dos que sur les flancs. On remarque, depuis la nuque jusqu'à l'extrémité de la queue, le long du dos, une bande noirâtre composée de tâches de la même couleur, de forme irrégulière, qui en se réunissant en plusieurs endroits, les unes aux autres, *représentent assez bien une chaîne dentelée en zigzags. On voit sur chaque côté du corps une rangée de petites tâches noirâtres, symétriquement espacées dont chacune correspond à l'angle rentrant de la bande en zigzags;* un nombre infini d'écailles carénées couvrent la tête et le dos; la tête est en cœur, plus large postérieurement, plus plate et moins longue que celle des couleuvres. Le sommet de la tête représente deux lignes noires, divergentes d'avant en arrière, très-écartées, de manière à représenter la lettre V. Ces lignes sont séparées par une tâche noirâtre en forme de fer de lance. Nous ajouterons à ces caractères bien suffisants pour reconnaître la vipère, que le cou est plus déprimé que chez la couleuvre et que la queue, courte, ainsi que nous l'avons dit, est obtuse et déprimée. Cette dépression est surtout remarquable à son in-

sertion avec le corps au point du cloaque (anus des reptiles) lorsque, au contraire, chez les couleuvres, la queue fait suite au corps d'une façon non interrompue.

L'appareil venimeux de la vipère est situé dans la partie antérieure de la bouche. Le venin est renfermé dans deux glandes, à la base des deux dents de devant ou crochets à venin de la mâchoire supérieure. Lorsque l'animal veut mordre, il ouvre la bouche : le muscle élévateur de la mâchoire supérieure, en se contractant, presse la glande ; le venin sort du canal excréteur, arrive à la base de la dent, traverse la gaîne qui l'enveloppe et entre dans sa cavité, par le trou qui se trouve à cette base ; alors il coule le long de la rainure des dents et sort par le trou qui est près de leur pointe pour pénétrer dans la blessure.

Traitement. — On fait saigner la plaie, autant que possible ; on la comprime et on peut même, sans inconvénient, la sucer en crachant ensuite.

On pratique, lorsque c'est possible, une ligature le plus près de la plaie, du côté du cœur. Enfin, on cautérise avec un acide ou simplement avec l'ammoniaque. On administre à l'intérieur une cuillerée à bouche, toutes les heures, de notre potion diaphorétique ammoniacale.

Piqûres par les hyménoptères.

Les hyménoptères dont la piqûre est venimeuse sont : l'abeille, le bourdon, la guêpe et le frelon. Si les symptômes sont légers, on se contentera, comme l'indique M. Bouchardat, de frictionner la place avec quelques gouttes d'ammoniaque, dans une ou deux cuillerées d'eau de Cologne ; et, si les symptômes sont alarmants, au contraire, avec une goutte d'acide sulfurique ou d'acide azotique, ou mieux encore avec le fer rouge ; mais, on n'emploie ces moyens énergiques que tout autant qu'on a à craindre que l'insecte ait sucé un animal mort du charbon, en un mot, lorsque la pustule maligne est à redouter.

Morsure de l'araignée des caves.

L'araignée des caves a le corps long d'environ 2 centimètres, velu, d'un noir tirant sur le gris de souris, avec les mandibules vertes ou d'un bleu d'acier, et une suite de taches triangulaires noires, le long du milieu du dos et de l'abdomen. On la trouve en France et en Italie (Latreille).

Traitement. — Le traitement de la morsure de cette araignée, la seule venimeuse que nous ayons en France, consistera à laver la petite plaie avec de l'ammoniaque, étendue d'eau de Cologne, et à appli-

quer, sur la partie, un petit écusson de thériaque. Ces morsures sont, du reste, extrêmement rares.

Piqûre par le scorpion.

Le scorpion d'Europe, dit Orfila, a 3 cent. de longueur; son corps est d'un brun très-foncé, noirâtre, ses bras sont anguleux, avec la main presque en cœur et l'article qui la précède est unidenté; la queue est plus courte que le corps, menue; le cinquième nœud est allongé; le dernier est simple, d'un brun jaunâtre, ainsi que les pattes; les peignes ont chacun neuf dents. On le trouve en Languedoc, en Provence et en général dans l'Europe méridionale, sous des pierres et dans l'intérieur des habitations. Sa piqûre produit sur l'homme des accidents qui varient en raison de la grosseur de l'animal et du climat auquel il appartient. Elle est ordinairement plus dangereuse en Italie et surtout en Afrique qu'en France.

Traitement. — Le traitement local de la piqûre du scorpion est le même que pour la morsure de l'araignée des caves; usage de la potion diaphorétique ammoniacale.

Névralgies.

Nom générique qu'on donne à un certain nombre de maladies dont le principal symptôme est une dou-

leur fort vive exacerbante ou intermittente qui suit le trajet d'une branche nerveuse, s'étend à ses ramifications et paraît, par conséquent, avoir son siége dans le nerf.

Nous allons parler des névralgies les plus fréquentes.

Névralgies de la face.

Les nerfs de la face, ceux des dents surtout et le tronc d'où ils naissent, les nerfs susorbitaires de l'œil, etc., sont souvent le siége de névralgies qui portent le nom de *tic douloureux.* Ces névralgies sont ou non intermittentes. Lorsqu'elles sont intermittentes ou périodiques, c'est-à-dire qu'elles se reproduisent par accès, venant à la même heure ou à peu près, tous les jours, tous les deux ou tous les trois jours, un moyen presque certain de s'en débarrasser, consiste à les traiter comme fièvres intermittentes (voy. le chapitre *Fièvres intermittentes.*) Lorsque, au contraire, les exacerbations n'ont rien de réglé, il faut recourir à d'autres moyens : si c'est le tronc d'un nerf qui communique à une dent et qu'elle soit cariée, le premier soin devra être de la faire extraire ou tout au moins de la cautériser, soit au fer rouge, soit avec la créosote pure, et si, après cette opération, la douleur persiste, on place sur le trajet du nerf, à la tempe ou en avant du trou de l'o-

reille, un écusson d'extrait de stramonium, saupoudré avec 5 centigr. de chlorhydrate de morphine, en même temps qu'on place dans le trou de l'oreille, et sur la dent, un peu de coton imbibé de notre odontalgique calmant. Si, malgré l'application de ces moyens, la douleur persistait encore, il faudrait en venir à dénuder le derme, sur un point du trajet du nerf, par l'emploi de l'ammoniaque liquide, ainsi que nous l'avons dit à l'article *Carie des dents*, et à l'application de 2 centigr. de morphine sur cette partie dénudée. Il est assez rare qu'on n'obtienne des résultats par cette médication ; cependant, il est des cas réfractaires, pour la cure desquels la médecine est encore à chercher le remède. Lorsque le nerf affecté ne communique point avec celui de la dent, on emploie, en tout point, le traitement précité, en ce qui concerne l'application des écussons calmants et de la morphine par la méthode dite *endermique*. On peut encore ajouter, à ces moyens, l'application d'une mouche de Milan derrière l'oreille, ou tout simplement d'une pommade vésicante pouvant produire une suppuration abondante. Enfin, on fera usage, avec avantage, de nos pilules sédatives, à la dose de trois à quatre tous les jours, qu'on prendra à distance à peu près égale, en buvant, par-dessus, une tasse d'infusion de tilleul ou de valériane.

Lorsque les névralgies ont leur siége ailleurs qu'à la tête, nous conseillons de pratiquer des frictions renouvelées, soir et matin, sur la surface douloureuse, avec notre pommade de stramonium. On recouvre d'une flanelle ou d'une pièce de laine quelconque, qu'on laisse à demeure. On fait usage, en même temps, de nos pilules antirhumatismales, comme il est dit au Formulaire. Enfin, l'application, dans le trajet de la douleur, de plusieurs vésicatoires, qu'on panse pendant deux jours consécutifs, soir et matin, avec 1 ou 2 centigr. chaque fois de chlorhydrate de morphine, produit aussi de bons résultats. C'est ce dernier moyen qui réussit surtout dans la sciatique, goutte-sciatique, névralgie fémoro-poplitée, cas dans lequel on doit appliquer trois vésicatoires, avec pansement à la morphine, dont l'un, correspondant postérieurement à la partie supérieure de la cuisse ; l'autre au-dessous du genou, à la partie externe ; et l'autre au-dessus de la malléole externe du pied, c'est-à-dire dans le trajet du nerf qui est le siége du mal.

(Voy. Rhumatismes.)

Onyxis ou ongle incarné.

Dans cette maladie, un des bords ou les deux bords de l'ongle des doigts du pied, et surtout du gros orteil, se retournant sur eux-mêmes, s'enfoncent

dans les chairs, y produisent une plaie, et la cause de cette lésion persistant avec l'effet, la maladie va sans cesse en s'aggravant. Cette affection, en apparence légère, n'en a pas moins des conséquences assez fâcheuses, car elle a pour résultat de produire d'atroces douleurs et de s'opposer à la marche.

Les anciens n'avaient trouvé d'autre moyen, dans beaucoup de cas, que d'arracher l'ongle. La chirurgie moderne se borne à enlever, au bistouri, le côté de l'ongle qui entre dans les chairs ; mais, pour que cet ongle ne repousse pas, et qu'on ne soit plus obligé de recommencer cette douloureuse opération, on est obligé d'enlever, non seulement la partie de l'ongle qui produit le mal, mais encore jusqu'à sa racine.

Quel que soit le mode opératoire auquel on ait recours, ils sont, l'un et l'autre, très-douloureux. Atteint autrefois, nous-même, de cette infirmité, et ne pouvant nous décider à l'opération, seule ressource connue, nous imaginâmes de pratiquer une petite opération qui est facile, simple, sans douleur, et qui cependant produit de tels résultats, que nous ne saurions trop la recommander.

L'ongle, doué d'une certaine épaisseur, affecte, comme on le sait, la forme cannelée. Cette forme se prête à une infinité de variantes. Plus ou moins plane, plus ou moins infléchie ou carénée, l'ongle

est tantôt parallèle à la courbe du doigt, et tantôt se retourne sur lui-même pour constituer une fraction de tube plus petit; et c'est dans ce dernier cas qu'il entre dans les chairs et produit la maladie qui nous occupe.

Il est évident que, si l'ongle avait une faible épaisseur, et qu'il fût ainsi très-flexible, il se maintiendrait parallèle à la courbe de l'orteil. Mais l'ongle est composé d'un tissu insensible que l'on peut amincir, à son gré, sans douleur; et c'est dans ce moyen tout simple que consiste notre opération : avec une lame, ou mieux avec un fragment de verre, on amincit l'ongle au-dessus et du côté du mal, dans toute sa longueur, jusqu'à ce que l'on voit qu'il s'aplatit ou se redresse, suivant la courbe naturelle de l'orteil.

Si l'ulcère produit est intense, il n'y a plus alors qu'à le traiter par l'application d'un peu de pommade rouge siccative. Lorsque des bourgeonnements charnus se sont produits, on les saupoudre avec un peu de poudre d'alun.

Ophthalmies.

Ce mot tire son origine du mot grec *ophthalmos*, œil, et signifie, en médecine, inflammation d'une ou de plusieurs membranes de l'œil.

Nous nous occuperons principalement de l'oph-

thalmie la plus commune, de la conjonctivite, c'est-à-dire de l'inflammation de la conjonctive, membrane la plus externe de l'œil, qui recouvre la partie antérieure du globe et se réfléchit sur la partie interne de la portion libre des paupières.

Cette ophthalmie peut être aiguë ou chronique. A l'état aigu et peu intense, elle constitue une maladie extrêmement fréquente. Elle provient souvent de l'introduction dans l'œil de corps étrangers; d'autres fois, d'une transition brusque de température, un écart de régime, etc. Ses symptômes sont de la chaleur, de la rougeur, une sensation semblable à celle que produirait, dans l'œil, la présence d'un gravier. L'œil est larmoyant; la vision est plus ou moins troublée. *Le traitement* de la conjonctivite aiguë, faible, consiste simplement dans l'usage de notre collyre opiacé, dont on mouille, sept à huit fois par jour, l'œil malade.

Lorsque cette ophthalmie aiguë est intense, la douleur est plus vive, la chaleur brûlante, la conjonctive est, non seulement rouge, mais encore tuméfiée, au point de former, autour de la cornée, un bourrelet circulaire; les mouvements de l'œil sont difficiles ou tout à fait empêchés; l'impression de la lumière provoque des douleurs très-grandes et entraîne la contraction de tous les muscles destinés à protéger l'œil; la vision est confuse; les objets pa-

raissent, chez quelques sujets, colorés en rouge ; les larmes, sécrétées en abondance, s'écoulent sur les joues qu'elles excorient ; les paupières, réunies ensemble par une chassie épaisse, ne se décolent qu'avec peine ; une céphalalgie violente (mal de tête) ; l'insomnie, l'élévation de chaleur, la soif, la fréquence du pouls, ce qu'on appelle la fièvre, accompagnent cette variété d'ophthalmie.

Il est important de ne pas confondre cette maladie avec les inflammations des autres parties du globe de l'œil, avec celle, par exemple, de l'iris, dans laquelle il y a un commencement de déformation de la pupille, ce qu'il faut observer soigneusement.

Dans l'*iritis*, il y a, non seulement à redouter une inflammation qui a pour conséquence ordinaire la perte ou l'affaiblissement de l'organe, mais encore quelquefois la perte du malade. Nous n'avons pas besoin de dire, dans ce cas, l'importance qu'il y a à appeler les secours du médecin.

En attendant, on devra appliquer : 1° des synapismes aux jambes; 2° deux ou trois sangsues sur le bord de la paupière inférieure ; 3° on administre quelques lavements purgatifs avec une poignée de sel de cuisine ou 30 grammes de sulfate de soude ; 4° enfin, on pratique des lotions, sur l'œil et dans l'œil, avec le collyre opiacé précité. (Voir le Formulaire.)

Cette ophthalmie passe souvent à l'état chronique.

Dans ce cas, il convient d'appliquer le traitement suivant : lotionner sept à huit fois par jour l'œil malade avec le collyre opiacé saturné, et si, après l'emploi, pendant quatre ou cinq jours de ce collyre, le malade n'est pas guéri, passer à l'usage (une onction tous les soirs sur le bord libre des paupières) de la pommade au bioxide de mercure.

Lorsque la maladie résiste à ces moyens et qu'on soupçonne le sujet scrofuleux, on le fait passer à l'usage de l'huile de foie de morue composée, à la dose d'une cuillerée soir et matin, et on lui fait bassiner, de temps en temps les yeux, avec le collyre antiscrofuleux de notre Formulaire.

La pommade au bioxide de mercure devra être employée concuremment avec l'huile de foie de morue, lorsque l'individu sera seulement dartreux.

L'inflammation peut aussi atteindre, et le plus souvent par extension de la conjonctivite, le disque transparent de l'œil, que l'on appelle *cornée transparente*, et constituer la *kératite*. Dans ce cas, les accidents peuvent faire craindre des ulcérations plus ou moins profondes, qui, si elles attaquaient toute l'épaisseur de la cornée, donneraient issue aux humeurs de l'œil, ou en projetteraient en avant les membranes profondes, de manière à constituer une hernie de ces parties, ce qu'on appelle *staphylum*. Si les lames extérieures seules de la cornée ont été ulcé-

rées, leur cicatrisation s'effectue par la production d'un tissu opaque, que l'on appelle *taies* ou *taches de la cornée*. Cette lésion peut être très-préjudiciable à la vision, si elle se trouve placée vers le centre de la cornée, parce que alors, se trouvant correspondre avec l'ouverture pupillaire, elle s'oppose au passage des rayons lumineux. Pour faire disparaître ces opacités, on devra faire usage du collyre sec (voir le Formulaire), ou pratiquer, sur les taies, au moyen du nitrate d'argent cristallisé, de légères cautérisations qu'on devra renouveler tous les cinq ou six jours ; mais ceci est l'affaire du médecin.

Orgeolet.

Petite tumeur inflammatoire qui se développe sur les bords des paupières. Son nom lui vient de sa ressemblance avec un grain d'orge ; elle est, comme le furoncle, d'un rouge-brun, assez enflammée et assez douloureuse. L'orgeolet se produit plus spécialement à la paupière supérieure qu'à l'inférieure.

Sa terminaison la plus favorable est la suppuration. On doit, dès que la peau commence à blanchir, favoriser son développement par l'application de cataplasmes de farine de lin, et, dès que la suppuration s'est fait jour, comprimer fortement, avec le doigt, pour en expulser le bourbillon ; manœuvre

sans laquelle la paupière, après la cicatrisation, resterait dure et tuméfiée, à la place du petit abcès.

Palpitati.ns.

Le mot *palpitation* simplement, ou *palpitation de cœur*, désigne les battements du cœur, lorsqu'ils deviennent irréguliers, tumultueux, désordonnés.

Les palpitations ont lieu dans une multitude d'affections. Elles sont dues, tantôt à une maladie du cœur, et tantôt à une maladie d'un autre viscère ou du système nerveux.

Le traitement des palpitations consiste à employer les sédatifs du cœur : un seul agent a, selon nous, cette propriété, c'est la digitaline. Qu'on ne confonde pas, dans leurs propriétés thérapeutiques, la digitaline avec la digitale. La digitale renferme, en sus de la digitaline, un principe soluble dans l'eau, qui est excitant à un haut degré, tandis que la digitaline, ou le principe soluble dans l'alcool, n'a d'autre vertu que de calmer les battements.

Le sirop de digitale, selon la formule de M. Labélonye, pharmacien de Paris, se comporte sur l'économie comme la digitaline. Il est préparé au moyen de l'extrait alcoolique. Nous donnons, dans la 3e partie de notre livre, sous le nom de *sirop antiasthmatique*, une formule de sirop de digitale que nous croyons

préférable, dans les mêmes cas, à celui de M. Labélonye. Il est préparé avec la teinture alcoolique de digitale et l'extrait de stramonium ; elle est due à notre père, et nous la désignerons par notre nom. C'est une préparation extrêmement précieuse, toutes les fois qu'il s'agira de tempérer les pulsations du cœur, que ces palpitations soient symptômatiques d'une lésion de l'organe, ou qu'elles soient nerveuses. Nous conseillons de l'employer surtout avec une infusion de feuilles d'oranger, à la dose de trois à quatre cuillerées par jour, dans une tasse de cette infusion. Dans l'asthme, on substituera, à l'infusion de feuilles d'oranger, une infusion de sommités d'hyssope.

Panaris.

On donne ce nom à l'inflammation phlegmoneuse des doigts, caractérisée par des douleurs atroces, qu'expliquent la texture particulière de cette partie du corps et la grande quantité de nerfs qu'ils reçoivent. Le panaris peut tenir à des causes extérieures, comme on peut le rapporter à des causes morales.

Le traitement du panaris devra être, à peu de chose près, celui des abcès en général. Nous insisterons surtout sur l'ouverture pratiquée, dès le début de la maladie, comme moyen de la faire avorter ; on emploiera ensuite, comme moyen suppuratif, le

basilicum ; enfin, plus tard, comme dessiccatif, notre pommade rouge siccative.

On a vanté, dans ces derniers temps, comme moyen abortif du panaris, la cautérisation extérieure du doigt avec le nitrate d'argent. On assure que ce moyen est souverain. Il consiste à mouiller légèrement toute la surface douloureuse du doigt, et à y passer le crayon de nitrate d'argent.

Paralysie.

La paralysie est ordinairement la conséquence d'une attaque d'apoplexie (voy. *Apoplexie*). Les moyens de combattre la paralysie, doivent consister surtout dans l'usage des révulsifs. Les purgatifs, tels que les pilules écossaises, administrés fréquemment pour maintenir une ample liberté du ventre, réussissent bien. Les ventouses scarifiées à la nuque, qu'on fait suppurer avec des trochisques de minium, sont encore au nombre des grands moyens. C'est au médecin à faire ces diverses applications, comme à prescrire le régime le mieux approprié à cette triste maladie.

On recommande, à l'intérieur, les préparations de strychnine ; on assure même que l'usage du café à haute dose produit de bons effets.

Pendus (*voy. Asphyxie*).

Phlegmon (*voy. Abcès et Furoncle*).

Phthisie pulmonaire.

La phthisie pulmonaire est synonyme de maladie des poitrinaires. Dépérissement produit par une affection des poumons ou lésion organique de ces viscères, entraînant d'abord le dépérissement, et enfin la mort.

Dans la phthisie pulmonaire, le tissu des poumons subit une dégénérescence dans laquelle il est remplacé par une substance jaune ou grisâtre, opaque, friable, susceptible de se ramollir, de se convertir en un liquide puriforme, et à laquelle on a donné le nom de *matière tuberculeuse.*

Cette lésion organique des poumons, c'est-à-dire la tuberculisation de ce viscère, et la suppuration ou la fonte de ces tubercules, est très-fréquente. Il serait trop long de dire ici toutes les causes qui peuvent la déterminer. On doit mettre en première ligne les excès de tout genre, une mauvaise nourriture, l'habitation de lieux humides et malsains, des imprudences, des affections inflammatoires de la poitrine, et surtout les prédispositions innées et héréditaires.

Le cadre restreint de notre livre ne nous permettant point de donner de longs détails sur cette af-

freuse maladie; nous nous bornerons à en faire une histoire extrêmement abrégée, particulièrement destinée à guider le malade dans l'exécution du traitement que lui tracera le médecin, et à lui faire sentir l'importance qu'il y a à le suivre exactement.

La phthisie pulmonaire se divise en trois périodes, selon le developpement ou le point de suppuration des tubercules.

Cette affreuse maladie débute toujours par un rhume, d'apparence bénigne, et se termine rarement autrement que par la mort. L'emploi de certains moyens semble bien, dans la première période surtout, la rendre pendant quelque temps stationnaire; mais, on ne peut citer aucun ou presque aucun cas de guérison : nous voulons parler de la maladie considérée au moment où les tubercules sont en suppuration, car nous pensons qu'il n'est pas impossible d'obtenir la guérison de la maladie, lorsqu'il y a seulement un commencement de tuberculisation. Quoi qu'il en soit, il est, jusqu'à un certain point, possible, sinon de la guérir, du moins de la prévenir. En effet, puisque la maladie débute presque toujours par un rhume, d'apparence assez benigne, le moyen consiste à ne point négliger les rhumes en général, et de telle sorte, qu'à la moindre difficulté qu'on éprouve à

s'en débarrasser, surtout lorsqu'ils sont accompagnés d'un amaigrissement remarquable, on se mette décidément à la médication antituberculeuse. On devra, dans cette médication, se proposer deux effets : 1° Combattre le rhume par des calmants; car, chaque effort que nécessite la toux, est une cause d'aggravation dans l'état pathologique des poumons. 2° Modifier la constitution générale, de manière à prévenir la formation des tubercules et à provoquer, si c'est possible, leur résorption. Le moyen que nous conseillons, à cet effet, consistera dans l'emploi de l'huile de foie de morue composée, à la dose d'une cuillerée à bouche matin et soir.

Quant aux préparations calmantes que nous avons vu le mieux réussir, nous citerons : 1° les pilules de cynoglosse à la dose d'abord de deux, puis de trois, puis de quatre par jour, car on s'habitue rapidement à l'usage de l'opium, et il convient d'en augmenter graduellement la dose. On passera ensuite à l'usage des pilules d'extrait d'opium de 3, 4 et même 5 centigr. administrées le matin et le soir; et si, sous l'influence de ces moyens, après quelques jours d'usage, on n'obtenait la cessation du rhume, on appliquerait alors, entre les épaules, un emplâtre de poix de Bourgogne, d'abord simple, puis qu'on émétiserait; enfin, on ferait, au besoin,

sur la partie antérieure de la poitrine, au dessus des seins, des frictions avec la pommade stibiée et de manière à obtenir la production de gros boutons.

On obtiendra assez souvent, en s'y prenant assez tôt, et en suivant rigoureusement cette marche, la guérison de rhumes qui, négligés, pourraient dégénérer en phthisie pulmonaire.

Il ne faudra pas confondre les rhumes ordinaires avec ceux que nous avons appelés rhumes asthmatiques et qui se reconnaissent surtout à ce que le malade est essoufflé, en montant des degrés ou une côte, et à ce qu'il a besoin d'avoir la tête et la poitrine élevées, lorsqu'il est couché. Il est important, dans ce cas, et avant toute autre médication, de faire usage de notre sirop de digitale dit *antiasthmatique*, à la dose de quatre cuillerées par jour dans une tasse d'infusion d'hyssope. (Voy. *Asthme*).

Plaies (*voy. Contusion et Ulcères*).

Pleurésie.

Deux maladies sont souvent confondues sous le nom de *fluxion de poitrine :* la pneumonie et la pleurésie.

Nous avons déjà dit que la bronchite, ou rhume simple, était l'inflammation des bronches, sorte de tube qui, partant du larynx sous le nom de *trachée,*

se ramifie à l'infini dans les poumons. La pneumonie est l'inflammation, non des bronches, mais du poumon lui-même, et souvent des bronches, tout à la fois. La pleurésie est l'état inflammatoire, non plus des bronches ni des poumons, mais bien de la *plèvre*, qui est la membrane séreuse ou tunique mince qui enveloppe les poumons et tapisse les parois du thorax ; mais il y a souvent pneumonie et pleurésie à la fois, et même assez souvent bronchite.

Il ne faut pas confondre la pneumonie et la pleurésie avec la pleurodynie, qui n'est qu'un état rhumatismal ou névralgique, et dont l'élément principal est la douleur.

La pneumonie, à moins qu'elle ne soit le résultat d'une complication de toute autre maladie, se contracte ordinairement, comme la pleurésie, dans les mêmes circonstances que la bronchite ou rhume simple. Un refroidissement brusque, un arrêt de la transpiration, surtout lorsque le sujet est à l'état d'ivresse, sont très-souvent la cause déterminante de ces affections : aussi est-il fréquent de voir les trois lésions se produire à la fois chez le même sujet. Dans la bronchite, il n'y a pas ou presque pas de fièvre, tandis que dans la pneumonie et dans la pleurésie, la maladie débute par des frissons intenses ; bientôt survient un rhume accompagné d'une douleur au côté. Ce rhume est sec et fatigant dans la pleurésie,

et tandis que dans la pneumonie, il est accompagné de crachats ordinairement sanguinolents. Dans la pleurodynie, le malade n'a point de fièvre, et il y a ce caractère particulier, qu'il ne peut se coucher du côté affecté, lorsqu'au contraire dans la pneumonie ou pleurésie, il se couche indistinctement des deux. Dans la pleurodynie, le malade ne peut, sans douleur, faire agir le bras correspondant, ni se remuer, ce qui n'existe nullement dans la pneumonie ni dans la pleurésie qui, d'ailleurs, sont toujours accompagnées de fièvres intenses.

La pleurodynie n'exige d'autre traitement que des cataplasmes de farine de lin, arrosés de laudanum, sur la partie douloureuse, ou des onctions avec la pommade de stramonium, en recouvrant d'une pièce de laine.

Quant à la pneumonie et à la pleurésie, qui constituent des maladies toujours graves, nous conseillons d'appeler au plus tôt le médecin ; seulement, en attendant son arrivée, le malade devra être couché chaudement et prendre les plus grandes précautions pour éviter tout refroidissement, non seulement du corps, mais encore de l'air qu'il respire. Pour boisson, infusion chaude de guimauve (fleurs, racines ou feuilles) ou de bourrache. Il faut se garder, comme on le pratique trop souvent, d'appliquer, sur le point douloureux,

des cataplasmes chauds de farine de graine de lin ou de fécule de pommes de terre, ou tout autre corps chaud dont la température favorise l'afflux du sang vers une partie déjà trop congestionnée. On applique aux jambes des synapismes, qu'on change de place, de temps en temps, surtout si la céphalalgie est intense. Lavements purgatifs, si le malade n'a pas été du ventre de 24 heures. Diète absolue. Abstention rigoureuse de toute boisson alcoolique. S'il était impossible enfin d'avoir les secours du médecin, on ferait une application de sangsues, mais ici l'homme de l'art, nous le répétons, est d'une absolue nécessité.

Pleurodynie (*voy. l'article précédent*).

Pneumonie (*voy. les deux articles précédents*).

Pneumonie chronique (*voy. à l'article Bronchite ce qui est relatif au Catarrhe*)

Poux.

Ces parasites, quelle qu'en soit l'espèce, sont facilement détruits par des onctions sur la partie infestée, au moyen des préparations mercurielles et tout simplement par l'onguent mercuriel simple ou onguent gris. On peut, sans inconvénient, user de ce moyen, même chez les enfants qui ont du mal à la tête. Les personnes qui répugneraient

à tort à l'employer, y substitueraient la pommade antipédiculaire de notre Formulaire.

Prurigo.

On appelle prurigo une maladie de la peau, caractérisée par une petite éruption à peine sensible et qui produit sur la partie qui en est le siége une vive démangeaison, quelquefois insupportable. Le prurigo se produit souvent autour de l'anus, aux cuisses, etc. Le prurigo est une dartre, et le traitement des dartres (voy. ce chapitre), doit lui être appliqué. Il devra consister en l'usage de l'huile de foie de morue composée, et en onctions sur la partie avec la pommade au bioxide rouge de mercure.

Pustule maligne.

La pustule maligne est une affection gangréneuse produite par le contact du sang ou de la peau des animaux morts d'affections charbonneuses. On l'observe surtout dans les lieux bas et marécageux. Le Nord y paraît moins sujet. Les professions qui y sont le plus sujettes sont celles de berger, de laboureur, de vétérinaire, de maréchal-ferrant, de boucher, de tanneur, de mégissier, de peigneur de laine, etc.; en un mot, les professions dans lesquelles on est en contact avec les animaux vivants ou morts. La pustule maligne est encore contagieuse de l'homme

à homme; mais elle n'est jamais spontanée dans l'espèce humaine.

Elle se montre ordinairement chez l'homme aux parties exposées au contact des corps ou des animaux qui la communiquent.

Nous diviserons son invasion en deux périodes bien distinctes. La première est caractérisée par une démangeaison au milieu de laquelle se produit une vésicule de la grosseur d'une graine de moutarde, remplie de sérosité rougeâtre, dont la déchirure fait ordinairement cesser le prurit. La deuxième période, qui commence de vingt à trente heures après l'apparition des premiers symptômes précités, se manifeste sous forme d'une tache circulaire de la dimension d'une lentille, et sur la place même de la vésicule rompue. Les bords de cette tache font légèrement saillie, et tout autour se produit une auréole violacée, luisante, recouverte de petites vésicules semblables à la première. Cette démangeaison dégénère en cuisson; la plaque intérieure noircit, et tout cela se produit ordinairement dans les vingt-quatre ou trente-six heures qui suivent l'invasion de cette deuxième période. Alors, le noyau central gangréné s'agrandit, se déprime, et le malade éprouve dans tout le membre ou dans toute la région, un sentiment de pesanteur et d'engourdissement. Enfin, la gangrène fait de nouveaux progrès,

et se manifestent la fièvre, une altération dans le pouls qui devient petit et fréquent, une soif ardente, et tous les désordres qui amènent la mort à leur suite.

Dès que les premiers symptômes se manifestent, on doit recourir immédiatement aux lumières de l'homme de l'art qui se hâtera d'appliquer la cautérisation au fer rouge ; mais si l'on ne pouvait recevoir assez tôt ces soins, on doit ouvrir la plaie par une large incision en croix, et si on n'ose y appliquer le fer rouge, qui est cependant le moyen le plus efficace, on introduira dans cette plaie un bourrelet ou sphéroïde de charpie imbibé d'ammoniaque liquide pure ou d'acide sulfurique. Ce bourrelet serait renouvelé six heures après, et le lendemain on panserait la plaie comme une brûlure. S'il se produit à la fois plusieurs pustules, elles devront être traitées de la même manière. On administrera en même temps au malade une cuillerée à bouche, toutes les heures, de notre potion diaphorétique.

Pyrosis ou fer chaud.

Cette indisposition qui tient à une mauvaise digestion et qu'on éprouve surtout quand on a fait usage d'aliments gras, est généralement combattue avec avantage avec les pastilles de Vichy ; mais un moyen qui n'est pas ou qui est peu connu, que

nous sachions, et qui réussit parfaitement, consiste à prendre après le repas, un fragment de réglisse calabre vraie, de première qualité, qu'on laisse fondre dans la bouche.

Rage (*voy. morsure d'animaux enragés*).

Relâchement de la Luette.

Le relâchement de la luette a pour symptôme le besoin fréquent de cracher, des envies de vomir; une chaleur à l'arrière-bouche; enfin, on aperçoit, en ouvrant la bouche, que la luette, qui dans son état normal se tient éloignée au-dessus de la langue, descend jusqu'à être en contact avec cet organe et même à y traîner dessus.

Le moyen de remédier à cet inconvénient consiste à toucher la luette avec un peu d'alun pulvérisé. S'il était insuffisant, il faudrait en venir à la raccourcir au moyen de ciseaux; et, en cas d'hémorrhagie, appliquer de nouveau la poudre d'alun.

Rhumatismes.

Les rhumatismes ne diffèrent guère des névralgies qu'en ce que la douleur de la nevralgie a son siége dans le trajet d'un nerf, tandis que le rhumatisme réside dans les muscles, les articulations et quelquefois dans les viscères.

Le rhumatisme articulaire aigu mérite quelques considérations spéciales. Il est constitué par l'inflammation de la membrane séreuse qui tapisse l'intérieur des articulations. Les plus exposées sont celles des membres, telles que celles du pied, du genou, de la hanche, de la main, du coude et de l'épaule. La nature même de la maladie et des organes atteints indique l'urgence de lui opposer un traitement antiphlogistique énergique : saignées, sangsues, cataplasmes émollients, purgatifs. Il est de la plus grande importance de s'opposer à ce que cette inflammation ne produise de la suppuration dans l'intérieur de l'articulation; car, dans ce cas, il en résulterait une maladie grave qui constitue ce que l'on appelle une tumeur blanche, maladie toujours très-difficile à guérir et presque incurable. Les autres variétés de rhumatismes, même le rhumatisme goutteux peuvent recevoir, selon nous, les mêmes applications thérapeutiques. Aussi, les comprendrons-nous dans le même traitement.

Quel que soit le siège d'une douleur, hors les névralgies de la face, et la sciatique (voy. *Névralgies*) qu'il soit à la jambe, à un bras, à une épaule, à un genou, etc, la première médication devra consister à faire 2 ou 3 fois le jour, des onctions, sur la partie douloureuse, avec notre pommade de stramonium, et à recouvrir d'une pièce de laine. On renou-

vellera tous les jours ces onctions ou frictions, et on recouvrira toujours de la même pièce. L'application ainsi faite de la pommade de stramonium, continuée assez longtemps, suffira, dans une infinité de cas, à calmer la douleur et même à la faire entièrement disparaître; mais s'il en était autrement, on aurait recours, tout en continuant les frictions ou onctions précitées, à l'usage de nos pilules antirhumatismales et antigoutteuses, administrées comme il est indiqué au formulaire. Néanmoins, avant de passer à l'usage de ces pilules, on devra tenter l'emploi en frictions du liniment ammoniacal opiacé de notre formulaire, à l'action duquel cèdent certaines douleurs rhumatismales qui ont résisté à la pommade de stramonium.

Quant à la goutte véritable, on obtiendra des effets surprenants de l'emploi simultané de nos pilules antigoutteuses et de notre pommade de stramonium. Nous devons ajouter que nous avons vu des goutteux se bien trouver, après la cessation des exacerbations, de l'usage de l'huile de foie de morue, comme moyen d'en prévenir le retour et partant, comme moyen de guérir cette affection, considérée jusqu'à présent comme incurable, lorsqu'elle a acquis une certaine intensité.

Rhume de cerveau (*voy. Coryza*).

Rhume de poitrine (*voy. Bronchite*).

Rougeole et scarlatine (*voy. fièvres éruptives*).

Sciatique (*voy. Névralgies et Rhumatismes*).

Scorbut.

Le scorbut est une maladie caractérisée par un affaiblissement très-grand de l'organisme, accompagné de bouffissures et d'ecchymoses livides, avec hémorrhagies.

L'action prolongée d'un froid humide est une des causes fréquentes du scorbut. La malpropreté, l'usage exclusif de salaisons, et des fatigues excessives peuvent produire aussi cette maladie.

Le premier soin doit être de faire sortir le malade du milieu ou des habitudes qui ont pu déterminer la maladie. Quant au traitement, l'usage des acides végétaux doit être mis en première ligne. En conséquence, on donnera comme boisson, des limonades au citron, à l'orange; de l'eau vinaigrée, etc. Les toniques sont aussi du meilleur effet, ainsi que les médicaments dits antiscorbutiques, et comme tel, on donnera, tous les jours, au malade, quatre cuillerées à bouche d'un mélange à parties égales de vin de quinquina et de vin antiscorbutique. Régime composé de viandes non salées rôties et d'un peu de vin.

Les accidents de la bouche seront combattus avec notre collutoire antiscorbutique.

Scrofules.

Les scrofules paraissent sous deux formes : comme disposition et comme maladie.

La disposition aux scrofules ou tempérament scrofuleux s'annonce, outre l'hérédité, par divers signes tels que les suivants : tête grosse, surtout à l'occiput, cou court et épais, tempes déprimées, mâchoires larges, face bouffie; *la lèvre supérieure et le nez sont fréquemment enflés* (signe capital) ; les cheveux sont assez souvent blonds ; la peau est d'un beau blanc ; les joues sont rosées ; les yeux presque toujours bleus et à larges pupiles ; le corps entier est plein, rebondi et bien nourri, mais les chairs sont molles, flasques et comme spongieuses ; le bas-ventre gros et saillant. Il y a des saignements de nez fréquents et une disposition aux accumulations de mucosités dans le canal intestinal, ainsi qu'à la production des vers. Les selles sont encore irrégulières ; l'état du ventre passe de la constipation à la diarrhée. L'esprit est vif et précoce, tandis que le développement physique est retardé, surtout en ce qui concerne la dentition et la marche.

La maladie déclarée se manifeste, le plus souvent, par un engorgement glandulaire, d'abord au cou, sous les mâchoires, à la nuque, sous forme de nodosités plus ou moins grosses, disposées quel-

quefois en chapelet ; puis sous les aisselles, aux aines, et enfin par tout le corps. D'abord molles, indolentes, mobiles, elles peuvent rester telles pendant des années entières, ou elles durcissent peu à à peu et deviennent plus volumineuses, douloureuses ; la surface rougit et finit par s'ouvrir, et donner lieu ainsi à des ulcères. Ces tumeurs peuvent se produire à l'intérieur comme à l'extérieur, principalement au mésentère (voy. *Carreau*), aux poumons (voy. *Phthisie*), etc.

Quelquefois, c'est sur les yeux que se développe la maladie, et elle s'annonce, dans ce cas, par une grande photophobie, du larmoiement, des ulcérations sur la cornée, etc. La fréquence de l'orgeolet (voy. ce mot) indique déjà une diathèse scrofuleuse. On doit y rapporter encore certaines maladies des oreilles, certaines pertes de nature muqueuse.

Les scrofules ont aussi pour caractères des maladies de la peau, telles que les croûtes laiteuses, la teigne muqueuse et même le favus chez les enfants, des ulcères reconnaissables au peu de douleur qu'ils causent, à leur caractère passif très-prononcé, à la mauvaise qualité de leur suppuration, qui n'est qu'un ichor aqueux et âcre rongeant les parties environnantes, à la facilité avec laquelle ils guérissent sur un point pour apparaître sur d'autres. Le gonflement et la nécrose ou carie des os (voy. ce mot)

caractérisent encore, et d'une manière spéciale, cette maladie. Enfin, le crétinisme (voy. *Goître*) semble dériver encore de la scrofule, qui s'est étendue à l'organisme entier, en détruisant les facultés de l'âme.

La maladie scrofuleuse peut devenir mortelle par la gravité des affections qu'elle détermine, mais souvent elle ne va pas jusque-là, et elle disparaît ou elle persiste pendant la vie entière du sujet, l'accablant, ainsi que le dit Hufeland, du travail de qui nous extrayons une partie de notre article, de toutes les infirmités qu'elle entraîne; se mêlant à toutes ses maladies et provoquant assez souvent des fièvres symptômatiques, ou même des affections nerveuses. Sa marche présente beaucoup de variétés : le plus souvent elle est une maladie de l'enfance et se termine à l'époque de la puberté.

Les causes auxquelles on peut rapporter les scrofules sont : des parents scrofuleux, ce qui fait qu'elles attaquent souvent des familles entières ; des parents affaiblis par les excès, par l'âge, ou atteints de certaines maladies contagieuses cachées ; une mauvaise nourriture, surtout pendant les premières années de la vie, l'allaitement par une nourrice malade ou dans de mauvaises conditions ; l'allaitement artificiel ; la vie au milieu d'un air impur, renfermé, animalisé, humide et froid ; une nourriture mauvaise, lourde,

indigeste pendant les premières années de l'enfance surtout, les farineux non fermentés et les pommes de terre; l'usage prématuré des alcooliques, une vie trop sédentaire et le défaut d'exercice chez les enfants; une impulsion communiquée de trop bonne heure aux facultés intellectuelles. Des maladies antérieures qui ont attaqué d'une manière spéciale et débilité le système lymphatique, comme la petite vérole, la rougeole, la scarlatine, etc., etc.

Traitement. — Les scrofules étant une maladie constitutionnelle, le traitement est long et difficile : il faut agir sur la nutrition, modifier et corriger la fonction entière de l'assimilation. L'indication fondamentale est de ramener la fonction du système lymphatique à l'état normal; on y parvient par le régime d'une part et, par l'administration des antiscrofuleux d'autre part.

Le régime devra consister dans une alimentation essentiellement azotée ou animalisée, mais avec l'association de végétaux; usage de pain blanc, de vin et de bière pour boisson. Respiration d'un air pur, à la campagne, dans un endroit élevé et sec. Propreté poussée très-loin. Exercice presque continuel en faisant de la gymnastique. Eviter de coucher sur la plume. Faire dormir les malades sur des matelas de crin, de mousse, de feuilles, etc. Lavage journalier du corps et frictions avec de l'eau froide. En-

fin usage de café des îles et de gland doux, une ou deux fois par jour.

La médication générale doit consister dans l'administration longtemps continuée des préparations ou de produits iodés, car l'iode est le spécifique des scrofules comme le fer est le spécifique de la chlorose, comme l'écorce de quinquina est celui des affections périodiques ; mais l'huile de foie de morue est, de tous les agents iodés, celui qui paraît le mieux assimilable et par conséquent le plus efficace. Nous conseillons surtout l'usage de notre huile de foie de morue composée, (voyez le Formulaire), dans laquelle la proportion d'iode se trouve accrue par l'addition de l'iodure de potassium et qui renferme encore du brôme et du chlore que nous considérons aussi comme possédant une action spéciale pour combattre l'élément scrofuleux. Dans le cas seulement où les malades ne pourraient surmonter le mauvais goût de cette huile, ils lui substitueraient l'usage de notre solution d'iodure de potassium. (Voyez la Formule dans la partie pharmaceutique de l'ouvrage). Pour boisson, tisane de saponaire, ou de racine d'asperge. De temps en temps usage de purgatifs qui semblent avoir pour effet d'augmenter l'action de la médication iodée.

Les engorgements glanduleux, les tumeurs scrofuleuses recevront des frictions, deux fois par jour,

avec la pommade d'iodure de potassium. (Voyez *Goître).* Les ulcères scrofuleux seront pansés, selon leur état, soit avec du basilicum quand il y aura lieu de faire suppurer, soit avec la pommade d'iodure de plomb, lorsqu'on voudra en hâter la cicatrisation. (Voyez *Ulcères).* On lui substitue l'emploi de la pommade d'iodure de soufre lorsque l'ulcère semble tenir, par son aspect, de la nature dartreuse. Nous avons dit, à l'article *Ophtalmie*, le traitement local des ophtalmies scrofuleuses. La carie des os semble céder simplement à l'action générale de l'emploi de l'huile de foie de morue, si ce n'est qu'on doit faciliter, par les moyens chirurgicaux, la sortie des portions cariées, lorsqu'il y a lieu. (Voir les articles *Carreau*, *Tumeurs froides*, *Tumeurs blanches).* On conseille encore donc, comme moyen très-efficace, l'usage prolongé des bains de mer.

Surdité.

La surdité est la perte de l'ouïe; quoiqu'on donne souvent ce nom à un affaiblissement plus ou moins grand de ce sens. Que la surdité soit ou non complète, il est des cas dans lesquels on pourra obtenir la guérison et dans d'autres une amélioration plus ou moins prononcée.

L'oreille se compose de deux parties bien distinctes : l'oreille externe et l'oreille interne. L'oreille

externe comprend tout ce que nous voyons de cet organe et même une grande partie du tube auditif que notre œil ne peut apercevoir, jusqu'au tympan qui en est la portion la plus profonde et qui forme la séparation de l'oreille externe d'avec l'oreille interne. La membrane qui la constitue, sorte de tambour qui reçoit les vibrations extérieures de l'air, est chargée de la transmission de ces vibrations, qui constituent le son, à l'oreille interne qui à son tour les transmet au cerveau. Quant à l'oreille interne, il serait difficile d'en bien faire connaître toutes les dispositions; mais ce qu'on doit savoir d'important de cet organe, c'est qu'il constitue une ouverture ou cavité séparée de l'air extérieur par le tympan et que cette cavité est tapissée en partie par l'épanouissement d'un nerf nommé nerf acoustique qui reçoit, au moyen de l'air que renferme cette cavité, et par l'intermédiaire du tympan, la transmission de toutes les vibrations extérieures. Ce nerf acoustique, transmet à son tour au cerveau les sensations qu'il reçoit de l'extérieur.

Pour nous, qui voulons arriver le plus directement à soulager, nous considérerons, comme de trois sortes, les maladies de l'organe auditif qui produisent la surdité : celles de l'oreille interne, celles du tympan et celles de l'oreille externe.

Lorsque le nerf acoustique est frappé de para-

lysie, soit par suite d'une affection qui lui est propre, soit par une compression exercée par un épanchement sanguin ou séreux, il cesse de transmettre ses sensations au cerveau, et il y a surdité; voilà pour le premier cas.

Lorsque le tympan s'épaissit, par suite d'une lésion spéciale; lorsqu'il est atteint extérieurement d'une affection dartreuse, il cesse de bien vibrer et transmet mal, à l'oreille interne, les vibrations qui viennent de l'air extérieur, il y a donc perte ou amoindrissement du sens de l'ouïe.

Enfin, lorque l'oreille externe, et le tube auditif, est atteint d'une affection dartreuse, d'un ulcère qui suppure, et que le produit de cette exsudation se concrétant, par la dessiccation, bouche ce conduit et empêche l'accès de l'air extérieur jusqu'au tympan, il y a encore perte totale ou partielle de l'ouïe. D'après ces données, quelles sont les ressources que présente la médecine?

Dans le premier cas, c'est-à-dire dans les cas de paralysie du nerf acoustique, on doit essayer l'usage des purgatifs, combiné avec celui des autres révulsifs : par exemple, se purger, tous les huit jours, avec une bouteille eau de sedlitz à 45 ou 64 grammes, selon que le sujet sera réfractaire à la purgation. En même temps, faire suppurer le derrière des oreilles par l'application de mouches de Milan,

ou tout simplement par des onctions répétées, tous les soirs, avec la pommade épispastique verte. Enfin, si on n'obtient pas de résultat ou qu'on n'obtienne qu'une amélioration, on devra essayer d'un cautère à la nuque. Ces cautères sont ordinairement établis par l'application de la potasse caustique, et ne peuvent guère être placés que par un homme de l'art.

Les cas d'épaississement du tympan sont très-rares ; il arrive quelquefois que le tympan s'excorie par l'effet d'une affection dartreuse ; mais cette maladie rentre alors dans le troisième cas dont nous avons parlé, et le traitement en est le même. Dans les cas d'épaississement du tympan, on a eu recours dans ces derniers temps, pour guérir la surdité, à la perforation de cette membrane : mais outre que cette opération est grave, par les suites qui peuvent en résulter, elle est d'une extrême difficulté à pratiquer ; en sorte qu'on doit, dans ce cas, en référer aux lumières, non seulement d'un bon médecin, mais encore d'un médecin spécialiste.

Quant à la surdité de notre 3e division, c'est-à-dire celle qui provient de l'obturation du conduit de l'oreille externe, il y a lieu de déboucher l'oreille d'abord ; ensuite de traiter la dartre qui a produit la sécrétion.

Pour déboucher les oreilles, ainsi fermées par une couche d'exsudation desséchée, mêlée souvent avec

du cérumen, nous conseillons un moyen d'une grande simplicité : il consiste à introduire dans le tube auditif du coton fortement imbibé du mélange suivant :

Eau distillée	12 grammes.
Alcool vulnéraire	4 —
Ammoniaque à 22 degrés	10 gouttes.

A le retirer trois heures après et à pratiquer de fortes injections, au moyen d'une seringue pour enfant ou tiers de seringue, avec de l'eau tiède.

Il arrive encore très souvent que les surdités sont produites par accumulation de simple cérumen, et ce sont alors les plus faciles à guérir, en opérant comme nous venons de le dire. On est donc tout étonné de produire des guérisons qui semblent vraiment miraculeuses, car le malade sent ainsi ses oreilles se déboucher et son organe devient d'une sensibilité exquise.

Règle générale.—Lorsqu'un cas de surdité se présentera et qu'on ne saura à quelle cause l'attribuer ou à laquelle des divisions précitées elle appartient, on devra procéder ainsi qu'il suit : d'abord examiner les oreilles au grand jour, et si elles paraissent renfermer beaucoup de cérumen ou de matière concrète quelconque, tenter l'expulsion de ces matières par les moyens déjà indiqués. S'il y a guérison et qu'il ne soit sorti que du cérumen, borner là ces moyens

sauf à y revenir plus tard ; mais recommander au sujet de curer les oreilles, de temps en temps, par les procédés en usage.

Si la matière expulsée de l'oreille est de nature purulente ou sanguinolente, c'est-à-dire si elle a un aspect blanchâtre ou tout à fait noir, comme du sang, on doit supposer avec raison qu'elle provient d'une affection dartreuse ou qu'elle résulte d'abcès qui se produisent dans l'oreille, surtout s'il y a eu douleur, lors de l'introduction des liquides. Dans ce cas, on fait maintenir, pendant quelques jours, dans l'oreille, du coton imbibé avec le mélange suivant :

Extrait de saturne	2 grammes.
Eau de rose.	20 —
Laudanum de Sydenham.	10 gouttes.

On soumet en même temps le malade à l'usage de l'huile de foie de morue composée, à la dose d'une cuillerée soir et matin, pendant un mois, au moins.

Il est toujours bon, dans le doute de l'existence, dans l'oreille, de dépôts purulents ou de cérumen, de tenter l'opération mécanique, qui doit avoir pour effet de les expulser, et si on n'obtient pas de guérison ou d'amélioration sensible, qu'il sorte ou non de ces matières, on devra en conclure, avec presque certitude, que l'affection tient à la paralysie du nerf acoustique, ou tout au moins à une affection de l'oreille interne.

Syncope ou Défaillance, Evanouissement.

Perte plus ou moins complète du sentiment et du mouvement, avec ralentissement ou cessation des battements du cœur et de la respiration.

Traitement. — Se hâter d'étendre horizontalement la personne évanouie, car c'est la meilleure position pour favoriser les mouvements du sang vers le cerveau, et lui redonner ainsi son excitant naturel, et de faire recouvrer au malade ses fonctions intellectuelles, la sensibilité et le mouvement. On le débarrasse des vêtements, corsets, chaussures, etc., qui peuvent le gêner. On lui fait respirer un air frais. Avec les doigts mouillés d'eau fraîche, on lui en projettera sur le visage. Enfin, on fera, au besoin, respirer quelques odeurs fortes : du vinaigre, de l'eau de Cologne, de l'éther. Il faudrait même recourir à des frictions chaudes et irritantes sur le cœur, si l'évanouissement persistait.

Tænia (*voy. Vers intestinaux*).

Teigne (*voy. Dartres*).

Tétanos.

Le tétanos est une maladie extrêmement grave, très fréquente et fort meurtrière sous la zône torride, moins fréquente en France, mais toujours fort

grave, qui consiste en une convulsion permanente de tous les muscles ou seulement de quelques-uns, sans alternative de relâchement.

Le tétanos peut-être spontané, c'est-à-dire se déclarer sans cause connue, mais il est presque toujours le résultat d'une blessure et surtout de la déchirure d'un organe comme les mains où les nerfs abondent. Il survient le plus souvent, après l'écrasement des doigts, la meurtrissure occasionnée par l'explosion d'une arme à feu, etc. Il se produit ordinairement six à sept jours après l'accident. L'invasion a lieu soit par un frisson, soit par une raideur involontaire de l'organe contusé et surtout des muscles élévateurs de la mâchoire inférieure, à ce point que le malade ne peut ouvrir la bouche, ce que l'on appelle *trismus*. Nous nous bornerons ainsi à faire connaître les premiers symptômes d'une maladie presque toujours mortelle ou dans laquelle il n'y a de ressource que par une médication prompte et énergique, afin que ces symptômes soient pour le malade ou ceux qui l'entourent, le signal auquel on devra se hâter d'appeler les conseils et les soins de l'homme de l'art.

Tic douloureux (*voy. Névralgies*).

Toux (*voy. Bronchite*).

Tumeurs blanches (*voy. Scrofules et rhumatismes*).

Tumeurs du sein (*voy. Abcès et cancer*).

Typhus (*voy. Fièvre continue*).

Ulcérations de la cornée (*voy. Ophthalmies*).

Ulcères.

Nous ne ferons pas ici l'histoire de tous les ulcères qui se lient à divers états généraux dont nous avons eu à nous occuper. D'ailleurs, leur traitement général est subordonné à celui de chacun de ces états, et quant au traitement local, il rentre, à peu de chose près, dans les indications que nous allons faire connaître à propos des ulcères qui surviennent sur les membres inférieurs.

Ces ulcères atteignent de préférence les personnes affectées de varices à ces membres :

1° Traitement général : le même que celui indiqué à l'article *Dartres ;*

2° Pansement matin et soir avec la pommade rouge siccative ;

3° Si la plaie creuse, c'est-à-dire si la surface de suppuration est sur un plan plus bas que les bords de la plaie, il convient de débuter par quelques pansements avec l'onguent digestif simple, et jusqu'à ce que les deux surfaces se trouvent amenées sur le même niveau. On passe ensuite et jusqu'à guérison, à l'usage de la pommade siccative précitée.

Comme moyen adjuvant et même *nécessaire, lorsqu'il y a des varices*, employer la compression, au moyen d'une bande. Cette bande devra avoir 5 centimètres de large et 5 mètres de long. On devra l'appliquer, d'abord au cou-de-pied, puis, passant sur la malléole, s'imbriquant successivement, un tour sur l'autre, jusqu'à la jarretière, d'où elle redescendra jusques au fond de la jambe, où on la fixera avec une épingle.

Lorsqu'on a affaire à des ulcères douloureux, qui ne peuvent supporter l'emploi de la pommade siccative, ce qui est rare, on débutera par l'application de quelques cataplasmes de farine de lin ou de fécule de pomme de terre.

Lorsque, par suite de négligence et de grande fatigue, il y a formation de gangrène, c'est le cas surtout d'appliquer des cataplasmes; on en vient ensuite à l'usage de l'onguent digestif simple pour faire pousser les chairs; on passe enfin à l'emploi de la pommade rouge siccative, pour amener la cicatrisation complète.

Il se produit quelquefois des bourgeonnements charnus qui sont un obstacle à la cicatrisation de la plaie : on les combat par l'application, une ou deux fois, d'une petite quantité de poudre d'alun, et recouvrant le tout avec le linge enduit de pommade ordinaire.

Ulcères gangréneux (*voy. Gangrène et le précédent article*).

Ulcères scrofuleux (*voy. Scrofules*).

Vapeurs (*voy. Convulsions*).

Variole (*voy. Fièvres éruptives*).

Vers intestinaux.

Les plus ordinaires sont les ascarides lombricoïdes qui ont quelque ressemblance de forme et de dimension avec les vers de terre ; les oxiures vermiculaires qui ressemblent à des radicules d'ognons, et qui se tiennent généralement dans les plis du rectum ; enfin le tænia ou ver solitaire qui a ordinairement plusieurs mètres de longueur, qui est de forme aplatie et a quelque ressemblance avec du lien étroit. Ce ver est constitué par une foule de fractions ou anneaux qui se détachent du côté opposé à la tête de l'animal et dont la forme et la couleur ont l'aspect de petites graines de citrouille.

Il n'est pas rare non plus que les intestins renferment des larves de différents insectes et particulièrement des larves d'*œstre* dont la présence produit, comme les vers, des désordres dans l'économie.

Les symptômes généraux accusés par l'existence de ces entozoaires dans les intestins chez l'homme

sont : pâleur de la face, cercle bleu autour des yeux, changements fréquents de couleur, salivation, nausées, mauvaise haleine ; appétit irrégulier et dépravé ; démangeaison très-vive au nez; éternuements ; tension du ventre ; coliques à la région ombilicale; dilatation des pupiles, saignement de nez ; réveil en sursaut ; grincement des dents pendant le sommeil. Rêves pénibles et dans lesquels le malade est effrayé par des reptiles. Spasmes, attaques épileptiformes, tremblements choréiques, etc. Le plus important de tous les signes, le seul certain est la sortie de vers ou de portions de vers, quand il s'agit du tænia.

Les symptômes particuliers sont, pour les *oxyures*, un prurit insurmontable à l'anus, tenesme et quelquefois écoulement muqueux par le rectum. Pour les *ascarides lombricoïdes*, outre les signes généraux, coliques fréquentes et sentiment de reptation, surtout vers le nombril. Pour le *tænia*, sensation semblable à celle que déterminerait un corps qui remonterait tout à coup du côté gauche, jusque dans la gorge, et retomberait ensuite ; sensation d'une masse dans l'un ou l'autre côté, avec mouvement ondulatoire, sentiment de succion dans le corps, vertiges, fourmillement et engourdissement dans les doigts et les orteils. Cessation subite des symptômes qui se produisent

dans le bas-ventre, après avoir bu une gorgée d'eau-de-vie ou d'essence d'absinthe.

Les vers, par l'irritation qu'ils occasionnent et par la perturbation qu'ils jettent dans les fonctions de la digestion et de l'assimilation, peuvent produire les plus grands désordres dans l'économie. Un grand nombre d'affections nerveuses et morales les reconnaissent pour cause. C'est surtout chez les enfants, dont la résistance est d'autant moindre qu'ils sont plus jeunes et partant plus faibles, que se manifestent ces désordres. Aussi, le médecin expérimenté ne perd-il jamais de vue, chez ces sujets, le rôle important des vers dans les maladies de l'enfance, et la part qu'ils peuvent avoir dans les symptômes qui se manifestent. Le traitement devra varier suivant l'espèce d'entozoaire à laquelle il s'adressera.

1° *Ascarides lombricoïdes.* Pour les adultes, pendant deux jours consécutifs, 50 centigrammes de santonine pulvérisée, divisée en cinq paquets, à prendre dans la journée, à distance de deux heures des repas, en mettant au moins une heure d'intervalle entre chaque paquet. La santonine est presque insipide ; on peut la mettre dans la bouche et boire par-dessus un verre d'eau, ou l'envelopper dans de la confiture, dans un peu de fruit cuit, etc. *Pour les enfants de dix à quinze ans*, les deux tiers ou les trois quarts de la dose de santonine prescrite pour

les adultes. *Pour les enfants* au-dessous de dix ans jusqu'à sept ans, la moitié de la dose pour les adultes; et pour ceux au-dessous de sept ans, vingt pastilles de santonine données tous les jours (par une ou par deux toutes les heures), en nombre égal au double d'années d'âge de l'enfant.

2° *Oxyures* (ascarides vermiculaires de quelques auteurs). Administration de demi-lavements dans lesquels on suspendra 50 à 75 centigrammes d'aloès succotrin, et, si la personne ne va pas librement du ventre, de deux à quatre de nos pilules aloétiques.

Tænia. — Le spécifique par excellence du tænia ou ver solitaire, est le kousso (brayère anthelmintique.) On fait prendre au malade 20 grammes de la poudre de cette plante, délayée dans un peu d'eau sucrée. Quelques heures après, sans effort, sans douleur, le ver est expulsé par les selles. Il est extrêmement rare que cette dose n'entraîne pas l'expulsion complète du tænia. Néanmoins, on ne devra se considérer comme entièrement débarrassé de ce parasite, que lorsqu'on en reconnaîtra la tête dans les matières fécales. Cette tête, qui constitue une des extrêmités du ver, est de forme et de la grosseur d'une épingle. Elle termine le cou, qui fait suite non interrompue au corps du ver, mais en s'amincissant insensiblement au point de ressembler à un fil blanc.

Lorsque, après avoir expulsé des intestins, les entozoaires qui ont fait l'objet de l'administration d'un vermifuge, l'estomac est fatigué et douloureux, ou que, malgré cette expulsion, l'innervation se produit mal, on devra, pour ramener le corps et ses fonctions dans leur état normal, faire prendre quelques-unes de nos pilules sédatives, en même temps qu'on fera usage d'une tisane antispasmodique, telle que : infusion de tilleul, de feuilles d'oranger, etc. Le tænia, par exemple, occasionnant assez souvent des attaques à forme épileptique ou tout au moins nerveuse, il arrive que ces attaques persistent ou persisteraient longtemps après son expulsion, si on n'avait soin d'administrer les antispasmodiques. Nous avons vu plusieurs fois, dans ce cas, l'usage de nos pilules sédatives ramener rapidement le malade à l'état de complète santé, en faisant disparaître les dernières traces de ces désordres.

Verrues.

Les verrues sont toujours facilement guéries par la cautérisation à l'acide nitrique. Cette cautérisation devra se faire une fois tous les jours. On mouille l'extrêmité d'un brin de paille avec de l'acide, en très-minime quantité, et on la porte sur la verrue avec le plus grand soin, de manière à ce que le liquide acide ne dépasse point la surface de la

verrue. On renouvelle tous les jours cette application, en ayant soin de ne jamais enlever, avec l'ongle, la partie brûlée. On continue ainsi jusqu'à guérison.

Vomissements.

Ils proviennent presque toujours d'un état gastralgique. Employer la médication antigastralgique, mais en substituant à l'infusion du tilleul, l'usage des boissons gazeuses, telles que la limonade gazeuse étendue d'eau.

Lorsque les vomissements proviennent de l'état de grossesse, on les combat efficacement : 1° par la diète ; 2° en administrant, après chaque prise d'aliments, 40 à 50 centigrammes de pepsine.

Lorsque ces moyens échouent, ce qui est rare, essayer des boissons à la glace, qui réussissent ordinairement.

Zona.

Synonyme de zoster, feu de Saint-Antoine, érysipèle pustuleux, sorte d'erysipèle caractérisé par les symptômes suivants : rougeur pâle, sous forme de ceinture, surmontée de pustules ou vésicules pisiformes, quelquefois plus grosses, fort ressemblantes aux boutons de variole, très-rapprochées ou réunies en grappes blanches ou rouges, qui entourent le dos ou la poitrine; chaleur et douleur brûlante; senti-

ment de tension, picotements ou démangeaisons; mouvements fébriles; pouls fréquent, dur; les pustules, pleines d'un liquide jaunâtre, se rompent, se couvrent d'une légère croûte qui se dessèche et tombe en petites écailles. La durée de la maladie est de vingt-cinq jours au plus.

Le zona peut se manifester sur toutes les parties du corps; mais il occupe communément le tronc, au-dessus de l'ombilic, les côtés de la poitrine, le dos, où il forme ordinairement une demi-ceinture large de trois à quatre travers de doigts. Il se produit rarement deux fois chez le même individu.

Le traitement du zona consiste surtout dans l'éloignement des causes qui pourraient l'exaspérer. On recommande au malade de prévenir tout froissement violent sur la partie affectée, et de s'abstenir de toute application sèche ou humide, grasse ou mucilagineuse. Le repos et une diminution modérée dans la quantité ordinaire des aliments, sont les seuls moyens à lui opposer. S'il restait, à la suite, des douleurs vives, on les dissipe ordinairement par l'emploi de bains, et au besoin, par l'application d'un vésicatoire sur l'endroit douloureux.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE 1er.

Après avoir donné, dans le chapitre qui précède, la description des maladies les plus communes ; avoir dit un mot de leur pronostic, et avoir exposé leur traitement, lorsqu'il n'y a pas nécessité surtout de recourir au médecin , il nous reste à faire connaître les formules auxquelles renvoie chacun de ces articles. Notre intention ne peut pas être de traiter ici des sciences pharmaceutiques, cela nous entraînerait trop loin : nous nous bornerons à dire, de pharmacie, ce qui est nécessaire à la bonne exécution de chaque formule, dont un grand nombre

est à nous. Nous laisserons donc au pharmacien le soin de connaître les matières premières, de les analyser au besoin, d'en extraire les principes utiles, de les combiner, etc., selon son art, et au moyen des connaissances qu'il emprunte à la minéralogie, à la botanique, à la zoologie et surtout à la chimie. Voulant arriver au bien-être par la voie la plus économique sans doute, mais la plus certaine et la plus directe, nous réduirons, autant que possible, le nombre de substances qui doivent faire partie de notre cadre pharmacologique, mais nous les prendrons le plus souvent toutes préparées, ou nous les ferons préparer chez le pharmacien ; et, comme on ne saurait raisonablement transiger avec sa santé, nous ferons choix d'un homme à la fois instruit et consciencieux. Nous suivrons en cela le vieux précepte :

La santé dans ce monde étant le plus grand bien,
Tout homme de bon sens n'y doit ménager rien.

A quoi nous servirait, d'ailleurs, de savoir obtenir, par exemple, l'ammoniaque liquide ou alcali volatil; l'acide sulfurique; l'hydrate de péroxide de fer, contrepoison de l'arsenic; et une infinité d'autres produits chimiques que nous emploierons, lorsque d'ailleurs il nous manquerait les appareils et tout un laboratoire pour les obtenir. A quoi nous

servirait encore de savoir reconnaître la pureté d'une gomme, d'une résine exotique, d'une huile volatile quelconque, lorsque nous n'aurions ni les réactifs, ni le microscope, ni la balance de précision pour le constater : on le voit, il faut nous réduire à nous procurer les matières ou les préparations qui nous seront nécessaires, en petit nombre du reste, en nous adressant à l'homme de l'art, capable et zélé dans l'exercice de sa profession, nous ne saurions trop le répéter.

Parmi ces substances ou ces produits, il en est un certain nombre, nombre très-restreint, dont toute maison bien montée de nos campagnes devra toujours être approvisionnée : ce sont ceux qui peuvent, d'un moment à l'autre, être nécessaires dans un cas pressant. Nous en donnerons la liste. Quant à ceux employés dans un moment autre qu'au début de la maladie ou accident, on se les procurera à mesure des besoins, soit en demandant, toujours par écrit, le nom de la substance, quand elle sera simple; soit en envoyant au pharmacien la copie exacte de la formule, quand il s'agira d'une de nos préparations. Il sera important, dans ce cas, de ne pas commettre d'erreurs, et, pour les éviter, on ne saurait mieux faire que d'envoyer l'ouvrage même à l'homme de l'art, en le priant de vouloir exécuter telle formule, à telle page du livre, etc.

Liste des substances, au nombre de quatorze, qui devront constituer les petites pharmacies de nos campagnes, en vue de répondre aux besoins les plus pressants et suivant notre livre.

60 grammes magnésie calcinée, dans un flacon bien bouché.

60 grammes ammoniaque liquide à 22 degrés, dans un flacon bouché à l'émeri.

60 grammes eau de Cologne, dans un flacon ordinaire.

45 grammes laudanum de Sydenham, dans un flacon ordinaire,

30 grammes éther sulfurique, dans un flacon bouché à l'émeri.

60 grammes sous-acétate de plomb (extrait de saturne), dans un flacon ordinaire.

125 grammes eau de fleur d'oranger, dans un flacon ordinaire.

60 grammes acide sulfurique (huile de vitriol), dans un flacon bouché à l'émeri.

50 centigrammes émétique en poudre ou tartre stibié, divisé en paquets de 10 centigrammes; enfermés dans une boîte de carton ou même dans un flacon à large ouverture.

30 grammes perchlorure de fer liquide ou liqueur de Pravaz, dans un flacon ordinaire.

250 grammes eau hémostatique simple, suivant notre Formule, dans un flacon ordinaire.

30 grammes thé perlé ou impérial, dans un flacon à large ouverture.
2 décimètres environ de sparadrap - diachylon, enfermé dans un étui de fer blanc, pour éviter la dessiccation.
Une carte de taffetas vulnéraire, suivant notre Formule.

Chaque objet devra porter une étiquette très-lisible, et le tout sera placé dans un placard ou sur un rayon, les étiquettes en avant pour en faciliter la lecture.

On n'attendra jamais, pour le renouvellement de ces objets, d'en avoir achevé la provision ; au contraire, on fera bien, à peu de chose près du moins, de compléter, avec soin, les quantités que nous indiquons, à mesure de leur emploi : par exemple, dans un cas d'empoisonnement par l'arsenic ou par les acides, il faut, approximativement, l'emploi des 60 grammes de magnésie calcinée dont on doit s'approvisionner ; on comprend, d'après cela, l'importance qu'il y a à ce que cette quantité soit toujours intacte dans le flacon. Le prix de ces substances, disposées ainsi que nous l'indiquons avec leurs vases, sera d'environ 12 francs.

Tableau de la répartition des doses des médicaments suivant les âges.

La dose pour un adulte étant considérée comme 1, on devra, pour les âges au-dessous, établir la proportion suivante :

Au-dessous de 1 an.......	1/15 à 1/12
A 2 ans.....................	1/8
A 3 ans.....................	1/6
A 4 ans.....................	1/4
A 5 ou 6 ans................	1/3
A 7 ans.....................	2/5
A 8 ans.....................	1/2
A 9 ou 10 ans...............	3/5
A 11 ou 12 ans..............	2/3
A 13 ou 14 ans..............	3/4
A 15 ou 16 ans..............	4/5

ou la dose entière, suivant le développement corporel de l'enfant.

Au-dessus de 16 ans, toujours la dose entière.

CHAPITRE II.

HISTOIRE ABRÉGÉE
DES MÉDICAMENTS LES PLUS USUELS, ET FORMULES, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Acide acétique.

Le vinaigre (voir sa fabrication à la 3e partie du Livre) est de l'acide acétique faible. On retire de l'acide plus fort, par la distillation du bois, à une haute température. Enfin, l'acide acétique le plus concentré s'obtient ordinairement par la décomposition du verdet ou de l'acétate de potasse.

Le vinaigre est d'un fréquent usage en médecine, pour faire des boissons acides, employées dans les hémorrhagies, les fièvres continues, etc. Ces boissons se font ordinairement dans la proportion d'un quart de verre ou d'un demi-verre de vinaigre, selon qu'il est fort, par litre de liquide, qu'on peut sucrer à volonté.

Lorsqu'il s'agit d'appliquer le vinaigre en com-

presses ou fomentations, on le mêle à parties égales d'eau. Ce moyen réussit quelquefois à calmer des céphalalgies, surtout la migraine.

Les lavements vinaigrés sont quelquefois très-utiles pour arrêter les hémorrhagies qui proviennent du flux hémorrhoïdal.

Le vinaigre distillé, à huit ou dix degrés, est employé à exciter les nerfs olfactifs (du nez), dans les cas d'évanouissements, de syncopes, d'attaques, etc. A défaut de vinaigre distillé, on emploie du bon vinaigre.

On entend par sel de vinaigre, ce qui est une désignation vicieuse, de petits cristaux de sel de Glaubert (sulfate de potasse), qu'on imprègne d'acide acétique très-fort, ou vinaigre radical.

On emploie aujourd'hui pour l'usage de la toilette, des vinaigres arômatiques, dits *vinaigres anglais, de Bully ; acétine,* etc. Ces cosmétiques sont constitués par un mélange de vinaigre de bois, avec des alcoolats arômatiques. Voici une bonne formule d'un de ces vinaigres.

Vinaigre anglais.

Bonne eau de Cologne ou eau de vie de lavande anglaise	2 parties.
Acide acétique à sept degrés	1 —

Acide azotique, nitrique; eau forte.

Cet acide s'obtient, en grand, de la décomposition du nitre par l'acide sulfurique. Est fréquemment usité dans la médecine vétérinaire, pour cautériser

les plaies de mauvaise nature. Nous ne l'employons guère que pour faire disparaître les verrues.

Acide chlorhydrique, hydrochlorique ; esprit de sel.

Cet acide s'obtient, en grand, par l'action de l'acide sulfurique sur le sel marin. Il est employé comme agent cautérisateur, à l'état pur. Mêlé à deux parties d'eau, et passé sur les gencives malades, avec une plume, dans les cas de *gengivite* ou de scorbut, il fait merveille. Il fait partie d'un grand nombre de collutoires pour la bouche.

Acide sulfurique, huile de vitriol.

L'acide sulfurique se prépare, en grand, par la combustion simultanée du soufre et du nitre, dans des chambres de plomb. Il est employé, en médecine, comme agent cautérisateur. Il entre dans la composition de la limonade sulfurique ou minérale. C'est le plus employé de tous les acides, en industrie.

Alun, sulfate d'alumine et de potasse.

L'alun se retire de minérais naturels qui le renferment, ou s'obtient par l'action de l'acide sulfurique sur l'argile. Il est très-employé en médecine comme astringent; fait partie de plusieurs collutoires, gargarismes, pommades, etc. En poudre, il est encore usité pour arrêter le sang dans les hémorrhagies ; pour faire cesser la chute de la luette ; pour faire ronger les excroissances de chair qui se forment dans les plaies.

Ammoniaque liquide ou alcali volatil.

Tout le monde aujourd'hui connaît l'ammoniaque liquide qui se distingue par une odeur extrêmement forte, produisant sur l'organe olfactif, lorsqu'elle est intense, une sensation semblable à celle d'aiguilles pénétrant dans les chairs.

S'obtient, en grand, par l'action de la chaux vive sur le sel ammoniac ou sur le sulfate d'ammoniaque, à une température élevée. Elle est très-employée comme agent de cautérisation dans les cas de morsures d'animaux venimeux et même enragés ; l'ammoniaque est encore employée en respiration, dans les cas de syncopes ou d'asphyxie, par l'acide carbonique. Mise dans le rapport de dix gouttes dans un verre d'eau, elle sert encore à combattre l'ivresse. Enfin, mêlée à la dose d'une ou deux cuillerées dans un breuvage, elle est employée à détruire la météorisation chez les animaux de la ferme rurale.

Baume d'Arcæus.

Sorte d'onguent suppuratif, qu'on produit en faisant fondre ensemble :

Suif de mouton . . .	2	parties en poids.
Graisse de porc . . .	1	partie.
Térébenthine	1	1/2
Résine	1	1/2

On fait fondre le tout à une douce chaleur, et on passe chaud, au travers d'un linge.

Baume de Fioraventi ou Alcoolat de Fioraventi.

Liquide arômatique qu'on obtient en distillant avec de l'alcool, certains baumes, résines, et diverses plantes. Employé, en frictions, comme stimulant.

Baume hydriodaté.

Iodure de potassium . . .	10	grammes.
Alcool à 20°.	40	—

Faites dissoudre. Prenez d'autre part :

Savon animal	15	—
Alcool à 20°	40	—

Dissolvez à chaud et mêlez les deux liqueurs.

Employé pour combattre la tuméfaction des engelures, lorsqu'il n'y a pas d'excoriations. Réussit bien aussi dans tous les cas où l'emploi de la pommade d'iodure de potassium est indiqué.

Baume tranquille.

Huile d'olives dans laquelle on a mis à bouillir, jusqu'à consomption d'humidité, un grand nombre de plantes narcotiques et arômatiques. Il est de couleur verte.

Employé comme calmant, à l'extérieur.

Bourrache.

Plante charnue, type de la famille des borraginées, à fleurs bleues, recouverte de poils rugueux, qui

abonde dans nos jardins, et que presque tout le monde connaît. Elle renferme beaucoup de nitre. Est employée comme émolliente et diurétique.

Cataplasmes.

Médicaments destinés à être appliqués extérieurement, sous forme de bouillie épaisse.

Nous n'emploierons que ceux de graine de lin que nous considérons comme les plus émollients. La meilleure manière de les préparer, consiste à mettre dans un vase quelconque, un petit plat, par exemple, de la farine de lin et à verser par dessus, lentement, en remuant avec une cuiller ou une spatule, quantité suffisante d'eau bouillante pour former une pâte épaisse qu'on place sur un linge de toile ou de coton, n'importe. Avec les doigts mouillés, on étale cette pâte sur un linge et on l'applique ainsi sur la partie qui doit le recevoir.

Les cataplasmes laudanisés ne diffèrent des cataplasmes simples, qu'en ce que l'on arrose de laudanum de Sydenham, la surface de la pâte. Lorsque, éloigné d'une pharmacie, on n'a pas à sa disposition de la farine de lin, on peut, en attendant, remplacer les cataplasmes de cette farine par de la mie de pain qu'on a mis à bouillir dans de l'eau, jusqu'à produire une pâte homogène. On peut encore employer des cataplasmes de pommes de terre, qu'on obtient en râpant ces tubercules, en faisant cuire cette râpure et en agitant avec une spatule jusqu'à consistance voulue.

Cérat simple.

Le Cérat simple s'obtient en faisant fondre une partie de cire très-pure, blanche ou jaune, dans quatre parties d'huile d'olives vraie ; on agite un peu, et on laisse refroidir.

Le cérat de Galien des pharmacies n'est autre chose que du cérat simple produit avec de la cire blanche, dans lequel on incorpore, par l'agitation, de l'eau de roses ou de l'eau distillée simple, dans le rapport de trois à quatre.

Pour notre compte, nous ajoutons peu d'importance à l'addition de cette eau dans le cérat simple, en sorte que nous n'avons pas de préférence pour l'un ou pour l'autre de ces cérats; nous les employons indistinctement. Dans les villes, ou à proximité des villes, on prendra le cérat de Galien des pharmacies; dans les campagnes, où l'on est éloigné des pharmacies, on pourra le préparer soi-même, ainsi que nous l'indiquons.

Cérat opiacé.

Le cérat opiacé des pharmacies se produit en incorporant 4 grammes de laudanum de Sydenham dans 30 grammes de cérat simple sans eau. On pourra encore le préparer, au besoin, dans les campagnes, en mêlant, avec une spatule, du laudanum à du cérat simple, jusqu'à ce que le mélange ait pris une teinte jaune prononcée.

Chlorhydrate de morphine.

Le chlorhydrate de morphine s'obtient, comme tous les sels de morphine, de l'opium, lequel provient de la capsule de pavot; c'est le sel de morphine le plus usité en médecine. Il est surtout employé à la dose de 2 ou 3 centigr., par la méthode endermique, méthode qui consiste à dénuder une partie de la peau, sur un espace très circonscrit, comme la grandeur d'une pièce de un ou de deux francs, par exemple, à y placer le sel morphique et à recouvrir d'un fragment de sparadrap. On renouvelle ordinairement cette application toutes les six heures. La dénudation du derme se fait en enlevant l'épiderme, soit au moyen d'un vésicatoire qu'on laisse en contact pendant huit à dix heures, soit au moyen d'un fragment d'amadou imbibé d'ammoniaque liquide qu'on place sur la partie à dénuder et qu'on maintient en place pendant cinq à dix minutes, en la recouvrant d'une pièce de monnaie. On retire l'amadou et on enlève, avec le doigt, la peau mortifiée, de couleur blanche qui est devenue insensible. C'est sur cette partie dénudée qu'on applique le chlorydrate de morphine, en recouvrant d'un écusson de sparadrap.

Chlorhydrate d'ammoniaque.

Le nom chlorhydrate d'ammoniaque a la même signification que sel ammoniac. Sel astringent et fondant, employé souvent en médecine pour produire la résolution de tumeurs.

Chloroforme dentaire (GAFFARD).

Nous n'avons pas à nous occuper du chloroforme à l'état de pureté, liquide dont on se sert pour produire l'anesthésie générale, et qui rend ainsi d'immenses services dans le cas d'opérations graves. Nous allons donner, sous le nom de *chloroforme dentaire*, la formule d'un liquide destiné à calmer la douleur de dents dans des cas déterminés, non prévus d'avance et que l'essai seul pourra indiquer.

Chloroforme	6
Créosote pure	5
Essence de menthe	1

Mêlez.

S'emploie à cautériser le nerf de la dent, en introduisant dans sa cavité cariée un très petit morceau d'amadou imbibé de ce liquide.

Une de nos illustrations médicales, M. Andral, prescrit une mixture odontalgique à base de chloroforme que nous avons vu souvent réussir et qui a l'avantage, sur la plupart des préparations de ce genre, de n'avoir point le moindre mauvais goût.

Mixture odontalgique de M. Andral.

Chloroforme pur.. . .	de chaque 2 grammes.
Laudanum de Rousseau.	
Teinture de pyrèthre. .	

En application dans le creux de la dent.

Chlorure d'oxide de calcium ou de chaux.

Liquide incolore, à odeur prononcée de chlore et qui possède à un haut degré le pouvoir désinfectant.

Employé, à l'extérieur, dans les ulcères de mauvaise nature, dans la brûlure, etc.

Chlorure d'oxide de potassium (eau de javelle).

Liquide qui a la plus grande analogie avec le précédent. Employé dans les mêmes cas.

Cold-Créam saturné (Gaffard).

Cire blanche	3	grammes.
Blanc de baleine	3	—
Huile d'amandes douces . .	30	—
Eau de roses	10	—
Extrait de saturne	2	—
Essence d'amandes amères..	3	gouttes.

Faites fondre à une douce chaleur la cire et le blanc de baleine dans l'huile. Retirez du feu, agitez ; laissez refroidir et ajoutez, par l'agitation, l'eau de rose, l'extrait de saturne et l'essence d'amandes amères. Topique extrêmement précieux pour combattre les gerçures du visage, chez les personnes qui ont la peau très fine. On l'emploie en onctions, soir et matin. Il est utile aussi pour les gerçures des mains.

Collutoire antiscorbutique.

Acide chlorhydrique . . .	15 grammes.
Eau simple	150 —
Sirop de mûres	30 —

Mêlez.

Collutoire boraté (*voy. Solution boratée*).

Collutoire chlorhydrique.

Sirop de mûres	10 grammes.
Eau simple.	25 —
Acide chlorhydrique. . .	15 —

Mêlez.

Collyre antiscrofuleux.

Iode	5 centigrammes.
Iodure de potassium .	60 —
Eau distillée.	150 grammes.

Employé avec avantage dans les ophthalmies scrofuleuses, surtout lorsqu'il y a des taies ou ulcères de la cornée.

Collyre opiacé.

Extrait d'opium	10 centigr.
Eau dist. de roses . . .	100 grammes.

Employé avec avantage, dès le début d'une ophthalmie, ou lorsqu'elle présente un caractère inflammatoire marqué, qu'il y a douleur vive ; sans préjudice de l'application des sangsues.

Collyre opiacé saturné.

Sous-acétate de plomb . .	10	grammes.
Eau distillée.	100	—
Extrait d'opium.	10	centigram.

Réussit très-bien dans les ophthalmies, lorsqu'elles ne présentent pas d'inflammation vive ou douloureuse. Si, après son achèvement, il y a un mieux, et que la maladie n'ait pas entièrement cédé, on passera à l'usage de la pommade au bioxide de mercure.

Collyre sec.

Tuthie pulvérisée finement .	de chaque parties égales.
Calomel à la vapeur	
Sucre pulvérisé	

S'emploie fréquemment dans les cas de vieilles taies de la cornée, le ptérygion, ou onglet. Son application se fait par l'insufflation, dans l'œil ouvert, au moyen d'un tube de plume. On renouvelle cette pratique tous les jours, ou même plusieurs fois le jour.

Créosote.

La créosote est un liquide qu'on obtient par la distillation du goudron. Elle est d'une grande activité et sert spécialement en médecine, d'agent cautérisateur pour les dents, et c'est ainsi qu'elle en calme la douleur. Étendue avec de l'alcool et associée à d'autres substances, elle constitue un li-

quide que nous appellerons *Créosote dentaire*, qui semble mieux réussir pour cet usage que la créosote pure, sans avoir l'inconvénient de corroder comme celle-ci la muqueuse de la bouche.

Créosote dentaire (Gaffard).

Créosote pure	10	grammes.
Alcool à 40 centigr. . . .	20	—
Essence de girofle	3	—

Mêlez.

Décoctions.

On entend par *décoction* l'opération qui a pour objet de faire dissoudre les principes d'une plante par l'action de l'ébullition. La décoction dure plus ou moins, selon la facilité de pénétration de la plante ; la solubilité de ses principes, etc. Diffère de l'*infusion* et de la *macération*. (Voy. ces mots).

Digestif (*voy. Onguent digestif*).

Digitale pourprée et Digitaline.

La digitale est une plante de la famille des personnées ou scrofulariées. Le nom de digitale lui vient de *digitus* doigt, parce que ses fleurs ont la forme d'un dé à coudre qu'on place au doigt. La digitale vient de préférence dans les terrains primitifs, à l'exposition du nord. Sa fleur est de couleur pourpre, comme l'indique son nom.

La digitale renferme deux principes actifs bien distincts : 1° un principe soluble dans l'eau, âcre,

excitant ; 2° un principe soluble seulement dans l'alcool *(digitaline)*, qui est le calmant ou sédatif par excellence du cœur dont il ralentit les pulsations. D'où il résulte que les préparations qui auront l'eau pour dissolvant de la digitale seront excitantes, tandis que les produits du traitement de cette plante par l'alcool auront la propriété sédative propre à la digitaline.

En calmant les mouvements du cœur, la *digitaline* est non-seulement le spécifique des maladies de cet organe, mais elle a encore pour effet de calmer certains rhumes qui proviennent de ce que le cœur envoie trop de sang aux poumons. Enfin, associée au stramonium, la *digitaline* est le spécifique de l'asthme.

Sirop de digitale et stramonium, ou Sirop antiashmatique (Formule Gaffard).

Sirop simple	1250	grammes.
Teinture alcoolique de digitale . . .	32	—
Extrait aqueux de stramonium par décoction de la plante sèche . . .	1/2	—

Faites dissoudre l'extrait dans un mélange fait avec : eau, 4 grammes; alcool, 1 gramme; filtrez, mêlez à la teinture de digitale et au sirop ; portez sur le feu ; faites cuire jusqu'à ce que le produit marque 30 degrés Baumé faibles ; passez au travers d'un blanchet, pour séparer le chlorophylle, et conservez pour l'usage.

Dose. — Quatre cuillerées par jour, pour un adulte, dans une tasse d'infusion d'hyssope ou de

feuilles d'oranger. Ce sirop ne sera point administré à la fois, mais bien divisé à intervalles à peu près égaux, dans la journée.

Eau albumineuse ou albuminée.

L'eau albuminée, si employée dans les cas d'empoisonnement par des sels minéraux et surtout dans l'empoisonnement du sublimé corrosif, se prépare tout simplement en battant des blancs d'œufs dans de l'eau, dans le rapport de douze blancs pour un litre d'eau.

Eau blanche.

L'eau blanche se fait tout simplement en mettant une ou deux cuillerées de sous-acétate de plomb liquide dans un litre d'eau de rivière, de fontaine et mieux d'eau de pluie. S'emploie comme astringent, en lotions, fomentations, injections, etc.

Eau de Botot.

Semences d'anis	30 grammes.
Girofle concassé	7 —
Cannelle concassée.	8 —
Huile essentielle de menthe anglaise .	4 —
Orcanette concassée	5 —
Eau de-vie	1 litre.

Faites macérer, pendant sept à huit jours, tout au plus, et filtrez.

S'emploie en collutoire pour raffermir les gencives et pour la conservation des dents.

Eau de Cologne, ou mieux Alcoolat de Cologne.

L'eau de Cologne est un liquide à base d'alcool qui renferme en dissolution une grande quantité d'essences ou huiles volatiles arômatiques. Participe des propriétés de l'alcool et des huiles volatiles. Employé comme stimulant à l'extérieur, peu usité à l'intérieur; sert dans les syncopes ou les évanouissements à exciter les nerfs olfactifs.

Cette préparation doit être faite par distillation; néanmoins on peut obtenir une eau de Cologne assez bonne, par la dissolution des essences dans l'alcool et sans distiller, pourvu qu'on ait des essences récentes et du bon alcool à 90 degrés.

Eau de Cologne (F[e] Gaffard).

Alcool à 90 degrés	1 litre.
Essence de bergamotte vraie. .	15 grammes.
— de girofle	4 gouttes.
— de cannelle	3 —
— de fenouil	10 —
Teinture de musc, à volonté. .	4 —

Mêlez le tout dans une bouteille plus grande que le litre et filtrez au papier vingt-quatre à quarante-huit heures après le mélange.

Eau hémostatique (F[e] Gaffard.)

Il est un moyen simple et économique de faire une eau hémostatique très-efficace et qui reçoit une application toutes les fois qu'il s'agit d'arrêter

une hémorrhagie ; ce moyen consiste à se procurer des rubans de bois de pin ou sapin, à les introduire dans une bouteille à large goulot dans laquelle on les tasse légérement, et lorsque la bouteille est ainsi pleine, à y ajouter quantité suffisante d'eau pour remplir les espaces laissés vides. On laisse en contact pendant quinze jours, on retire, on exprime; on coule au travers d'un linge ou mieux on filtre et on conserve en lieu frais pour l'usage. Cette eau est tout à fait l'équivalent de l'eau Brocchieri.

Lorsque, dépourvu de cette préparation peu coûteuse, on voudra arrêter le sang, on pourra recourir avec avantage à l'eau hémostatique à l'ergotine, qui consiste à faire dissoudre 10 grammes de cette substance dans 100 grammes d'eau. Ces deux liquides hémostatiques ont le pouvoir d'arrêter les hémorrhagies, sans cautériser la partie sur laquelle on les applique.

Eau de Lavande anglaise ou ambrée.

Huile essentielle de lavande . .	18 grammes.
— de bergamotte.	6 —
— de roses . . .	6 gouttes.
— de girofle. . .	6 —
— de romarin. .	3 grammes.
Teinture de musc au 1/12 . . .	4 gouttes.
Acide benzoïque	2 gr. 1/2
Alcool à 86 degrés	500 grammes.
Eau	100 —

Mêlez, et, après quelques jours de contact, filtrez.

Eau de Rabel.

L'eau de rabel résulte du mélange de 3 parties d'alcool à 86 centigrades avec une partie d'acide sulfurique à 66 degrés. Jouit des propriétés affaiblies de l'acide sulfurique.

Eau de Sedlitz.

L'eau de Sedlitz, qui est aujourd'hui le purgatif le plus employé en médecine, est de l'eau renfermant en dissolution du sulfate de magnésie dans le rapport de 45 à 60 grammes de ce sel par 500 à 600 grammes d'eau. Cette eau renferme encore en dissolution de l'acide carbonique qui en favorise la digestion. On la trouve ordinairement toute faite dans les pharmacies, mais on pourrait la produire à la rigueur soi-même, et un peu plus économiquement, en mettant dans un bouteille de 1/2 litre environ la poudre dont suit la formule, achevant de remplir d'eau et en bouchant exactement, jusqu'à dissolution (du soir au lendemain).

Prenez :

Sulfate de magnésie . . . . suivant qu'on veut l'obtenir plus ou moins forte.	45 à 60 grammes,
Bicarbonate de soude, en poudre fine.	4 —
Acide tartrique, en poudre grossière .	4 —

Introduisez le tout dans la bouteille si ce n'est l'acide tartrique qu'on ajoute seulement au moment de boucher.

L'eau de sedlitz se prend par verres, dans la matinée, un tous les quarts d'heure ou toutes les demi-heures.

Eau vulnéraire.

Cet alcoolat a les mêmes propriétés et s'emploie aux mêmes usages que l'eau de cologne à laquelle il ressemble beaucoup, si ce n'est que l'alcool en est plus faible.

Elixir dentifrice (Gaffard), ou mieux Elixir pour la bouche.

Teinture de quinquina gris . . .	de chaque parties égales.
— de cachou	
— de pyrèthre	
Alcoolat de cochléaria composé .	

Est le meilleur de tous les collutoires pour affermir les gencives et prévenir la carie. Tous les matins en mettre une cuillerée à café avec le triple de son volume d'eau et s'en gargariser la bouche.

Emétique.

La petite pharmacie de la maison de campagne devra renfermer des paquets de 10 cent. chacun d'émétique. D'une immense utilité pour provoquer des vomissements, dans les cas d'empoisonnement, dans le croup, etc.

Emplâtre de poix blanche.

La pharmacie livre des emplâtres de poix blanche tout faits; mais les personnes pauvres pourront en

faire elles-mêmes en étendant un fragment de cette poix sur un morceau de toile écrue. On ramollit la poix, en plaçant cette substance dans le fond d'un vase quelconque et y versant dessus de l'eau bouillante qu'on retire après le ramollissement de la poix; on étend celle-ci sur le linge précité avec le doigt mouillé; et si elle durcit, avant qu'elle ne soit parfaitement étalée sur cette toile, on fait chauffer, devant le feu, l'emplâtre en voie de confection et on achève de l'étendre avec le doigt toujours mouillé.

Lorsqu'on veut un emplâtre de poix émétisé, on étend de 60 centigrammes à 2 grammes d'émétique pulvérisé sur la surface de l'emplâtre, après l'avoir préalablement chauffé. On presse ensuite avec les doigts pour produire l'adhérence de la poudre.

Emplâtre de vigo mercuriel.

La matière emplastique de Vigo, que les pharmaciens seuls savent et peuvent préparer, sert à faire des écussons ou emplâtres qui sont résolutifs fondants. Employés surtout dans les engorgements des glandes de l'aine, de l'aisselle, etc.

Ether sulfurique.

Liquide très-léger, extrêmement volatil, doué d'une odeur pénétrante, et plus inflammable que l'alcool dont il dérive. Est d'un emploi fréquent en médecine.

Administré à l'intérieur, il est considéré comme sédatif du système nerveux. Rien ne saurait le rem-

placer pour ramener les fonctions du cerveau, de la circulation et de l'hématose, dans les cas d'évanouissements, d'attaques de nerfs, etc. Il est encore employé, à la manière du chloroforme, comme agent anhestésique.

Extrait de Belladone.

Doit, selon nous, se préparer à la manière de celui de stramonium. (Voy. ce mot).

Extrait de jusquiame.

Doit, selon nous, se préparer à la manière de l'extrait de stramonium. (Voy. ce mot).

Extrait de stramonium ou datura-stramonium.

Cet extrait est la base d'un grand nombre de préparations héroïques. Le stramonium et l'opium sont les deux agents les plus efficaces que nous connaissons pour combattre l'élément douleur. Le stramonium a un effet calmant double de celui de la jusquiame et de la belladone, et n'a point, comme cette dernière, l'inconvénient de dilater la pupille au même degré. Il est plus calmant que les autres solanées vireuses, et son pouvoir narcotique est moindre. Cet extrait doit être préparé par concentration de la décoction des feuilles de la plante sèche, c'est important, et non par évaporation du suc de la plante, et encore moins par le traitement alcoolique de la sémence.

Extrait d'opium.

C'est une des préparations les plus usitées de l'opium. Doit être fait avec un grand soin.

Extrait de valériane.

Nous pensons que l'extrait hydro-alcoolique doit être le seul employé en médecine.

Fleurs *(voy. le nom spécifique de chacune d'elles).*

Fomentations.

On entend par fomentation, l'application d'un médicament liquide et chaud sur une partie de notre corps, au moyen de compresses. Les fomentations de tête de pavot, de stramonium, etc., se font avec une décoction des capsules du pavot, de feuilles de stramonium, etc.

Gargarisme astringent opiacé (Gaffard).

Ce gargarisme, qui réussit très-bien dans les angines ou maux de gorge, dans la gengivite, etc., se prépare ainsi qu'il suit :

Extrait de cachou	8	grammes.
Sulfate d'alumine et de potasse .	10	—
Eau simple	180	—
Laudanum de Sydenham . . .	30	gouttes.

Faites dissoudre l'extrait et l'alun avec l'eau, et ajoutez le laudanum.

On s'en gargarise la bouche ou l'arrière-bouche, selon l'affection, sept à huit et même jusqu'à dix fois par jour.

Guimauve.

La guimauve ou althéa est une plante de la famille des malvacées. Toutes ses parties renferment du mucilage, et sont employées en médecine comme émollientes. On s'en sert en infusion ou en décoction, comme tisane, comme lavement, comme fomentation, etc.

Huile camphrée.

Huile tenant en dissolution du camphre. Sa formule est :

Camphre	1
Huile d'olives	7

Triturez le camphre, dans un mortier, en en facilitant la pulvérisation, au moyen de quelques gouttes d'alcool ; ajoutez l'huile, peu à peu, en triturant, et quand la dissolution sera opérée, filtrez, au travers d'un papier. (Codex).

Employée dans une infinité de cas, mais l'huile camphrée a, selon nous, beaucoup moins de propriétés qu'on ne lui en suppose. Elle a une action sédative incontestable sur les organes urinaires, et on l'emploie dans ces cas, soit en frictions, à l'extérieur, soit en lavements.

Huile de foie de morue.

Cette huile est obtenue par l'expression des foies de la morue. Le commerce en livre de plusieurs nuances, suivant que l'extraction s'opère sur des foies plus ou moins bien conservés et bien lavés, ou plutôt, aujourd'hui, suivant le degré de décoloration à laquelle on la soumet. En général, on devra donner la préférence à l'huile de foie de morue brune, dont le goût de sardine sera franc, sans arrière-goût de viande putréfiée. Le pharmacien, pour pouvoir la livrer pure, devra s'approvisionner à une source certaine, et lorsqu'il ne pourra la tirer d'un fabricant qu'on sait être consciencieux, il devra du moins la demander à une maison honorable, incapable de tromper, attendu que les moyens de constater rigoureusement sa pureté sont encore très-imparfaits, en chimie. Sans doute, toutes les huiles de poisson, avec lesquelles on falsifie les huiles de foie de morue, sont plus ou moins iodées, et participent plus ou moins ainsi des propriétés qu'on recherche dans l'huile de foie de morue; mais, outre que les huiles de raie, de baleine, de cachalot, de dauphin, etc., possèdent ces vertus à un moindre degré, ces huiles, destinées à tout autre usage qu'à entrer dans le corps de l'homme, renferment, par défaut de soins, des corps étrangers, tels que du vert-de-gris ou d'autres sels vénéneux.

L'huile de foie de morue est un des agents les plus précieux que possède la matière médicale.

Administrée à la dose d'une à deux cuillerées à bouche, matin et soir, l'huile de foie de morue semble être le spécifique de toutes les maladies de la lymphe ou qui proviennent d'une viciation du sang, telles que *scrofules*, *dartres*. On pourrait y ajouter encore le vice rhumatismal et goutteux. Malheureusement, à côté des propriétés admirables de cet agent, se trouve une difficulté insurmontable, pour quelques personnes, à l'avaler; en sorte, qu'avec un moyen extrêmement précieux, en général, on en est encore, pour certaines organisations, rares il est vrai, à chercher le spécifique de ces maladies, à moins qu'on ne le trouve dans un moyen nouveau : l'hydrocotyle asiatique. qui semble, en effet, jouir des mêmes vertus que l'huile de foie de morue, sans en avoir le mauvais goût. Malheureusement encore, l'hydrocotyle est d'un prix élevé, et se prête peu à son emploi dans la médecine des pauvres ou des travailleurs de nos campagnes.

On voit les personnes qui persistent à prendre l'huile de foie de morue, malgré le dégoût qu'elle inspire, s'y habituer assez facilement, les enfants principalement. On parvient surtout à vaincre cette répugnance, en faisant prendre une bouchée de pain bis, sur chaque prise du médicament. On pourrait même, à la rigueur, l'administrer avec et avant les deux principaux repas du jour; mais il ne nous paraît pas bien démontré encore que l'administration simultanée de cette huile, avec une grande quantité d'aliments, en un mot, que son mélange avec le bol alimentaire, lui laisse l'intégralité de ses

vertus médicinales. Cependant, plutôt que de renoncer à son usage, mieux vaut la prendre ainsi.

Parmi les divers moyens proposés pour masquer le mauvais goût de l'huile de foie de morue, il en est un d'excellent, mais il a encore l'inconvénient d'être d'un prix trop élevé : c'est celui qui consiste à enfermer cette huile dans des capsules de gélatine, qui parviennent dans l'estomac sans affecter désagréablement l'organe du goût, et dont l'enveloppe, en se dissolvant, abandonne le corps huileux, qui se trouve ainsi en contact avec la muqueuse absorbante de ce viscère.

Nous conseillons à tous les malades, lorsqu'ils pourront braver le mauvais goût de l'huile de foie de morue brune, ce qui arrive presque toujours, avec la volonté, de donner la préférence, sur cette huile pure, au mélange suivant, qui jouit des propriétés dépuratives à un bien plus haut degré.

Huile de foie de morue composée (F^e Gaffard).

Solution saturée d'iodure de potassium . . .	de chaque 5 gr.
— de bromure de potassium . .	
— de chlorure de sodium . . .	
Huile de foie de morue brune	850 grammes.

Mêlez, par l'agitation, à chaque prise du médicament. A prendre, comme l'huile de foie de morue simple, une à deux cuillerées matin et soir.

Nous adoptons, pour cette préparation, *l'eau saturée de ces sels*, afin que l'eau qui sert de dissolvant n'agisse point ultérieurement sur l'huile, en l'altérant, ce qui arrive toutes les fois que l'huile de foie

de morue renferme de l'eau libre. Cependant, pour les pharmaciens qui n'auraient pas de solutions saturées de ces sels, ils pourront en faire une dissolution avec le moins d'eau possible, et dans la proportion suivante :

Iodure de potassium	3
Bromure de potassium	2
Chlorure de sodium.	2

Infusions.

Opération qui a pour but d'obtenir les principes solubles d'une plante, par l'action de l'eau bouillante. Pour faire une infusion, on met chauffer de l'eau, et lorsqu'elle est bouillante, on y projette la partie de la plante dont il s'agit; on l'y immerge, et on retire du feu. Lorsque le liquide s'est refroidi, jusqu'au point d'être tiède, on le coule au travers d'un linge, et il est alors propre à l'usage.

Kousso.

Le kousso, ou brayère anthelminthique, est une plante de la famille des rosacées. Ses sommités fleuries et desséchées constituent le tæniafuge le plus puissant que possède la thérapeutique. A la dose de 20 grammes, il échoue rarement, et on est à peu près sûr, à cette première dose, d'avoir la tête de cet helminthe, ce qui assure, comme on le sait, son expulsion. L'administration du kousso devra être nécessairement simplifiée plus tard; mais jusqu'à présent on paraît s'être borné à faire une

infusion avec la poudre grossière de cette plante, et à faire avaler liquide et plante, tout à la fois. A défaut de mieux, nous conseillerons ce mode d'administration, qui n'a que l'inconvénient de faire prendre au malade une grande quantité de matière solide comme du son. On pulvérise grossièrement 20 grammes de kousso; on introduit cette poudre dans une bouteille de 1/2 litre environ; on ajoute dans la bouteille 1/4 de litre d'eau chaude, moins que bouillante; on agite, et après un quart d'heure d'infusion, le remède est prêt à être administré.

Lorsque le malade devra faire usage du kousso, il se mettra à la diète dès la veille. On le prend ordinairement le matin; on se rince la bouche et on n'a plus qu'à attendre l'effet du médicament. Au bout d'une heure environ, il va à la garde-robe, sans tranchées, sans coliques. Il sort d'abord les matières qui étaient dans les intestins, avant l'administration du tæniafuge; puis les évacuations se succèdent; des fragments de tænia sont d'abord expulsés; puis à la troisième ou quatrième garde-robe, le tænia tout entier avec la tête. Tout cela, dit M. Bouchardat, se passe presque sans colique, sans douleur, sans fatigue, sans fièvre, et le malade est, au bout de cinq ou six heures, assez bien guéri pour demander à prendre avec sécurité des aliments.

Laudanum de Sydenham.

Dissolution vineuse d'opium et de quelques autres substances telles que le safran, le girofle et la can-

nelle qui, si elles n'ajoutent point à la propriété de l'opium, paraissent ne pas nuire à son action calmante.

Le laudanum est une préparation héroïque dont la médecine fait un très-grand usage. On l'administre à la dose de 5 à 20 gouttes, à l'intérieur, dans une potion ; à dose à peu près égale en lavements. On l'emploie encore pour arroser des cataplasmes et les rendre calmants ; à faire des pommades calmantes, des liniments, etc.

Pris à l'intérieur, à haute dose, le laudanum peut produire l'empoisonnement. Se défier de cet agent, et l'administrer avec circonspection. Lorsqu'on le dose par gouttes, il faut les compter avec soin.

Lavements.

Opération qui consiste à introduire par l'anus, dans les gros intestins, un liquide médicamenteux. On se sert à cet effet d'une seringue ou d'un clysopompe, d'un clyssoir, etc.

Le clysopompe étant, des divers instruments affectés à l'administration des lavements, celui qui est à la fois le plus commode et dont l'usage est le plus conforme à la pudeur, puisque chacun peut prendre soi-même les lavements, c'est celui que nous recommandons à nos lecteurs. Parmi les divers clysopompes connus, il en est qui n'exigent, pour fonctionner, que le secours d'une main, tels que l'hydroclyse de M. Naudinat, les injecteurs Aiguisier, Guérin, etc. ; c'est à ceux-ci qu'on devra

encore donner la préférence, et surtout à l'hydroclyse.

Le lavement dit *entier*, en médecine, est de 400 à 500 grammes, ou, ce qui est l'équivalent, de 4 à 5 décilit. L'unité de lavement étant ainsi connue, il sera facile de s'entendre : c'est ainsi qu'un demi-lavement sera représenté par un verre de liquide; un quart de lavement, par un demi-verre environ.

Les lavements devront, en général, être donnés plutôt froids que chauds. Lorsqu'on voudra les garder, de manière à ce qu'ils ne ressortent point de suite, et que leurs principes médicamenteux soient absorbés, on devra les prendre peu copieux, et se tenir le corps horizontal. On se couchera donc, pendant quelques minutes, sur un lit, sur une chaise longue, etc., jusqu'à ce que les efforts qu'il faut faire pour le retenir seront devenus inutiles, ce qu'on sent parfaitement.

Le piston des instruments destinés à donner le lavement a souvent besoin de graisser, si ce n'est celui de l'hydroclyse. En graissant la canule, on en facilite l'introduction dans des cas difficiles.

Les lavements *émollients*, lorsque le médecin ne prescrira point leur composition, se feront avec une décoction de graine de lin, de son de froment ou de guimauve.

Les lavements purgatifs, lorsque le médecin ne les formule point, pourront être faits avec une poignée de sel de cuisine, dans deux verres d'eau.

Lorsque le médecin prescrit de donner un lavement à l'huile de ricin, la quantité ordinaire est de

60 gr. de cette huile, qu'on ajoute à deux verres d'eau tiède.

Enfin, lorsqu'on voudra obtenir un lavement purgatif, très-efficace, sans fatiguer le malade, on le composera comme il suit :

Feuilles de séné. . . .	15 grammes, à part.
Sulfate de soude . . .	45 grammes, à part.

On fera bouillir, pendant une minute, les feuilles de séné dans deux verres d'eau, et on ajoutera le sulfate de soude. On retirera du feu ; on laissera refroidir pendant le temps nécessaire à la dissolution du sel ; on coulera au travers d'un linge, avec expression, et le liquide sera prêt à être administré.

Limonade citrique ordinaire.

On coupe un citron en tranches transversales ; on introduit dans une bouteille, ou mieux dans une carafe ; on ajoute un litre d'eau environ, et suffisante quantité de sucre (90 gram. environ), pour obtenir un liquide agréable. On peut couler au travers d'un linge, ou consommer dans cet état. *La limonade cuite* diffère de celle-ci, en ce que le mélange de citron, d'eau et de sucre est porté sur le feu dans une cafetière de terre, jusqu'à ébullition ; ou que l'eau est projetée bouillante sur les tranches de citron, et qu'on laisse en contact, jusqu'à refroidissement incomplet.

Un moyen fort simple, à la campapgne, d'avoir de la limonade à la minute, sans avoir l'inconvénient

de voir se gâter les citrons, consiste à se procurer du sirop de limons, dont une cuillerée, dans un verre d'eau, produit à l'instant un verre d'excellente limonade.

Limonade purgative.

On trouve à volonté, dans les pharmacies, des bouteilles de limonade toutes préparées, ou de la poudre dite de *Rogé*, pour la faire. La médecine en emploie de deux degrés de force purgative, à 50 et à 60. Cette limonade ressemble beaucoup, par ses effets, à l'eau de sedlitz, qu'elle peut remplacer, jusqu'à un certain point, chez les personnes délicates; cependant, elle a une action moindre. C'est un médicament qui a, comme l'eau de sedlitz, une action purgative générale, c'est-à-dire que cette action se produit sur toute l'étendue des intestins, contrairement aux purgatifs drastiques qui n'agissent guère que sur les gros intestins. Comme les flacons de poudre de citrate de magnésie de M. Rogé sont un peu chers (2 fr.), nous allons donner la formule d'une poudre qu'on peut livrer à 1 fr. 50 c. dans les pharmacies, et qui est l'équivalent de celle précitée :

Acide citrique, grossièrement pulvérisé . . .	36 gram.
Carbonate de magnésie, passé au tamis . . .	4 —
Magnésie calcinée et tamisée.	7 —
Sucre, grossièrement pulvérisé	53 —
Essence fraîche de citron ou de bergamotte . .	2 gouttes.

Introduisez le tout dans une bouteille de 2/3 de litre, avec suffisante quantité d'eau; fermez exac-

tement avec un bon bouchon que vous ferez bien de fixer avec une ficelle, et du soir au lendemain, les substances seront dissoutes, et la limonade de citrate de magnésie sera faite. Elle représente 50 gr. de citrate de magnésie. En employant un cinquième en sus du tout, on aura la limonade purgative à 60 grammes.

Limonade laxative (GAFFARD).

Cette limonade est indiquée dans les cas de constipation provenant d'une entérite chronique, et telle qu'elle se manifeste à la suite d'abus des purgatifs drastiques. Les personnes qui ont fait un grand usage du remède de Leroy, de l'élixir antiglaireux de Guillé, etc., se trouvent souvent prises d'une constipation d'autant plus difficile à vaincre, qu'elle provient justement de l'usage des moyens qu'on voudrait lui opposer. Ce que nous avons vu le mieux réussir, dans ce cas, est l'usage, pendant une ou deux huitaines, de la limonade suivante, à la dose d'un litre tous les matins, avant de déjeuner, déjeuner qu'on devra ne prendre qu'un peu tard, dans ce cas :

Sirop simple.	100 grammes.
Acide citrique	4 —
Bicarbonate de soude .	2 —
Extrait de stramonium. .	5 centigrammes.
Essence de citron . . .	2 gouttes
pour un litre de liquide.	

Par verres, dans la matinée, de temps en temps, jusqu'à achèvement.

Limonade minérale ou sulfurique.

Cette limonade, dont l'usage est surtout indiqué dans les cas d'hémorrhagie, se prépare de la manière suivante :

Sucre	60 grammes.
Eau.	1 litre.
Acide sulfurique. . .	25 gouttes.

On peut l'arômatiser avec une à deux gouttes d'essence de citrons.

Lin (graine de).

La graine de lin sert à produire, en décoction, une tisane émolliente très-estimée dans les cas d'inflammation du tube digestif. La poudre ou farine de cette semence est presque exclusivement employée, aujourd'hui, pour la préparation des cataplasmes.

Liniment ammoniacal opiacé (Gaffard).

Essence de térébenthine . . .	75
Laudanum de Sydenham. . .	15
Ammoniaque.	25

Mêlez par l'agitation.

Employé dans les rhumatismes et les névralgies.

Liniment opiacé camphré.

Huile camphrée.	80
Laudanum de Sydenham. .	20

Mêlez par l'agitation.

Employé dans les maladies de la vessie.

Liqueur de Gowland.

Deutochlorure de mercure . .	1 décigramme.
Sel ammoniac	1 —
Émulsion d'amandes amères. .	200 grammes.

Employée, pour l'usage externe, dans certaines affections dartreuses.

Macération.

Opération qui a pour but d'obtenir les principes d'une plante, en la mettant en contact, à *froid*, pendant un certain temps, avec le liquide qui doit les dissoudre.

C'est par la macération qu'on obtient, en pharmacie, la plupart des teintures alcooliques.

Mélange, synonyme de Mixture (*voy. ce mot*).

Miel rosat.

Le miel rosat est une préparation de miel et de roses rouges, sorte de sirop qui renferme une grande quantité de principes, solubles dans l'eau, de la rose rouge de Provins. Ce produit s'emploie comme astringent, pour faire des collutoires, dans les maladies de la bouche, chez les enfants.

Mixture contre la brûlure de 1er degré (Gaffard).

Sous-acétate de plomb liquide		10 grammes.
Extrait d'opium	de chaque .	20 centigrammes.
Extrait de stramonium . .		
Eau commune		180 grammes.

Employée en compresse sur les brûlures de 1er degré.

Mixture résolutive (du Dr Bos).

Acétate de plomb liquide . . .	12
Eau commune.	120
Laudanum de Sydenham . . .	4
Alcool vulnéraire	40

Mêlez pour l'usage externe ; en compresses dans les cas de contusions et de plaies contuses.

Mouches de Milan.

On entend par mouches de Milan, un fragment de pâte vésicante qui, étendue sur du taffetas et appliquée sur une partie quelconque du corps, y produit un exutoire.

Il y a cette différence entre le vésicatoire et la mouche de Milan, que le vésicatoire est d'une composition plus énergique et qu'il doit être enlevé, 24 heures après son application, pour être pansé avec des pommades, tandis que la mouche de Milan est d'une action un peu plus douce et peut être laissée à demeure, sur la partie dénudée, jusqu'à ce que cette action vésicante soit épuisée.

La mouche de Milan est une préparation fort commode, toutes les fois qu'il s'agit de produire une vésication très-limitée.

Nitrate d'argent fondu ou Pierre infernale.

Coulée sous forme de cylindre, de la grosseur d'une plume, sert à cautériser les plaies, les gerçures, etc.

Nitrate acide de mercure.

Liquide incolore, corrosif, employé pour cautériser les ulcères de mauvaise nature, les chancres aux oreilles des chiens, etc. On l'applique ordinairement avec une paille ou un fragment de bois effilé.

Nitrate de bismuth (sous).

Poudre blanche insoluble, d'un usage très-fréquent dans les maladies intestinales.

Odontalgique calmant (Gaffard).

Extrait de stramonium . .	15	grammes.
Alcoolat de mélisse . . .	3	—
Laudanum de Rousseau . .	82	—

Faites dissoudre l'extrait dans le laudanum, ajoutez l'alcoolat de mélisse ; laissez macérer ensemble pendant une heure au moins et filtrez, pour l'usage.

Préparation extrêmement efficace pour combattre les névralgies.

Onguent d'althéa.

Employé comme légèrement suppuratif.

Onguent basilicum.

Employé comme suppuratif à un degré bien au-dessus de l'onguent d'althea.

Onguent digestif simple.

Nom donné à une sorte d'onguent, de consistance de miel, composé de térébenthine, de jaunes d'œuf, et d'une petite quantité d'huile.

Il est suppuratif; mais il a surtout la propriété de faire pousser les chairs, dans les cas d'ulcères indolents.

Onguent mercuriel double.

Mélange à parties égales, en poids, de graisse de cochon et de mercure liquide. Ne s'obtient que par une longue trituration.

Employé en frictions comme agent abortif des inflammations, etc.

Onguent mercuriel simple, ou onguent gris.

S'obtient, comme le précédent. La proportion de mercure est beaucoup moindre.

Très-employé pour détruire les poux chez l'homme et les animaux.

Pastilles d'Ipéca.

Sont employées pour combattre les rhumes chroniques chez les vieillards, et la coqueluche chez les enfants.

Pastilles de kermès.

Employées à la dose de trois à quatre, comme expectorant, dans les vieux catarrhes pulmonaires.

Pastilles de santonine.

Employées, avec grand succès, pour combattre les vers chez les enfants, à la dose d'un nombre de pastilles, double du nombre d'années de l'enfant.

Elles renferment chacune 3 centig. de santonine.

Pâte de lichen opiacée au baume de tolu (Gaffard).

Est la meilleure de toutes les pâtes pour combattre les bronchites légères. Comme elle n'a pas encore été publiée, nous allons en donner la formule, en engageant les pharmaciens à en avoir toujours de préparée d'avance. Cette pâte, qu'ils pourront livrer à 20 ou 25 c. les 30 gr., est bien préférable à la pâte de Regnault, dans tous les cas où celle-ci est employée, et elle a l'avantage d'être d'un prix inférieur (moins de la moitié) à celle de Regnault :

Lichen d'Islande, dépouillé d'amertume. . .	50 gr.	00	centig.
Gomme Sénégal	700	00	—
Sucre	400	00	—
Teinture de baume de tolu, ou, à défaut, celle de benjoin	10	00	—
Extrait gommeux d'opium	»	40	—
Extrait de stramonium	»	15	—

Eau q. suffisante.

Faites, selon l'art, en ajoutant la teinture alcoolique, à la fin ; et lorsque la pâte a atteint le degré de cuisson convenable, on coule dans des auges de fer blanc, et on divise ensuite en parallélogrammes d'un centimètre et demi de côté environ.

Pepsine.

Nouvellement introduite dans la thérapeutique, pour combattre les vomissements. Nous l'avons vue très-bien réussir dans plusieurs cas où des femmes enceintes ne pouvaient garder aucun aliment, et où elles semblaient devoir mourir d'inanition.

Perchlorure de fer liquide, ou liqueur de Pravaz.

Liquide d'un rouge brun, récemment préconisé comme hémostatique. Pour s'en servir, on en imbibe des compresses qu'on applique sur le point hémorrhagique. Lorsqu'on veut l'employer en reniflement, dans les cas d'épistaxis, on a soin de l'étendre de dix à vingt fois son volume d'eau, et suivant la sensibilité de la membrane pituitaire du sujet.

Pierre à cautère.

Nous n'en indiquerons pas l'emploi, trop difficile aux personnes étrangères à la médecine. Elle est fréquemment employée pour établir des cautères.

Pilules aloétiques ou grains de santé (F[e] Gaffard).

Aloès des Barbades . .	10 grammes.
Extrait de genièvre . .	1 —

Eau q. s. pour quatre-vingt-seize pilules.

Nous recommandons cette formule au corps médical, comme donnant un produit extrêmement précieux. L'aloès des Barbades jouit d'une action purgative bien plus énergique que l'aloès dit *succotrin*, qui n'est que l'aloès du Cap, comme on le sait, et cela, sans occasionner des coliques comme ce dernier. L'extrait de genièvre que nous ajoutons à l'aloès est destiné à l'empêcher de durcir, et à le rendre facilement soluble dans l'estomac.

L'aloès portant directement son action sur les gros intestins, sans affecter l'estomac, nous conseillons l'usage de ces pilules à toutes les personnes qui, atteintes d'une gastralgie, voudront se tenir le ventre libre.

Pilules anticatarrhales.

Gomme ammoniaque	2 gr.	00	centigr.
Fl. de benjoin ou acide benzoïque. .	1	20	—
Baume de tolu	1	00	—
Essence d'anis	»	50	—

Solution de gomme, quantité suffisante.

f. s. art. quarante-huit pilules.

Employées, de deux à six par jour, dans les affections chroniques de la poitrine.

Pilules antichlorotiques (Gaffard).

Lactate de fer	5 gr.	00	centigr.
Limaille de fer porphyrisée .	2	50	—
Sucre de lait	6	25	—
Extrait d'absynthe	2	50	—
Cannelle pulv	1	25	—
Aloès des Barbades	1	25	—

Eau q. s. pour cent pilules.

Préparation extrêmement efficace contre la chlorose. On les administre à la dose de deux à seize par jour, en commençant par une matin et soir, et en augmentant de deux tous les jours, jusqu'à ce qu'on ait atteint le nombre de six à huit matin et soir, auquel on en continuera l'usage jusqu'à guérison, après quoi on les continuera encore, mais à dose décroissante, de manière à en cesser graduellement l'usage. Lorsque la chlorose est accompagnée soit de douleurs d'estomac, soit de digestions difficiles, soit de palpitations de cœur, avec difficulté de respirer, la malade devra se mettre, pendant quatre à huit jours, à l'usage d'une tisane faite avec un paquet de notre thé antispasmodique, à la dose de trois verres par jour, dont un matin et soir, par-dessus les pilules, et l'autre vers le milieu du jour. Ces trois verres de tisane seront obtenus en faisant bouillir un de nos paquets, dans quantité suffisante d'eau, pendant deux minutes.

Voir la formule de ce thé antispasmodique.

Pilules antigoutteuses et antirhumatismales (Gaffard).

Extrait alcoolique de cévadille, obtenu par la dissolution de ses principes dans l'alcool bouillant (au moyen de l'alambic) . . .	1	gramme.
Scammonée d'Alep vraie	5	—
Aloès des Barbades vrai	5	—
Rob de sureau	4	—

Pour quatre-vingt-seize pilules.

S'emploient comme celles de Lartigue, c'est-à-dire deux toutes les six heures, puis deux toutes les huit

heures, puis seulement toutes les dix heures, ainsi de suite jusqu'à achèvement de vingt-quatre. On boit par-dessus une infusion légère de thé.

Une formule erronée de nos pilules ayant été publiée dans divers journaux de médecine et dans un des annuaires de M. Bouchardat, nous saisissons cette occasion pour la rectifier. Dans ces formules, on a oublié le rob de sureau, qui y joue un rôle important, surtout en rendant les pilules toujours solubles dans l'estomac. Le compte-rendu des travaux de la Société impériale de Médecine de Toulouse est la seule publication, que nous sachions, qui ait donné notre Formule exacte.

Pilules antispasmodiques (Gaffard).

Castoreum	3 gr.	50	centigr.
Extrait alcoolique de valériane .	3	00	—
Asafœtida	2	00	—
Galbanum	1	50	—
Camphre	1	20	—
Extrait de stramonium . . .	1	00	—
Extrait d'opium	»	50	—

f. s. a. soixante pilules ; à prendre de deux à six par jour, en commençant par deux, et en augmentant graduellement jusqu'à six.

Pilules de cynoglosse.

Ces pilules (voir tous les Formulaires) n'ont de la valeur que par l'opium qu'elles renferment.

Pilules dépuratives (Gaffard).

Extrait de saponaire . .	1 gr.	80 centigr.
Extrait de salsepareille .		
Soufre doré d'antimoine.	»	30 —
Soufre sublimé	»	90 —

Poudre de guimauve q. s. pour vingt-quatre pilules.

Employées avec avantage contre la gale, pour favoriser l'effet des pommades mercurielles, en vue d'obtenir plus rapidement la cicatrisation des boutons; à la dose de quatre tous les soirs en se couchant.

Pilules écossaises (Fe Gaffard).

Aloès des Barbades . .	5 grammes.
Gomme gutte	5 —
Rob de sureau	3 —
Huile volatile d'anis . .	2 gouttes.

Pour quarante-huit pilules.

Pilules qui ont deux grands avantages sur les pilules écossaises ordinaires des Formulaires : 1° celui d'être toujours solubles dans l'estomac, et de ne point sortir tout entières sans être dissoutes, comme le font assez souvent leurs congénères précitées, surtout lorsque ces pilules sont faites depuis quelque temps; 2° de produire une purgation plus active et moins douloureuse.

Se prennent ordinairement de deux à quatre le soir, en se couchant, et en buvant, par-dessus, une tasse d'infusion légère et chaude de thé.

Pilules ferrugineuses iodées (de M. Bouchardat.)

Voir le Formulaire de ce savant. Cette préparation réussit admirablement dans les chloroses compliquées de symptômes scrofuleux.

Pilules hydrogogues avec la digitaline (Bouchardat).

Digitaline pure	5 centigr.
Poudre de scille	5 grammes.
Scammonée d'Alep vraie, légère, friable, lactescente, odorante . .	5 —

Mêlez intimement, par une longue trituration ; puis ajoutez sirop de gomme q. s., et faites cent pilules égales. Renferment 1/2 milligramme de digitaline.

Dose. — Deux, puis quatre, puis six, puis huit chaque jour, dans les cas d'hydropisie liée à une maladie du cœur ou à un trouble dans la circulation.

Pilules de lactate de fer composées (*voy. Pilules antichlorotiques*).

Pilules d'opium.

Les pilules d'extrait d'opium sont fréquemment employées, soit pour calmer des douleurs, soit pour le traitement des bronchites et même pour calmer toute sorte de rhumes, lorsque la toux a pour effet d'augmenter les lésions qui existent. Elles se font à 2, 3, 4 et 5 centigram. de cet extrait, par pilule.

Pilules d'opium et cachou (Gaffard).

Extrait gommeux d'opium .	» gr.	40	centigr.
Extrait de cachou . . .	4	80	—

Sirop de sucre q. s. pour faire trente-deux pilules.

De deux à quatre par jour, dans les diarrhées chroniques et rebelles.

Pilules sédatives (Gaffard).

Ext. de stramonium, par décoction de la feuille	2 gr.	50	centigr.
Sucre pulv.	5	00	—
Guimauve pulv.	1	00	—
Gomme pulv.	1	00	—
Valériane pulv..	»	50	—

Eau q. s. ou six gouttes, pour soixante-douze pilules.

Ces pilules sont, dans le plus grand nombre de cas, le spécifique des gastralgies (voir cet article). Elles favorisent la digestion, détruisent la constipation, et ramènent, dans leur état normal, les fonctions digestives troublées par défaut d'innervation, ou par un état inflammatoire.

Pommade acaricide (de M. Bourguignon).

Gomme adragante.	1	gramme.
Sous-carbonate de potasse . .	50	—
Soufre bien broyé	100	—
Glycérine	200	—
Essence de lavande, — de menthe, — de citrons, — de girofle, — de cannelle, de chaque	1	—

Faites un mucilage avec la gomme adragante et 30 grammes de glycérine ; ajoutez le carbonate de potasse, mêlez jusqu'à dissolution ; ajoutez encore le soufre et le restant de la glycérine par petites portions, enfin les essences.

Sera employée en frictions, et ordinairement en deux fois, à vingt-quatre heures d'intervalle.

Pommade aluminée contre les gerçures du sein des nourrices.

Sulfate d'alumine et de potasse. .	4
Cérat sans eau.	20

Opérez selon l'art.

Pommade antifaveuse (Gaffard), ou Pommade d'Helméric benzinée.

Pommade d'Helmérich . .	120	grammes.
Benzine	30	—

Mêlez.

Employée avec succès pour le traitement de la teigne blanche, ou *favus*. Elle réussit bien aussi dans les cas de teigne muqueuse, dans la gale. On peut, dans ce dernier cas, la remplacer par la pommade d'Helmérich lavandulée, c'est-à-dire par de la pommade d'Helmérich additionnée de 30 grammes d'essence de lavande ou d'aspic, par 120 grammes de pommade.

Pommade antihémorrhoïdale à la chaux.

Pommade aux concombres .	15	grammes.
Chaux éteinte	2	—
Laudanum de Sydenham. .	2	—

Cette pommade est une des plus efficaces que l'on puisse employer (Guibourt).

Pommade antipédiculaire ou contre les poux (Gaffard)

Bioxide de mercure . .	2	parties.
Axonge	16	—
Essence de bergamotte .	1	—

f. selon l'art. Ne salit pas le linge comme l'onguent gris.

Pommade au biiodure de mercure.

Deutoiodure de mercure. .	2	grammes.
Axonge	20	—

Contre la couperose, avec le traitement à l'huile de foie morue composée.

Pommade citrine.

Se trouve toujours préparée d'avance dans les pharmacies. Est employée à combattre la gale et d'autres affections cutanées.

Pommade contre la calvitie dartreuse (Gaffard).

Biiodure de mercure . .	1	gramme.
Axonge	60	—
Teinture de benjoin . .	1	—
Essence de bergamotte .	1	—

Employée concurremment avec l'usage, à l'intérieur, de l'huile de foie de morue.

Pommade émétisée (*voy. Pommade stibiée*).

Pommade épispastique verte, ou Pommade de Grandjean.

Cette pommade, qu'on trouve toujours préparée dans les pharmacies, est ordinairement employée à entretenir et même à activer la suppuration des vésicatoires.

Pommade d'Helmérich.

Soufre sublimé . . .	200
Sous-carb. de potasse . .	100
Axonge	800

Opérez selon l'art.

15 gr. matin et soir en frictions. *(Voy. Pommade antifaveuse.)*

Pommade d'iodure de potassium.

Est formulée dans tous les dispensaires. Employée comme résolutive et fondante pour les tumeurs, les glandes engorgées, etc.

Pommade siccative rouge (Gaffard).

Cérat jaune . .	100 grammes.
Ext. de saturne .	6 —
Minium. . . .	1 —

f. s. a.

Pommade qui fait merveille comme agent de dessiccation ou cicatrisation.

Pommade soufrée benzinée (Gaffard).
(Voy. Pommade antifaveuse.)

Pommade soufrée lavandulée (GAFFARD).

(*Voy. Pommade antifaveuse*).

Pommade stibiée.

Emétique	4
Axonge	12

(Codex).

Employée, en frictions, pour produire de gros boutons ou des pustules.

Pommade de stramonium (GAFFARD).

Axonge	50 gr.	00	centigr.
Cire jaune	6	00	—
Extrait de stramonium .	7	50	—

Faites fondre la cire ; ajoutez l'axonge ; passez au travers d'un linge. Faites dissoudre, d'autre part, l'extrait avec q. s. d'eau, et ajoutez le corps gras, encore chaud, en agitant jusqu'à refroidissement, et jusqu'à ce que le mélange soit parfaitement homogène.

En frictions, dans les rhumatismes, dans les névralgies, etc.

Pommade de tannin contre l'alopécie (GAFFARD).

Tannin	2	grammes.
Ext. de stramonium.	2	—
Axonge	45	—

Faites dissoudre le tannin avec q. s. d'eau-de-vie, et incorporez dans l'axonge. Ajoutez 30 gouttes d'essence de Portugal, pour aròmatiser.

Potion antispasmodique (Gaffard).

Teinture d'asafœtida. . .	de chaque .	60 gouttes.
— de valériane . .		
— de castoreum. .		
Ether sulfurique . . .		
Extrait de stramonium		15 centigr.
Sirop simple		60 grammes.
Eau dist. de menthe . .	de chaque .	250 —
— de fl. d'oranger		

Pour une potion à prendre par quatre cuillerées à la fois le matin, autant vers le milieu du jour, autant le soir en se couchant.

Par-dessus chaque dose, boire un demi-verre d'infusion de fleurs d'oranger.

Régime doux, ni tonique, ni excitant.

Potion calmante (Gaffard).

Ext. aqueux de stramonium .	5 centigr.
Sirop d'opium	30 grammes.
Sirop simple	30 —
Eau de fleurs d'oranger . .	15 —
Eau de laitue	200 —

Par cuillerées à bouche, deux ou trois à la fois, pour commencer, et ensuite une toutes les heures.

Potion diaphorétique ammoniacale.

Teinture de quinquina . .	40 grammes.
Acétate d'ammoniaque. .	20 —
Sirop simple	50 —
Eau distillée de cannelle .	100 —
Eau de laitue	80 —

Potion gommeuse (*Codex*).

Gomme arabique . .	8	grammes.
Sirop de guimauve .	30	—
Eau de fl. d'oranger .	15	—
Eau pure	90	—

Poudre dentifrice ordinaire, au charbon et quinquina (Gaffard).

Charbon de chêne pulvérisé .	15	grammes.
Quinquina gris pulvérisé . .	10	—
Cachou	5	—

Mêlez.

On l'arômatise à volonté avec cinq à six gouttes essence de menthe anglaise.

Poudre dentifrice contre le tartre (Gaffard).

Tripoli en poudre impalpable .	30 gr.	00 centigr.
Sulfate double d'alumine . .	1	50 —
Essence de menthe anglaise . .	6 gouttes.	
— de Portugal	1	—
— de girofle	2	—
— de cannelle	1	—

Mêlez.

On en passe tous les deux ou trois jours avec une brosse un peu forte.

Poudre pour les cors aux pieds (Gaffard).

Chlorhydrate d'ammoniaque pulv.	5 gr.	00 centigr.
Cyanure feroso-ferrique	»	25 centigr.
Chlorhydrate de morphine . . .	»	15 —

Broyez ensemble jusqu'à réduction de poudre impalpable.

Réussit assez souvent pour la guérison des *œils de perdrix*. On place, une fois par jour, de cette poudre sur le cor, et on l'y maintient par l'application, au-dessus, d'un petit parallélogramme de sparadrap.

Poudre pour les engelûres.

Moutarde pulvérisée finement .	40 grammes.
Sous-carbonate de soude pulv .	20 —
Poudre d'iris	10 —

Mêlez.

S'emploie pour laver les mains, à la manière de la pâte d'amande.

Poudre hémostatique.

Colophane en poudre .	de chaque parties égales.
Charbon végétal . .	
Gomme	

Mêlez.

On en saupoudre les parties saignantes.

Poudre de knaup.

Sulfate double d'alumine .	50
Sulfate de fer	50
Chlorhydr. d'ammoniaque.	3
Acétate de cuivre . . .	3
Sulfate de zinc	3

Réduisez en poudre grossière; faites fondre à une douce chaleur; coulez sur un marbre; laissez refroidir et pulvérisez.

Employée chez l'homme, et surtout chez les animaux, comme résolutif dans les contusions, à la dose de 15 grammes par litre d'eau.

La médecine vétérinaire la regarde comme souveraine pour la guérison des blessures produites par le frottement des harnais, les coups de pieds récents, les entorses, les contusions, les érysipèles, l'œdème, les ulcères, etc.

Purgatif à l'huile de ricin.

Huile de ricin . .	60 grammes.
Sirop de chicorée .	30 —
Eau de menthe . .	60 —

Mêlez.

A prendre en une fois, le matin, à jeun.

Racines *(voy. le nom spécifique de chacune d'elles).*

Santonine

Principe actif, essentiellement vermifuge du semen-contra ; cristalin, blanc, mais jaunissant à la lumière ; presque insipide, ce qui le rend extrêmement précieux pour la médecine des enfants surtout. (Voyez *Pastilles de santonine* et notre article *Vers intestinaux).* On le fait prendre ordinairement aux adultes, pendant deux jours consécutifs, à la dose de 50 centigrammes par jour, divisés en cinq prises et à demi heure d'intervalle, dans un peu de confiture ou de fruit cuit.

Sirop antiasthmatique (*voy. l'art. Digitale*)

Sirop antihémorrhagique de Deleau.

Perchlorure de fer à 30 degrés.	5 grammes.
Sirop de sucre	245 —

Dose. — De deux à quatre, et même six cuillerées par jour.

Sirop de Belladone.

Préparation très-active, employée dans la coqueluche, chez les enfants ; mais on l'additionne de deux fois son poids de sirop de gomme.

Sirop de digitale et de stramonium, ou Sirop antiasthmatique (Fe GAFFARD). — (*Voy. l'art. Digitale.*)

Sirop de gomme.

C'est un mélange de solution de gomme avec du sirop simple. Employé comme tous les sirops mucilagineux dans les maladies du tube digestif et des bronches.

Sirop d'ipécacuanha.

Employé dans la coqueluche, etc.

Sirop de quinquina,

Préparation extrêmement précieuse, qu'on prescrit comme tonique, à la dose de une à six cuillerées par jour. On l'associe souvent à du lait de chèvre, de vache, du gland doux, etc.

Soluté contre l'érysipèle (Velpeau).

Sulfate de fer.	60 grammes.
Eau	1000 —

Selon M. Velpeau, le meilleur topique qu'on puisse employer, en compresses, contre l'érysipèle.

Solution boratée, ou mieux collutoire boraté.

Borax	5
Eau	20
Miel rosat	40
Teinture de myrrhe . .	20

Employée contre les aphtes.

Solution opiacée contre le coryza.

Extrait d'opium . .	10 centigrammes.
Eau distillée . . .	200 grammes.

Faites selon l'art.

Employée en aspiration ou reniflement, à l'état chaud.

Solution d'iodure de potassium.

Iodure de potassium.	15
Eau distillée . . .	500

On porte graduellement la quantité d'iodure à 20, 25 et 30 grammes.

Une cuillerée matin et soir dans un verre de tisane de saponaire.

Lorsque le malade supporte difficilement l'iodure de potassium, on ajoute, pour favoriser la tolérance de l'estomac, de 30 à 45 grammes de sirop diacode.

Sparadrap.

On entend par sparadrap un tissu recouvert d'une couche emplastique, et destiné soit au pansement des plaies, soit à rapprocher les lèvres d'une coupure ou d'une blessure, soit à recouvrir un ulcère, ou un exutoire, soit, enfin, pour déterminer une vésication ou éruption. Les sparadraps diffèrent par leurs propriétés, suivant la nature de l'emplâtre qui en constitue la couche. Le plus employé, et par conséquent le plus connu, est le sparadrap diachylon.

Stramonium, pomme épineuse, datura-stramonium.

Plante de la famille des solanées. Elle est la plus active des solanées vireuses. Est surtout moins stupéfiante et plus calmante que la jusquiame et la belladone. Le stramonium est loin d'être aussi employé qu'il mérite de l'être. On doit le placer, en thérapeutique, au premier rang des plantes utiles. Il peut remplacer l'opium avec beaucoup d'avantage, lorsqu'il convient de calmer sans produire la constipation. Contrairement à l'opium, il relâche la fibre. (Voy. *Extrait de stramonium.*)

Sulfate da cuivre.

Tout le monde connaît le vitriol bleu, usité dans nos campagnes pour le chaulage des grains. Est

employé, à l'état de cristal, pour la cautérisation des aphtes. A la dose de 30 centigrammes, dissout dans deux cuillerées d'eau, est le vomitif par excellence pour provoquer des nausées dans les cas d'empoisonnement.

Sureau.

La fleur de sureau est employée en infusion comme diaphorétique, c'est-à-dire pour exciter la transpiration. Son écorce est considérée comme dépurative, en décoction.

Synapismes.

S'obtiennent en délayant de la farine de moutarde avec quantité suffisante d'eau pour former une pâte qu'on place sur diverses parties du corps, surtout aux jambes, en vue d'y produire une rubéfaction. On est dans l'usage de changer les synapismes de place, dès que la douleur qu'ils produisent devient peu supportable.

Taffetas vulnéraire calmant (Gaffard).

Colle de Flandre ou de Givet . .	16 grammes.
Eau	32 —
Extrait de belladone	2 —

Laissez en contact pendant vingt-quatre heures; faites dissoudre alors au bain marie. Étendez également sur un taffetas bien tendu; passez dessus deux ou trois couches successives, au moyen d'un pinceau.

Ce produit est très-supérieur au taffetas d'Angle-

terre : outre qu'il a une action calmante qui le rend très-précieux dans une infinité de cas, il ne se dessèche point sur la peau, et conserve une flexibilité qui lui permet de suivre les mouvements des parties sur lesquelles on l'applique.

Teinture de digitale.

Est un liquide obtenu par la macération de la digitale dans l'alcool.

Employée, en frictions, pour combattre l'infiltration des tissus, dans l'hydropisie, les maladies du cœur, etc.

Teinture d'iode.

Est une solution concentrée d'iode, dans l'alcool, employée à la dose de 1 à 15 gouttes, matin et soir, pour combattre des engorgements glanduleux.

Teinture de scille.

Est le résultat de la macération des squammes desséchées de la scille, dans l'alcool.

Employée en frictions, dans les mêmes cas que la teinture de digitale.

Thé antispasmodique (Gaffard).

Jusquiame incisée finement. / Stramonium incisé . . .	de chaque .	15 centigrammes.
Menthe poivrée, incisée		60 —
Feuilles et tiges de mauve desséchées . .		3 grammes.

Mêlez pour un paquet, dont on fera une infuso-décoctun dans 1/2 litre d'eau ou trois verres. Cette

décoction est un liquide que nous conseillons dans la chlorose, lorsque les fonctions digestives se font mal et en vue de rendre le fer supportable par l'estomac. *(Voir Pilules antichlorotiques).*

Thériaque.

La thériaque est un électuaire dont l'emploi remonte à des temps fort reculés. On doit surtout attribuer sa grande réputation à l'opium qu'il renferme. Cette préparation est calmante et astringente. Nous la conseillerons fort peu nous-même.

Tisane antidiarrhéique ou antidyssentérique (Gaffard).

On obtient cette tisane en faisant dissoudre dans un litre d'eau à la température de l'eau bouillante ou à froid, selon qu'on est plus ou moins pressé, le mélange suivant :

Gomme pulvérisée grossièrement . . .	40 grammes.
Sucre	40 —
Laudanum de Rousseau	8 gouttes.
(ou laudanum de Sydenham 16 gouttes.)	
Ess. de citron fraîche ou d'écorce d'orange	2 —

A prendre par verres, dans la journée. On fera bien, lorsque l'on habitera la campagne et qu'on sera éloigné d'une pharmacie, de se faire livrer quatre paquets semblables ; car, si après un jour d'usage de cette tisane, la diarrhée ne diminuait pas sensiblement, on devrait, le lendemain, porter la dose à un litre et demi ; comme on la porterait à deux litres, le troisième jour, si on n'obtenait de résultat. Si

même ce résultat n'était obtenu dès le deuxième jour, il conviendrait d'user de lavements avec la décoction de pavot ou le laudanum, ainsi que nous le disons à l'article *Diarrhée*.

Tisane antilaiteuse (Gaffard).

Séné (feuilles)	20 grammes.
Tilleul . } Sureau . }	de chaque une pincée.

Pour deux verres d'infusion ; à prendre en deux fois, dans la matinée.

Il est ordinairement nécessaire de continuer trois jours cette tisane.

Est moins mauvaise que la préparation connue sous le nom de *Petit-Lait de Weiss*, et réussit mieux. On peut la sucrer à volonté.

Tisane dépurative (Gaffard).

Ecorce de sureau . .	de chaque 10 grammes.
— de lierre . .	
Racine de saponaire.	
— d'asperge. . .	
— de petit-houx .	
Tige de clématite . . .	

Faire bouillir, pendant une demi-heure, dans quantité suffisante d'eau, pour obtenir un litre de tisane. A boire par verres, dans la journée.

Employée avec succès dans les maladies dartreuses et dans toutes celles qui sont considérées comme tenant à un défaut de pureté de sang ; enfin, dans tous les cas où l'huile de foie de morue est indiquée.

Toutes les fois donc que les malades ne pourront supporter le mauvais goût de cette huile, et lorsque surtout leur fortune ne leur permettra point de recourir aux préparations extrêmement coûteuses d'hydrocotyle asiatique, ils devront essayer l'usage de cette tisane.

Tisane diurétique (Gaffard).

Prenez :

Feuilles fraîches de cerfeuil .	une poignée.
— vertes de céleri . .	—
Racine de persil incisée . .	une pincée.
Graine de genévrier . . .	—

Divisez les feuilles de cerfeuil et celles de céleri avec le couteau ; mettez bouillir le tout avec un litre d'eau, pendant un quart d'heure ; retirez du feu ; laissez refroidir un peu ; coulez au travers d'un linge avec expression, et ajoutez :

Nitre	1 gramme.

Agitez pour favoriser la dissolution, et la prépation est propre à l'usage.

On l'emploie à la dose de quatre à six verres par jour.

Tisane de guimauve.

C'est tout simplement une infusion de fleurs de cette plante. Employée comme émolliente dans les maladies du tube digestif.

Tisane de lin.

C'est une décoction de cette sémence dans la proportion d'une cuillerée comble de cette sémence, par litre d'eau.

Employée comme émolliente dans les gastralgies anciennes ou les gastrites chroniques.

Tisane de sureau.

C'est une infusion dans le rapport d'une pincée de cette plante par litre d'eau. Employée pour ramener la transpiration, dans les courbatures, dans les bronchites, les rhumes de cerveau, etc.

Tisane de tilleul.

C'est une infusion dans le rapport d'une pincée de fleur par litre d'eau. Antispasmodique et sudorifique ; employée dans les gastralgies, les névralgies, etc.

Tisane de valériane.

La tisane de valériane doit se faire par infusion : une pincée de cette racine, divisée entre les doigts, par litre d'eau.

Employée dans les maladies nerveuses.

Vésicatoires.

Les vésicatoires ne doivent leur effet qu'à la cantharide qu'ils renferment. Lorsque éloigné du phar-

macien, on veut obtenir une vésication, et qu'on possède des cantharides, on peut suppléer au vésicatoire des pharmacies, en saupoudrant de cantharides un fragment de pâte de froment ou de seigle et l'appliquant sur la partie où l'on se propose de produire l'exutoire.

Les cantharides ont souvent pour effet de déterminer une irritation douloureuse sur la vessie ; on évite, jusqu'à un certain point, cet inconvénient, en saupoudrant le vésicatoire d'une petite quantité de camphre.

Les *Mouches de Milan* sont des vésicatoires d'une forme et d'un emploi particulier ; leur indication est la même que celle des vésicatoires ordinaires. (Voy. *Mouches de Milan.*)

Vinaigre (*voy. Acide acétique*).

Vinaigre anglais.

Destiné à remplir les flacons à odeur, etc. (Voy. l'art. *Acide acétique.*)

Vin antiscorbutique (*Codex*).

Racine de raifort sauvage	32 grammes.
Feuilles récentes de cochléaria . . .	16 —
Cresson de fontaine	16 —
Trèfle d'eau	16 —
Moutarde noire (sémences)	16 —
Chlorhydrate d'ammoniaque	8 —
Mettez le tout macérer, pendant quinze jours, dans un vin blanc généreux . .	1 litre.
Ajoutez alcoolat de cochléaria composé .	16 grammes.

Filtrez.

Très-employé dans les affections scorbutiques, à la dose de 30 à 125 grammes par jour.

Vin de quinquina.

Quinquina gris concassé finement .	64	grammes.
Alcool à 56° (bonne eau-de-vie). .	125	—
Vin.	1000	—

Introduisez la poudre grossière de quinquina dans une bouteille, ajoutez l'alcool et laissez en contact pendant 24 heures. Ajoutez alors le vin et laissez macérer huit jours; passez au travers d'un linge avec expression, et filtrez.

Employé, comme tonique, à la dose de 2 à 6 cuillerées par jour.

Vin de stramonium (Gaffard).

Extrait de stramonium .	4	grammes.
Vin de bonne qualité. .	32	—

Délayez; laissez en contact pendant deux ou trois jours et filtrez.

Employé, comme calmant, aux mêmes doses que le laudanum de Rousseau, ou à mi-dose de laudanum de Sydenham.

Nous terminerons ce chapitre par quelques renseignements qui se rattachent à la pharmacie.

Le litre renferme 1 kilogr. d'eau.

—— 1250 gr. de sirop ou 1/5 en sus.
—— 920 — d'eau-de-vie, bonne qual.
—— 915 — d'huile d'olives.

Le verre de table ordinaire a une capacité de 2 décilitres environ ou 1/5 de litre. Plein aux trois-quarts, il constitue le verre médicinal ou 1/6 du litre.

Le petit-verre à liqueurs contient 25 à 30 gr. d'eau.

La cuiller à bouche ou à soupe, comble, représente environ 15 gr. (1/2 once) d'eau, 20 gr. de sirop, et 10 gr. d'eau-de-vie.

La cuiller à café tient un peu moins que la moitié de la cuiller à soupe.

Notre système monétaire est constitué par des pièces de divers métaux qui représentent un nombre simple et exact de grammes. Elles peuvent donc, au besoin, servir à improviser une série de poids à peser : le centime pèse exactement 1 gramme, et chaque pièce de cuivre pèse autant de fois notre unité pondérable qu'elle représente de centimes. A défaut de pièces de 1 centime, il faut se rappeler que la pièce d'argent de 20 cent. a le même poids.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE 1er.

FORMULES

POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES EXTERNES DES ANIMAUX DE LA FERME RURALE.

Esprit volatil contre la gale des moutons (GAFFARD).

Sublimé corrosif . . .	2 grammes.
Alcool à 95 degrés . .	1/2 litre.

Faites dissoudre et ajoutez :

Huile empyreumatique.	30 grammes.
Essence de térébenthine	400 —

Agitez.

On trempe, dans ce liquide, un pinceau, une plume ou une petite pièce de linge qu'on porte sur les parties

galeuses, et on renouvelle cette opération quatre ou cinq jours après, si la guérison n'est pas complète. Ce liquide est beaucoup plus efficace que l'huile de cade. Il n'a pas non plus l'inconvénient, comme cette huile, de poisser la laine et de la rendre friable.

Topique contre le piétin des moutons (Gaffard).

Cuivre divisé . . .	200
Mercure	100

Introduisez dans un matras, avec quantité suffisante d'acide azotique à 40 degrés, pour la transformation de ces métaux en nitrate acide.

On enlève la corne autour du point malade, et on passe ce topique avec un pinceau ou les barbes d'une plume. On met, sans autre précaution, l'animal en liberté, et si, quelques jours après, il n'est pas guéri, on renouvelle l'application. Il est rare, cependant, que la première ne suffise à amener la cure. Dans les cas réfractaires, on triompherait facilement de l'affection, en appliquant ce topique au moyen de compresses qui en seraient imbibées, et qu'on maintiendrait en place pendant vingt-quatre heures au moins, au moyen de liens ou de fils.

Onguent résolutif irritant (Lebas).

Sublimé corrosif	10	grammes.
Poix-résine . . } Huile de cade . } de chaque. . Cire jaune . . }	200	—
Huile de palme ou d'olives . .	1000	—
Savon vert . . } Cantharides. . }	200	—

Faites fondre la poix-résine et la cire ; ajoutez les

huiles de cade et de palme, dans lesquelles vous aurez, au préalable, mélangé parfaitement le sublimé. Mêlez ensuite le savon vert et la poudre de cantharides.

Cet onguent est efficace pour résoudre les engorgements chroniques et faire fondre les glandes du larynx, quand elles sont engorgées, comme dans le farcin.

Knaup.

On trouvera, à l'article *Poudre de knaup*, de la partie pharmaceutique du livre, la formule de ce précieux astringent.

Le knaup est, en effet, d'un emploi extrêmement fréquent en médecine vétérinaire. Dissous dans dix à vingt fois son poids d'eau, le knaup est employé avec succès pour les coups, blessures, foulures, etc. Il remplace, avec avantage, tous les topiques qui ont pour base l'extrait de saturne, l'eau-de-vie camphrée, etc. On l'emploie en lotions et en compresses.

Liniment-Boyer imité contre les boiteries, tumeurs, engorgements, foulures, etc.

Teinture de cantharides.	100 gr.	00	décigr.
Poudre de cantharides . .	»	05	—
Huile d'olives	200	00	—
Sublimé corrosif . . .	»	02	—

S'emploie en frictions réitérées, jusqu'à suppuration abondante.

Feu anglais.

Essence de lavande	626
Huile rose	312
Poudre de cantharides . . .	31
— d'euphorbe	31

On ajoute l'essence de lavande, après avoir laissé digérer les autres substances pendant deux heures, à la température de 40 à 45 degrés. Cette préparation est employée contre les dilatations synoviales des membres du cheval. Elle n'a pas, comme le fer rouge, l'inconvénient de détruire le poil. S'emploie comme la précédente.

Pommade contre la gale des chevaux.

Mercure	de chaque	120 gr.
Soufre sublimé		
Cantharides en poudre		40 —
Axonge		600 —

On éteint le mercure avec son poids de térébenthine. On ajoute le soufre et les cantharides et, peu à peu, la graisse.

On lave préalablement les parties galeuses avec du savon vert et de l'eau, et on en fait une friction tous les jours, jusqu'à guérison.

Pommade contre la gale des chiens et des chats.

Pommade d'Helmérich .	100 grammes.
Benzine	20 —

Mêlez.

Frictions pendant trois jours consécutifs, après

avoir préalablement, chaque fois, lavé les parties galeuses avec 30 grammes environ de savon vert et de l'eau, et avoir laissé sécher.

Solution sulfureuse contre la gale des animaux.

Sulfure de potasse soluble .	200 grammes.
Eau	1 litre.

Faites dissoudre à froid.

S'emploie une fois tous les jours, en lotions, sur les parties atteintes de gale. Il faut cette dose et même jusqu'au double pour un cheval, suivant, d'ailleurs, l'étendue de la maladie. La moitié et même le tiers suffit ordinairement pour un chien.

Remède contre les fics et les chancres des animaux.

La cautérisation est le moyen par excellence. On commence par enlever le fic ou le chancre, au moyen du bistouri, et on cautérise, soit au fer rouge, soit avec le nitrate acide de mercure.

CHAPITRE II.

SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

Conservation des viandes (Gaffard).

Ce procédé consiste à maintenir la viande dans du caramel, à 30 degrés environ de l'aréomètre de Baumé. On l'enlève à mesure du besoin ; on la lave et on s'en sert pour l'usage. Les viandes qui ont séjourné pendant vingt-quatre heures dans le caramel, exposées à l'air, subissent en toute saison, mais en été surtout, une dessiccation assez rapide, sans s'altérer, et reprennent ensuite, par leur immersion dans l'eau, toutes ou presque toutes les qualités qu'elles avaient à l'état frais.

Lorsqu'on se propose de les dessécher, il est bon de les découper par lanières, avant de les mettre dans le caramel ; d'y passer un fil pour pouvoir les suspendre ensuite, en vue d'en augmenter la surface de dessiccation ; enfin, on les suspend.

Il est encore un moyen de conservation des viandes, qui paraît donner d'excellents résultats, et qui est,

pour la campagne, d'une exécution plus facile que le nôtre. Il est dû à M Sweeny; le voici :

On remplit un vase d'eau, privée d'air par l'ébullition ; on y jette de la limaille de fer, et on y introduit la viande à conserver ; ensuite on y verse dessus une couche d'huile de 1 à 2 centim. La viande se conserve ainsi, pendant plusieurs mois , sans altération.

Procédé d'Appert.

Appert introduit les mets tout préparés dans une boîte de ferblanc; il soude le couvercle, qui porte une petite ouverture par laquelle il achève de remplir entièrement la boîte avec de la sauce ; enfin, il soude une petite pièce de ferblanc sur cette ouverture. Il plonge les boîtes, ainsi préparées, dans un bain d'eau bouillante, et les y laisse une demi-heure ou une heure, selon le volume de la boîte.

Les objets de petit volume, comme les haricots, les petits pois etc., sont conservés dans des bouteilles en verre que l'on ferme avec de bons bouchons, et qu'on place ensuite dans un bain d'eau salée bouillante, pour obtenir un plus haut degré de température. On goudronne.

Conservation des viandes par le vinaigre et le sel (Appert).

Le bœuf, le mouton, la venaison, peuvent se conserver des semaines, et même plus, par la simple immersion dans un vinaigre concentré. Le vase qui renferme ces viandes doit être déposé dans un lieu frais. Si elles n'ont point été lavées exactement, avant d'être plongées dans l'acide, celui-ci sera renouvelé

au bout de deux ou trois jours : dans le cas contraire, le renouvellement du vinaigre est inutile.

Toutes les viandes coupées en morceaux, et préalablement frottées de sel, dont une couche légère reste quelques jours à leur surface, se conservent plusieurs mois dans le vinaigre.

Les viandes cuites, puis frottées de sel, entourées de quelques feuilles de laurier et trempées simplement dans le vinaigre, peuvent se conserver plusieurs mois dans un lieu frais. Lorsque le sel et les arômates sont restés en contact avec les viandes, il est bon de les laver avant l'usage.

Conservation du poisson par le sel et le vinaigre.

Videz, écaillez et lavez les poissons que vous voudrez conserver; puis essuyez-les légèrement avec un linge et frottez-les ensuite avec du sel. Enfin, faites-les cuire dans de l'eau salée, d'où vous les retirerez, fermes encore, pour les égoutter et les plonger dans le vinaigre arômatisé. Les vases bien bouchés et déposés dans un lieu frais conserveront les poissons d'eau douce, aussi bien que la marée, pendant des semaines et des mois.

Moyen de conserver les œufs.

M. Delarue, de Dijon, indique le procédé suivant, dans un journal de pharmacie.

On prend, soit 200 œufs, 100 gr. de chaux éteinte · on mêle à cette chaux, aussi intimement que possible, 10 gr. de sucre, en poudre; on délaye le tout dans assez d'eau, pour que les œufs y soient plongés.

Quinze jours après, l'effet est produit, et l'on commence à retirer les œufs, selon le besoin. La petite quantité de saccharate de chaux qui se produit, en pénétrant la coque de l'œuf, forme vernis et aide encore à l'action du carbonate de chaux, qui empêche l'accès de l'air.

Moyen de reconnaître le degré de fraîcheur des œufs (Delarue).

On fait dissoudre 125 gr. de sel de cuisine dans un litre d'eau pure, et lorsque la solution est complète, on y plonge l'œuf dont on veut connaître l'âge. L'œuf du jour se précipite au fond du vase. Celui de la veille ne va pas tout à fait jusqu'au fond. S'il a trois jours, il flotte dans le liquide. S'il a plus de cinq jours, il vient à la surface du liquide, et sa coque ressort d'autant plus qu'il est moins récent.

Lait.

Le lait est un liquide blanc, opaque, à peine plus lourd que l'eau, d'une saveur douce et sucrée, sécrété par les glandes mammaires des femelles des mammifères.

Le lait est formé de trois principes bien distincts, qui sont : le beurre, la matière caséuse, ou fromage, et le sérum, ou petit lait.

Abandonné à lui-même, il se sépare au bout d'un certain temps en trois parties : la crème, qui surnage ; le caséum qui va au fond, et le petit-lait. Tous les acides coagulent le lait en précipitant le caséum. L'alcool le précipite aussi ; la caillette, ou présure,

qui est l'estomac des jeunes ruminants, agit par l'acide lactique qu'elle renferme. Les alcalis agissent en sens inverse. Par l'ébullition, une partie du corps gras, ou beurre, se ramasse à la surface sous le nom de *Crême*; il entraîne quelques parties de matière caséuse. C'est par l'action mécanique d'un corps perméable, déjà graissé, et qu'on agite dans le lait écrémé, qu'on en retire les dernières portions de beurre, et c'est par l'emploi direct des acides ou de la présure, qu'on en précipite le caséum, ou fromage. Le petit lait, ou sérum, est le liquide séparé de la crême, du beurre et du caséum. Il est constitué par de l'eau tenant en dissolution du sucre de lait, et quelques sels à base alcaline ou terreuse.

Le lait des animaux domestiques a une grande ressemblance de composition, quoique celui de chaque espèce se distingue des autres par des caractères propres. Au printemps, et durant la saison des chaleurs, le lait est plus séreux, moins épais, et d'une plus facile digestion qu'aux autres saisons.

Le lait d'ânesse est celui qui se rapproche le plus, par sa composition chimique, du lait de femme; il renferme, à peu de chose près, la même proportion de beurre et de caséum que ce dernier, et presque autant de sucre de lait; aussi, à défaut de lait de femme, pour la nourriture d'un enfant, devra-t-on remplacer ce dernier par celui-ci. Celui de jument diffère peu, par sa composition, de celui de l'anesse.

Le lait de vache, plus nutritif que celui d'ânesse, conviendrait moins à un jeune nourrisson que ce dernier; mais on peut, jusqu'à un certain point, l'approprier à cette destination, en l'étendant avec une décoction de riz ou d'orge perlé, et le sucrant légèrement.

Le lait de chèvre porte avec lui une odeur et une saveur auxquelles on s'accoutume aisément, mais qui sont étranges dès les premiers jours de son usage. Il convient encore moins que celui de vache à la lactation des enfants. Son beurre se conserve plus longtemps, sans rancir. Il est très-riche en caséum ou fromage.

Le lait de brebis, le plus gras de tous, affecte peu agréablement le goût. Son beurre a très-peu de consistance, et la moindre chaleur le liquéfie. Sa matière caséuse conserve un état gras et visqueux, et on en fabrique à Roquefort (Aveyron), le fromage si renommé qui porte ce nom.

Le lait des animaux domestiques participe souvent de la saveur et même de l'arôme des plantes qui font partie de leur nourriture. C'est ainsi que les alliacées lui communiquent un goût d'ail ou d'oignon ; l'absinthe, l'artichaut, le sureau, etc., une amertume prononcée.

La couleur naturelle du bon lait de vache est le blanc ; cependant ; il peut, sans cesser d'être bon, prendre une teinte jaune ou rose, sous l'influence des plantes qui dominent dans les pâturages où se nourrit l'animal. Les fleurs du populage, des safrans, du mélampyre, lui communiquent la teinte jaune ; les fraisiers, la teinte rose, etc. Au mont Pila, et sur les chaumes des Vosges et des Hautes-Alpes, où le *trèfle des montagnes* abonde parmi les pâturages, les bestiaux donnent un lait d'un goût sucré très-prononcé.

La prèle des eaux courantes constitue, dans nos pâturages, un aliment qui communique au lait des animaux qui en font usage, un goût fade intolérable.

Il faut se défier de la couleur bleue que prend parfois le lait, et qui dénote ordinairement un état patho-

logique de l'animal qui le produit. Cependant, quand la couleur bleue est claire, on peut l'attribuer à l'usage, comme aliment, de la hyacinthe, du jonc fleuri, etc. La paille et le son d'orge produisent aussi le même effet, Le lait dans ce cas, est un peu fade, mais son odeur est agréable, et on peut en user sans crainte. Il n'en est pas ainsi du lait qui se ternit aussitôt qu'il a été trait, qui se couvre ensuite de taches bleues plus ou moins nombreuses, plus ou moins étendues, et semblables à de la moisissure. Au bout de vingt-quatre heures, elles occupent toute la surface du liquide. La crème et le caillé prennent la couleur bleue; la teinte diminue d'intensité plus on approche de la portion inférieure; la crème et le caillé prennent aussi la couleur bleue; le beurre a le goût nauséabond, et rancit en peu d'instants; la crème tourne promptement au petit-lait, qui file quand on le verse de haut. Le lait doit être jeté, et l'animal sera soumis à un régime dans lequel on fera entrer l'administration de boissons adoucissantes; on cessera de le traire; on lui fera quelques fumigations Cette affection varie, dans sa durée, de quelques jours à plusieurs mois. On l'observe surtout dans le pays de Caux.

Le lait rouge tient ordinairement à une affection particulière des vaisseaux capillaires des trayons. Cependant, lorsque ceux-ci ne sont pas plus tendus que de coutume, il convient, avant de sacrifier le lait d'en chercher la cause dans l'alimentation de l'animal. L'usage de la garance et du caille-lait, comme aliment, pourrait, jusqu'à un certain point, occasionner cette coloration.

Conservation du lait.

On prend des bouteilles qu'on remplit de lait, au sortir même du pis de l'animal. On les bouche exactement et l'on ficelle. On étend de la paille au fond d'une chaudière ; on y place les bouteilles en les séparant par de la paille, pour prévenir la fracture; on recouvre d'eau et on porte à l'ébullition. Dès l'apparition du premier bouillon, on retire les bouteilles et on les porte en un lieu frais. Ce moyen de conservation paraît très-bon, et le lait peut se conserver ainsi pendant plusieurs mois et jusqu'à une année, sans altération. Quelques praticiens y ajoutent un jaune d'œuf, par litre de lait. Ce jaune est délayé, sans être battu, dans le lait et au sortir du pis.

Conservation du beurre.

La salaison du beurre, par le chlorure de sodium ou sel marin, est le moyen de conservation le plus usité, et la quantité de sel est ordinairement de 60 grammes par kilogramme de beurre. En Angleterre on substitue, depuis quelque temps, au sel marin, le mélange suivant :

Sel marin	40	grammes.
Salpêtre ou nitre	20	—
Sucre en poudre	20	—

Pour la salaison d'un kilog. de beurre.

On le dessale pour l'usage ; pour cela on le fait liquefier sur le feu, jusqu'à ce que l'ébullition cesse et qu'il commence à se manifester de la fumée. On le coule alors dans des pots.

Nous préférons le moyen de conservation suivant :

Après avoir bien lavé et soigneusement essuyé avec du linge le beurre que l'on vient de retirer de la barate, on en remplit des pots, en ayant soin de n'y laisser aucun vide. On place ces pots dans une chaudière, au bain marie, on porte à l'ébullition. On laisse refroidir et l'on retire les pots que l'on recouvre et que l'on porte en un lieu frais. Lorsque cette opération est bien faite, le beurre est encore très-frais, six mois après. Tout le caséum se dépose au fond. Son goût est même plus fin que celui du beurre frais battu.

Pain.

Le pain est l'aliment le plus conforme à notre constitution, le plus propre à réparer nos forces et à entretenir les ressorts de la vie; il est la base essentielle de la nourriture de l'homme. Seul, le pain constitue une alimentation nourrissante et agréable dont on ne se dégoûte guère que lorsque l'équilibre de la santé est détruit. C'est même un moyen empirique de reconnaître l'altération de cette dernière. Sans le pain, les autres substances alimentaires perdent, pour nous, de leur valeur; elles deviennent insipides et leur usage en est fatigant.

C'est avec la farine des graminées seulement qu'on peut faire du pain; au moins jusqu'à présent, toutes les tentatives qu'on a faites pour y introduire de la matière tuberculeuse de pommes de terre ont été peu satisfaisantes.

Le pain de froment est celui qui lève le mieux; c'est le plus nutritif et le plus digestif. Il se dessèche encore, sans s'altérer, et on ne doit pas oublier que

les aliments moisis sont très-peu salubres et qu'ils agissent même souvent comme de vrais poisons.

Le pain de seigle occupe le premier rang après celui de froment.

Le pain d'avoine pure, additionnée d'un cinquième de son poids de levain de froment, a l'apparence d'une belle qualité de pain, mais sa saveur et son odeur sont peu agréables.

La farine de maïs est panifiale : unie, par moitié, à de la farine de froment ou de seigle, elle donne un pain, se tenant longtemps frais, et aussi bon que le pain de méteil, c'est-à-dire à parties égales de froment et de seigle.

La farine d'orge, mêlée à un cinquième de son poids de levain de froment, donne un pain de belle apparence et de bon goût.

On peut mêler au pain de froment soit de la farine de riz, soit de la chataigne, soit encore des pommes de terre ; mais cela ne présente aucun avantage, au point de vue économique.

Dessiccation des haricots verts.

Cueillez des haricots bien tendres; épluchez-les sans les briser, jettez-les dans l'eau bouillante ; retirez-les après une minute d'ébullition ; et mettez-les égoutter sur une claie. Laissez-les se ressuyer et portez-les à l'étuve ou même dans un four, après une heure qu'on en aura sorti le pain, si le temps est humide ; ou au grenier, dans un endroit sec et aéré. Il conviendra, pour en favoriser la dessiccation, de bien les étaler, sur des claies ou dans des corbeilles. Quand les haricots seront secs, on les enfer-

mera dans des sacs de papier qu'on placera dans un endroit sec, à l'abri de l'humidité.

Pour les préparer, on les jette dans l'eau tiède où on les laisse séjourner une douzaine d'heures et où ils se gonflent et reprennent leur couleur; on les traite ensuite comme des haricots qu'on vient de cueillir.

Cette méthode s'applique aux petits pois et peut s'étendre à une infinité de légumes. Elle réussit encore bien pour la conservation des choux et des choux-fleurs, mais il faut, dans ces cas, diviser ces légumes avec le couteau, de manière à en favoriser la dessiccation.

Conservation des artichauts.

On choisit des artichauts tendres; on enlève les feuilles vertes, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à celles qui sont presque blanches; on les partage en quatre et on les immerge dans un chaudron ou une casserole d'eau bouillante contenant en dissolution 4 pour cent de sel marin. On les met égoutter et on les soumet à la dessiccation, dans des corbeilles, au soleil. On les place ensuite dans des sacs de papier, pour les conserver, ainsi que nous l'avons dit des haricots. Lorsqu'on veut les mettre dans un ragoût, on les fait préalablement tremper, pendant une demi-heure, dans l'eau tiède.

Cornichons au vinaigre.

Prenez des cornichons bien verts et pas trop gros; essuyez-les avec un linge neuf et dur, puis jetez les dans une terrine, avec un peu de sel et de vinaigre, pour les y laisser vingt-quatre heures; retirez-les, au bout de ce temps, pour les égoutter et les essuyer;

mettez-les dans des bocaux ou dans des pots de grès; versez dessus du vinaigre bouillant, laissez refroidir et bouchez. Au bout de trois jours, retirez le vinaigre, faites-le bouillir de nouveau, pour le remettre sur les cornichons, et renouvelez cette opération, trois ou quatre jours après. Cette fois, ajoutez aux cornichons de l'estragon, du poivre long, quelques clous de girofle et des petits oignons; laissez refroidir; bouchez les pots avec du parchemin et portez à la cave. Les cornichons, ainsi préparés, se conservent plusieurs années, sans altération.

Moutarde de table.

Persil, cerfeuil, ciboule, de chaque .	1/2 botte.
Ail	trois têtes.
Sel marin en poudre	250 grammes.
Huile d'olives	125 —
Quatre épices en poudre	60 —
Essence de thym	40 gouttes.
— de cannelle	30 —
— d'estragon	30 —

Hachez les plantes, faites-les macérer pendant quinze jours dans du vinaigre blanc, quantité suffisante. Au bout de ce temps, broyez au mortier. On ajoute à la matière broyée assez de moutarde en poudre pour former douze litres, et on mêle alors les autres ingrédients.

La poudre de moutarde dont on se servira devra être de bonne qualité et en poudre très-fine. Cette poudre est connue, dans les pharmacies, sous le nom de *fleur de moutarde*, et s'obtient en repassant la poudre de moutarde, dont on se sert pour la médecine, à un tamis de métal ou de soie du n° 80, ou au tamis dit du *sucre*.

Nous venons de donner la formule d'une moutarde fort estimée, mais qui n'est pas très-facile à obtenir en petit, à cause de la mouture qu'elle exige : les vrais amateurs ont une préférence pour une moutarde très-facile à préparer, et qui consiste tout simplement à délayer de la *fleur de moutarde* avec quantité suffisante de bon vinaigre; à laisser macérer pendant vingt-quatre heures, et à ajouter alors, par verre de ce mélange, une cuillerée à bouche de bonne huile d'olives, ainsi qu'une pincée de poivre, et à bien mêler le tout, qu'on conserve dans un pot de porcelaine, ou mieux dans un petit bocal de verre muni d'un bouchon.

Moyen d'empêcher le lait de tourner, en été, ou sur le feu.

On ajoute tout simplement 1 ou 2 grammes par litre de bi-carbonate de soude en poudre, et on agite avec une cuiller ou une spatule pour favoriser sa dissolution.

Moyen d'enlever l'acidité du bouillon, lorsqu'il a aigri.

Ce moyen consiste encore à y ajouter un peu de carbonate de soude ou même de bi-carbonate, comme nous l'avons indiqué, pour empêcher le lait de tourner.

Conservation du café.

Le café torréfié, en poudre, devra être enfermé dans une boîte de fer blanc, ou mieux dans un bocal de verre bien bouché.

Quant à l'infusion de café ou café en liqueur, il se conserve presque indéfiniment avec son arôme, lorsqu'on a soin de le mettre en bouteille bien bouchée.

CHAPITRE III.

PRÉPARATIONS SUCRÉES.

Gelée de groseilles.

Egrenez les groseilles, pétrissez le grain et séparez-en le suc par expression, dans un vase non métallique; pesez, mettez sur le feu dans une bassine; ajoutez une quantité de sucre égale en poids à celle du suc, et faites cuire jusqu'à ce qu'une goutte, déposée sur une assiette froide, se prenne en gelée. Retirez du feu et coulez dans des pots. Après refroidissement, recouvrez la surface de la gelée d'un disque de papier blanc, trempé dans l'eau-de-vie, et le pot lui-même d'un double papier qu'on fixera avec une ficelle.

Pour obtenir la gelée de groseilles framboisée, on ajoute à la groseille un dixième environ de framboises.

Gelée de coings.

Prenez des coings choisis. Essuyez-les avec un linge ferme; coupez-les en quartiers en retirant le

cœur; mettez-les dans une bassine, sur le feu, avec la quantité d'eau nécessaire pour les tremper. Faites bouillir doucement, en remuant jusqu'à ce qu'ils soient cuits. Retirez alors du feu; jetez-les sur un tamis, au-dessus d'une terrine, pour en séparer le jus; passez ce jus à la manche. D'autre part, prenez une quantité de sucre égale en poids à celle du jus; brisez-le dans un mortier ou au moyen d'un marteau, ajoutez le au suc; remettez sur le feu et faites cuire jusqu'à ce qu'en versant une goutte sur une assiette froide, elle se prenne en gelée. Retirez du feu et mettez en pot, comme nous avons dit pour la confiture de groseilles.

On obtient, de la même manière, la gelée de pommes de reinette. On ajoute ordinairement, à celle de pommes, un peu de cannelle ou d'écorce de citron pour l'arômatiser.

Marmelade de poires.

Prenez de belles poires que vous pelez. Coupez-les en quartier; séparez-en le cœur, pour les faire ramollir avec un peu d'eau sur le feu. Quand elles seront bien ramollies, retirez-les du feu pour les jeter sur un tamis; égouttez-les, et séparez-en la pulpe, par expression. Pesez cette pulpe, ajoutez un poids de sucre égal à la moitié de son poids, remettez sur le feu et faites cuire jusqu'à consistance suffisante. Enfin, versez dans des pots, à la manière des gelées. La poire de Rousselet et ses variétés, font un bon produit.

Compote de cerises.

Mettez sur le feu une quantité de sucre et d'eau

dans le rapport pondéral de 2 à 1. Faites fondre le sucre, et quand le sirop sera ainsi fait, jetez dans ce sirop de belles cerises dont vous aurez enlevé aux ciseaux la moitié du pédoncule. Donnez quelques bouillons, écumez, laissez refroidir, et versez dans des compotiers.

Compote de poires d'hiver.

Se prépare avec les fruits de cette saison, pelés et coupés par quartiers, que l'on fait cuire à petit feu avec de l'eau, du sucre et un peu de cannelle; vers la fin de la cuisson, on y ajoute un peu de vin.

Crême simple.

Lait de vache	8 grammes.
Sucre	6 —
Jaune d'œuf, au nombre de .	4

Mêlez le jaune d'œuf et le sucre avec le lait chauffé à environ 60 degrés (à ce degré, on ne peut, à la rigueur, y supporter le doigt), et soumettez ensuite le mélange à l'action de la chaleur de l'eau bouillante, ou même à feu nu, mais à une douce chaleur, pour obtenir une masse opaque et de consistance molle.

Crême au chocolat.

Lait de vache	16 grammes.
Sucre	2 —
Chocolat râpé ou pulvérisé .	1 —
Jaune d'œuf, au nombre de .	2

Opérez comme pour la crême simple.

Crême à la fleur d'oranger.

Lait	32	grammes.
Sucre	4	—
Eau de fleur d'oranger . .	1	—
Jaune d'œuf, au nombre de .	4	

Opérez comme pour la crême simple.

Sirop de groseilles.

Prenez, en poids, quatre parties de groseilles, une de cerises et une de framboises; égrappez les groseilles; séparez les cerises de leurs noyaux : écrasez le tout, et exprimez le suc que vous passerez au tamis. Placez dans une terrine en un lieu frais, et au bout de quarante-huit heures environ, lorsque le tout se sera pris en masse, versez sur la chausse pour laisser le suc s'écouler. Pesez le suc ; mettez-le dans une bassine, avec un poids de sucre égal au double de son poids ; chauffez jusqu'à dissolution ; coulez au travers d'un blanchet, et conservez en lieu frais pour l'usage.

Sirop d'oranges, de citrons, de coings, de grenades.

Prenez des fruits de bonne qualité et pas trop mûrs; exprimez-en le suc et filtrez. Pesez ce suc et mettez-le sur le feu avec quantité double de son poids de sucre ; faites dissoudre à une douce chaleur, et coulez au travers d'un blanchet. Laissez refroidir et mettez en bouteille que vous conserverez au frais pour l'usage.

Pour les autres sirops, voyez la partie pharmaceutique par ordre alphabétique.

Limonade gazeuse.

Sucre concassé	100 grammes.
Bi-carbonate de soude en poudre	6 —
Essence de citron	2 gouttes.

Comptez les deux gouttes d'essence sur le sucre concassé ; introduisez le tout dans une bouteille de litre, avec quantité suffisante d'eau. Disposez un bon bouchon qui ferme exactement ; ajoutez 8 grammes d'acide tartrique concassé ; bouchez, ficelez, agitez de temps en temps jusqu'à dissolution. Mettez en lieu frais, et au bout de vingt-quatre et surtout de quarante-huit heures, la limonade sera très bonne. En remplaçant l'acide tartrique par de l'acide citrique, le produit est plus délicat.

CHAPITRE IV.

PRÉPARATIONS ALCOOLIQUES
OU LEURS DÉRIVÉES.

Boissons.

Le vin est le produit de la fermentation alcoolique du suc de raisin. Fermentation dans laquelle le sucre du raisin se transforme en alcool, en dégageant de l'acide carbonique. La transformation du sucre en alcool est plus ou moins complète, suivant la nature du raisin dont il provient et la manière de traiter ce fruit. C'est ainsi que, parmi les vins, les uns restent toujours plus ou moins sucrés, lorsque d'autres perdent complètement cette saveur.

Les vins rouges, non sucrés, doivent être considérés comme un mélange d'alcool, d'eau, d'un peu d'acide acétique dû à une altération de l'alcool ; le tout tenant en dissolution de la matière colorante, du tannin et une minime quantité de crême de tartre. Les vins blancs, qui sont presque toujours plus ou moins sucrés, renferment un peu de glucose ou sucre

de raisin, et ne contiennent que très-peu de matière colorante, de tannin et de crême de tartre.

Le vin en tonneaux est sujet à aigrir, surtout lorsque la pièce n'est pas pleine. Le moyen de prévenir cette altération est de tenir toujours le fût parfaitement rempli et exactement fermé. Lorsque le vin a un peu aigri, on parvient à l'*arranger*, en introduisant, dans le tonneau qui le renferme, des coques d'œuf brisées, des fragments de marbre, de pierre à chaux, etc., et l'agitant de temps en temps, pour faciliter le contact du carbonate de chaux, que renferment ces substances, avec les diverses parties du liquide.

Le vin qui tourne ou subit une certaine altération dans laquelle il prend une réaction alcaline, ne renferme pas la quantité d'alcool nécessaire à sa conservation. On prévient facilement le *tournage* du vin, en y ajoutant une petite quantité d'alcool, bon goût. Quant à le ramener dans son premier état : on y parvient encore, pourvu que l'altération ne soit pas trop grande, en y ajoutant, à la fois, de l'alcool, pour lui donner la spirituosité voulue, et de l'acide acétique ou vinaigre très-fort, jusqu'à ce que la couleur normale ait reparu.

Les vins fins, pour acquérir tout le degré de délicatesse dont ils sont susceptibles, doivent être mis en bouteilles, et celles-ci doivent être goudronnées, en vue de s'opposer à l'évaporation du liquide et à l'introduction de l'air dans la bouteille. Nous donnons (voir la *Table*), une formule de goudron que nous conseillons d'employer, parce qu'il remplit toutes les conditions désirables de qualité et de bas prix, ce qui a une grande importance. Ce que nous disons de l'in-

fluence de l'*embouteillage* sur la qualité des vins, est en tout point applicable aux liquides alcooliques distillés, tels que eau-de-vie, tafia, rhum, kirsbc, rach, etc. Seulement, ils ne s'améliorent bien en bouteille, que tout autant qu'ils ont subi un certain séjour dans des tonneaux, et surtout dans des tonneaux neufs de chêne ; car ils ne prennent le complément des qualités désirées par le gourmet, c'est-à-dire l'arôme et la finesse de goût, que par l'action, sur le liquide, d'une certaine quantité de tannin qu'ils dissolvent du bois même qui les renferme. Ce séjour dans un tonneau neuf devra ne pas être moindre de deux ans ; il y a avantage même à dépasser cette période ; seulement que, conservés ainsi, ils perdent beaucoup en volume et surtout en spirituosité, en sorte qu'il y a une moyenne à garder et spéciale à chaque liquide, qui, par conséquent, varie suivant sa nature.

Le cidre est le produit de la fermentation du suc de pomme ; *le poiré*, de celui de poire ; *l'hydromel* résulte de la fermentation du miel étendu d'eau. *La bière* est encore une boisson alcoolique. Son alcool provient de la transformation de la fécule amylacée de l'orge, en sucre, sous l'influence de la *diastase* du germe, et de la fermentation de ce dernier principe immédiat. Ces liquides ne renferment pas assez d'alcool pour que leur conservation soit de longue durée ; tous sont susceptibles, comme le vin, de subir la fermentation acide et d'être convertis en vinaigre; mais ces vinaigres sont toujours d'une faible acidité, en raison de la minime proportion d'alcool que renferme le liquide d'où ils proviennent.

Bière de ménage.

Pour 100 litres de bière, on prend :

Sucre	7,500	grammes.
Coriandre	60	—
Houblon	375	—
Ecorce de curaçao .	60	—

On fait bouillir, pendant une demi-heure, le houblon et l'écorce d'orange dans trente litres d'eau ; sur la fin de l'ébullition, on ajoute la coriandre ; on passe ; on ajoute le sucre au liquide qu'on introduit, encore chaud, dans un baril de la contenance de cent litres, que l'on finit de remplir avec de l'eau ordinaire. On ajoute, enfin, 250 gram de levûre de bière délayée dans un peu d'eau, et l'on agite bien pour mélanger le tout. Au bout de quelques heures, si la température est convenable, la fermentation commence : de la mousse est rejetée par la bonde, laissée ouverte ; à mesure que cette écume se produit, on entretient le baril tout à fait plein par du décocté réservé à cet effet, ou par de l'eau ordinaire. Lorsque l'écume s'affaisse, la fermentation est suffisante. On colle la bière avec 4 gr. de colle de poisson, ramollie d'abord par du vinaigre, puis dissoute dans un peu d'eau, et mêlée à la bière à l'aide d'un bâton. Au bout de deux jours on met en bouteille. En opérant avec soin, on peut obtenir ainsi une excellente bière. Elle reviendra à meilleur marché en remplaçant le sucre par de la mélasse ou du glucose ; mais le produit sera moinsbon.

Autre recette de Bière.

Houblon	250 grammes.
Mélasse	3,000 —
Levûre de bière . .	150 —
Eau	110 litres.

Opérez comme pour la formule qui précède. Cette boisson revient à 3 cent. le litre. (Dorvault.)

Autre recette dite Vin de Lafayette.

Cassonade . . .	750 grammes.
Violettes . . .	4 —
Sureau	4 —
Coriandre . . .	4 —
Vinaigre	125 —
Eau	9 litres.

Après trois ou quatre jours de contact, passez et mettez en bouteilles. Le liquide moussera au bout de quelques jours. (Dorvault.)

Vinaigre (fabrication du).

Tous les liquides alcooliques, avons-nous dit, sont susceptibles de subir la fermentation acide, et de se transformer en acide acétique, ou vinaigre. Le vin, le cidre, le poiré, la bière peuvent donc servir à produire du vinaigre; mais comme il est d'autant plus fort que la quantité d'alcool, dans ces boissons, est plus grande, et que de toutes, le vin est celle qui en renferme le plus, il en résulte que c'est à ce dernier liquide que nous donnerons la préférence. Du reste, on peut aussi, avec le cidre, obtenir du bon vinaigre par ce même procédé, pourvu qu'on y ajoute l'alcool

qui lui manque. Nous allons donc parler de la fabrication du vinaigre avec du vin, et même du vin généreux.

Dans un tonneau qu'on défonce, on place des rubans de hêtre, de manière à le remplir, mais sans les tasser. On replace le fond. On dispose ce tonneau verticalement sur un trépied, sur une table, ou sur un meuble quelconque. On place un robinet de bois au bas de ce tonneau, et un vase de bois, de grès ou de faïence sous ce robinet, pour recueillir le liquide qui s'en écoulera. On fait un trou au fond supérieur; on y introduit une certaine quantité de bon vinaigre de vin, et même *la mère* de ce vinaigre, si c'est possible; et on laisse en contact pendant trois ou quatre jours; on retire. Ce vinaigre a pour effet de rendre les copaux propres à l'acétification; il reste propre aux usages ordinaires.

Avec une vrille de la grosseur du petit doigt, on pratique tout autour du tonneau, sur la partie dépourvue de cercles, des trous inclinés de haut en bas: la partie la plus déclive du trou, en dedans; on pratique encore des trous semblables sur le fond supérieur; enfin, on dispose horizontalement un tonneau renfermant du vin, au-dessus du tonneau vertical, de manière à ce que le robinet du tonneau de vin déverse, par un mince filet et par un trou du fond supérieur du tonneau vertical, sur les rubans de hêtre, le vin qu'on veut acétifier. On laisse ouvert le robinet du tonneau horizontal, et lorsque ce vin, après avoir traversé les copeaux, est arrivé dans le robinet inférieur, et qu'il s'écoule dans son récipient, il est converti en vinaigre. On aura du vinaigre d'autant plus fort, que l'écoulement s'en fera plus lentement et que

la température de la pièce sera plus élevée; en sorte qu'on gouvernera cet écoulement, suivant le résultat qu'on aura obtenu, et celui à obtenir.

Il sera d'une grande importance, ainsi que nous le disons, de disposer cet appareil dans une pièce chaude; car ce n'est qu'à une température un peu élevée que l'acétification peut se produire convenablement. En été, un grenier atteindra le but qu'on se propose, et, en hiver, une cave, dans laquelle on place un poèle, ou à défaut une brasière, atteignent parfaitement le but.

Pêches, abricots et prunes à l'eau-de-vie.

Faites un sirop, sur le feu, avec 1 kilog de sucre et 500 grammes ou 1/2 litre d'eau. Prenez 4 kilog. de fruits; essuyez-les, mettez les dans le sirop, le temps de prendre un bouillon, c'est-à-dire pendant trois ou quatre minutes Retirez les fruits et déposez les dans des bocaux. Le sirop refroidi, on le mêle à 3 litres d'eau-de-vie, et le mélange fait, on verse dans les bocaux pour recouvrir les fruits.

Cerises à l'eau-de-vie.

Prenez de belles cerises, bien mûres; retranchez, aux ciseaux, la moitié du pédoncule, et déposez-les dans un bocal avec un nouet renfermant quelques clous de girofle et une pincée de cannelle concassée. Faites un sirop avec deux parties de sucre et une d'eau; coulez-le au travers d'un blanchet; mêlez le sirop avec un volume triple d'eau-de-vie; mettez avec les fruits dans un bocal bien bouché; exposez pendant sept à huit jours au soleil, dans le mois qui suit l'opération, et

après un mois environ, le tout sera propre à la consommation.

Le rapport pondéral des fruits au sucre devra être à peu près de trois à un.

Ratafia d'angélique.

Tiges récentes d'angélique . . .	125
Amandes amères	125
Sucre	2,000
Eau-de-vie.	5,540
Eau commune	6,000

On coupe l'angélique ; on concasse les amandes ; on met le tout dans un cruchon ou dans un bocal avec l'eau-de-vie et l'eau. Après quatre jours de macération, on y ajoute le sucre. Après dissolution de celui-ci, on filtre. (Guibourt.)

Ratafia de brou de noix, dit Eau de noix.

Noix nouvellement nouées, au nombre de. .	30
Eau-de-vie.	1,000 gr.

Ecrasez les noix, et faites-les macérer un mois.

Ajoutez alors :

Sucre	360 gr.

Et trois semaines après :

Girofle, macis, cannelle, de chaque . . .	65 centig.

Après quelques jours, passez et filtrez.

Bon stomachique, mais qui doit avoir au moins deux ans de préparation pour être bon.

Ratafia de café.

Café moka brûlé	500
Eau-de-vie	3.480

Faites macérer huit jours, et ajoutez :

Sucre pulvérisé	1,000
Eau	625

Après dissolution, filtrez.

Ratafia de cassis.

Cassis mondé de ses râfles et écrasé .	3,000
Eau-de-vie à 50°	8,400
Sucre	2,000
Girofle	4
Cannelle	8

Laissez macérer quinze jours; passez avec expression et filtrez.

Ratafia de coings.

Suc de coings. . .	3 litres.	
Alcool à 35° . . .	1 litre 1/2.	
Cannelle	12 grammes.	
Coriandre. . . .	8	—
Sucre	1,250	—
Amandes pilées . .	15	—
Macis	4	—
Girofles	1 gr. 3 décig.	

Faites macérer pendant quinze jours, et filtrez pour l'usage.

Ratafia de cerises noires ou de Grenoble.

Cerises noires	2,500 grammes.
Eau-de-vie	1 litre 1/2
Cannelle concassée . . .	6 grammes.
Noix muscade concassée .	3 —
Sucre	400 —

Ecrasez les cerises avec leurs noyaux, et mettez le tout macérer, pendant quinze jours, dans une bouteille; agitez de temps en temps; coulez au travers d'un blanchet, et filtrez au papier, pour l'usage.

Ratafia d'angélique et de coriandre, dit *Vespetro*.

Semences d'angélique. . . .	60
— de fenouil	8
— de coriandre . . .	60
— d'anis	8
Eau-de-vie.	2,000

Faites macérer le tout huit jours, et ajoutez :

Sucre pulvérisé.	500
Eau	500

Agitez, et après vingt quatre heures de contact, ou lorsque le sucre sera dissous, filtrez. (Guibourt.)

Liqueur de table fort agréable, dont le nom vulgaire fait allusion à sa propriété de chasser les vents qui proviennent d'une mauvaise digestion.

Ratafia d'anis.

Anis (semences d') . .	45
Eau-de-vie à 24° . . .	1,500
Eau	1,000
Sucre	800

Agissez comme pour le vespetro ; formule qui précède.

Anisette de Bordeaux.

Sucre blanc	2,000 grammes.
Eau	1,500 —
Alcool à 86°, bon goût	1 litre 1|2
Essence d'anis	3 grammes.
— de fenouil de Florence .	1 —
— de cannelle	4 gouttes.

D'une part, versez les essences dans l'alcool ; d'autre part, faites dissoudre, sur le feu, le sucre dans l'eau. Après refroidissement, mêlez. Filtrez après vingt-quatre heures de contact, et conservez pour l'usage.

Curaçao.

Sucre blanc.	2,000 grammes.
Eau	1,500 —
Alcool à 86°, bon goût	1 litre 1|2
Essence d'écorce d'oranges récente .	2 grammes.
— de cannelle	3 gouttes.
— de macis	5 —

Moyen artificiel de donner de la vétusté aux vins.

Recueillez des noix vertes, avant leur maturité et lorsqu'il est encore facile de les traverser avec une épingle. Écrasez-les ; exprimez-en le suc ; coulez à travers un linge. Recueillez et introduisez dans une ou plusieurs bouteilles, avec parties égales de son volume ou de son poids d'eau-de-vie. Conservez exactement bouché, et au bout de six mois, ce liquide, ajouté au vin, lui communiquera un goût de rancio ou de vétusté, d'autant plus prononcé que la quantité sera plus grande.

CHAPITRE IV.

—

PROCÉDÉS DIVERS.

Encre de ménage.

Noix de galle concassée .	250	grammes.
Sulfate de fer	100	—
— de cuivre . . .	6	—
Gomme commune. . .	100	—

Mêlez le tout dans une cruche ou vase quelconque. Faites chauffer, d'autre part, jusqu'à ébullition, 3 ou 4 litres d'eau. Versez sur les substances. Agitez d'abord, et ensuite, de temps en temps, avec une baguette, et vous aurez, dans deux ou trois jours, une encre très-bonne. Ajoutez, après refroidissement, pour l'empêcher de moisir, 20 gouttes d'essence de romarin ou de toute autre essence.

Cette dose coûte environ 2 francs.

On connaît aujourd'hui, sous notre nom, dans le commerce, une encre pulvérulente qui, mêlée à de l'eau dans laquelle elle se dissout à l'instant, constitue une encre de première qualité, et qui a surtout l'avantage inappréciable de produire une écriture *qui ne pâlit ni ne jaunit jamais*. Cette encre ne pouvant être préparée qu'au moyen d'appareils spéciaux, nous nous

abstiendrons d'en faire connaître le mode de préparation. Nous dirons seulement qu'elle se vend au détail à raison de 75 c. le litre, et que les personnes qui voudraient s'en procurer directement n'auraient qu'à nous adresser, franco, par la poste, 1 fr. 30 c. de timbres-poste, ce qui ferait 1 fr. 50 c. avec les frais d'affranchissement de la lettre. Elles recevraient, franco, contre cette valeur, à leur domicile, deux paquets de litre de cette encre.

Encaustique ou Cire pour cuirs, tels que gibernes, tiges de botte, capottes de voiture, etc.

Colophane	100
Essence de térébenthine	100
Cire jaune	400
Noir animal très-fin	150

Faites fondre la colophane et la cire à une douce chaleur, sur le feu ; retirez du feu et ajoutez peu à peu l'essence, puis enfin le noir. On peut remettre sur un feu doux, s'il est nécessaire, pour liquéfier de nouveau, mais en agitant avec une spatule de bois. On laisse un peu refroidir et on coule dans l'eau froide, pour en former des magdaléons ou sphéroïdes, qui durcissent par le froid. Pour s'en servir, on en passe sur la partie à cirer, et, avec un linge de laine, on frotte fortement.

Cirage.

Mélasse de sucre. . . .	150
Noir animal	126
Huile d'olives	16
Vinaigre	125
Acide sulfurique. . . .	60
Eau, quantité suffisante.	

Mêlez.

On ajoute l'eau après le mélange du restant, pour l'obtenir plus ou moins mou, et comme on le désire.

Couleurs à l'huile.

Elles s'obtiennent, ainsi qu'il suit :

Blanc. — Céruse broyée à l'huile de lin ou de noix.

Noir. — Noir léger de Paris, délayé, d'abord avec un peu d'essence de térébenthine, puis avec une quantité suffisante d'huile de lin, de noix, ou de vernis au copal, lorsque c'est pour couvrir des métaux, tels que serrures, charnières, targettes, etc.

Bleu. — Bleu de Prusse, broyé à l'huile de lin ou de noix, avec addition d'un peu de céruse.

Jaune. — Jaune de chrôme, ocre, stil de grain ; broyez à l'huile de lin ou de noix.

Vert. — Résulte de la réunion des deux couleurs qui précèdent, ou du *vert de gris*, bien broyé à l'essence et à l'huile de lin.

Rouge. — Vermillon ou minium, brun-rouge, broyés à l'huile, selon la nuance.

Lorsque les couleurs à l'huile sont destinées à l'extérieur et à recouvrir des surfaces qu'on veut préserver de l'action du mauvais temps, on introduit, autant que possible, avec la matière colorante, de la céruse, du minium, ou de la litharge, selon la teinte; en vue de la rendre plus résistante à l'action des agents extérieurs.

Violet. — S'obtient par le mélange du rouge et du bleu.

Aurore. — S'obtient par le mélange du rouge et du jaune.

Vernis à l'essence.

Galipot	125 grammes.
Essence de térébenthine .	500 —

Faites fondre le galipot, dans un poêlon, sur un feu doux et sans flamme, pour éviter l'inflammation de la substance (en cas d'inflammation, recouvrir d'un couvercle qu'on devra tenir tout prêt), et lorsque le galipot est fondu, on retire du feu et on ajoute, peu à peu, en agitant, l'essence de térébenthine. On replace sur le feu, si c'est nécessaire, pour que tout soit bien liquéfié, et on passe au travers d'un linge clair, pour l'usage.

S'emploie pour la conservation des vieux meubles. Se passe au pinceau.

Vernis blanc à l'alcool.

Sandaraque. . .	500 grammes.
Alcool	1,000 —
Térébenthine . .	90 —

On met le tout dans une bouteille, et celle-ci au bain-marie, jusqu'à dissolution.

Ce vernis s'emploie pour les choses délicates : pour tableaux, pour meubles fins. Il est incolore, ou peu coloré, et s'emploie avec ou sans le concours de couleurs, pour passer sur les meubles.

Encaustique pour cirer le bois.

On fait fondre dans un poêlon, et à petit feu :

Cire jaune pure . . . . 500 grammes

On retire du feu, et on ajoute, par petites portions.

Essence de térébenthine . 1,000 grammes.

On reporte le tout sur le feu, si c'est nécessaire, pour que la liquéfaction soit complète, et on agite jusqu'à refroidissement.

Pour éviter d'enflammer le produit, employer un feu doux, sans flamme En cas d'inflammation, couvrir d'un couvercle, ou, à défaut, d'un torchon.

On donne, à volonté, à cet encaustique, une coloration jaune ou rouge, en y mettant infuser, un moment, de la racine de curcuma concassée, ou de la racine d'orcanette. Dans ce cas, on coule au travers d'un linge

Cet encaustique est un excellent moyen de conservation du bois et des meubles non vernis. On le passe avec un chiffon et l'on frotte fortement.

C'est encore un excellent moyen pour cirer les parquets; mais on lui préfère le suivant, comme plus économique.

Cirage pour parquets.

Cire jaune.	500	grammes.
Eau de rivière, un litre ou . .	1,000	—
Potasse d'Amérique. . . .	60	—

On fait bouillir, en mélangeant avec une cuiller de fer, jusqu'à ce que le tout soit sans grumeaux ; on fait refroidir, en agitant.

S'emploie d'abord au pinceau, puis on fait reluire à la brosse.

Moyen pour polir les métaux.

Les moyens les plus usités, dans les arts, pour polir les métaux, sont :

Pour le fer et l'acier, l'émeri plus ou moins fin, et

pour donner le lustre, le rouge d'Angleterre fin. C'est en frottant pendant longtemps ces substances, contre l'objet à polir, avec du bois, du liége, des brosses, etc., selon que l'objet est moins dur, qu'on atteint le degré désiré de poli.

Pour le cuivre rouge et jaune, on dégrossit avec de la ponce pilée, et on termine avec la terre pourrie ou le tripoli.

Pour l'argent, on dégrossit avec la ponce et l'on donne le brillant au rouge d'Angleterre.

Pour le cuivre, comme pour l'argent, on facilite l'action des premiers agents, en décapant la pièce avec de l'eau seconde, qu'on obtient en mêlant une partie d'acide sulfurique avec trois d'eau pour le cuivre, et une partie d'acide nitrique sur deux ou trois d'eau, pour l'argent.

L'étain se nettoie bien avec un mélange de tripoli et de potasse, le tout bouilli ensemble avec un peu d'eau, pour en former une pâte.

Les objets en or se nettoient parfaitement en les mettant tremper dans de l'eau de javelle et les frottant ensuite avec une brosse et ce même liquide.

L'argenterie des ménages se nettoie très-bien, avec de l'eau de savon et une brosse. Et si l'on veut lui donner du brillant, on la frotte avec du rouge d'Angleterre extrêmement fin, à la brosse, avec un peu d'eau.

L'argenterie, bouillie dans la composition suivante, devient très-brillante :

Crême de tartre . .	de chaque 30 grammes.
Sel marin	
Alun	
Eau	1 litre 1/2

Eau dite de Cuivre.

On entend par cette désignation un mélange qui est ordinairement employé pour nettoyer le cuivre jaune des harnais, des devantures, des chenets, des rampes, etc. En voici la composition.

Acide oxalique pulvérisé .	30	grammes.
Tripoli pulvérisé . . .	60	—
Eau	500	—

Mettez le tout dans une bouteille, et lorsque l'acide sera dissous, le liquide sera prêt à être employé.

Pâte pour faire couper les rasoirs.

Potée d'émeri vraie .	4	grammes.
Axonge	8	—

Mêlez intimement.

Employée sur les cuirs à rasoir.

Enlèvement des Taches.

Les taches sur les vêtements peuvent être de trois sortes :

1° *Taches gommeuses ou sucrées*, solubles dans l'eau ;

2° *Taches grasses*, résineuses, huileuses, de graisse, de beurre, toutes solubles dans la benzine ;

3° *Taches acides* dans lesquelles la couleur des vêtements rougit ou roussit, et le tissu même est quelquefois détruit.

Les taches de la première sorte s'enlèvent avec un linge mouillé d'abord, puis on dessèche avec un

linge sec, en essuyant : telles sont les taches de sirop, de café, de confitures, de couleurs à la colle ou à la gomme.

Les taches de la deuxième sorte, telles que celles que produisent la graisse, l'huile, le beurre, le cambouis, les résines, les vernis, etc., sont toutes traitées par la benzine. On place la partie tachée du vêtement, sur une serviette, pliée en huit ou quatre, et, avec un morceau de linge imbibé de benzine, on frotte la tache pour la dissoudre, et on essuie. On repasse de nouveau de la benzine et on essuie de nouveau; on continue ainsi trois, quatre fois et plus s'il le faut cette manœuvre, jusqu'à ce qu'on ait enlevé toute trace du corps gras. On expose ensuite au grand air, pour faire évaporer la benzine.

Quant aux taches produites par les acides, il est un moyen fort simple de ramener la couleur (mais il faut se hâter, avant qu'elle ne soit entièrement détruite et même que le tissu ne soit corrodé), il consite à la mouiller avec de l'ammoniaque ou alcali.

Lorsqu'on a affaire à des taches de nature à la fois gommeuse et grasse telles que la crasse des colets d'habit et des sauces, on les enlève assez facilement avec un mélange d'ammoniaque et d'eau, dans le rapport de 1 à 2. On emploie ce melange avec un linge, ou une brosse et on essuie fortement avec un linge. On renouvelle plusieurs fois cette manœuvre.

Enfin les taches d'encre, lorsqu'elles sont produites sur un fond blanc, s'enlèvent par l'action de l'acide oxalique, qu'on a fait préalablement dissoudre dans une petite quantité d'eau.

Certaines matières colorantes de fruits produisent

des taches violettes qui s'enlèvent mal par l'action du savon. On trouve un moyen efficace de les détruire dans l'emploi de l'eau de javelle ou chlorure de potasse.

Empoisonnement des rats.

Rien ne réussit aussi bien que notre muricide phosphoré, que l'on trouve aujourd'hui partout. Il est donc inutile de donner des formules à cet effet. Nous devons dire cependant que cette pâte phosphorée réussit mieux pour les rats proprement dits que pour les souris, et que pour la destruction de ces dernières, on devra s'en tenir à l'usage des souricières, surtout des souricières à bascule, dans lesquelles les souris se prennent vivantes.

Empoisonnement du loup, du renard et du chien.

Un décigramme de strychnine, placé dans un fragment de viande, est le meilleur et le plus sûr de tous les poisons. On prend donc un fragment de viande de la grosseur d'une noix, on y pratique une petite incision, avec le couteau ; on y place la strychnine et, au moyen d'un fil et d'une aiguille, on coud, pour empêcher la substance vénéneuse de ressortir. On place sur le passage de l'animal qu'on veut détruire. La mort se produit ordinairement moins d'une heure après l'ingestion du poison, ainsi préparé.

Tue-mouches.

Faites bouillir 8 grammes de quassie amère dans 500 grammes d'eau ; passez et ajoutez 125 grammes

de mélasse. Imprégnez-en des feuilles de papier Joseph, faites sécher et employez à mesure du besoin. Une fraction de feuille, dans une assiette avec un peu d'eau.

Liquide pour détruire les punaises.

Alcool	3,500	grammes.
Essence de térébenthine .	125	—
Camphre	60	—
Sublimé corrosif . . .	30	—

On fait dissoudre le sublimé corrosif, ainsi que le camphre, dans l'alcool et on mêle à l'essence.

On en passe, avec un pinceau, dans les joints des bois de lit ou des boiseries. Détruit non seulement les punaises mais encore les œufs de ces insectes.

Conservation des vêtements de laine et des fourrures.

Un moyen certain d'empêcher que les teignes et les dermestes ne détruisent les vêtements de laine est, comme on sait, de les tenir exposés à la lumière et de les secouer de temps en temps Ce moyen n'étant pas praticable lorsqu'on est dans la nécessité de les serrer et de les enfermer dans des armoires, on les préservera facilement de l'atteinte de ces insectes en mettant en contact avec les vêtements, des substances arômatiques telles que le vétiver, la lavande, le patchouli ; mais celle qui réussit le mieux, sans communiquer aux vêtements une odeur trop forte, est le camphre : on enveloppe des fragments de cette matière, de la grosseur d'une noix, dans du papier, et on intercale ces paquets entre les vêtements.

Les fourrures, plus difficiles à préserver, devront, d'un hiver à l'autre, recevoir un traitement spécial qui consistera à les humecter, à la surface, avec la dissolution dont suit la formule ; à les faire dessécher, à les brosser légèrement et à les enfermer.

Liqueur conservatrice des fourrures.

Bi-chlorure de mercure .	5
Camphre	10
Alcool à 90°	100

Faites dissoudre.

Encres de sympathie.

On entend par encres de sympathie, un liquide incolore avec lequel on écrit, qui ne laisse d'abord nulle trace sur le papier et qui, au moyen d'un réactif spécial, devient coloré et révèle ainsi, sur le papier, les signes qu'on y a tracés. Il existe un grand nombre de ces encres : nous allons indiquer les deux qui réussissent le mieux, qui sont d'ailleurs à bon marché et qui peuvent ainsi recevoir une application fréquente dans la vie. Nous ne parlerons ni des sucs de certains végétaux, ni de l'acide sulfurique dont l'écriture paraît par la chaleur : ces moyens ne présentent pas assez de sécurité pour devenir pratiques. D'ailleurs, lorsqu'on soupçonne qu'un papier recèle une écriture sympathique, à la poste par exemple, sur les bandes ou sur les marges des journaux, il est prescrit à ses agents de chauffer ; ce ne sera donc pas de liquides dont l'écriture peut paraître ainsi que nous donnerons les formules, mais seulement de liquides dont l'écriture demande, pour devenir apparente,

l'application d'un autre liquide approprié, et qu'on ne peut obtenir que par la dissolution dans l'eau d'un produit chimique.

1re Formule.

Prussiate de potasse (cyanure ferrosopotassique) .	1 gr.
Eau distillée	10 —

Faites dissoudre par le contact seul. Cette solution sera celle avec laquelle vous écrirez et qui, à moins que le papier ne soit constitué par une pâte ferrugineuse, ne laissera aucune trace visible sur la surface où sera apposée l'écriture. Pour rendre l'écriture apparente, on passera sur la surface qui en a reçu les traits et avec la barbe d'une plume ou un pinceau, ou à défaut avec le doigt, un peu de la dissolution suivante :

Sulfate de fer (couperose verte) .	20
Eau	100

A l'instant, tous les traits qui avaient été produits avec la dissolution de prussiate de potasse, deviennent d'un beau bleu, et par conséquent parfaitement apparents.

2e Formule.

Ecrivez avec du sous-acétate de plomb ou extrait de Saturne. Passez, pour faire apparaître l'écriture, la solution suivante :

Sulfure de potasse (foie de soufre) .	20
Eau.	100

Goudron pour bouteilles.

On manque généralement de bonne qualité de goudron, pour le goudronnage des bouteilles de vin et liquides spiritueux : celui qu'on emploie généralement a l'inconvénient grave de s'écailler à la longue, par un faible choc, et le bouchon étant insuffisant alors à préserver du contact de l'air, le liquide de la bouteille, celui-ci s'altère et on perd ainsi, à la fois, le fruit des soins qu'on avait opportés à la conservation et la valeur même du liquide. Voici une formule qui donne un goudron de qualité parfaite à un prix peu élevé :

Poix résine	750	grammes.
Cire jaune	125	—
Noir animal en poudre fine. .	125	—

Faites fondre dans une casserole, ou à défaut, dans un pot qui résiste bien au feu, la poix-résine et la cire qu'on a préalablement divisées, pour en faciliter la fusion, agitez avec une spatule de bois et évitez, pour prévenir l'inflammation de ces corps très inflammables, de les mettre sur un feu qui présenterait de la flamme ; et lorsque la fusion sera opérée, ajoutez le noir animal, en agitant avec la spastule. Au cas ou la matière viendrait à s'enflammer. ce qui résulterait du défaut de soins, on se garderait bien d'y souffler ou d'y jeter de l'eau, mais on recouvrirait tout simplement le vase, avec un couvercle qu'on tient toujours prêt pour cela.

Ce goudron est de couleur noire. Lorsque on veut

obtenir du goudron d'un rouge brun, on substitue au noir animal :

Brun rouge. . . 180 grammes.

Quand on veut l'avoir de couleur verte on emploie comme matière colorante :

Vert anglais. . . 150 grammes.

Moyen de teindre la chevelure, la barbe, etc., chez l'homme.

Il existe deux moyens qui sont tous deux employés pour teindre, d'une manière solide, les cheveux ou la barbe chez l'homme, et cette solidité est telle que la substance pileuse en est toute imprégnée ou en est profondément modifiée dans sa constitution et que la couleur communiquée persiste jusqu'à la chute des parties ainsi teintes : le premier consiste dans l'emploi du nitrate d'argent, qui se réduit à la lumière solaire, et donne une nuance d'autant plus intense que la quantité de nitrate est plus grande ; le deuxième, dans l'application d'une pâte à base de plomb qui produit, avec le soufre que renferme la substance du poil, un sulfure de plomb noir.

1er *Procédé.*

Prenez :

Carbonate de soude. . . . 10

Faites dissoudre dans :

Eau. 200

Etiquetez solution n° 1.

D'autre part, faites une dissolution de :

Nitrate d'argent . . . 5 grammes.

Dans :

Eau distillée . . . . 30 —

Etiquetez solution n° 2.

On mouille avec la solution n° 1, les cheveux ou les poils à teindre, et lorsque la dessiccation s'est produite, on passe la solution n° 2. On laisse sécher, et la couleur paraît insensiblement à l'ombre ou rapidement au soleil. La première teinte obtenue est ordinairement châtain ; par des teintes successives on obtiendra la nuance qui variera du châtain au brun foncé. On pourrait aussi obtenir, dans l'application d'une seule couche, une teinte plus claire ou plus sombre, en diminuant ou augmentant la proportion du nitrate d'argent dans l'eau Du reste on ne devra conclure de la nuance obtenue, qu'après que la partie aura reçu, pendant un moment, l'insolution directe ; car la réduction de l'argent ne se produit complètement qu'au soleil.

Cette teinture produisant, sur la peau, le même effet que sur la substance pileuse, il y aura lieu d'employer toutes les précautions nécessaires pour en préserver l'épiderme, mais enfin si on venait, par mégarde, à se teindre la figure ou les mains, on trouve dans la dissolution de cyanure de potassium un moyen, le seul que nous connaissions du reste, de décolorer la peau ainsi teinte On fait dissoudre 8 grammes de cyanure de potassium dans 30 grammes

environ d'eau et on en mouille la partie à déteindre ; on laisse tremper, et après la décoloration, on essuie d'abord et on lave ensuite à l'eau ordinaire.

2e Procédé.

Chaux éteinte pulvérisée .	de chaque, parties égales
Litharge pulvérisé . . .	en poids.

Mêlez et conservez en flacons bouchés.

Pour s'en servir, on en prend une partie dont on forme une pâte avec suffisante quantité d'eau , et, avec cette pâte, on en enduit les cheveux, par mèches. On applique, par-dessus, une feuille de chou ou tout simplement une pièce de taffetas gommé, et , après un contact qui devra durer de six à douze heures, suivant l'intensité de couleur désirée , on enlève et on lave à l'eau de savon ou tout simplement avec de l'eau.

Ce procédé présente un avantage sur le précédent : c'est que son action ne se produit que sur la substance pileuse et laisse intacte la peau ; malheureusement le poil ou les cheveux deviennent ternes et ne conservent pas, comme par la teinture au nitrate d'argent, leur lustre, qui contribue à leur beauté.

Teinture du poil, chez les animaux vivants.

Les moyens qui précèdent leur sont en tout point applicables. Nous conseillons de préférence l'emploi du premier procédé, ou la solution au nitrate d'argent.

C'est par l'application faite avec art du nitrate d'argent, que certains maquignons de nos grandes villes parviennent artificiellement à appareiller, pour

des équipages de luxe, des chevaux très souvent de couleur différente.

Moyen de percer le cristal et la porcelaine.

Lorsqu'on veut percer le cristal ou la porcelaine, au moyen de forets, à la manière dont on pratique les trous dans la faïence, ce foret s'émousse et n'entame point la substance ; il y a glissement. On a trouvé, dans ces derniers temps, un moyen d'empêcher ce glissement dans l'emploi de l'essence de térébenthine : on pratique donc le forage par les moyens ordinaires, mais en se servant de forets d'acier fondu, trempés au rouge cerise, sans être *revenus*, et on a soin de les tenir constamment humectés avec de cette essence.

Mastic du tailleur de pierre.

Fleur de soufre ou soufre en canon.	parties égales.
Cire jaune.	
Résine.	

On fait fondre le soufre et la résine, puis on y ajoute la cire. On fait chauffer légèrement les deux parties de la pierre qu'on veut recoller, puis on les enduit du mastic encore chaud ; on les rapproche et on les tient jusqu'à ce que le refroidissement ait eu lieu. On évide ensuite les points de rapproche, et on les remplit de mortier ou de plâtre.

Nous avons connu d'habiles tailleurs de pierre qui préféraient, à ce mastic, la résine-laque pure et simple. qui n'a d'autre inconvénient, selon eux, que d'être d'un prix plus élevé. La résine ou gomme-laque demande dans son emploi, comme condition indispen-

sable, que les parties à réunir soient très-chaudes; et si un grand nombre n'en retirent point tout l'avantage possible, c'est parce qu'ils négligent cette précaution. La résine-laque, lorsque l'opération a été faite avec art, produit des réunions d'une solidité extrême.

Mastic pour fermer les joints des chaudières à vapeur.

Céruse pulvérisée . . .	10
Minium	2

Mêlez et ajoutez, peu à peu, quantité suffisante d'huile de lin, pour former une pâte dure qu'on pétrira avec soin avec un pilon ou un marteau. Si on avait obtenu d'abord une pâte trop molle, on ajouterait de nouveau du mélange de céruse et de minium. Ce mastic, qui durcit beaucoup à l'air, est d'un emploi fréquent pour réunir des raccords de tube, pour lier du verre, des métaux entre eux, etc.

Ciment du fontainier.

Goudron.	de chaque parties égales.
Suif.	
Brique en poudre fine .	

On fait liquéfier le goudron sur le feu; on ajoute le suif, puis enfin la brique pulvérisée, et on mêle. Ce goudron s'applique à chaud, sur des parties sèches, car l'eau s'opposerait à son adhérence.

Ciment pour raccommoder les vases de faïence, de porcelaine, etc.

Prenez, chaux vive, quantité voulue Projetez dessus quantité suffisante d'eau pour l'éteindre et la

voir se déliter à l'état de poudre. On recueille cette poudre, qu'on passe à travers un tamis, s'il est nécessaire, et on la délaie avec un poids égal de fromage frais ou caillé De ce mélange résulte une pâte qui sert à réunir les tests de porcelaine, de verre, de cristaux, de faïence, et qui résiste ensuite à l'action dissolvante de l'eau.

Ciment pour scellement des gonds, réunion de pièces de fonte, de fer, etc.

Nous ne saurions assez recommander l'usage de ce ciment pour le scellement des gonds, et généralement pour fixer le fer dans la pierre; car il acquiert une dureté égale à celle de la pierre même. C'est encore celui qui réussit le mieux pour le raccord de tubes de fonte, soit pour la conduite du gaz de l'éclairage, soit pour celle de l'eau, etc.

Prenez :

Limaille de fer	20
Sel ammoniac en poudre.	5
Fleur de soufre	5
Plâtre frais	30

On méle ces substances à mesure du besoin, et on y ajoute quantité suffisante d'eau pour former une pâte homogène On s'en sert à froid, et sans interruption, à cause de la présence du plâtre, qui, ainsi qu'on le sait, forme une prise rapide. Pour cette raison, on en gâchera peu à la fois.

Moyen de reconnaître les tissus de laine qui renferment du coton.

Tout le monde sait reconnaître si un tissu est de laine ou de coton : la vue et le toucher suffisent seuls à le déterminer; mais il est plus difficile de savoir si dans un tissu de laine, de la flanelle, par exemple, on a glissé du coton, puisque filés ou tissés ensemble, leurs propriétés se confondent. C'est pour cette détermination que nous voulons indiquer un procédé chimique. Il consiste dans la propriété qu'a la laine de se dissoudre dans une solution de potasse caustique, lorsque le coton n'en reçoit aucune atteinte.

On prend, pour cela, un verre environ de cette solution; on y immerge un fragment, qu'on aura pesé d'avance, de la pièce à essuyer, et on porte sur le feu. On fait bouillir, et, après une heure d'ébullition, on retire le fragment de pièce, s'il n'est pas complètement dissous. On lave, on fait sécher et on pèse de nouveau : la perte de poids représentera la proportion de la laine, qu'on pourra comparer ainsi au poids restant, qui sera celui du coton.

Gravure sur fer, sur acier, sur cuivre.

Il existe un moyen fort simple de graver sur les métaux, et qui est à la portée de tout le monde. Veut-on apposer son nom sur la lame d'un couteau, de ciseaux, d'un instrument de métal quelconque, etc., voici comment on peut s'y prendre :

1° On chauffe la partie à graver, de manière à ce que de la cire jaune, dont on la frotte, se liquéfie ;

on en passe suffisante quantité pour obtenir une couche d'un millimètre environ d'épaisseur, et on laisse refroidir

2° Avec un poinçon, on trace sur la cire, et jusqu'au contact du métal, les lettres qu'on veut obtenir gravées.

3° On remplit les sillons produits par le poinçon, avec suffisante quantité d'acide nitrique (eau-forte du commerce), et on laisse de six à douze heures en contact. On lave, on chauffe pour liquéfier la cire, et on trouve les lettres gravées sur le métal.

Gravure sur verre.

Même application de cire que nous l'avons exposé dans le précédent article, pour la gravure sur métal; même emploi du poinçon; enfin, on saupoudre le sillon avec du fluorure de calcium pulvérisé, et on mouille, par-dessus, avec de l'acide sulfurique à 66 degrés, du commerce. La gravure est d'autant plus profonde, que le contact a été plus long.

Encens d'église, dit des Mages.

Encens vrai en larmes .	450	grammes.
Benjoin.	250	—
Storax	120	—
Myrrhe.	50	—
Sucre	100	—
Cascarille.	60	—
Nitre.	150	—

CHAPITRE V.

INTÉRÊTS AGRICOLES.

Fumiers.

Les végétaux, et nous entendons par végétal tout le règne qui porte ce nom, depuis l'humble plante herbacée, jusqu'au cèdre du Liban ou au baobab, les colosses de la végétation; depuis la moisissure microscopique, jusqu'aux fougères gigantesques de l'équateur; tous les végétaux, disons-nous, ont une composition chimique presque identique. Leur ligneux, leur écorce, leur moelle, ou seulement le tissu aréolaire, chez les cryptogames, ne renferment que de l'*oxigène*, de l'*hydrogène* et du *carbone*; mais certains de leurs sucs ou de leurs principes immédiats contiennent un autre corps simple, qui est l'*azote*.

Pour qu'un végétal puisse se développer, il faut qu'il puise, soit du sol, soit de l'atmosphère, les quatre corps simples précités. L'eau qu'il absorbe lui fournit, par sa décomposition, l'oxigène et l'hydrogène qui lui sont nécessaires; l'acide carbonique qu'il aspire de l'atmosphère, pendant la nuit, et dont

il rejette l'oxigène, le jour, lui donne le carbone indispensable ; enfin, il tire des sels ammoniacaux, et des nitrates que renferment les fumiers, l'azote qui entre dans la constitution de quelques-uns de ses principes immédiats.

Les fumiers, comme on le voit, jouent un grand rôle dans l'acte de développement des plantes, et leur pouvoir nutritif est en raison directe de la quantité d'azote qu'ils renferment. Mais les fumiers de nature animale sont plus azotés que ceux d'origine végétale, et, parmi les premiers, ceux qui proviennent de la chair musculaire et du sang des mammifères sont les plus riches en matière azotée ; viennent ensuite leurs dépouilles, telles que crins, laine, corne, sabots ; enfin, leurs matières fécales. M. Boussingault, dont les travaux en chimie agricole sont si remarquables, estime que 1 kilogramme de chair musculaire, enfouie dans la terre comme fumier, possède un pouvoir fertilisant égal à 10 kilogrammes du meilleur fumier. Les travaux de M. Kulmann tendent aussi à démontrer la même supériorité de ce genre de fumiers.

Il est, on le voit, de la plus grande importance de tirer parti de tous les détritus animaux qu'on laisse perdre dans nos campagnes. Nous conseillons, en conséquence, de recueillir, avec soin, toutes les matières d'origine animale, quelles qu'elles soient, et le meilleur moyen de les utiliser. en répandant, le moins possible, des émanations putrides, consistera à les allier, dans une fosse, avec des matières végétales, et même de la terre fine desséchée ou peu humide.

Chaque ferme devra posséder une ou plusieurs fosses d une grande capacité, ne laissant pas passer les sucs, et, pour cela, dans un terrain argileux ou

murées, dans le sol, en interposant une couche d'argile entre le mur et le sol. Elles seront recouvertes d'un appentis ; les urines seules des écuries ou les produits des fosses d'aisance devront s'y déverser. On y déposera, par couche, les détritus, et, lorsqu'on aura des animaux morts, on les dépècera et on les y disposera aussi par strates, mais en recouvrant avec des détritus végétaux : broussailles, bruyères, fougères, ébranchages, sciure de bois ; enfin, on recouvrira encore d'une couche de terre légère et sèche. Non seulement on évitera, par cette disposition, le dégagement d'odeurs importunes et malsaines de cet amas de matières organiques en putréfaction, mais encore les émanations ammoniacales, qui sont autant de perte pour tout fumier, s'y fixeront au moyen de l'acide ulmique que fournira la décomposition des végétaux ; et le tout, mêlé, constituera un produit qu'on ne pourrait comparer, pour sa fertilité, qu'au *guano*.

On devra ne rien négliger, nous le répétons, pour augmenter cet amas de fumier, de tous les détritus organiques animaux et végétaux. On y ajoutera encore les cendres végétales qu'on aura de reste, la suie des cheminées, qui facilitent aussi la putréfaction, et tous les excréments humains, ceux de l'espèce porcine, qu'on rejette dans certaines localités, et qui sont destinés à produire le meilleur effet, dans la fosse, sur la putréfaction des branches ou du ligneux des végétaux ; et, pour que les matières fécales et urines de l'homme y soient, autant que possible, réunies, on devra y disposer, par-dessus, des lieux d'aisance, commodes et abrités. Lors de la vidange de ces fosses, les fumiers, disposés en tas,

jusqu'au moment de leur emploi, seront tenus à l'abri de la pluie, à côté de la fosse, et leur suc sera de nouveau amené dans celle-ci ; car, outre que ces sucs constituent ce qu'il y a de plus actif comme engrais, ils possèdent le pouvoir de favoriser la fermentation putride, et seront ainsi utilisés à abréger le temps de décomposition des matières à putréfier.

L'importance du fumier dans l'exploitation rurale est plus grande qu'on ne le pense généralement ; en sorte que les dépenses qu'on pourra faire pour l'établissement de ces fosses et pour l'augmentation de la quantité et de la qualité du fumier, seront amplement rachetées par l'augmentation des produits de la ferme. Les Anglais font, dans ce but, des frais d'établissement qui nous semblent être, à nous Français, des dépenses folles ; et dans nos départements septentrionaux, qui constituent la contrée de la France la plus avancée en progrès, et où le sol rapporte le plus, c'est encore à la fabrication et à l'emploi bien entendu du fumier, qu'on doit rapporter, en grande partie, les succès agricoles qu'on y obtient.

Nous aurions encore à dire beaucoup au sujet des fumiers, des engrais proprement dits, et des amendements des terres, mais notre cadre ne le comporte point ; nous nous bornons donc aux préceptes les plus importants.

Moyen de détruire les taupes-grillons ou courtillières.

L'eau de savon en est la base. Pour cela on fait dissoudre 50 grammes de savon dans un litre d'eau. On suit, au moyen du doigt, le sillon tracé par l'insecte, et lorsqu'on est parvenu à la partie qui s'abaisse

dans le sol, on verse dans ce trou une cuillerée de liquide. La courtillière sort ordinairement deux minutes après de sa tanière, mais frappée à mort, et va expirer à 20 ou 30 cent. du trou dont elle est sortie. M Taste, qui est l'auteur de ce procédé, va même, par un temps sec, jusqu'à arroser, le soir, avec cette solution, le terrain qui en est infesté 2 kilogr. de savon, dans ce cas, peuvent suffire pour l'arrosement et la destruction des taupes-grillons, sur une surface d'un hectare.

Destruction des limaces et limaçons.

Consiste dans l'emploi de chlorure de sodium, ou sel marin.

On arrose, avec de l'eau salée, les végétaux à préserver, ou, tout simplement, on fait un cercle de sel autour de la plante.

Destruction des pucerons et des fourmis.

Consiste dans l'emploi, en lavages, des plantes, arbres, etc., avec l'eau de savon ou d'aloès, dans le rapport de 1 de savon ou d'aloès par 20 d'eau.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.



